



14

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Vevey*

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *quatre cents pages*.

Lausanne, le *17 juillet* 1913.

Pour le Département :



Le Chef du service de police,

H. Fiaux
sec.

Ce volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions
sont du n.º 1 de l'année 1912 au n.º 72 de l'année 1913. - Ce que nous certifions.
Vevey, le 4 août 1913.

L'officier de l'état civil de Vevey:

A. G. Mexner



1913

Registre des mariages A.

N° 73.

Massimelli - Pini.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Massimelli, Armando-Ambeto-Andrea-Niccolò
célibataire

opérateur-électricien

originaire de Casale-Monferrato (Alessandrie, Italie) domicilié à
Vevey né à

Casale-Monferrato le vingt-un janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Filiberto Massimelli et de

Amalia Belasio

à les deux décédés

2. Pini, Celestina-Maria-Francesca

célibataire

couturière

originaire de Belgirate (Novare, Italie) domiciliée à
Vevey née à

Belgirate le vingt-deux septembre

mil huit cent quatre-vingt-six fille de

Battista Pini et de

Ernesta Mattana

à les deux défunts.

Comme témoins :

1. Franco Clerici, coiffeur

2. Louis Gussoni, menuisier - les deux à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le trois juin, à Belgirate, le six « à Casale-Monferrato, le dix juillet mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quatre août mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance. - Promesse de mariage. - Lettre du Conseil d'Etat. - Actes de publication à Vevey, Casale & Belgirate. - Permis de célébration du Département. - Acte de légitimation d'un enfant.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat

Les époux :

Armando Massimelli
Celestina Pini

Les témoins :

Clerici Franco
Gussoni Louis

L'officier de l'état civil :

A. M. L.

Registre des mariages A.

N° 74.

Marini-Paschoud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marini, Pierre _____
 célibataire _____
 fondeur _____
 originaire de Domo d'Ossola (Novare, Italie) _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Vevey _____ le quatre juillet _____
 _____ mil huit cent septante-trois _____ fils de
 Pierre Paul Marini, décédé _____ et de
 Sophie-Elise-Anne, née Nicolet, journalière _____
 à Vevey. _____

2. Paschoud, née Andrey, Eugénie-Silvie _____
 veuve de Louis Paschoud, dès le 5 novembre 1909 -
 blanchisseuse _____
 originaire de Lutry & Forel (Lavaux) _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Cernias _____ le vingt-cinq juin _____
 _____ mil huit cent soixante-neuf _____ fille de
 Maurice Andrey _____ et de
 Françoise Macheret _____
 à les deux décédés. _____

Comme témoins :

1. Jules Publioz, cafetier _____
 2. Alfred Nicola, peintre, - les deux à Vevey. _____

Les publications ont eu lieu à Vevey, le quatre, à Lutry &
 Forel, le cinq & à Domo d'Ossola, le vingt-deux juin
 mil neuf cent treize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le sept août mil neuf cent
 treize. _____

Pièces déposées :

Lettre du Conseil d'Etat.
 Promesse de mariage. _____
 Actes de publication à Domo-
 d'Ossola, Vevey, Lutry &
 Forel. _____
 Permis de célébration du
 Département. _____

Communiqué aux Etats civils de
 Lutry & Forel (Lavaux) et
 à la Chancellerie d'Etat _____

Les époux :

Marini Joseph
 Eugénie Marini

Les témoins :

Publioz Jules
 Nicola Alfredo

L'officier de l'état civil :

A. Metzger

Registre des mariages A.

N° 75.
Jacot - Pfeifle.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jacot, Ami-Louis
célibataire
maréchal
originaire de Loche & de La Chaux du Milieu domicilié à Revey né à Liguières (Neuchâtel) le douze novembre mil huit cent quatre-vingt-six fils de Julien Louis Jacot et de Julie-Louise, née Dunod à les deux décedés

2. Pfeifle, Anna-Maria
célibataire
ménagère
originaire de Gültlingen (Wurtemberg) domiciliée à Corseaux née à S. Saphorin le seize mai mil huit cent quatre-vingt-six fille de regu. Georges Pfeifle, décedé et de Pauline-Augusta, née Hecht à Corseaux

Comme témoins :

- 1. Henri Pauby, employé aux C.F.F.
- 2. Louis Bauerer, caissier de banque, - les 2 à Revey.

Les publications ont eu lieu à Revey, le dix, au Loche, à la Chaux du Milieu & à Corseaux, le onze, & à Gültlingen, le treize, jui mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Revey, le huit août mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
Lettre du Conseil d'Etat.
Promesse de mariage.
Actes de publication au Loche, la Chaux du Milieu, Revey, Corseaux & Gültlingen. - Déclaration de capacité matrimoniale pour la fiancée.
Communiqué aux Etats civils du Loche, de la Chaux du Milieu, de Corseaux et à la Chamellière d'Etat.

Les époux :

Louis Jacot
Marie Jacot

Les témoins :

Pauby Henri
Bauerer Louis

L'officier de l'état civil :

A. Meyer

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 6000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 76.

Bize - Calame.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bize Eugène
 célibataire
 comptable
 originaire de Villarzel domicilié à
 Vevey né à
 Daillens le seize avril
 mil huit cent soixante-quinze fils de
 Louis Bize et de
 Céline, née Monnard
 à Vevey

2. Calame, Marie-Marguerite
 célibataire
 sans profession
 originaire de La Tour de Peilz domiciliée à
 La Tour de Peilz née à
 Berne le cinq septembre
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
 Marc-François Jules Calame, défunt et de
 Emilie-Louisa Michaud,
 à La Tour de Peilz.

Comme témoins :

1. Louis Bize, comptable, à Vevey.
2. Jules Trottes, secrétaire municipal, à La Tour.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le deux, à Villarzel & à
 La Tour de Peilz, le trois juillet mil neuf cent
 treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le douze avril mil neuf cent
 treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
 Consentements à mariage
 pour la fiancée.
 Promesses de mariage.
 Actes de publication à
 Villarzel, Vevey & La Tour
 de Peilz.

Communiqué aux états civils de
 Villarzel et la Tour de Peilz

Les époux :

Eugène Bize
 Marie Bize.

Les témoins :

Louis Bize
 J. Trottes
 J. Calame
 L'officier de l'état civil :
 A. Gley.

Registre des mariages A.

N° 77.

Champrenaud -
Bolomey.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Champrenaud, Charles-Henri
célibataire
mécanicien
originaire de Cully & Lutry domicilié à
Vevey né à
Lausanne le trois juillet
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Charles-Constant François Champrenaud et de
Julie-Mina-Charlotte-Louise, née Francillon
à Vevey.

2. Bolomey, Hélène-Lucie-Elise
célibataire
repasseuse
originaire de Savigny & Forel domiciliée à
Vevey née à
Avenches le premier juillet
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Léon-Samuel Rigoberte Bolomey, à Vevey et de
Hélène, née Chiedri
à défunte.

Comme témoins :

1. Charles Champrenaud, serrurier
2. Mina Champrenaud, - les deux à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Cully, Lutry, Vevey, Savigny
& Forel, le quinze juillet mil neuf cent treize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le seize août mil neuf cent
treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance -
Promesse de mariage
Actes de publication à
Cully, Lutry, Vevey, Sa-
vigny & Forel.

Les époux :

Charles Champrenaud
Hélène Champrenaud

Les témoins :

Chs. Champrenaud
Mina Champrenaud

L'officier de l'état civil :

A. Gleyraud

Communiqué aux Etats civils de
Cully, Lutry, Savigny & Forel.

Registre des mariages A.

N° 78.

Bruno-Galliaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bruno, Ignazio-Achille _____
 célibataire _____
 lithographe _____
 originaire de Torino (Italie) _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Torino _____ le treize mai _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de
 Albino Bruno, boulanger, à Torino _____ et de
 Rosa Brezzo, _____
 à défunte.

2. Galliaz, Jenny-Marie _____
 célibataire _____
 repasseuse _____
 originaire de Penthôme (Valais) _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Vevey _____ le treize août _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fille de
 Joseph-Augustin Galliaz, défunt _____ et de
 Marie-Thérèse Clivat _____
 à Vevey.

Comme témoins :

1. Pierre Gianotti, entrepreneur _____
 2. Joseph Delprat, maçon, - les deux à Vevey. _____

Les publications ont eu lieu à Vevey, le treize, à Penthôme,
 le quinze juin et à Torino, le treize juillet mil
 neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le seize août mil neuf cent
 treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance - _____
 Consentement à mariage
 pour la fiancée, - Lettre
 du Conseil d'Etat, - Pro-
 messe de mariage, - Actes
 de publication à Torino,
 Vevey et Penthôme, - Permis
 de célébration du sépar-
 tement. _____
 Communiqué à l'Etat civil de
 Penthôme et à la Chancellerie,
 d'Etat _____

Les époux :

Bruno Ignazio
 Jenny Bruno

Les témoins :

P. Gianotti
 Delprat Giuseppe

L'officier de l'état civil :

A. J. [Signature]

Registre des mariages A.

N° 79.

Savoy-Mombelli.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savoy, Michel-Etienne _____
 célibataire _____
 monteur _____

originaire de Attalens _____ domicilié à
 Bevey _____ né à
 Attalens _____ le sept septembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
 François-Antoine vulgo Antonin Savoy _____ et de
 Lydie-Catherine, née Dégini _____
 à Bevey. _____

2. Mombelli, Emilia-Antonietta _____
 célibataire _____
 ouvrière de fabrique _____

originaire de Stabio _____ domiciliée à
 Morbio Superiore _____ née à
 Morbio Superiore _____ le vingt-huit août _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
 Valente Mombelli, négociant, à Morbio _____ et de
 Adèle, née Pagani _____
 à décidée _____

Comme témoins :

1. Valentin Mombelli, négociant, à Morbio _____
 2. Marie Savoy, modiste, à Genève. _____

Les publications ont eu lieu à Bevey, le deux, à Morbio, le
 trois, & à Attalens & Stabio, le quatre août mil
 neuf cent treize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le seize août mil neuf cent
 treize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance. _____
 Promesse de mariage. _____
 Actes de publications à
 Attalens, Bevey, Stabio
 & Morbio. _____

Les époux :

Savoy Michel
 Savoy Emilia

Les témoins :

Mombelli Valente
 Savoy Marie

L'officier de l'état civil :

A. Guey

Communiqué aux Etats civils de
 Attalens, Stabio et Morbio
 Superiore _____

Registre des mariages A.

N° 80

Munnia - Granato.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Munnia, Carmelo - Tindaro _____
 célibataire _____
 mineur _____

originaire de Novara Sicilia (Messine, Italie) _____ domicilié à
 Bevey _____ né à

Novara Sicilia _____ le seize novembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-ouze _____ fils de
 Nunzio Munnia, mineur _____ et de

Giuseppa Truscello, ménagère _____
 à Bevey _____

2. Granato, Giuseppa _____
 célibataire _____

employée de lithographie _____

originaire de Novara Sicilia (Messine, Italie) _____ domiciliée à
 Bevey _____ née à

Novara Sicilia _____ le trois janvier _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fille de
 Sebastiano Granato, manoeuvre _____ et de

Nunzia Sofia, ménagère _____
 à Novara Sicilia _____

Comme témoins :

1. Nunzio Munnia, mineur _____

2. Antonietta Munnia, ménagère, - les 2 à Bevey _____

Les publications ont eu lieu à Bevey, le vingt-trois mai &
 à Novara Sicilia, le vingt-neuf juin mil neuf
 cent treize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le dix-huit août mil neuf
 cent treize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance _____

Consentements à mariage _____

Processus de mariage _____

Certificats de publication _____

à Bevey & Novara Sicilia.

Lettre du Conseil d'Etat _____

Pouvoirs de célébration du _____

Département de Justice & _____

Allice. _____

Communiqué à la Chancellerie _____

d'Etat _____

Les époux :

Munnia Carmelo

L'épouse ne sait pas
 écrire.

Les témoins :

Munnia, Nunzio.

Munnia, Antonietta

L'officier de l'état civil :

di. Me. [Signature]

Registre des mariages A.

N° 81.

Morier-Pauvret.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morier, Gaston
 célibataire
 comptable
 originaire de Château d'Oex domicilié à
 Vevey né à
 Vevey le vingt-neuf septembre
 mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
 Ulrich Morier, télégraphiste et de
 Marie-Julie Egger
 à Vevey

2. Pauvret, Jeanne-Clotilde
 célibataire
 demoiselle de magasin
 originaire de Foucheraus (Jura, France) domiciliée à
 Vevey née à
 Vevey le vingt-un décembre
 mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
 Marie-Clovis-Alexandre Pauvret et de
 Alexandrine Lambert
 à Vevey

Comme témoins :

- 1. Renaud Charles, magasinier
- 2. Maillard Michel, huissier, - les deux à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Château d'Oex + Vevey, le quinze + à Foucheraus, le dix-huit mille mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-trois août mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

- Actes de naissance, - Consentement à mariage pour la fiancée. - Promesse de mariage.
- Acte de publication à Vevey, Château d'Oex + Foucheraus.
- Certificat de capacité médicale pour la fiancée. - Acte de légitimation d'un enfant.

Les époux :

Jeanne Morier

Les témoins :

Ch. Renaud
Michel Maillard

L'officier de l'état civil :

A. Mey-uz

Par jugement du Tribunal du district de Vevey rendu en date du 15 décembre 1917 déclaré définitif et exécutoire le 24 janvier 1918 le mariage inscrit ci-dessus, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel l'époux pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 2 février 1918.

A. Mey-uz

copie en duplicate.

Registre des mariages A.

N° 82.

Schwaar - Champrenaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schwaar, Henri Jacques _____
 célibataire _____
 employé de bureau _____
 originaire de Oberlangenegg (Berne) _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Noiraigue _____ le vingt-trois décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de
 William Schwaar, mécanicien, à Morbex _____ et de
 Rose-Liia, née Roulin _____
 à défunte _____

2. Champrenaud, Marie-Clara _____
 célibataire _____
 ouvrière de fabrique _____
 originaire de Cully-Lully _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Vevey _____ le quatre septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-six _____ fille de
 Charles-Frédéric-Louis Champrenaud _____ et de
 Véréna, née Aurcin _____
 à Vevey. _____

Comme témoins :

1. Alois Paul, comptable, à Territet _____
2. Aimé Supperer, magasinier, à Vevey _____

Les publications ont eu lieu à Vevey + à Lully, le cinq + à Schwaar-Zenegg + Lully, le sept juillet mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-six août mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
 Promesse de mariage
 acts de publication à Schwaar-Zenegg, Vevey, Cully-Lully.

Les époux :
 Schwaar
 Schwaar

Les témoins :

Ahand
 Supperer

L'officier de l'état civil :

D. J. M. L. 1913

Communiqué aux États Civils de
 Schwaar-Zenegg, Cully et Lully.

Registre des mariages A.

N° 83.

Tappy-Elles.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tappy, Constant-Albert
célibataire
employé de bureau
originaire de Sévery domicilié à
Vevey né à
Ollon le deux avril
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Louis-Benjamin Tappy, chocolatier et de
Emma, née Pfister, ménagère
à Vevey.

2. Elles, Henriette-Emilie-Hélène
célibataire
lingère
originaire de Vevey, Tolochenaz & Genève domiciliée à
Vevey née à
Paris le deux février
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Henri-Louis Elles, décédé et de
Louise-Adélaïde, née Devinck
à Perreux p. Paris.

Comme témoins :

- 1. Jules Elles, représentant
- 2. Jules Bussy, fabricant, - les deux à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-trois, à Sévery, Tolochenaz & Genève, le vingt-quatre juillet mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-huit août mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
Promesse de mariage.
Actes de publication à
Sévery, Vevey, Tolochenaz
& Genève.

Les époux :

Albert Tappy
Henriette Tappy

Les témoins :

J. Elles
J. Bussy

L'officier de l'état civil :

A. J. M. L. U.

Communiqué aux états civils
de Grancy, Horgues et Genève

Registre des mariages A.

N° 84.

Gorini - Fazi.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gorini, Luigi - Cesare - Pincio
 célibataire
 manoeuvre
 originaire de Pesaro (Pesaro & Urbino, Italie) domicilié à
 Vevey né à
 Pesaro le premier mars
 mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
 Pincenzo Gorini, agriculteur et de
 Maria Gentibucci
 à Pesaro

2. Fazi, Anna - Gaspara - Felouena
 célibataire
 ouvrière de fabrique
 originaire de Pozzo-Alto (Pesaro & Urbino, Italie) domiciliée à
 Vevey née à
 Pozzo Alto le dix-sept mai
 mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
 Eugenio Fazi et de
 Matilde Betti
 à déci'dés

Comme témoins :

1. Pierre Platini, manoeuvre
2. Salvatore Massanelli, manoeuvre, les 2 à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, le deux juillet et à
 Pesaro & Pozzo Alto, le trois août mil neuf cent
 treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le trois août mil neuf cent
 treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance
 Consentement à mariage
 pour l'époux. - Promesse de
 mariage. - Actes de publica-
 tion à Pesaro, Pozzo Alto &
 Vevey. - Lettre du Conseil
 d'état. - Permis de célébra-
 tion du Département.
 Acte de légitimation d'un enfant.
 Communiqué à la Chancellerie
 d'état

Les époux :

Gorini Luigi
 +

Les témoins :

Platini Pier
 Massanelli Salvatore

L'officier de l'état civil :

A. G. M. U. G.

Registre des mariages A.

N° 85.

Michel Misteli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michel Johannes _____
célibataire _____

Concierger _____

originaire de Lüttschenthal (Berne) _____ domicilié à
Revey _____ né àLüttschenthal _____ le treize août _____
_____ mil huit cent soixante-quinze _____ fils de
Johann-Michel _____ et deAdeline, née Schwocher _____
à Lucerne _____2. Misteli, Maria - Anna _____
célibataire _____

femme de chambre _____

originaire de Etziken (Soleure) _____ domiciliée à
Montreux _____ née àEtziken _____ le sept juin _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fille de
Johann-Josef Misteli _____ et deMaria-Isidula Stampfli _____
à Etziken _____

Comme témoins :

1. François Rochet, cuisinier _____
2. Jules Burke, chauffeur, - les 2 à Revey. _____Les publications ont eu lieu à Revey & aux Planches (Montreux)
le dix-huit & à Interlaken & Etziken, le dix-
neuf août mil neuf cent treize.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Revey, le quatre septembre mil neuf
cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance. _____
Promesse de mariage. _____
Actes de publication à
Interlaken, Revey, Etzi-
ken & Montreux. _____

Les époux :

Jean Hübel
Marie Michel

Les témoins :

Fr. Rochet

Jules Burke

L'officier de l'état civil :

A. G. M. U. G.

Communiqué aux Etats civils de
Lüttschenthal, Montreux &
Etziken _____Par décision du Grand Cou-
seil du Canton de Bâle, du 24
mai 1923, Michel Johannes a ac-
quis pour lui et sa famille la
bourgeoisie de la commune de
Bâle.

Légitimé le 23 janvier 1924.

L'officier de l'état civil :

M. G. M. U. G.

Copies pour duplicata et aux Etats
civils de Bâle, Interlaken, Etziken
et Montreux.

Registre des mariages A.

N° 86.

Paganon-Pasquier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paganon, Ange-Auguste _____
 célibataire _____
 serrurier _____

originaire de Villeneuve (Turin, Italie) _____ domicilié à

Bevey _____ né à

Villeneuve (Turin) _____ le seize octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de

François Paganon _____ et de

Marie Baitelli _____

à Villeneuve (Turin) _____

2. Pasquier, Marie-Rosa _____

célibataire _____

ouvrière de fabrique _____

originaire de Sâles (Eribourg) _____ domiciliée à

Bevey _____ née à

Sâles _____ le six juin _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fille de

Auguste-Lucien Pasquier, décédé _____ et de

Marie-Léonadie, née Mouney _____

à Bevey _____

Comme témoins :

1. Joseph Paganoni, serrurier, à Genève _____

2. Ernest Savary, charretier, à Bevey _____

Les publications ont eu lieu à Bevey, le dix-neuf, à Sâles, le
 vingt-juin & à Villeneuve, le six juillet mil neuf
 cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le six septembre mil neuf
 cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance _____

Consentement à mariage _____

pour le fiancé _____

Promesses de mariage _____

Actes de publication à Bevey _____

Sâles & Villeneuve _____

Permis de célébration du _____

Département de Justice _____

& Police _____

Communiqué au la Chancellerie _____

d'Etat et à l'état civil de _____

Sâles _____

Les époux :

Paganoni Auguste

Paganoni Marie

Les témoins :

Paganoni Joseph

Savary Ernest

L'officier de l'état civil :

at. Me. J. nap

Registre des mariages A.

N° 87.

Cruchon - Haller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cruchon, Paul-Ernest
divorcé de Elise-Marie Huber, dès le 11 avril 1907
commerçant
originaire de Bercher domicilié à
Vevey né à
Lausanne le quatorze mai
mil huit cent septante-huit fils de
Constant Cruchon, ancien boucher et de
Henriette, née Dubois
à Lausanne.

2. Haller, née Guillemot, Augustina-Elise-Amélie
veuve de Paul-Frédéric Haller, dès le 28 septembre
ménagère 1907.
originaire de Reinach (Argovie) domiciliée à
Vevey née à
Paris le onze septembre
mil huit cent soixante-quatorze fille de
Pascal Guillemot et de
Lucie, née Marchand
à Décidés

Comme témoins :

1. Albert Aemmer, photographe
2. Henri Budry, boucher, - les deux à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le cinq * à Bercher
* Reinach, le sept juillet mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le neuf septembre mil neuf
cent treize.

Pièces déposées :

Acte de mariage de l'époux
avec mention du divorce.
Acte de naissance de l'épouse.
- Acte de décès du 1^{er} mari
de l'épouse. Promesse de ma-
riage. - Actes de publication
à Bercher, Vevey & Reinach
acte de légitimation d'un
enfant.

Communiqué aux Etats civils de
Bercher et Reinach

Les époux :

Cruchon
Cruchon

Les témoins :

A. Aemmer
H. Budry

L'officier de l'état civil :

A. G. M. L.

Registre des mariages A.

N° 88.

Visinand - Rogin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Visinand, Jean François _____
 célibataire _____
 facteur postal _____
 originaire de Maracon _____ domicilié à
 Wevey _____ né à
 Saint-Légier _____ le vingtseptembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt _____ fils de
 Jules Visinand, à St-Légier _____ et de
 Susanne Marguerite, née Porloz, _____
 à défunte _____

2. Rogin, Marie-Louise _____
 célibataire _____
 fille de café _____
 originaire de Mussy (Fribourg) _____ domiciliée à
 Wevey _____ née à
 Fribourg _____ le deux septembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt dix _____ fille de
 Adrien Rogin, cafetier _____ et de
 Ursule Eugénie, née Barras _____
 à Wevey _____

Comme témoins :

1. Adrien Rogin, cafetier _____
 2. Marie Barbey, les 2 à Wevey. _____

Les publications ont eu lieu à Wevey, le treize & à Maracon
 & Mussy, le quatorze août mil neuf cent treize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Wevey, le dix septembre mil neuf
 cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance. _____
 Promesse de mariage. _____
 Actes de publication à Ma-
 racon, Wevey & Mussy. _____

Les époux :

J. Visinand
 Marie Visinand

Les témoins :

Rogin Adrien
 Barbey Marie

L'officier de l'état civil :

A. J. M. H. 1893

Communiqué aux Etats civils de
 Palézieux et Courthou

Registre des mariages A.

N° 89.

Ellena - Gambetta

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ellena, Pietro
 célibataire
 mécanicien
 originaire de Mergozzo (Novare, Italie) domicilié à
 Pevey né à
 Mergozzo le vingt-quatre juillet
 mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
 Giuseppe Ellena, maçon, à Pevey et de
 Antonetta Dellavedova
 à décidée

2. Gambetta, Maria-Giovanina-Sofia
 célibataire
 cigarière
 originaire de Chatillon (Aoste, Italie) domiciliée à
 Pevey née à
 Chatillon le vingt-cinq juillet
 mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
 Giovanni-Battista Gambetta, décidé et de
 Carolina Corgnier, journalière
 à Pevey.

Comme témoins :

1. Ernest Mellina, peintre, à Montreux
2. François Bertelletti, maçon, à Pevey.

Les publications ont eu lieu à Pevey, le dix juin, à Mergozzo
 le vingt et à Chatillon, le vingt-sept juillet mil
 neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pevey, le quinze septembre mil neuf
 cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance, consente-
 ment à mariage du père
 du fiancé et de la mère de
 la fiancée. - Promesse de ma-
 riage. - Actes de publication
 à Pevey, Mergozzo et Cha-
 tillon. - Permis de célébration
 du département de Justice
 et Police.

Communiqué à la Chancellerie
 d'état

Les époux :

Ellena Pietro
 Ellena Giovanina

Les témoins :

Mellina Ernest
 Bertelletti François

L'officier de l'état civil :

At. G. 1111. 1111.

Registre des mariages A.

N° 90.

Taverney-Zimofen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Taverney, Ami _____
 veuf de Marguerite-Cécile-Laure Magnin, dès le
 employé aux C. F. F. _____ 30 avril 1909.
 originaire de Dougny _____ domicilié à
 Bevey _____ né à
 Dougny _____ le sept juin _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de
 Jean Daniel Taverney, décédé _____ et de
 Elisabeth Faulkhauser _____
 à Champ de Ban, rière Corsier _____

2. Zimofen, Filomena _____
 célibataire
 négociante _____
 originaire de Loèche-les-Bains (Valais) _____ domiciliée à
 Bevey _____ née à
 Varen _____ le seize février _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-six _____ fille de
 Léon Zimofen, à Varen _____ et de
 Filomena, née Oggier _____
 à défunte _____

Comme témoins :

1. Vincent Dubochet, domicilié à Corsier _____
 2. Jacques Brun, domicilié à Bevey, les 2 employés
 aux C. F. F.

Les publications ont eu lieu à Bevey, à Dougny & à Loèche,
 le seize septembre mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le vingt-sept septembre mil
 neuf cent treize.

Pièces déposées :

Liret de famille du fiancé
 acte de naissance de la
 fiancée
 Procès-verbal de mariage
 Actes de publication à Be-
 vevey, Dougny & Loèche.

Les époux :

Taverney Ami
 Filomena Taverney.

Les témoins :

V. Dubochet
 J. Brun

L'officier de l'état civil :

A. Gleyvaud

Communiqué aux Etats Civils de Corsier
 et Loèche-les-Bains.

Registre des mariages A.

N° 91.

Beaujot-Riard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beaujot, Paul-Edouard
 célibataire
 employé de brasserie
 originaire de Saint Denis (Seine, France) domicilié à
Lausanne né à
Saint Denis le vingt octobre
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Godefroid-Joseph Beaujot et de
Marie-Lucie-Eugénie Grandjean
 à absents.

2. Riard, Joséphine
 célibataire
 ménagère
 originaire de Dijon (Côte d'Or, France) domiciliée à
Lausanne née à
Dijon le vingt-trois mars
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
François-Nicolas Riard, vannier et de
Marie-Philomène, née Mougin
 à Dijon.

Comme témoins :

1. Charles Schaer } les 2 domiciliés à Vevey,
 2. Eugène Delacrétaz } commissaires

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Dijon, le treize
 & à Saint Denis, le treize-un août mil neuf
cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-sept septembre mil
neuf cent treize.

Pièces déposées :

Certificat de publication
délibéré par l'état civil
de Lausanne.

Les époux :

Beaujot Paul Edouard

Riard Joséphine

Les témoins : Beaujot

Charles Schaer

Eug. Delacrétaz

L'officier de l'état civil :

A. Guller

Registre des mariages A.

N° 92.

Forel - Cuénod.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Forel, François-Claude-Henri _____
célibataire _____

docteur-médecin _____

originaire de Morges, Cully, Lonay, Chigny, Tolochenaz domicilié à
Bercher _____ né àMorges _____ le treize décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-deux _____ fils de

François-Alphonse-Christian Forel _____ et de

Fanny-Elizabeth-Mathilde, née Monneron _____
à Morges.2. Cuénod, Madeleine-Alice-Hélène _____
célibataire _____originaire de Bevey & Corsier _____ domiciliée à
Bevey _____ née àBevey _____ le dix-sept août _____
mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fille deVictor-Juste-Henri Cuénod, docteur-médecin et de
Charlotte-Elise-Caroline, née Curchod _____

à Bevey.

Comme témoins :

1. Victor Cuénod, docteur-médecin, à Bevey _____

2. Lucien Herr, bibliothécaire, à Paris _____

Les publications ont eu lieu à Lutry, le onze, à Bercher, à
Cully, à Chigny, à Lonay & à Bevey, le douze,
puis à Morges, à Tolochenaz & à Corsier, le
treize août mil neuf cent treize.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Bevey, le vingt-neuf septembre mil
neuf cent treize.

Pièces déposées :

Certificat de publication
délivré par l'état civil
de Saint-Cierges.

Les époux :

de Forel
Madeleine Cuénod Forel

Les témoins :

D. Kellen

Lucien Herr
C. Cuénod

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Communiqué. M. Forel aux Etats Civils
de Morges, Cully, Lonay, Monnaz, Lu-
chy, St-Cierges et Corsier.

Registre des mariages A.

N° 93.

Chappuis-Desgraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chappuis, Ernest-Eugène
 célibataire
 employé
 originaire de Rivaz domicilié à
 Vevey né à
 Morges le vingt mai
 mil huit cent quatre-vingt-six fils de
 Eugène Chappuis, employé et de
 Louise-Catherine Schmid
 à Vevey.

2. Desgraz, Jeanne
 célibataire
 originaire de Puidoux domiciliée à
 Corsier née à
 Puidoux le vingt décembre
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
 Louis Desgraz, vigneron et de
 Julie, née Rouge
 à Corsier.

Comme témoins :

- Eugène Chappuis, employé communal,
- Michel Maillard, huissier, - les 2 à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, à Rivaz, à Puidoux, le
 dix-neuf et à Corsier, le vingt août mil neuf
 cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le deux octobre mil neuf
 cent treize.

Pièces déposées :

Acte de naissance.
 Promesse de mariage.
 Acte de publication à
 Rivaz, Vevey, Puidoux et
 Corsier.

Les époux :

Chappuis
 Jeanne Chappuis

Les témoins :

Eug. Chappuis.
 Maillard M.

L'officier de l'état civil :

A. M. L. U. G.

Communiqué aux Etats Civils de Chex-
 bres et Corsier.

Registre des mariages A.

N^o 94.
Chollet-Ruchat.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chollet, Henri-Aloys _____
célibataire _____
boulangier _____
originaire de Maracon _____ domicilié à
Bevey _____ né à
Corsier _____ le vingt deux juillet _____
_____ mil huit cent quatre-vingt huit _____ fils de
Emile-Charles Chollet _____ et de
Marie-Louise, née Mouron _____
à décédés _____

2. Ruchat, Adèle-Fanny _____
célibataire _____
cuisinière _____
originaire de Grandcour _____ domiciliée à
Bevey _____ née à
Grandcour _____ le treize mars _____
_____ mil huit cent soixante-dix-sept _____ fille de
Daniel-François Ruchat _____ et de
Fanny, née Beck _____
à décédés _____

Comme témoins :

1. Gustave Perret, employé de pharmacie _____
2. Antoine Morel, manoeuvre, les 2 à Bevey. _____

Les publications ont eu lieu à Bevey, le cinq, à Maracon &
à Grandcour, le six septembre mil neuf cent
treize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le deux octobre mil neuf
cent treize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance. _____
Promesse de mariage. _____
Actes de publication à
Maracon, Bevey + Grand-
cour. _____

Les époux :

Chollet Henri
Adèle Chollet

Les témoins :

Perret Gustave
Morel Antoine

L'officier de l'état civil :

St. G. M. M. M.

Communiqué aux Etats Civils de
Palézieux et Grandcour.

Registre des mariages A.

N° 95.

Sculati-Primatesta.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sculati, Guglielmo-Giovanni _____
 célibataire _____
 maçon _____

originaire de Muceno (Côme, Italie) _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Muceno _____ le neuf juin _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de
 Luigi Sculati, agriculteur _____ et de
 Maddalena Falva _____

à Muceno _____

2. Primatesta, Maria-Rosalie _____
 célibataire _____

ouvrière de fabrique _____
 originaire de Premosello (Novare, Italie) _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Premosello _____ le deux octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-six _____ fille de
 Emanuele Primatesta, agriculteur _____ et de
 Prudentza Porri _____

à Premosello _____

Comme témoins :

1. Bartholomeo Frattini, maçon _____
 2. Alexandre Frattini, maçon, - les 2 à Vevey. -

Les publications ont eu lieu à Vevey, le dix juin, à Muceno
 & à Premosello, le vingt-sept juillet mil neuf
 cent treize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quatre octobre mil neuf
 cent treize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance. _____
 Consentement à mariage
 pour le fiancé. _____
 Promesses de mariage. _____
 Actes de publication à Mu-
 ceno, Vevey & Premosello.
 Permis de célébration du
 Département de Justice
 & Police. _____
 Communiqué à la Chancellerie d'Etat

Les époux :

Sculati Giovanni
 Sculati Rosalie

Les témoins :

Bastellini Frattini
 Frattini Alexandre

L'officier de l'état civil :

A. G. G. G. G.

Registre des mariages A.

N° 96.
Büser-Gagg.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Büser, Karl-Werner _____
célibataire _____
docteur-médecin _____
originaire de Lausen (Bâle) _____ domicilié à
Hilchberg (Zurich) _____ né à
Liestal _____ le trente-un mai _____
_____ mil huit cent soixante-dix-neuf _____ fils de
Johann-Jacob-Albert Büser, défunt _____ et de
Maria-Louise-Adrienne-Rosalie, née Margnier
à Morges. _____

2. Gagg, Caroline-Adèle-Henriette-Eugénie _____
célibataire _____
sans profession _____
originaire de Kreuzlingen (Thurgovie) _____ domiciliée à
Morges _____ née à
Lausanne _____ le quinze octobre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fille de
Charles-Henri-Antoine-Hermann Gagg, défunt et de
Caroline-Eugénie, née Rechlin _____
à Morges _____

Comme témoins :

1. Dr Charles Linder _____
2. Dlle Cécile Curti, - les 2 domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Hilchberg, le huit, à Lausen,
le neuf, à Kreuzlingen et à Morges, le dix sep-
tembre mil neuf cent treize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Revey, le quatre octobre mil neuf
cent treize. _____

Pièces déposées :

Certificat de publication
délivré par l'Etat civil
de Hilchberg. _____

Les époux :

Karl-Werner Büser
Eugénie Büser

Les témoins :

Cécile Curti
Dr Charles Linder

L'officier de l'état civil :

A. Meyer

Communiqué aux Etats Civils de
Lausen, Hilchberg, Kreuz-
lingen et Morges. _____

Registre des mariages A.

N° 97.
Salino - Cerruti.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage ;

1. Salino, Idoro
célibataire
cordonnier
originaire de Cavaglia (Novare, Italie) domicilié à
Vevey né à
Cavaglia le vingt-sept juillet
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Ignazio Salino, agriculteur et de
Luigia Salino
à Cavaglia

2. Cerruti, Fénisia-Maria
célibataire
ouvrière de fabrique
originaire de Cavaglia (Novare, Italie) domiciliée à
Vevey née à
Cavaglia le vingt-six février
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Lorenzo Cerruti, défunt et de
Teresa Cabrio, ménagère
à Cavaglia

Comme témoins :

- 1. Angelo Moccifica, cordonnier, à Vevey
- 2. Evaristo Perotti, maçon, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le deux juillet et à Cavaglia
le trente-un août mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le six octobre mil neuf cent
treize.

Pièces déposées :

- Actes de naissance.
- Consentement à mariage pour l'époux.
- Promesses de mariage
- Actes de publication à Vevey et Cavaglia.
- Permis de célébration du Département de Justice et Police.
- Communiqué à la Chancellerie d'Etat.

Les époux :

Salino Idoro
Cerruti Fénisia Maria

Les témoins :

A. Moccifica
Perotti Evaristo

L'officier de l'état civil :

A. Guller

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 98.
 Saugy-Dufey.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Saugy, Louis _____
 célibataire _____
 employé au téléphone _____
 originaire de Rougemont _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Corsier _____ le deux mai _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fils de
 Jules-Alexandre Saugy, agent de police _____ et de
 Marie-Alysie Chevalley _____
 à Vevey.

2. Dufey, Henriette _____
 célibataire _____
 marginale _____
 originaire de Palézieux _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Palézieux _____ le sept mars _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-six _____ fille de
 François-Louis Dufey, décédé _____ et de
 Sophie, née Voler _____
 à Corseaux _____

Comme témoins :

1. Alfred Saugy, agent de police _____
2. Georges Steiner, agent de police, les 2 à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Rougemont, à Vevey, à Palézieux & à Lausanne, le dix-neuf septembre mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le ~~onze septembre~~ ~~octobre~~
 mil neuf cent treize. "septembre" est radié.

Pièces déposées :

Actes de naissance
 Promesse de mariage.
 Actes de publication à
 Rougemont, Vevey, Palé-
 zieux & Lausanne.

Les époux :

Saugy Louis _____
 Saugy Henriette _____

Les témoins :

Saugy Alfred _____
 Steiner Georges _____

L'officier de l'état civil :

A. Guet. 109

Registre des mariages A.

N° 99.
Nicoletta Baghe.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicoletta, Secondo-Giacomo
célibataire
wagon
originaire de Settimo-Vittone (Turin, Italie) domicilié à
Vevey né à
Settimo-Vittone le trente-un décembre
mil huit cent soixante-douze fils de
Giuseppe Nicoletta et de
Caterina Piazza
à tous deux décédés

2. Baghe, Domenica
célibataire
ouvrière de fabrique
originaire de Settimo-Vittone (Turin, Italie) domiciliée à
Vevey née à
Settimo-Vittone le vingt-neuf novembre
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
Giovanni Baghe, agriculteur et de
Caterina Chiavenuto
à Settimo-Vittone.

Comme témoins :

- 1. Albert Baghe, wagon
- 2. Paul Richard, cocher, - les deux à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le treize août & à Set-
timo-Vittone, le sept septembre mil neuf cent
treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le onze octobre mil neuf cent
treize.

Pièces déposées :

- Actes de naissance.
- Promesse de mariage.
- Actes de publication à Ve-
vey & à Settimo-Vittone.
- Permis de célébration du
Département de Justice &
Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat.

Les époux :

Nicoletta
Nicoletta Domenica

Les témoins :

Baghi Alberto
Richard Paul

L'officier de l'état civil :

A. Juletta

Registre des mariages A.

N° 100.
Duperrex - Aviolat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duperrex, Victor-Alexis
célibataire
employé au M. O. B.
originaire de Rougemont domicilié à
Lonzier (Commune du Châtelard) né à
Rossinière le deux mai
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Alfred Duperrex, agriculteur, à La Tine et de
Louise, née Morier
à décidés

2. Aviolat, Rose-Adèle
célibataire
employée
originaire de Ormont - Dessous domiciliée à
Vevey née à
Rossinière le vingt-huit juillet
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Adrien Aviolat et de
Rose-Françoise, née Durmier
à décidés

Comme témoins :
1. Emile Pilet, concierge, à Vevey
2. Henri Aviolat, employé au V. M. C., à La Tour de Peilz

Les publications ont eu lieu au Châtelard, à Rougemont & à
Vevey, le seize & à Ormont - Dessous, le dix-sept
septembre mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Vevey, le seize octobre mil neuf cent
treize.

Pièces déposées :
Certificat de publication
délivré par l'état civil
de Montreux.

Les époux :
Duperrex Victor
Duperrex Adèle

Les témoins :
Pilet Emile
Aviolat Henri

L'officier de l'état civil :
A. Gueslin

Communiqué aux Etats Civils de
Rougemont, Montreux et Or-
mont - Dessous.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 101.
Clerici - Wicky.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clerici, Alessandro _____
célibataire _____
Coiffeur _____
originaire de Magenta (Milan, Italie) _____ domicilié à
Bevey _____ né à
Magenta _____ le dix-huit décembre _____
_____ mil huit cent septante-neuf _____ fils de
Angelo Clerici, à Milan _____ et de
Luigia Viola _____
à défunte _____
2. Wicky, Hélène-Françoise _____
célibataire _____
négociante _____
originaire de Flühli (Lucerne) _____ domiciliée à
Bevey _____ née à
Semsales _____ le neuf Janvier _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de
Pierre-Aloïse-Louis Wicky _____ et de
Marie-Lucie-Stéphanie, née Beaud _____
à Bevey _____

Comme témoins :

1. Louis Schwäef, mouleur _____
2. Jean Gabusi, cordonnier, - les deux à Bevey _____

Les publications ont eu lieu à Bevey & Flühli, le quinze
Juillet & à Milan, le vingt-quatre août mil
huit cent treize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le vingt octobre mil neuf
cent treize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance. _____
Promesse de mariage. _____
Actes de publication à
Bevey, Flühli & Milan. _____
Verbaux de célébration du
Département de Justice
& Police. _____

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
et à l'Etat civil de Flühli.

Les époux :

Clerici Franco
Hélène Clerici

Les témoins :

Louis Schwäef
Jean Gabusi

L'officier de l'état civil :

A. G. L. U. O. P.

Registre des mariages A.

N° 102.

Cherbuin-Brodard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cherbuin, Jules _____
 célibataire _____
 employé aux C. F. F. _____
 originaire de Payerne _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Payerne _____ le quinze août _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de
 François-Emile Cherbuin, employé de fabrique et de
 Henriette-Lisette Luki _____
 à Payerne. _____

2. Brodard, Marie-Lucie _____
 célibataire _____
 employée de lithographie _____
 originaire de Pont la Ville & La Roche _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Pont la Ville _____ le onze juillet _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fille de
 Alphonse-François Brodard, à La Roche _____ et de
 Marie-Elisabeth Nicoles _____
 à Vevey. _____

Comme témoins :

1. Fridolin Ballaman, sieur _____
 2. Adrien Rogin, sapeur, - les 2 à Vevey. _____

Les publications ont eu lieu à Payerne & à Vevey, le deux, à
 Pont la Ville & à La Roche, le trois octobre mil neuf
 cent treize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-cinq octobre mil neuf
 cent treize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance. _____
 Promesse de mariage _____
 Actes de publication à Pay-
 erne, Vevey, Pont la Ville
 & La Roche. _____

Les époux :

Jules Cherbuin.
 Marie-Lucie Cherbuin

Les témoins :

Ballaman Fridolin
 Adrien Rogin
 Louise Bertschy
 L'officier de l'état civil :

W. M. M. M.

Communiqué aux Etats Civils de
 Payerne, Pont la Ville & La
 Roche _____

Registre des mariages A.

N° 103.

Maillard-Pugin.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maillard, Pierre-Cyrille

menuisier

célibataire

originaire de Liviriez domicilié à

Bevey né à

Liviriez le seize juillet

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Jean Maillard, menuisier et de

Victorine, née Bourqui

à Bevey

2. Pugin, Marie-Esther

célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Riaz & Echarlens domiciliée à

Bevey née à

Riaz le dix-huit septembre

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Cyprien-Emile Pugin, agriculteur et de

Marie-Colette, née Bertin

à Riaz.

Comme témoins :

1. Vincent Maillard, ouvrier de fabrique

2. Adrien Maillard, même profession, - les 2 à Bevey

Les publications ont eu lieu à Liviriez & Bevey, le dix-neuf, à Riaz, le vingt & à Echarlens, le vingt-un septembre mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le vingt-cinq octobre mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
Promesse de mariage.
Actes de publication à
Liviriez, Bevey, Riaz &
Echarlens.

Les époux :

Cyrille Maillard
Marie Maillard

Les témoins :

Vincent Maillard
Adrien Maillard.
Rose Maillard.

L'officier de l'état civil :

A. Guey

Communiqué aux États Civils de Liviriez, Riaz & Echarlens.

Registre des mariages A.

N° 104.

Beetschen-Wanner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beetschen, Robert-Edouard _____
 célibataire _____
 ouvrier de fabrique _____
 originaire de La Lenk (Berne) _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Lausanne _____ le dix-huit mars _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
 Samuel Beetschen, employé aux C.F.F. à Pully _____ et de
 Catherine-Elisabeth, née Rudolph _____
 à Vevey. _____

2. Wanner, Julia-Emilie-Angèle _____
 célibataire _____
 ouvrière de fabrique _____
 originaire de Hildau (Berne) _____ domiciliée à
 Corseaux _____ née à
 Vevey _____ le onze janvier _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
 Alexandre-Alexis Wanner, décédé _____ et de
 Joséphine-Angèle Pilloud _____
 à Corseaux _____

Comme témoins :

1. Alphonse Braillard, cigariier _____
 2. Félice Remonda, cigarière - les deux à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le trois, à Hildau & Cor-
 seaux, le quatre & à La Lenk, le six octobre mil
 neufcent treize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le premier novembre mil neuf
 cent treize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance. _____
 Promesse de mariage. _____
 Consentement à mariage
 par le fiancé. _____
 Actes de publication à La
 Lenk, Vevey, Hildau &
 Corseaux. _____

Communiqué aux Etats Civils de
 La Lenk, Hildau & Corsier

Les époux :

Beetschen Robert
 Beetschen Julia

Les témoins :

Braillard Alphonse
 Remonda Félice

L'officier de l'état civil :

A. J. M. L. M.

Registre des mariages A.

N° 105.

Brailard-Remonda

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brailard, Alphonse-Marius
célibataire

cigariier

originaire de Saint-Martin (Fribourg) domicilié àVevey né àMaracon le dix décembremil huit cent quatre-vingt-huit fils deLouis Brailard, décédé et deJulie-Marguerite, née Chollet
à Vevey.2. Remonda, née Nicola, Marie-Louise-Félice
divorcée de Remigio-Philippe Remonda, dès le 28
cigarière novembre 1911.originaire de Comologno (Tessin) domiciliée àVevey née àMoudon le six octobremil huit cent quatre-vingt-neuf fille deJean Henri Nicola, plâtrier-peintre et deLina, née Jaquier
à Vevey.

Comme témoins :

1. Robert Beetschen, ouvrier de fabrique2. Julia Beetschen, - les deux à Vevey.Les publications ont eu lieu à Vevey, le dix-neuf, à Saint-
Martin, le vingt & à Comologno, le vingt-un sep-
tembre mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le premier novembre mil neuf
cent treize.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux

Acte de mariage de l'épouse

avec mention du divorce.

Promesse de mariage.

Actes de publication à St.Martin, Vevey & Comologno.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat

à l'Etat Civil de Saint-Martin

Les époux :

Brailard AlphonseRemonda Félice

Les témoins :

Beetschen RobertBeetschen Julia

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Registre des mariages A.

No 106.
Schläfli-Fornaro

Par jugement du Tribunal de Berne, déclaré définitif et exécutoire le 13 février 1934, le mariage inscrit ci-dessus a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à une année le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage. 1/2 du district. ces deux mots font partie au mot Tribunal ci-dessus.

Vevey, le 15 mars 1934.
L'Officier de l'état-civil:

[Signature]
copie pour duplicata.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schläfli, Emil _____
veuf sur premières nocces de Emma Baumgartner,
usemibier _____ dès le 21 janvier 1913.
originaire de Abligen (Berne) _____ domicilié à
Vevey _____ né à
Abligen _____ le seize janvier _____
_____ mil huit cent soixante-quatorze _____ fils de
Joseph Schläfli _____ et de
Madeleine, née Wältli _____
à décedés _____

2. Fornaro, Louise Marie Friedrike _____
célibataire _____
employé au téléphone _____
originaire de Rapperschwyl (St. Gall) _____ domiciliée à
Berne _____ née à
Berne _____ le dix décembre _____
_____ mil huit cent soixante-seize _____ fille de
Constantin Fornaro _____ et de
Jeanne-Antoinette Maigre _____
à décedés _____

Comme témoins :

1. Jean Wetli, cordonnier _____
2. Gottlieb Klopffstein, jardinier, - les 2 à Vevey. _____

Les publications ont eu lieu à Vevey, le trois, à Abligen, Rapperschwyl et Berne, le quatre octobre mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le trois novembre mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Livret de famille de l'époux.
Acte de naissance de l'épouse
Promesse de mariage
Actes de publication à Abligen, Vevey, Rapperschwyl et Berne.

Les époux :

Emil Schläfli
Marie Schläfli

Les témoins :

Jean Wetli
Gottlieb Klopffstein.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux Etats Civils de Abligen, Rapperschwyl et Berne.

Registre des mariages A.

N° 107.

Allenbach - Müller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Allenbach, Gottlieb _____
 célibataire _____
 employé d'hôtel _____
 originaire de Adelboden (Berne) _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Bon Port, Les Planches le quatre août _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-six _____ fils de
 Christian Allenbach, décédé _____ et de
 Anna-Elisabeth, née Rupp _____
 à Vevey. _____

2. Müller, Anna _____
 célibataire _____
 repasseuse _____
 originaire de Balsthal (Soleure) _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Balsthal _____ le trente septembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt dix _____ fille de
 Daniel Müller, électricien, à Balsthal _____ et de
 Rosalia, née Grolimund _____
 à décédée _____

Comme témoins :

1. Théophile Tutzi, ébéniste, à Vevey. _____
 2. Charles Tornier, vitrier, à Vevey. _____

Les publications ont eu lieu à Adelboden & Vevey, le dix huit
 à Balsthal, le dix-neuf octobre mil neuf
 cent treize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Vevey, le six novembre mil neuf cent
 treize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance _____
 Promesse de mariage _____
 actes de publication à
 Adelboden, Vevey & Balst-
 thal. _____

Les époux :

Gottlieb Allenbach
 Anna Allenbach

Les témoins :

Th. Tutzi
 Ch. Tornier

L'officier de l'état civil :

A. J. G. L. U. G.

Communiqué aux Etats Civils de
 Adelboden, Balsthal. _____

Registre des mariages A.

N° 108.
Gamba - Grangier.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gamba, Jean-Joseph _____
célibataire _____
aide-pionnier au V. M. C. _____
originaire de Arola (hoovare, Italie) _____ domicilié à
Bevey _____ né à
Bulle _____ le trois juin _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fils de
Jean-Baptiste Gamba, défunt _____ et de
Madeleine, née Corboud _____
à Bulle _____

2. Grangier, Marie-Augustine-Seraphine _____
célibataire _____
ouvrière de fabrique _____
originaire de Montbovon _____ domiciliée à
Bevey _____ née à
Montbovon _____ le premier juillet _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fille de
François-Félicien Grangier, à Montbovon _____ et de
Marie-Madeleine Philomène dite Marguerite,
à née Yenni, décédée _____

Comme témoins :

1. Joseph Chambetta, ouvrier de fabrique _____
2. Raymond Laeb, couvreur, les deux à Bevey. _____

Les publications ont eu lieu à Bevey, le six, à Montbovon,
le sept & à Arola, le vingt-huit septembre mil
neufcent treize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le huit novembre mil neuf
cent treize. _____

Pièces déposées :

Acte de naissance. - Acte de
décès du père du fiancé. -
dit de la mère de la fiancée.
Deux consentements à ma-
riage. - Promesse de mariage.
Actes de publication à Bevey,
Arola, Montbovon. Permis
de célébration du Département.
Acte de légitimation d'un enfant.
Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à l'Etat civil de Montbovon.

Les époux :

Gamba Joseph
Gamba Augustine

Les témoins :

Chambetta
Laeb Raymond

L'officier de l'état civil :

J. G. M. E. U. G.

Registre des mariages A.

N^o 109.
Maillard-Péclard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maillard, Fritz _____
 célibataire _____
 instituteur _____
 originaire de Chesalles sur Oron _____ domicilié à
 Corsier _____ né à
 Chesalles _____ le quatre novembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de
 Pierre David Maillard, à Chesalles _____ et de
 Sophie-Gabie, née Doges _____
 à défunte _____

2. Péclard, Rose _____
 célibataire _____
 institutrice _____
 originaire de Pailly _____ domiciliée à
 Pailly _____ née à
 Pailly _____ le premier novembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fille de
 Frédéric Péclard, à Pailly _____ et de
 Lydie, née Piot _____
 à défunte _____

Comme témoins :

1. Gustave Ducret, voiturier _____ les deux à
 2. Jules Bonjour, employé aux C. F. F. } Pevey. _____

Les publications ont eu lieu à Corsier, le vingt-cinq, à Chesalles & Pailly, le vingt-sept septembre mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pevey, le vingt novembre mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Certificat de publication
 délivré par l'état civil
 de Corsier. _____

Les époux :

F. Maillard.
 Rose Maillard

Les témoins :

G. Bonjour
 Ch. Durand

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Communiqué aux Etats civils de
 Oron, Corsier, & Suarrens.

Registre des mariages A.

N° 110.

Rapin - Holzer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rapin, Marcel - Auguste _____
 célibataire _____
 employé de magasin _____
 originaire de Corcelles p. Payerne _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Vevey _____ le seize mai _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
 Albert Rapin _____ et de
 Joséphine - Mathilde - Clémentine Magliocco _____
 à Héfunte. _____
2. Holzer, Célestine dite Ida _____
 célibataire _____
 ouvrière de fabrique _____
 originaire de Bellwata (Valais) _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Lion _____ le vingt-deux décembre
 _____ mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
 Marie Holzer, ouvrière, à St Maurice _____ et de

à _____

Comme témoins :

1. Auguste von der Aa, municipal _____
 2. Edouard Clavel, comptable - les deux à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-huit, à Cor-
 celles & Bellwata, le vingt-neuf octobre mil
 neuf cent treize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-deux novembre mil
 neuf cent treize. _____

Pièces déposées :

Deux actes de naissance.
 Promesse de mariage. —
 Actes de publication à
 Corcelles, Vevey & Bellwata.

Les époux :

M. Rapin
 Ida Rapin.

Les témoins :

Aug. von der Aa
 E. Clavel

L'officier de l'état civil :

A. Guet. 40

Communiqué aux Etats Civils de Cor-
 celles p. Payerne, Bellwald.

Registre des mariages A.

N° 111.

Fivaz - Mouron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fivaz, Jules _____
 célibataire _____
 ouvrier de fabrique _____
 originaire de Corcelles p. Payerne _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Payerne _____ le huit août _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-six _____ fils de
 Samuel Fivaz _____ et de
 Rosalie Eugénie dite Jenny Rossier _____
 à décédés _____

2. Mouron, Blanche-Henriette _____
 célibataire _____
 repasseuse _____
 originaire de Chardonne _____ domiciliée à
 Corseaux _____ née à
 Corseaux _____ le dix-huit mai _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
 Gustave-Aloy Mouron, ouvrier de fabrique et de
 Marie-Henriette, née Perriaz _____
 à Corseaux. _____

Comme témoins :

1. Emile Rinsoz, pêcheur _____
 2. Alfred Rinsoz, pêcheur, - les deux à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Corcelles, Vevey, Chardonne
 & Corseaux, le vingt-cinq octobre mil neuf cent
 treize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-deux novembre mil
 neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance. _____
 Promesse de mariage -
 Actes de publication à
 Corcelles, Vevey, Chardonne
 & Corseaux. _____

Les époux :

Jules Fivaz
 Blanche Mouron

Les témoins :

Emile Rinsoz
 Alfred Rinsoz

L'officier de l'état civil :

D. M. S. G.

Communiqué aux États civils de
 Corcelles p. Payerne et Corsier,

Registre des mariages A.

N° 112.

Neirotti-Bouvard

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie reçue G. Christen, notaire à Romanello-tier, le 10 août 1917, visée par le conseil d'Etat dans le délai légal que Neirotti Joseph - André - Balthazar a été reçu au nombre des bourgeois de la commune d'Evry, ainsi que sa famille.

Furent ensuite d'ordre du Département de Justice et police, du 20 septembre 1917.

L'officier de l'état civil:

D. Guet

Contre pour duplicata. à l'état civil de Romanello-tier.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Neirotti, Joseph - André - Balthazar — célibataire — employé de fabrique — originaire de Turin (Italie) — domicilié à Revey — né à Menton — le trois septembre — mil huit cent quatre-vingt-huit — fils de

Louis - Georges Neirotti, décédé — et de Louise - Thérèse - Françoise - Joséphine Ponti — à aussi décédée

2. Bouvard, Marthe - Jeanne — célibataire — repasseuse — originaire de Gaillard (Haute-Savoie) — domiciliée à Revey — née à Corsier — le vingt-quatre décembre — mil huit cent quatre-vingt-huit — fille de

Joseph Félix Bouvard, à Revey — et de Claudine, née Piatton — à décédée

Comme témoins:

- 1. Alphonse Braillard, cigariier
2. Michel Maillard, concierge, - les 2 à Revey

Les publications ont eu lieu à Revey, le vingt-six, à Gaillard le vingt-sept septembre & à Turin le douze octobre mil huit cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Revey, le vingt-deux novembre mil neuf cent treize.

Pièces déposées:

Actes de naissance. - Brevetement à mariage pour la fiancée. - Remise de mariage. - Actes de publication à Turin, Revey & Gaillard. - Certificat de capacité matrimoniale pour la fiancée. - Permis de célébration du Département de J. & Police. Communiqué à la Chancellerie d'Etat

Les époux:

Marthe Neirotti
André Quinot

Les témoins:

Braillard Alphonse
Braillard Alphonse

L'officier de l'état civil:

D. Guet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1900 f. d.

Registre des mariages A.

N° 113.

Grand-Desgraz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grand, Marius
 célibataire
 parquetier
 originaire de Ecoteaux domicilié à
 Vevey né à
 Corseaux le onze juillet
 mil huit cent quatre-vingt-six fils de
 François-Gabriel Grand et de
 Sophie-Louise-Marguerite, née Pilat
 à Vevey.

2. Desgraz, Jeanne-Victorine
 célibataire
 couturière
 originaire de Puidoux domiciliée à
 Vevey née à
 Vevey le neuf juin
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
 Jules Desgraz et de
 Henriette-Anna-Jenny, née Aegeter
 à Vevey.

Comme témoins :

1. Isaac Bolomey, appareilleur
 2. Henri Lafond, comptable, - les deux à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Ecoteaux, à Vevey & à Puidoux, le treize novembre mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-neuf novembre mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
 Promesses de mariage.
 Actes de publication à
 Ecoteaux, Vevey & Puidoux.

Les époux :

Marius Grand.
 Jeanne Grand

Les témoins :

Isaac Bolomey
 H. Lafond

L'officier de l'état civil :

A. Alex. uoy

Registre des mariages A.

N° 114

Bühner - Breuer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bühner, Charles _____
 célibataire _____
 ingénieur _____
 originaire de Lohn (Schaffhouse) _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Clarens (Châtelard) _____ le cinq juillet _____
 _____ mil huit cent soixante-seize _____ fils de
 Jean-Christian Bühner, pharmacien _____ et de
 Sophie-Rosalie, née Gaillard _____
 à Clarens. _____

2. Breuer, Emilie-Antoinette _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de s. Planches _____ domiciliée à
 Clarens _____ née à
 Bon Port (Les Planches) le vingt octobre _____
 _____ mil huit cent soixante-treize _____ fille de
 Michel Breuer, décédé _____ et de
 Rose-Emilie Treboux. _____
 à Clarens. _____

Comme témoins :

1. Jean-Christian Bühner, pharmacien _____
 2. Jacques Breuer, hôtelier, - les 2 à Clarens. _____

Les publications ont eu lieu à Vevey & aux Planches, le qua-
 torze & à Lohn, le quinze novembre mil neuf
 cent treize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le trois décembre mil neuf
 cent treize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance. _____
 Promesses de mariage. _____
 Actes de publication à Vevey,
 les Planches & Lohn. _____

Les époux :

Emilie Bühner

C. Bühner

Les témoins :

C. Bühner

Jacques Breuer

L'officier de l'état civil :

A. Gueffroy

Communiqué aux Etats civils de Lohn
 & Montreux. _____

Registre des mariages A.

N° 115.

Baumgart - Tanner.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baumgart, Emile-Félix _____
 célibataire _____
 électricien _____
 originaire de Kirchdorf (Berne) _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Corsier _____ le dix-sept janvier _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de
 Abraham Frédéric Baumgart, décédé _____ et de
 Philomène-Péline, née Chaney _____
 à Vevey. _____

2. Tanner, Emélie-Méry _____
 célibataire _____
 couturière _____
 originaire de Eriswyl (Berne) _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Chardonne _____ le dix novembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fille de
 Gottlieb Tanner, boulanger _____ et de
 Marie-Julie, née Ducres _____
 à Vevey. _____

Comme témoins :

1. Henri Groux, comptable _____
 2. Jean Schertlin, coutelier, - les 2 à Vevey. _____

Les publications ont eu lieu à Kirchdorf, à Vevey & à Eriswyl, le dix-huit novembre mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quatre décembre mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance. _____
 Prouesse de mariage. _____
 Actes de publication à
 Kirchdorf, Vevey & Eriswyl.

Les époux :

Baumgart
 M. Emile Baumgart

Les témoins :

H. Groux
 J. Schertlin

L'officier de l'état civil :

A. G. M. U. G.

Registre des mariages A.

N° 116.

Lutz - Doxat.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lutz, Paul-William _____
 célibataire _____
 peintre en bâtiments _____
 originaire de La Chaux du Milieu _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Serrières _____ le vingt-six février _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fils de
 Emile-William Lutz, employé de bureau, à Serrières et de
 Adèle, née Zbinden _____
 à décidée _____

2. Doxat, Bertha, _____ ménagère _____
 divorcée de Jules-Emile Doxat, dès le huit novembre
 bre mil neuf cent douze _____
 originaire de Marnand _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Radelfingen _____ le dix-neuf février _____
 _____ mil huit cent soixante-dix-sept _____ fille de
 Pierre Brömmmann, décédé _____ et de
 Anna-Marie, née Gaberg _____
 à Radelfingen _____

Comme témoins :

1. Fritz Rytz, menuisier _____
 2. Camille Blache, peintre, - les 2 à Vevey. _____

Les publications ont eu lieu à Vevey, le premier, à La Chaux
 du Milieu, le deux & à Marnand, le trois décembre
 mil neuf cent treize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-deux décembre mil
 neuf cent treize. _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
 Acte de mariage de la fiancée
 avec mention du divorce.
 Promesse de mariage. _____
 Actes de publication à La
 Chaux du Milieu, Vevey &
 Marnand. _____
 Acte de légitimation d'un
 enfant _____
 Communiqué aux Etats civils de
 La Chaux du Milieu et de
 Marnand. _____

Les époux :

William Lutz
 Berthe Lutz

Les témoins :

Fritz Rytz
 Camille Blache

L'officier de l'état civil :

A. G. G. G. G.

Registre des mariages A.

N° 117

Wanner-Chevalley.

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 8 juillet 1935, déclaré définitif et exécutoire le 30 septembre 1935, le mariage inscrit ci-dessous a été dissous pour le divorce.

Vevey, le 7 octobre 1935
L'Officier de l'état civil:

Copie plus duplicata

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wanner, Emile-Louis _____
célibataire _____

menuisier-parqueteur _____

originaire de Nidau (Berne) _____ domicilié à

Vevey _____ né à

Zürich _____ le vingt-huit juin _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de

Louis Wanner, décédé _____ et de

Anna, née Anreim _____

à Vevey _____

2. Chevalley, Julia, _____
célibataire _____

ouvrière de fabrique _____

originaire du châtelard _____ domiciliée à

Vevey _____ née à

Corsier _____ le dix-huit août _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Ernest Chevalley, agriculteur, à Chaux-de-Fonds _____ et de

Amélie-Elise, née Bertholet _____

à Lausanne _____

Comme témoins :

1. John Boutaz, commissionnaire _____

2. Georges Calame, tapissier, - les 2 à Vevey. _____

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-huit, au châtelard & à Nidau, le vingt-neuf novembre mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-deux décembre mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance. _____

Consentement à mariage _____

des père & mère de l'épouse.

Procès-verbal de mariage.

Actes de publication à Ni-

dau, Vevey & Le châtelard.

Acte de légitimation d'un

enfant. _____

Communiqué aux Etats Civils de

Nidau et de Montreux. _____

Les époux :

Wanner Emile

Wanner Julia

Les témoins :

John Boutaz

Georges Calame

L'officier de l'état civil :

A. G. G. G.

Registre des mariages A.

N° 118.

Vettori-Vigerano.

Le Département de Justice et Police du Canton de Vaud, en date du 29 décembre 1945, ordonne la rectification de l'acte de mariage inscrit ci-contre, en ce sens que le nom de famille de l'épouse et de son père soit orthographié: «Vigerano» et non «Vigerano».

Vevey, le 7 janvier 1946.

L'Officier de l'état civil:

Copie duplicata

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vettori, Augusto-Antonio _____
 célibataire _____
 tisserand _____
 originaire de Padova & Legnago (Milan, Italie) _____ domicilié à
 Elgg _____ né à
 Padova _____ le onze février _____
 _____ mil huit cent cinquante-un _____ fils de
 Angelo Vettori _____ et de
 Virginia, née Taverio _____
 à _____
2. Vigerano, Luigia-Anunciata _____
 célibataire _____
 originaire de Legnago (Milan, Italie) _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Milan _____ le neuf octobre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fille de
 Luigi Vigerano _____ et de
 Guiseppina, née Rolandi _____
 à _____

Comme témoins :

1. Jean Vettori, tisserand _____
 2. François Vigerano, maréchal, à Vevey. _____

Les publications ont eu lieu à Elgg, le sept & à Vevey, le huit
 août & à Padova & Legnago, le onze septembre
 mil neuf cent treize, _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingtsept décembre mil
 neuf cent treize. _____

Pièces déposées :

Certificat de publication
 délivré par l'état civil de
 Elgg. _____

Les époux :

Vettori Augusto
 Vettori Luigia

Les témoins :

Vettori Giovanni
 Vigerano Francesco

L'officier de l'état civil :

A. G. M. S. U. P.

Communiqué à la chancellerie
 d'Etat et à l'Etat Civil
 de Elgg. _____

Registre des mariages A.

N° 119.

Bircher-Hegglin.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bircher, Edouard-Auguste-Jaques _____
 divorcé de Marie-Louise-Joséphine dite veuve Wargelin,
 voyageur de commerce _____ dès le 19 Janvier 1903,
 originaire de Frutigen (Berne) _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Vevey _____ le dix octobre _____
 _____ mil huit cent septante-trois _____ fils de
 Christian Bircher, décédé _____ et de
 Jeanette Scheurer _____
 à Vevey. _____

2. Hegglin, Clara-Esther-Alice _____
 célibataire _____
 couturière _____
 originaire de Menzingen (Zoug) _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Vevey _____ le trois janvier _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-six _____ fille de
 Charles-Gaspard Hegglin, mécanicien _____ et de
 Fanny-Sophie Paul _____
 à Vevey. _____

Comme témoins :

1. Constant Herggeler, représentant, à Lausanne
2. Emile Henny, cafetier, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey & à Frutigen, le quinze
 & à Menzingen, le seize octobre mil neuf cent
 treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingtsept décembre mil
 neuf cent treize.

Pièces déposées :

Deux actes de naissance.
 Promesse de mariage.
 Actes de publication à
 Frutigen, Vevey & Men-
 zingen.

Les époux :

Ed. Bircher
 Clara Bircher

Les témoins :

C. Herggeler.
 E. Henny

L'officier de l'état civil :

A. G. H. 1903

Communiqué aux Etats Civils de
 Frutigen et Menzingen.

Registre des mariages A.

N°

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Le numéro cent dix-neuf, à la page quarante-sept, est celui de la dernière inscription faite pendant l'année mil neuf cent treize.

originaire de Les deux doubles du présent registre domicilié à sont conformes. - Le qu'on nous certifie. né à

Nevey le trente-un décembre mil neuf cent treize. fils de



L'officier de l'Etat civil de Nevey et de
A. Gleyeux

originaire de domiciliée à

Un double du présent registre a été transmis née à à l'autorité cantonale le 8 janvier 1914,

mil cent l'atteste, fille de

L'officier de l'Etat civil : et de
A. Gleyeux

Comme témoins :

- 1.
- 2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 1.
Steiner-Müller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Steiner, Georges-Léon
célibataire
agent de police
originaire de Lignau (Berne) domicilié à
Vevey né à
Fleurier le premier novembre
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Louis-Constant Steiner, agriculteur et de
Léopoldine, née Hofner
à Buttet.

2. Müller, Bertha-Ida
célibataire
femme de chambre
originaire de Ligriswyl (Berne) domiciliée à
La Tour de Peilz née à
Laquettes sur Boveresse le neuf mars
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Fritz-Albert Müller, horloger et de
Louise-Maria, née Anken
à Sainte-Croix.

Comme témoins :

- 1. Michel Maillard, huissier
- 2. Edouard Burgi, agent de police, - les 2 à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey & à La Tour de Peilz, le seize & à Lignau & Ligriswyl, le dix-sept décembre mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le huit janvier mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Deux actes de naissance.
Promesse de mariage.
actes de publication à
Lignau, Vevey, Ligriswyl
& La Tour de Peilz.

Les époux :

Georges Steiner
Bertha Steiner

Les témoins :

Maillard huissier
Burgi Edouard

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux Etats civils de
Lignau, Ligriswyl et
La Tour de Peilz.

Registre des mariages A.

N^o 2.
Maillard-Dannelet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maillard, Gustave-Alfred
célibataire
riveur

originaire de Chesalles sur Oron & Dullis domicilié à
Vevey né à
Palézieux le cinq mai
mil huit cent quatre-vingtsix fils de
Fanny Maillard, actuellement femme Sommay et de
à Vevey.

2. Dannelet Alice
célibataire
ménagère

originaire de Novalles domiciliée à
Vevey née à
Grandeveut le onze septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Charles-Albert Dannelet, agriculteur et de
Elise-Rosalie, née Tissot
à Grandeveut.

Comme témoins :

1. Michel Maillard, huissier
2. Fernand Moreillon, agent de police, les 2 à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, Dullis & Chesalles, le
vingt-six & à Novalles, le vingt-huit décembre
mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quatorze Janvier mil neuf
cent quatorze.

Pièces déposées :

actes de naissance.
Promesse de mariage.
actes de publication à che-
salles, Dullis, Vevey & Novalles.

Les époux :

Maillard Gustave
Maillard Alice

Les témoins :

Maillard, huissier
Moreillon Fernand

L'officier de l'état civil :

A. GUYEX

Registre des mariages A.

N° 3.

Emery-Boujour.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Emery, Henri-Charles-Alexandre _____
 veuf de Adèle, née Toujallaz, dès le 17 mai 1913. —
 négociant _____
 originaire de Chardonne _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Corsier _____ le vingt-deux novembre
 _____ mil huit cent cinquante-sept _____ fils de
 Marc-Charles dit Henri Emery _____ et de
 Jeanne-Julie, née Piliod _____
 à décédés _____

2. Boujour, Sophie-Louise _____
 célibataire _____
 originaire de Blonay _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Blonay _____ le cinq janvier _____
 _____ mil huit cent soixante-dix _____ fille de
 Pierre-François-Henri Boujour, décédé _____ et de
 Marguerite-Henriette, née Boujour, _____
 à Vevey _____

Comme témoins :

1. Albert Wirsten, agent de police, _____
2. Edouard Clavel, comptable, - les 2 à Vevey. _____

Les publications ont eu lieu à Vevey, le six, à Chardonne &
 Blonay, le sept janvier mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix-sept janvier mil neuf
 cent quatorze.

Pièces déposées :

Acte de naissance de la
 fiancée. _____
 Promesse de mariage _____
 Actes de publication à Char-
 donne, Vevey & Blonay.

Les époux :

Emery H.
 Sophie Emery

Les témoins :

E. Clavel
 A. Wirsten

L'officier de l'état civil :

A. J. Alex. ug

Communiqué aux Etats civils
 de Chardonne & St-Lé-
 ger la Chisaz.

Registre des mariages A.

N° 4.

Ducret - Rossier.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducret Constant _____
 veuf de Felise, née Heyraud, dès le 27 juillet 1913 _____
 inspecteur au V. M. C. V. _____
 originaire de Chardonne _____ domicilié à
 Bevey _____ né à
 Chardonne _____ le seize septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt _____ fils de
 Louis-Samuel Ducret, décédé _____ et de
 Françoise-Louise dite Fanny, née Dénéziac _____
 à Chardonne. _____

2. Rossier, Julie Anna-Louise _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Châtillens & Rougemont _____ domiciliée à
 Bevey _____ née à
 Corsier _____ le vingt-un septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fille de
 Jean-Aimé Rossier, propriétaire, à Bevey _____ et de
 Honorine Julie-Louise Aimée, née Duffey _____
 décédée _____

Comme témoins :

1. Alfred Besson, stagiaire-géomètre _____
2. Louis Savoy, candidat géomètre, - les 2 à Bevey _____

Les publications ont eu lieu à Bevey & Rougemont, le trois,
 à Chardonne & Châtillens, le cinq janvier mil neuf
 cent quatorze. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le vingt-quatre janvier mil
 neufcent quatorze. _____

Pièces déposées :

Acte de famille de l'époux
 Acte de naissance de l'épouse
 Promesse de mariage
 Actes de publication à Char-
 donne, Bevey, Châtillens
 & Rougemont. _____

Les époux :

Ducret Constant
 Ducret Julie

Les témoins :

A. Besson
 L. Savoy

L'officier de l'état civil :

A. Guey

Communiqué aux États Civils
 de Corsier, Oron et Rouge-
 mont. _____

Registre des mariages A.

N° 5.
Mariethoud-Rossini

RECTIFICATION

Par décision du 29 juillet 1957
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que le patronyme
de l'époux soit orthogra-
phié « Mariethoud » à
l'exclusion de toute autre
orthographe.

Vevey, le 6 août 1957
L'officier de l'état civil:

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Salins (Valais) et
de Valcolla (Tessin) et pour
duplicate.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mariethoud, Louis _____
célibataire _____
tameur _____
originaire de Salins (Valais) _____ domicilié à
Vevey _____ né à
Buenos-Ayres _____ le vingt-cinq août _____
_____ mil huit cent quatre-vingt _____ fils de
Jacques-Joseph Mariethoud _____ et de
Marie-Célestine Spagnoli, _____
décédés _____

2. Rossini, Pauline-Honorine _____
célibataire _____
ménagère _____
originaire de Fusone (Tessin) _____ domiciliée à
Vevey _____ née à
Nendaz (Valais) _____ le sept septembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ fille de
Philippe Rossini, décédé _____ et de
Marguerite, née Micholer _____
à Vevey. _____

Comme témoins :

1. William Fiquet, horloger, à Vevey. _____
2. Charles Hurlimann, employé, à Corsier. _____

Les publications ont eu lieu à Vevey, le onze, à Salins, le
douze & à Fusone, le dix-huit Janvier mil
neuf cent quatorze. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le trois février mil neuf cent
quatorze. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Lettre du Département de
Justice & Police, du 5 au-
vies 1914. - Promesse de
mariage. - Actes de publi-
cation à Vevey, Salins &
Fusone. - Actes de nais-
sance de deux enfants
légitimes.
Communiqué aux Etats Civils
de Salins & Fusone. _____

Les époux :

Mariethoud Louis
Mariethoud Honorine

Les témoins :

W. Fiquet
C. Hurlimann

L'officier de l'état civil :

J. Gley. ne

Registre des mariages A.

N° 6.
Hallwachs - Regner.

Par décision du 28 novembre 1917, le Grand Conseil du Canton de Berne a accordé la naturalisation bernoise à Hermann Hallwachs, marié ci-contre, ainsi qu'à sa famille, qui a eu même temps acquis le droit de bourgeoisie de la commune de Zollikofen.

Inséré le 24 janvier 1918, ensuite d'ordre de la Direction de Police du Canton de Berne.

L'Officier de l'Etat-civil:

W. Guet
qui à l'Etat-civil de Zollikofen
pr. duplicata.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hallwachs, Eugène-Otto-Jules-Herrmann
célibataire

employé de bureau

originaire de Karlsruhe (Bado, Allemagne) domicilié à

Revey né à

Reims (France) le trente-un décembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Herrmann Hallwachs, à Darmstadt et de

Antoinette Fass

à décédée

2. Regner, Julie-Joséphine
célibataire

employé de bureau

originaire de Francfort s. Main (Prusse) domiciliée à

Revey née à

Francfort s. Main le dix-neuf décembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Georges-Matthieu Regner, décédé et de

Jeanne-Louisa, née Trabold

à aussi décédée.

Comme témoins :

1. Louis Crot, notaire

2. Jean Trabold, restaurateur, - les 2 à Revey.

Les publications ont eu lieu à Karlsruhe, à Francfort s. Main

Revey, les le vingt décembre mil neuf cent

treize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Revey, le sept septembre mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance. - Actes de décès des père & mère de l'époux. - Consentement à mariage pour celle-ci. - Lettre du Conseil d'Etat. - Actes de publication à Karlsruhe et Revey. - Certificats de capacité. - Permis de célébration du département.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Les époux :

H. Hallwachs
Julie Reg. Hallwachs

Les témoins :

L. Crot
J. Trabold

L'officier de l'état civil :

W. Guet

Registre des mariages A.

N° 7.

Pasteur - Wicht.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pasteur, Adolphe _____
 célibataire _____
 boucher _____

originaire de Renens _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Lemier _____ le vingt-neuf novembre
 _____ mil huit cent soixante-dix _____ fils de
 Jean-Abram Pasteur _____ et de
 Elisabeth, née Tamer _____
 à décédés _____

2. Wicht, Hélène _____
 veuve de Isidore Wicht, dès le 11 septembre 1911
 négociante _____
 originaire de Senèdes (Tribourg) _____ domiciliée à
 Clarens (Châtelard) _____ née à
 Château d'Or _____ le vingt-quatre avril
 _____ mil huit cent septante-deux _____ fille de
 Antoine Hummenacher, décédé _____ et de
 Anna-Maria, née Rümo _____
 à Chaulin s. Montreux. _____

Comme témoins :

1. Jules Pasteur, éleveur s. Corseaux. _____
 2. Edouard Bircher, représentant, à Vevey. _____

Les publications ont eu lieu à Vevey & Le Châtelard, le dix,
 à Senèdes, le onze & à Renens, le douze
 janvier mil neuf cent quatorze _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le sept février mil neuf cent
 quatorze _____

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux
 " de mariage de l'épouse
 " de décès du premier
 mari de l'épouse. _____
 Promesse de mariage
 Actes de publication à Re-
 nens, Vevey, Le Châtelard
 & Senèdes. _____

Communiqué aux états civils
 de Romanel, Epesses
 & Montreux. _____

Les époux :

Pasteur Adolphe

M^{lle} Wicht

Les témoins :

Jules Pasteur

Edouard Bircher

L'officier de l'état civil :

A. Metzger

Registre des mariages A.

N° 8.

Michaud - Cuénoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michaud, Henri-Ernest, - jardinier
 veuf en premières nocces de Joséphine Dechavassine & en
 secondes nocces de Marie-Louise Dechavassine
 originaire de La Tour de Peilz domicilié à
 Pevey né à
 La Tour de Peilz le vingt-neuf janvier
 mil huit cent septante-six fils de
 Louis Michaud et de
 Jenny-Charlotte-Marguerite Vanuat
 à décédés

2. Cuénoud, Julie
 femme de chambre
 célibataire
 originaire de Cully & Lutry domiciliée à
 Lausanne née à
 Cully le deux août
 mil huit cent quatre-vingtsept fille de
 Louis Cuénoud, décédé et de
 Fanchette-Sophie-Louise, née Schopper
 à Lausanne.

Comme témoins :

1. Charles Cuénoud, employé,
2. Aline Schopper, - les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Pevey, le quinze, à La Tour
 de Peilz, à Cully, à Lutry & à Lausanne, le
 seize janvier mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pevey, le douze février mil neuf
 cent quatorze.

Pièces déposées :

Livres de famille des époux
 Extrait de naissance de
 l'épouse.
 Actes de publication à Pevey,
 La Tour de Peilz, Cully, Lutry
 & Lausanne.

Les époux :

Michaud Henri
 Julie Michaud

Les témoins :

Charles Cuénoud
 A. Schopper

L'officier de l'état civil :

A. Juret

Registre des mariages A.

N^o 9.
Camenisch-Camenisch.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Camenisch, Victor _____
 célibataire _____
 maréchal _____
 originaire de Rhäzüns (Grisons) _____ domicilié à
 Wevey _____ né à
 Cazis _____ le douze septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-six _____ fils de
 Johann-Béat Camenisch, à Rhäzüns _____ et de
 Maria-Katharina-Theresia, née Provisio _____
 à décédée _____

2. Camenisch, Genovefa _____
 veuve de Peter Camenisch, dès le 20 avril 1911 _____
 ménagère _____
 originaire de Rhäzüns _____ domiciliée à
 Wevey _____ née à
 Emmishofen _____ le vingt sept avril _____
 mil huit cent soixante-six _____ fille de
 Alois Hogg, décédé _____ et de
 Genovefa, née Lieber _____
 à Steffen (Bade) _____

Comme témoins :

1. Georges Fritsch, mouleur _____
 2. Jean Zengin, modelier, - les 2 à Wevey. _____

Les publications ont eu lieu à Wevey, le vingt-un à Rhäzüns, le vingt-trois janvier mil neuf cent quatorze _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Wevey, le quatorze février mil neuf cent quatorze. _____

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.
 Livret de famille de l'épouse.
 Promesse de mariage.
 Actes de publication à
 Wevey & Rhäzüns. _____

Les époux :

Camenisch Victor.
 Camenisch Genovefa.

Les témoins :

Georges Fritsch
 Jean Zengin

L'officier de l'état civil :

A. J. M. L. U. G.

Communiqué à l'état civil
 de Rhäzüns. _____

Registre des mariages A.

N° 10.

Cochard-Lafaye.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cochard, Jean-Emile _____
 célibataire _____
 horloger _____
 originaire de St-Martin (Tribourg) _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Semsales _____ le huit février _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de
 Joseph-Victor Cochard _____ et de
 Marie-Joséphine-Constance, née Bussard _____
 décédés.

2. Lafaye, Adèle _____
 célibataire _____
 couturière _____
 originaire de Corgoloin (Côte d'Or, France) _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Corgoloin _____ le seize janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fille de
 Antoine Lafaye, décédé _____ et de
 Thérèse Charpion _____
 à Corgoloin _____

Comme témoins :

1. Cyprien Cochard, cordonnier _____
2. Raymond Laub, couvreur, - les 2 à Vevey _____

Les publications ont eu lieu à Vevey, le six, à St-Martin, le sept, & à Corgoloin, le dix janvier mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix-huit février mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance. - Actes de décès du père de l'épouse. - Consentement à mariage pour l'épouse. - Lettre du Conseil d'état. - Actes de publication à Vevey, St-Martin & Corgoloin. - Certificat de capacité matrimoniale _____

Les époux :

E. Cochard
 Adèle Cochard

Les témoins :

Cyprien Cochard
 Raymond Laub

L'officier de l'état civil :

A. Guesg

Communiqué à l'état civil de St-Martin & à la Chancellerie d'état.

Registre des mariages A.

N° 11.

Poncioni - Remonda

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Poncioni, Riccardo _____
 célibataire _____
 gypsier _____
 originaire de Crana (Tessin) _____ domicilié à
 Revey _____ né à
 Crana _____ le dix-sept septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt dix _____ fils de
 Zaverio Poncioni, défunt _____ et de
 Orsola, née Remonda _____
 à Crana _____

2. Remonda, Dorina _____
 ménagère _____
 célibataire _____
 originaire de Comologno (Tessin) _____ domiciliée à
 Crana _____ née à
 Crana _____ le trente septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fille de
 Virginia Remonda _____ et de
 à Crana _____

Comme témoins :

1. Baptiste Poncioni, peintre _____
2. Charles Baratte, plâtrier, - les 2 à Revey. _____

Les publications ont eu lieu à Revey, le douze, à Crana, le
 quatorze & à Comologno, le quinze janvier mil
 neuf cent quatorze. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Revey, le dix-huit février mil neuf
 cent quatorze. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance. _____
 Consentement à mariage
 pour l'épouse. _____
 Actes de publication à Revey,
 Crana & Comologno. _____

Les époux :

Poncioni Riccardo.
 Remonda Dorina.

Les témoins :

Poncioni Baptiste
 Baratte Charles

L'officier de l'état civil :

A. G. M. E. U. G.

Communiqué aux Etats Civils
 de Crana & Comologno.

Registre des mariages A.

N° 12

Recordon-Chappuis

Pierre-Max-Ernest Recordon, inscrit ci-contre, a été reçu, avec ses parents, depuis le 12 juillet 1905, bourgeois de la commune de Zurich.

Inscrit le 5 février 1924, selon communication de l'état-civil de Zurich du 1 février 1924. L'Officier de l'état-civil:

2 copies j. r. duplicate et à l'état-civil de Zurich de Baulmes de St Saphorin de Moudrens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Recordon, Pierre-Max-Ernest, célibataire, négociant, originaire de Rances, domicilié à Yevy, né à Lausanne le dix-sept septembre mil huit-cent quatre-vingt-trois, fils de Benjamin Recordon, professeur, à Zurich, et de Marie-Hygnpe-Adèle Cahnelle, à décès.

2. Chappuis, Alice, célibataire, demoiselle de magasin, originaire de Rivaz, domiciliée à Bassen et Le Châtelard, née à au Bassen le onze décembre mil huit-cent quatre-vingt-quatre, fille de Charles-Frédéric Chappuis, agriculteur, et de Louise, née Paley, au Bassen et Le Châtelard.

Comme témoins :

- 1. Eugène Chappuis, employé
2. Michel Maillard, huissier, - les 2 à Yevy.

Les publications ont eu lieu à Yevy, le quinze, à Rances, le quatorze, à Rivaz et Le Châtelard, le quinze décembre mil neuf-cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yevy, le vingt-un février mil neuf-cent quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance, Promesse de mariage, Actes de publication à Rances, Yevy, Rivaz et Le Châtelard.

Les époux :

P. Recordon, A. Recordon

Les témoins :

Eug. Chappuis, Maillard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux états civil de Baulmes, St Saphorin et Moudrens.

Registre des mariages A.

N° 13.

Winiger - von Gunten

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Winiger, Ernst

célibataire

ferblantier

originaire de Tona (St Gall) domicilié à

Vevey né à

St Peterzell le seize juillet

mil huit-cent quatre-vingt-six fils de

Johann-Baptist Winiger et de

Maria, née Martin

à Wädenswyl (Zurich)

2. von Gunten, Ida-Margaritha

célibataire

négociante

originaire de Sigriswyl (Berne) domiciliée à

Vevey née à

Aeschlen (Sigriswyl) le deux mars

mil huit-cent quatre-vingt quatre fille de

Abraham von Gunten et de

Margaritha, née Saurer

à Décédés

Comme témoins :

1. Frédéric von Gunten, négociant, à Vevey

2. Albert Winiger, employé à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey & Sigriswyl, le dix-sept & à Tona, le dix-neuf février mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le sept mars mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance
Promesse de mariage
actes de publication à
Tona, Vevey & Sigriswyl.

Les époux :

Ernst Winiger
~~Ida von Gunten~~
Ida Winiger

Les témoins :

Fr. Suter
Albert Winiger

L'officier de l'état civil :

A. Jamini

Communiqué aux états civils
de Tona & Sigriswyl.

Registre des mariages A.

N° 14.

Voutaz Guilloz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Voutaz, Aimé _____
 célibataire _____
 employé de commerce _____
 originaire de Aigle _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Vevey _____ le neuf mars _____
 _____ mil huit-cent quatre-vingt treize- fils de
 Marc-Louis-Henri-Samuel Voutaz, à Vevey et de
 Elisabeth, née Feller _____
 à décédée _____

2. Guilloz, Berthe-Louisa _____
 célibataire _____
 ouvrière de fabrique _____
 originaire de Haut (Fribourg) _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Tolochenaz _____ le dix-neuf novembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf- fille de
 Jules-Joseph Guilloz, décédé _____ et de
 Susanna-Louise Matthey, née Murry _____
 à Vevey _____

Comme témoins :

1. Louis Beauverd, menuisier, à Vevey _____
2. Emile Meffret, ébéniste, à Vevey _____

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-un février & à
 Aigle & Haut, le vingt-trois du même mois mil
 neuf-cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le sept mars mil neuf cent
 quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance. _____
 Promesse de mariage. _____
 Actes de publication à Ai-
 gle, Vevey & Haut. _____

Les époux :

Aimé Voutaz
 Berthe Voutaz

Les témoins :

Louis Beauverd
 Emile Meffret

L'officier de l'état civil :

A. Jamin
 Secrétaire

Communiqué aux Etats Civils
 de Aigle & Haut

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 15.
Bécherraz-Buvelot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bécherraz, Samuel-Antoine
célibataire
menuisier
originaire de Cuarny domicilié à
Vevey né à
Vevey le douze octobre
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Jacques-Louis-Antoine Bécherraz à Vevey et de
Fanny-Louise Kohler
à décidée

2. Buvelot, Augustine-Clotilde-Adrienne
célibataire
ouvrière de fabrique
originaire de Nyon domiciliée à
Vevey née à
Nyon le seize juin
mil huit-cent quatre-vingt-cinq fille de
Edouard-Emanuel Buvelot, décidé et de
Anna Wettstein
à Vevey.

Comme témoins :

- 1. Paul Bécherraz, employé
- 2. Julien Wettstein, charretier, - les 2 à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey & à Nyon, le treize & à
Cuarny, le quatorze février mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le douze mars mil neuf cent
quatorze.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse
Promesse de mariage.
Actes de publication à Ve-
vey, Cuarny & Nyon.

Les époux :

Ant Bécherraz
Aug Bécherraz

Les témoins :

J. Wettstein.
Paul Bécherraz

L'officier de l'état civil :

A. Gley. ug

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux états civils
de Nyonand & Nyon.

Registre des mariages A.

N° 16.
Bessero-Zazzera

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bessero, Giovanni
célibataire
plâtrier
originaire de Migiandone (Novare, Italie) domicilié à
Bevey né à
Migiandone le huit avril
mil-huit-cent quatre-vingt dix fils de
Antonio Bessero, défunt et de
Ambrosina Vadi
à Migiandone

2. Zazzera, Fulvia-Teresita-Paulina
célibataire
repasseuse
originaire de Piacenza (Italie) domiciliée à
Bevey née à
Piacenza le neuf octobre
mil-huit-cent quatre-vingt treize fille de
Gaetano Zazzera, pâtissier et de
Angela Silvestri
à Piacenza.

Comme témoins :

- 1. Michel Maillard, huissier,
- 2. Alfred Besson, géomètre, - les 2 à Bevey.

Les publications ont eu lieu à Bevey, le vingt-huit janvier,
à Migiandone & Piacenza, le quinze février mil
neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le seize mars mil neuf cent
quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance. - Actes de
décès du père du fiancé.
Deux consentements à ma-
riage. - Lettre du Conseil d'Etat.
Actes de publication à Be-
vey, Migiandone & Piacenza.
Permis de célébration du
Département.

Les époux :

Jean Bessero
Fulvia Bessero.

Les témoins :

Maillard
A. Besson

L'officier de l'état civil :

A. Gueffroy

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat.

Registre des mariages A.

N° 17.

Tille-Rossier.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tille, Paul. Ami _____
 célibataire _____
 gendarme _____
 originaire de Truout-Dessous _____ domicilié à
 Bevey _____ né à
 Truout-Dessous _____ le sept novembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de
 Marc-David Tille _____ et de
 Louise-Sylvie, née Borloz _____
 au Sépey. _____
2. Rossier, Lina-Louise-Madeleine _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Rougemont _____ domiciliée à
 Rougemont _____ née à
 Rougemont _____ le premier octobre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fille de
 Paul-David Rossier, à Rougemont _____ et de
 Lina, née de Siebenthal _____
 à décédée _____

Comme témoins :

1. Louis Moret-charpentier, au Sépey. _____
 2. Rodolphe Oulevay, sergent de gendarmerie, à Bevey. _____

Les publications ont eu lieu à Bevey & Rougemont, le vingt
 & à Truout-Dessous, le vingt-un février mil neuf
 cent quatorze. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le dix-neuf mars mil neuf
 cent quatorze. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance. _____
 Promesse de mariage. _____
 Actes de publications à
 Bevey, Truout-Dessous &
 Rougemont. _____

Les époux :

Paul Tille
 Louise Tille

Les témoins :

Louis Moret
 Oulevay Rodolphe

L'officier de l'état civil :

A. G. M. L. 14

Communiqué aux États Civils de
 Truout-Dessous & Rouge-
 mont. _____

Registre des mariages A.

N° 18.

Tavoni - Ravidà

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tavoni, Claver - Calisto - Maria _____
 célibataire _____
 employé d'hôtel _____
 originaire de Modena (Italie) _____ domicilié à
 Bevey _____ né à
 Villanova di Là (Modena) le neuf septembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ fils de
 Fulgenzio Tavoni _____ et de
 Olimpia Rustichelli _____
 à Modena _____

2. Ravidà, Caterina _____
 célibataire _____
 couturière _____
 originaire de Furnari (Messina, Italie) _____ domiciliée à
 Bevey _____ née à
 Furnari _____ le dix-neuf décembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de
 Filippo Ravidà, décédé _____ et de
 Rosa Costa _____
 à Bevey. _____

Comme témoins :

- 1. Rosa Ravidà, née Costa _____
- 2. Michel Maillard, huissier - les 2 à Bevey. _____

Les publications ont eu lieu à Bevey, le onze novembre mil neuf
 cent treize, à Modena, le quatre + à Furnari, le
 dix-huit janvier mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le vingt-cinq mars mil neuf
 cent quatorze.

Pièces déposées :

- Actes de naissance. _____
- Consentement à mariage pour
 la fiancée. _____
- Lettre du Conseil d'état. _____
- Actes de publication à Modena,
 Bevey + Furnari. _____
- Permis de célébration du
 Département. _____

Communiqué à la Chancellerie
 d'état à Lausanne. _____

Les époux :

Tavoni Claver
 Caterina Tavoni

Les témoins :

Michel Maillard

L'officier de l'état civil :

A. G. L. Eug.

Registre des mariages A.

N^o 19.
Primatesta-Liaudet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Primatesta, Auguste-Afred _____
célibataire _____
confiseur _____originaire de Cesara (Novare, Italie) _____ domicilié à
Vevey _____ né à
Corsier _____ le deux août __________ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de
Jean-Antoine-Parthélemy Primatesta, décédé et de
Marie-Angé-Constantine, née Martino _____
à Vevey. _____2. Liaudet, Clara-Lucie _____
célibataire _____ouvrière de fabrique _____
originaire de Montpreveyres _____ domiciliée à
Vevey _____ née à
Vevey _____ le sept mars __________ mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Eugène Louis Liaudet, décédé _____ et de
Clara, née Rudolf, actuellement femme Sueres
à Vevey. _____

Comme témoins :

1. Eugène Rochat, serrurier, à Lausanne _____
2. Ernest Liaudet, domestique, à Savigny _____Les publications ont eu lieu à Vevey & à Montpreveyres, le
vingt-neuf novembre & à Cesara, le vingt-une
décembre mil neuf cent treize. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le vingt-huit mars mil neuf
cent quatorze. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance. _____
Consentements à mariage
pour chacun des époux. _____
Lettre du Conseil d'Etat
Actes de publication à
Vevey, Cesara & Montpreveyres.
Permis de célébration
du Département. _____

Les époux :

A. Primatesta
C. Primatesta

Les témoins :

Eugène Rochat
Ernest Liaudet

L'officier de l'état civil :

A. M. 49

Communiqué à l'Etat Civil de
Corcelles & à la Chan-
cellerie d'Etat à
Lausanne.

Registre des mariages A.

N° 20.

Viquerat. Karbel.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Viquerat, Emma-Euile _____
 célibataire _____
 boucher _____

originaire de Cronay _____ domicilié à

Vevey _____ né à

Faugondry _____ le six septembre _____

_____ mil huit-cent quatre-vingt-douze fils de

Euile Viquerat, agriculteur _____ et de

Louise, née Favre _____

à Champagne. _____

2. Karbel, Blanche _____

célibataire _____

couturière _____

originaire de Goumoëns la ville, Goumoëns le dux & domiciliée à

Lausanne _____ née à

Goumoëns la ville _____ le quatre février _____

_____ mil huit-cent quatre-vingt-quatorze fille de

Marc-Hermann Karbel, négociant _____ et de

Emma, née Dessanges _____

à Lausanne. _____

Comme témoins :

1. Constant Martin, cocher, à Lausanne _____

2. Michel Maillard, huissier, à Vevey _____

Les publications ont eu lieu à Vevey, le seize, à Cronay, Goumoëns la ville, Goumoëns le dux, Penthaz & Lausanne, le dix-sept mars mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le premier avril mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance. _____
 Promesse de mariage. _____
 Actes de publication à
 Cronay, Vevey, Goumoëns
 la ville, Goumoëns le dux,
 Penthaz & Lausanne. _____

Les époux :

A. Viquerat.

B. Karbel.

Les témoins :

C. Martin.

D. Maillard.

L'officier de l'état civil :

E. Guey.

Communiqué aux États civils
 de Molondin, Echallens,
 Ossonay & Lausanne.

Registre des mariages A.

N° 21
Rubatel - Doges.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rubatel, Ernest
célibataire
agriculteur
originaire de Truibroye, Les Thioleyres, Palézioux & Ecoteaux domicilié à Truibroye né à Truibroye le dix-sept mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de Abram-Frédéric Rubatel, décédé et de Rosalie, née Favre à Truibroye.

2. Doges, Céline
célibataire
ménagère
originaire de Cron-la-Ville domiciliée à Cron-la-Ville née à Cron-la-Ville le vingt-cinq septembre mil huit cent quatre-vingt-huit fille de Henri-Daniel Doges, décédé et de Fanny, née Mayor à Cron-la-Ville.

Comme témoins :

- 1. Marie Doges, domiciliée à Cron.
- 2. Michel Maillard, huissier, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Truibroye, aux Thioleyres, à Palézioux, à Ecoteaux & à Cron-la-Ville, le sept mars mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le trois avril mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'état civil de Cron.

Les époux :

Ernest Rubatel
Céline Rubatel

Les témoins :

Marie Doges
Moulland huissier
Henri Doges.

L'officier de l'état civil :

A. J. M. [Signature]

Communiqué aux Etats Civils de Cron, Palézioux, &

Le Département de Justice et Police du Canton de Vaud, en date du 10 novembre 1949, ordonne la rectification de l'acte inscrit ci-contre, en ce sens que le nom patronymique des intéressés soit orthographié : « Rubattel », et non « Rubatel ».

1/2 de l'époux ; approuvé ces trois mots remplacant deux mots biffés ci-dessus.

Vevey, le 16 novembre 1949.

L'officier de l'état civil :

copie f. duplicate à Cron

Registre des mariages A.

N° 22.

Cartier - Aubert.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cartier, Francis-Eugène _____
 célibataire _____
 journaliste _____
 originaire de Cruseille (Haute-Savoie) _____ domicilié à
 Lyon _____ né à
 Genève _____ le vingt-cinq février _____
 _____ mil huit cent soixante-dix-sept _____ fils de
 Claude Cartier, décédé _____ et de
 Henriette, née Roch-Bérard _____
 à Evian-les-Bains _____
2. Aubert, Marguerite-Ida _____
 célibataire _____
 employée de bureau _____
 originaire du Lieu _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Châtelard (Moutreux) _____ le douze décembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ fille de
 Eli-Dules-Lucien Aubert _____ et de
 Louise-Cécile, née Aubert _____
 à Vevey. _____

Comme témoins :

1. Jules Aubert, conservateur du registre foncier _____
 2. Michel Maillard, huissier, - les deux à Vevey. _____

Les publications ont eu lieu à Lyon, le neuf, à Vevey, le quinze,
 au Lieu, le seize & à Cruseille, le dix-huit, janvier mil
 neuf cent quatorze. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quatre avril mil neuf cent qua-
 torze. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance. - Déclaration
 de nationalité du fiancé. -
 Dite de domicile. Lettre du
 Conseil d'état. - Actes de pu-
 blication à Cruseille, Lyon,
 Le Lieu & Vevey. - Certificat
 de capacité matrimoniale. -
 Permis de célébration du
 Département _____
 Communiqué à la Chancellerie
 d'Etat et à l'Etat Civil du
 Lieu. _____

Les époux :

F. Cartier
 M. Cartier

Les témoins :

J. Aubert
Maillard huissier

L'officier de l'état civil :

A. M. M. M.

Registre des mariages A.

N° 23.
 Gilgen - Lehkerr

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gilgen, Edouard
 veuf en premières nocces de Rosina dite Rosa Sulzer,
 charletier _____ dès le 19 février 1911.
 originaire de Rüeggisberg (Berne) _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Corsier _____ le douze décembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt _____ fils de
 Nicolas Gilgen, agriculteur, et Corsier _____ et de
 Anna, née Schöri _____
 défunte. _____

2. Lehkerr, Maria
 célibataire
 cuisinière _____
 originaire de Wimmis (Berne) _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Wimmis _____ le dix-huit _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt trois _____ fille de
 Johannes Lehkerr, décédé _____ et de
 Magdalena, née Kunz _____
 à Wimmis. _____

Comme témoins :

1. Fritz Lehkerr, laitier, à Corsier _____
2. Paul Rossier, facteur, à Vevey. _____

Les publications ont eu lieu à Vevey, le onze, à Rüeggisberg
 & Wimmis, le douze, mars mil neuf cent quatorze. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Vevey, le quatre avril mil neuf cent
 quatorze. _____

Pièces déposées :

Livret de famille de l'époux
 Acte de naissance de l'épouse
 Promesse de mariage. _____
 Actes de publication à Rüeg-
 gisberg, Vevey & Wimmis.

Les époux :

Edouard Gilgen
 Marie Gilgen

Les témoins :

Fritz Lehkerr
 Paul Rossier
 Bertha Gilgen.

L'officier de l'état civil :

A. M. L. U. G.

Communiqué aux Etats Civils
 de Rüeggisberg & Wimmis

Registre des mariages A.

N° 24.

Testa - Fiocchi.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Testa, Giovanni-Luigi _____
 veuf de Santina Ravasio, dès le 21 juillet 1911 _____
 lithographe _____
 originaire de Curnasco (Bergamo, Italie) _____ domicilié à
 Pevey _____ né à
 Curnasco _____ le treute mars _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ fils de
 Giovanni Testa, à Bergamo _____ et de
 Caterina Biava _____
 à décédée _____

2. Fiocchi, Ines-Maria-Antonina-Assunta _____
 célibataire _____
 ouvrière de fabrique _____
 originaire de Portomaggiore (Ferrara, Italie) _____ domiciliée à
 Corsier _____ née à
 Ripapersico _____ le quatorze août _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-six _____ fille de
 Raffaele Fiocchi, _____ et de
 Elvira Romagnoli _____
 à Corsier _____

Comme témoins :

1. Arnaldo Magnoni, musicien _____
2. Vincent Olivieri, voyageur, les deux à Pevey _____

Les publications ont eu lieu à Pevey & à Corsier, le vingt-deux
 octobre & à Curnasco & Portomaggiore, le neuf no-
 vembre mil neuf cent treize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pevey, le neuf avril mil neuf cent qua-
 torze. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance. _____
 Acte de décès de la première
 femme du fiancé. _____
 Lettre du Conseil d'Etat. _____
 Actes de publication à Pevey,
 Corsier, Curnasco & Portomaggiore.
 Permis de célébration de
 Département. _____

Communiqué à la Chancellerie
 d'Etat & à l'Etat Civil de
 Corsier. _____

Les époux :

Giovanni Testa
 Ines Testa

Les témoins :

Magnoni Arnaldo
 V. Olivieri

L'officier de l'état civil :

A. G. G. G. G.

Registre des mariages A.

N° 25.

Petra. Amaduzzi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Petra, Domenico-Artedoro-Soturnino
célibataire

maçon

originaire de S. Michele in Teverina (Rome, Italie) domicilié à
Pevcy né à

S. Michele in Teverina le treize avril

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Pietro Petra, décédé et deAgata, née Leonardi
à S. Michele in Teverina2. Amaduzzi, Palmira-Angiola
célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Roncofreddo (Forlì, Italie) domiciliée à
Pevcy née à

Roncofreddo le seize mai

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Imocenzo Amaduzzi et deMaria Romagnoli
à décédés.

Comme témoins :

1. Espasien Caprini, serrurier, à Pevcy.
2. Denis Petra terrassier, à Dailly.

Les publications ont eu lieu à Pevcy, le vingt-deux janvier à
Roncofreddo le huit et à S. Michele in Teverina, le
quinze février mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pevcy, le onze avril mil neuf cent
quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance. - Acte
de décès du père du fiancé.
Consentement à mariage de
la mère du fiancé. Lettre
du Conseil d'Etat. - Actes de
publication à Pevcy, Ronco-
freddo & S. Michele. - Per-
missif de célébration du Dé-
partement.
Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

Les époux :

Petra Domenico
Angela Petra

Les témoins :

Caprini Espasien
Petra Denis

L'officier de l'état civil :

A. G. M. G. U. G.

Registre des mariages A.

N° 26.
Gay - Courtil.

Par jugement du Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève rendu en date du 4 mars 1914 déclaré définitif et exécutoire le 6 mai 1914 la mariage a été célébré, a été déclaré nul. Le Tribunal a ordonné un an de délai pendant lequel l'époux ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 14 mai 1914
L'officier de l'état civil

Merrin
cette pour duplicata

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gay, Jules-Germain-Louis
célibataire
tapissier
originaire de Tühaut (Valais) domicilié à
Pevey né à
Sion le vingt-quatre mars
mil huit cent soixante-seize fils de
Jules Gay et de
Aline, née Arlettaz
à décedés

2. Courtil, Marie-Constance
veuve de Paul-Emile Courtil, dès le 4 mai 1909
ouvrière de fabrique
originaire de Bagues (Valais) domiciliée à
Pevey née à
Mouthey le douze mars
mil huit cent quatre-vingt-un fille de
Jean-Pierre Nicollier, décedé et de
Geneviève, née Bayard
à Mouthey.

Comme témoins :
1. Paul Vallon, employé au V.M.C.V. à Pevey
2. François Dupresne, charpentier, à Pevey.

Les publications ont eu lieu à Pevey, le vingt-sept, à Bagues le vingt-huit & à Tühaut, le vingt-neuf mars mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Pevey, le onze avril mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :
Acte de naissance du fiancé
Livres de famille des fiancés
Promesses de mariage
Actes de publication à Tühaut, Bagues & Pevey.

Les époux :
Jules Gay
Constance Gay.

Les témoins :
Vallon Paul
François Dupresne

L'officier de l'état civil :
A. Gue...

Communiqué aux états civils de Bagues & Tühaut.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 27.
Grandjean-Schobinger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandjean, Henri-Jean-Louis
célibataire
négociant
originaire de Bellerive domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le seize novembre
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Louis-Benjamin Grandjean, négociant et de
Emma-Henriette, née Fischer
à Lausanne

2. Schobinger, Marguerite
célibataire
originaire de Lucerne domiciliée à
Vevey née à
Vevey le huit avril
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Henri-Louis Schobinger, architecte et de
Jeanne-Georgine, née Traverney
à Vevey.

Comme témoins :

- 1. Henri Schobinger, architecte, à Vevey.
- 2. Maurice Schobinger, étudiant, à Paris.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le quatorze, à Belle-
rive, Lucerne & Vevey, le seize, et à Vevey, le quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quatorze avril mil neuf cent
quatorze.

Pièces déposées :

Certificat de publication
délivré par l'état-civil de
Lausanne.

Les époux :

H. Grandjean
Marg. Grandjean

Les témoins :

H. Schobinger Fuddeppen
Jeanne Schobinger
L. Traverney

L'officier de l'état civil :

A. Müller

Communiqué aux Etats Civils de
Lausanne, Lucerne & Con-
stantine.

Registre des mariages A.

N° 28.

Carigi. Fiocchi.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Carigi, Roberto - Crescentino _____
 célibataire _____
 charretier _____
 originaire de Urbino (Urbino & Pesaro, Italie) _____ domicilié à
 Pevey _____ né à
 Urbino _____ le vingt-cinq septembre _____
 mil huit cent septante-huit _____ fils de
 Guiseppe Carigi, défunt _____ et de
 Assunta Beçilli _____
 à Pevey. _____

2. Fiocchi, Dionira - Maria - Parisina _____
 célibataire _____
 ouvrière de fabrique _____
 originaire de Portomaggiore (Ferrara, Italie) _____ domiciliée à
 Corsier _____ née à
 Portomaggiore _____ le sept-avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
 Raffaele Fiocchi, marchand, à Paris _____ et de
 Elvira Romagnoli _____
 à Corsier. _____

Comme témoins :

- 1. Joseph Gregg, menuisier, à Pevey. _____
- 2. Séraphin Temporelli, papetier, à Pevey. _____

Les publications ont eu lieu à Pevey, le treize, à Corsier, le qua-
 torze janvier, à Urbino & Portomaggiore, le premier
 mars mil neuf cent quatorze. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pevey, le seize avril mil neuf cent qua-
 torze. _____

Pièces déposées :

- Acte de naissance. _____
- Lettre du Conseil d'Etat. _____
- Promesse de mariage. _____
- Acte de publication à Pevey,
 Corsier, Urbino & Portomag-
 giore. _____
- Permis de célébration du
 Département de Justice &
 Police. _____
- Communiqué de la Chancellerie
 d'Etat & à l'Etat Civil de
 Corsier. _____

Les époux :

Carigi Crescentino
 Carigi Dionira

Les témoins :

Greggi Joseph
 Temporelli Séraphin

L'officier de l'état civil :

A. M. M. M. M.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 29.
Duc-Steiger.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duc, Julien-Ami
célibataire
cocher
originaire de Echichens domicilié à
Vevey né à
Genollier le dix-huit décembre
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Louis-Emile Duc, décédé et de
Louise-Charlotte, née Berger
à Clarens.

2. Steiger, Rosina
célibataire
cuisinière
originaire de Bleichenbach (Berne) domiciliée à
La Tour de Peilz née à
Derendingen le vingtsept-février
mil huit-cent quatre-vingt-onze fille de
Gottlieb Steiger, à Bleichenbach et de
Rosina, née Gost
à Hattwyl (Seeberg)

Comme témoins :

- 1. Paul Richard, chauffeur
- 2. Michel Maillard, huissier, - les 2 à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingtsept, à Echichens, Bleichenbach & La Tour de Peilz, le vingt-huit mars mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix-huit avril mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

- Actes de naissance.
- Promesse de mariage.
- Actes de publication à Echichens, Vevey, Bleichenbach & La Tour de Peilz.

Les époux :

Julien Duc
R. Duc

Les témoins :

Richard Paul
Maillard Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux états civils de Safflens-le-Château, Bleichenbach & La Tour de Peilz.

Registre des mariages A.

N° 30.
Mocafico - Rava.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mocafico, Angelo _____
célibataire _____
cordonnier _____
originaire de Cavaglia (Novare, Italie) _____ domicilié à
Vevey _____ né à
Cavaglia _____ le trente-un mai _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fils de
Antonio Mocafico, défunt _____ et de
Teresa Riva _____
à Cavaglia _____

2. Rava, Amalia _____
célibataire _____
ouvrière de fabrique _____
originaire de Dorzano (Novare, Italie) _____ domiciliée à
Vevey _____ née à
Dorzano _____ le treize juillet _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fille de
Pietro Rava _____ et de
Clemente Lacchia _____
à défunts _____

Comme témoins :

1. Jean Gabusi, cordonnier, à Vevey _____
2. Isidore Salvo, cordonnier, à Vevey _____

Les publications ont eu lieu à Vevey, le seize janvier, à Cavaglia & Dorzano, le premier février mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt avril mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance. _____
Consentement pour la fiancée _____
Promesse de mariage _____
Lettre du Conseil d'Etat _____
Acte de publication à Vevey, Cavaglia & Dorzano. _____
Permis de célébration de Département. _____

Communiqué à la Chancellerie d'Etat à Lausanne. _____

Les époux :

Angelo Mocafico
Amalia Mocafico

Les témoins :

Jean Gabusi
Isidore Salvo

L'officier de l'état civil :

A. Guesy

Registre des mariages A.

N° 31.

Chappuis - Cherix.

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne, rendu en date du 28 mai 1931, déclaré définitif et exécutoire le 21 septembre 1931, le mariage inchoatif ci-dessus, a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à trois ans, le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Vevey, le 5 octobre 1931.

L'officier de l'état-civil:

[Signature]

3^{es} pour duplicate.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chappuis, Louis-Émile _____
 célibataire _____
 typographe _____
 originaire de Puidoux _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Vevey _____ le trois juin _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt onze _____ fils de
 Émile Chappuis _____ et de
 Marceline-Aloyse Remy _____
 à Vevey.

2. Cherix, Jeanne-Marguerite _____
 célibataire _____
 sage-femme _____
 originaire de Bex _____ domiciliée à
 Aigle _____ née à
 Bex _____ le vingt septembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt douze _____ fille de
 David-Félix Cherix _____ et de
 Emma, née Remy _____
 à Bex.

Comme témoins :

1. Urbain Gevisier, cafetier, à Vevey.
2. Émile Monti, négociant, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le trente-un mars, à Puidoux & à Aigle, le premier avril & à Bex, le trois avril mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-deux avril mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Deux actes de naissance.
 Actes de publication à Vevey,
 Puidoux, Bex & Aigle.

Les époux :

Chappuis Louis
 Jeanne Chappuis.

Les témoins :

M. Gevisier
 E. Monti

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux états civils
 de St. Saphorin, Bex
 & Aigle.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 32

Almeras - Rugger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Almeras, Marcel-Paul-Louis _____
 célibataire _____
 employé _____
 originaire de Pevey _____ domicilié à
 Pevey _____ né à
 Pevey _____ le dix-sept février _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-six _____ fils de
 Paul-Mary Almeras, défunt _____ et de
 Victorine-Adèle Eyer _____
 à Pevey. _____

2. Rugger, Alice _____
 célibataire _____
 couturière _____
 originaire de Mauren (Thurgovie) _____ domiciliée à
 Huttwyl (Berne) _____ née à
 Pevey _____ le quinze novembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
 Henri Rugger, décédé _____ et de
 Anna-Maria Minder _____
 aussi décédée _____

Comme témoins :

1. Oscar Eyer, chauffeur-mécanicien, à Pevey. _____
2. Gaston Almeras, commis, à Lausanne. _____

Les publications ont eu lieu à Pevey & Huttwyl, le sept &
 à Mauren, le huit avril mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pevey, le vingt-trois avril mil neuf
 cent quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance _____
 de publication à Pe-
 vey, Huttwyl & Mauren.

Les époux :

M. Almeras _____
 O. Almeras _____

Les témoins :

O. Eyer _____

L'officier de l'état civil :

W. Müller _____

Communiqué aux Etats Ansis
 de Huttwyl & Berg. _____

Registre des mariages A.

N° 33.

Fouque - Hunz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fouque, Paulin-Marius _____
 célibataire _____
 conducteur-mécanicien _____
 originaire des Etats-Unis d'Amérique _____ domicilié à
 Bevey _____ né à
 Callas (par France) _____ le sept avril _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de
 Eveline-Jean-Baptiste Fouque, à La Grua (par) et de
 Marie-Léonie Blanc, _____
 à décedée _____

2. Hunz, Maria _____
 célibataire _____
 gouvernante _____
 originaire de Dattweil-Adlikon & Winterthur _____ domiciliée à
 Bevey _____ née à
 Winterthur _____ le vingt-un juillet _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-un _____ fille de
 Jakob Hunz, _____ et de
 Anna Gistler _____
 à décedés _____

Comme témoins :

1. François de Wolf, rentier, à Bristol _____
 2. Michel Maillard, huissier, à Bevey. _____

Les publications ont eu lieu à Bevey, le vingt-huit mars, à
 Winterthur, le trente dix et à Adlikon, le trois avril
 mil neuf cent quatorze. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le vingt-cinq avril mil neuf cent
 quatorze. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance. _____
 Acte de naturalisation du
 fiancé. _____
 Lettre du Conseil d'Etat. _____
 Promesse de mariage. _____
 Actes de publication à Bevey,
 Adlikon & Winterthur. _____
 Permis de célébration du dé-
 partement. _____
 Communiqué à la Chancellerie
 d'Etat & aux Etats Civils
 de Adlikon & Winterthur.

Les époux :

Marius Fouque
 Maria Fouque

Les témoins :

François de Wolf
 Maillard huissier

L'officier de l'état civil :

A. J. M. 1914

Registre des mariages A.

N° 34.

Bäertschi-Holly.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bäertschi, Jean-Rodolphe _____
 veuf de Anna Bäertschi, dès le 13 mai 1913 _____
 ouvrier de fabrique _____
 originaire de Eggivryfl (Berne) _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Bârgen _____ le cinq avril _____
 _____ mil huit-cent soixante-neuf _____ fils de
 Christian Bäertschi _____ et de
 Anna, née Sommer _____
 à Décidès _____

2. Holly, Marie-Faustine _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Treyvaux (Tribourg) _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Treyvaux _____ le premier février _____
 _____ mil huit-cent septante _____ fille de
 Jean-Louis-Alphonse Holly _____ et de
 Marie-Thérèse-Béatrix dite Anne, née Yerly _____
 à Treyvaux _____

Comme témoins :

1. Eugène Chevalley, appareilleur, à Vevey. _____
 2. Albert Aublinges, cafetier, à Vevey. _____

Les publications ont eu lieu à Eggivryfl & à Vevey, le sept avril
 à Treyvaux, le huit avril mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-cinq avril mil neuf cent
 quatorze.

Pièces déposées :

Livres de famille de l'époux.
 acte de naissance de l'épouse.
 acte de publication d'Eggivryfl, Vevey & Treyvaux.

Les époux :

Bäertschi Jean
 Bäertschi Faustine

Les témoins :

Eug. Chevalley
 Alb. Aublinges

L'officier de l'état civil :

A. Gues. noy

Communiqué aux Etats civils de
 Eggivryfl & Treyvaux.

Registre des mariages A.

N° 35.

Modoux - Matthey.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Modoux, François-Joseph
 célibataire
 employé aux C.F.F.
 originaire de Promasens domicilié à
 Vevey né à
 Promasens le trente-un mars
 mil huit cent quatre-vingt-six fils de
 Louis-Eugène Modoux, décédé et de
 Anne-Marie, née Couus
 à Promasens.

2. Matthey, Berthe-Marie-Louise
 célibataire
 femme de chambre
 originaire de Vallorbe domiciliée à
 Lausanne née à
 Lausanne le cinq janvier
 mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
 Jules Matthey et de
 Marie-Anne, née Solliet
 à décédés

Comme témoins :

1. Louis Genoud, dessinateur, à Vevey
2. Edouard Matthey, fonctionnaire C.F.F., à Renens.

Les publications ont eu lieu à Vevey & Vallorbe, le six, à Pro-
 masens & Lausanne, le sept avril mil neuf cent
 quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le trente avril mil neuf cent
 quatorze.

Pièces déposées :

actes de naissance
 de publication à
 Promasens, Vevey, Vallorbe
 & Lausanne.

Les époux :

Modoux François
 Modoux Berthe

Les témoins :

L. Genoud
 E. Matthey

L'officier de l'état civil :

A. J. M. L.

Communiqué aux États civils
 de Promasens, Vallorbe
 & Fribourg.

Registre des mariages A.

N^o 36.

Faes - Converset.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Faes, Rodolphe Otto _____
 célibataire _____
 ouvrier de fabrique _____
 originaire de Schöftland (Argovie) _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Gilamont r. St. Léger le treize novembre _____
 mil huit-cent quatre-vingt-onze _____ fils de
 Otto Faes, menuisier _____ et de
 Louise-Julie, née Neyroud _____
 à Corsier _____

2. Converset, Augusta Anna _____
 célibataire _____
 ouvrière de fabrique _____
 originaire de Bellevaux (Thonon) _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Vevey _____ le dix-neuf décembre _____
 mil huit-cent quatre-vingt-quatorze _____ fille de
 Pierre-Albert Converset, nettoyeur _____ et de
 Anna-Louise Grogny _____
 à Vevey _____

Comme témoins :

1. Auguste Curchod, ouvrier de fabrique, à Corsier
 2. Louis Piaget, ouvrier de fabrique, à Vevey _____

Les publications ont eu lieu à Vevey, le onze, à Schöftland, le
 douze & à Bellevaux, le treize février mil neuf
 cent quatorze. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Vevey, le trente avril mil neuf cent
 quatorze. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance. _____
 Consentement pour la fiancée. _____
 Lettre du Conseil d'Etat. _____
 Promesse de mariage. _____
 Actes de publication à
 Schöftland, Vevey & Bellevaux.
 Certificat de capacité ma-
 trimoniale pour la fiancée.

Communiqué aux Etats Civils de
 Schöftland & à la Chancellerie
 d'Etat. _____

Les époux :

Rodolphe Faes.
 Augusta Faes

Les témoins :

Aug. Curchod
 Piaget Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 37.

Rutishauser-Wittwer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rutishauser, Conrad
 divorcé de Rosina, née Thiener, dès le 29 mars 1913.
 tonnelier
 originaire de Scherzingen (Thurgovie) domicilié à
 Vevey né à
 Scherzingen le quatre novembre
 mil huit cent septante-un fils de
 Conrad Rutishauser, à Scherzingen et de
 Maria Magdalena, née Hongartner
 à défunte.

2. Wittwer, Anna-Maria
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Trub (Berne) domiciliée à
 Vevey née à
 Bowyl (Rusgach) le sept mars
 mil huit cent quatre-vingt-un fille de
 Jakob Wittwer et de
 Anna Maria, née Willi
 à Signau

Comme témoins :

- 1. Fritz Derodinger, tonnelier, à Vevey.
- 2. Conrad Eggli, tonnelier, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingtsept, à Scherzingen et à Trub, le vingt huit mars mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le trente avril mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse.
 Acte de mariage.
 Actes de publication à Scherzingen, Vevey & Trub.

Les époux :

Rutishauser Conrad
 Wittwer Anna Maria

Les témoins :

Fritz Derodinger
 Eggli Konr.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux Etats Civils de Scherzingen & Trub.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 38.

Burkhardt Fundner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burkhardt, Immanuel-Auguste _____
 veuf de Catharina, née Maier, dès le 28 juillet 1906
 ordonnier _____
 originaire de Wangen (Wurtemberg) _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Wangen _____ le dix-neuf mai _____
 mil huit-cent septante-deux _____ fils de
 Jean-Jacob Burkhardt _____ et de
 Caroline-Friederike Rühle _____
 à décès _____

2. Fundner, Maria-Martha _____
 célibataire _____
 cuisinière _____
 originaire de Hofgästein (Salzbourg, Autriche) domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Hofgästein _____ le cinq mars _____
 mil huit-cent quatre-vingt-deux _____ fille de
 Joseph Fundner _____ et de
 Maria, née Ortner _____
 à décès _____

Comme témoins :

1. Adolphe Pankofer, négociant, à Vevey _____
 2. Joseph Pankofer, coupeur, à Vevey _____

Les publications ont eu lieu à Vevey, le trois décembre et à
 Hofgästein, le quinze décembre mil neuf-cent
 treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Vevey, le premier mai mil neuf-cent
 quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance. - Acte de
 mariage de l'époux. - Acte de
 décès de sa première femme.
 Lettre du Conseil d'Etat.
 Promesse de mariage. - Acte
 de publication à Vevey &
 Hofgästein. Permis de cé-
 lébration du Département
 de Justice & Police.
 Communiqué à la Chancellerie
 d'Etat à Lausanne.

Les époux :

Immanuel Burkhardt
 Maria Franz Burkhardt

Les témoins :

A. Pankofer.
 Jos. Pankofer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 29.
Dufey - Auderset

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufey, Auguste
célibataire
gendarme
originaire de Palézieux domicilié à
Vevey né à
Palézieux le seize mars
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Jean François - Louis Dufey, agriculteur et de
Isaline, née Demieville
à Palézieux.

2. Auderset, Marie-Joséphine
célibataire
sans profession
originaire de Boesingen & Cormondes le Petit domiciliée à
Vevey née à
Ponthaux le sept décembre
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Jean Auderset et de
Catherine, née Lusso
à Tribourg.

Comme témoins :

- 1. Rodolphe Vulevay, sergent de gendarmerie
- 2. Louis Dufey, huissier de paix, - les 2 à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Palézieux, Vevey & Cormondes,
le seize & à Boesingen, le dix-sept-avril mil huit cent
quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quatre mai mil huit cent
quatorze.

Pièces déposées :

actes de naissance.
promesse de mariage.
actes de publication à Pa-
lézieux, Vevey, Boesingen
& Cormondes.

Les époux :

Auguste Dufey gendarme
Marie-Joséphine Dufey

Les témoins :

Auderset Rodolphe
L. Dufey

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux états civils
de Palézieux, Boesingen
& Gurnels.

Registre des mariages A.

N° 40.

Brügger-Dovat.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brügger, Michel _____
 célibataire _____
 facteur postal _____
 originaire de Thunstetten (Berne) _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Vevey _____ le quatorze décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt trois _____ fils de
 Frédéric Brügger, à Berne _____ et de
 Marguerite Leuenberger _____
 à Vevey. _____

2. Dovat, Alice-Susanne _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Maraçon _____ domiciliée à
 Moudon _____ née à
 La Rogivue _____ le sept août _____
 mil huit cent quatre-vingt huit _____ fille de
 Victor-Louis Dovat, à Moudon _____ et de
 Julie, née Favre _____
 à décédée _____

Comme témoins :

1. André Maurer, employé de commerce, à Vevey, _____
 2. Blanche Dovat, à Moudon _____

Les publications ont eu lieu à Thunstetten, Vevey & Moudon
 le premier avril & à Maraçon, le deux avril
 mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le sept mai mil neuf cent
 quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance _____
 Actes de publication à
 Thunstetten, Vevey, Mou-
 don & Maraçon. _____

Les époux :

W. Brügger
 Alice Brügger

Les témoins :

And. Maurer
 B. Dovat

L'officier de l'état civil :

A. J. Müller

Communiqué aux Etats Civils
 de Thunstetten, Palézieux
 & Moudon.

Registre des mariages A.

N° 41.

Bagioli. Musso.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bagioli, Guiseppo. Lodovico. Tobia. Luigi
 célibataire
 chef d'orchestre
 originaire de Borgotaro (Parma, Italie) domicilié à
Vevey né à
Borgotaro le vingt-trois juillet
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Giovanni Bagioli et de
Guiseppina Babacci
 à Vevey.

2. Musso, Giustina. Deside. Maria
 célibataire
 sans profession
 originaire de Savona (Italie) domiciliée à
Vevey née à
Savona le trente-un mai
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Albino Musso, négociant et de
Marcellino Roudagnolo
 à Vevey.

Comme témoins :

1. Gaetano Parmigiani, musicien, à Vevey.
 2. Fortuné Hoog, représentant, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-cinq février
 & à Borgotaro & Savona, le vingt-deux mars
mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le neuf mai mil neuf cent
quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance
Vruesse de mariage.
Lettre du Conseil d'état.
actes de publication à
Vevey, Borgotaro & Savona
Permis de célébration du
Département de Justice &
Police.

Communiqué à la Chancellerie
d'état à Lausanne.

Les époux :

Guiseppo Bagioli

Giustina Bagioli

Les témoins : Musso

Gaetano Parmigiani

Hoog Giovanni Bagioli

L'officier de l'état civil :

A. M. L. 107

Registre des mariages A.

N° 42.

Baertschi. Sottas.

Par jugement du Tribunal du
canton de Neuchâtel rendu
en date du 3 avril 1914. déclaré
définitif et exécutoire le 24 juin
1914. le mariage desdits époux,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a prononcé en la
désolant pour l'épouse
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 3 juillet 1914.
L'officier de l'état civil:

qui pour duplicata. *M. Meier*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baertschi, Robert. huile
célibataire
laitier
originaire de Sumiswald (Berne) domicilié à
Nevey né à
Nevey le trois août
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Jules Baertschi, charretier et de
Louise Chabloz
à Nevey.

2. Sottas, Marie-Caroline
célibataire
lingère
originaire de Charney (Fribourg) domiciliée à
Nevey née à
Charney le six juin
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
François-Nicolas Sottas, agriculteur, à Charney et de
Séraphine Pipoz
à Aigle.

Comme témoins :

- Jules Baertschi, manoeuvre, à Nevey
- Jean Schaller, menuisier, à Nevey.

Les publications ont eu lieu à Nevey & Sumiswald, le vingt-sept & à Charney, le vingt-huit avril mil-neuf-cent-quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Nevey, le neuf mai mil-neuf-cent-quatorze.

Pièces déposées :

- Actes de naissance.
- Consentement à mariage pour la fiancée.
- Actes de publication à Sumiswald, Nevey & Charney.

Les époux :

Robert. Baertschi
Baertschi Marie.

Les témoins :

Jules Baertschi
Jean Schaller.

L'officier de l'état civil :

V. Meyer

Communiqué aux Etats Civils de
Sumiswald & Charney.

Registre des mariages A.

N° 43.

Hauser Fritsche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hauser, Gottlob-Friedrich
célibataire

employé de bureau

originaire de Hornberg (Bade) domicilié à
Vevey né à

Hornberg le vingt-six janvier

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Friedrich-Christian Hauser, négociant et de

Maria-Magdalena Götz

à Hornberg

2. Fritsche, Jeanne-Ella

célibataire

employée de bureau

originaire de Vevey domiciliée à

Vevey née à

Genève le treize juillet

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Joseph Fritsche, cafetier et de

Palmyre-Esther Duby

à Vevey.

Comme témoins :

1. Joseph Fritsche, cafetier, à Vevey.

2. Pierre Steinacher, tapissier, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le quatorze et à Hornberg,

le seize avril mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quatorze mai mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance.

Promesse de mariage.

Lettre du Conseil d'état.

Actes de publication à Horn-

berg & Vevey.

Procès de célébration du

Département.

Communiqué à la Chancellerie

d'état.

Les époux :

G. Hauser.

E. Fritsche

Les témoins :

Fritsche

P. Steinacher

M. de La Hong

L'officier de l'état civil :

W. Gleyser

Registre des mariages A.

N° 44.

Aebischer - Leguint

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aebischer, Albert-Daniel
célibataire

fondeur

originaire de Tavel (Fribourg) domicilié à

Vevey né à

Fribourg le cinq octobre

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Nicolas-Daniel Aebischer, à Genève et de

Marie-Elisabeth, née Helfer

à Vevey.

2. Leguint, Marie-Louise

célibataire

cuisinière

originaire de Givrans domiciliée à

Givrans née à

Pémanon (France) le trente-un octobre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Jacob Leguint, bûcheron et de

Marie-Elise Prost

à Givrans.

Comme témoins :

1. François Nigroz, antiquaire, à Vevey.

2. Ernest Cochet, tapissier, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Tavel & à Vevey, le vingt-neuf & à Givrans, le trente avril mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quinze mai mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
Consentement pour la fiancée.
Actes de publication à Tavel, Vevey & Givrans.

Les époux :

Alb. Aebischer
Marie Aebischer

Les témoins :

F. Nigroz
E. Cochet

L'officier de l'état civil :

A. Guler

Le Département de Justice et Police du Canton de Vaud en date du 29 décembre 1937, ordonne la rectification de l'acte sus-énoncé en ce sens que les membres de la famille Aebischer soient désignés comme étant originaires de la commune de « St-Antoine (Fribourg) » et non de « Tavel (Fribourg) ».

Vevey, le 28 décembre 1937.

L'officier de l'état civil :

Copie par duplicata et à Tavel, St-Antoine et Givrans.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 6000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 45
Cachelin-Lenz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cachelin, Georges Alfred
célibataire
horloger

originaire de Gilliers (Neuchâtel) domicilié à
Dombresson né à
Dombresson le sept janvier

mil huit cent quatre-vingt-un fils de

Louis-Alfred Cachelin et de
Marie, née Amez Droz
à Décidès

2. Lenz, Jeanne-Bertha
célibataire
sans profession

originaire de Biglen (Berne) & de Neuchâtel domiciliée à
Yevrey née à
Neuchâtel le quatre avril

mil huit cent quatre-vingt-six fille de

Jean-Louis Lenz, charpentier et de
Anna-Maria, née Ruedsegger
à Neuchâtel

Comme témoins :

- 1. Jules Clément, employé, à Yevrey.
- 2. Albert Exquis, cafetier, à Yevrey.

Les publications ont eu lieu à Dombresson, le vingt-un avril
à Neuchâtel, à Yevrey & à Biglen, le vingt-deux
avril mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yevrey, le seize mai mil neuf cent
quatorze.

Pièces déposées :

Certificat de publication
dépouillé par l'état civil
de Dombresson.

Les époux :

Georges Cachelin
Bertha Cachelin

Les témoins :

Jules Clément
Albert Exquis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux Etats Civils
de Dombresson, Biglen
& Neuchâtel.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Par jugement du
Tribunal du district
du Val de Ruz à Ber-
nier, rendu en date
du 27 janvier 1950,
déclaré définitif et ex-
écutif le 10 février
1950, le mariage sus-
cité ci-contre a été
dissous par le divorce.
Yevrey, le 6 mars 1950.

L'Officier de l'état civil :

quel f. du duplicata

Registre des mariages A.

N° 46.

Jaquier - Jaquier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquier, Jean-Sulpice
divorcé de Anne-Marie Dévaud, dès le 10 février
mécanicien 1910
originaire de Prez vers Siviriez domicilié à
Vevey né à
Farwagny le neuf octobre
mil huit cent soixante-un fils de
Pierre Théodore Jaquier et de
Anne-Marie-Véronique, née Moullat
à décédés

2. Jaquier, Anne-Marie
divorcée de Jean-Sulpice Jaquier, dès le 10 février 1910
ménagère
originaire de Prez vers Siviriez domiciliée à
Vevey née à
Porsel le dix huit
mil huit cent soixante-un fille de
François Dévaud et de
Ursule, née Litzelschwab
à décédés

Comme témoins :

1. Edouard Meyer, jardinier, à Vevey.
2. Michel Maillard, huissier, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-trois mars et à
Prez vers Siviriez, le vingt-quatre mars mil
neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le seize mai mil neuf cent
quatorze.

Pièces déposées :

Acte de mariage postant
mention de divorce.
Promesse de mariage.
Actes de publications à
Prez vers Siviriez + Vevey.

Les époux :

Jacques Jean
Marie Jaquier

Les témoins :

Edouard Meyer
Maillard, huissier

L'officier de l'état civil :

A. Guey. uo

Communiqué à l'état civil
de Siviriez

Registre des mariages A.

N° 47.

Brodbeck-Jeurenand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brodbeck, Theophil _____
célibataire _____

commis _____

originaire de Therwil (Bâle-Campagne) _____ domicilié à
Zürich _____ né à

Therwil _____ le trois février _____

_____ mil huit cent quatre-vingt huit _____ fils de

Theophil Brodbeck, menuisier _____ et de

Elise, née Briefer _____

à les deux décédés _____

2. Jeurenand, Alice-Mathilde _____
célibataire _____

sans profession _____

originaire de Allétier (Neuchâtel) _____ domiciliée à
Pevey _____ née à

Sainte-Croix _____ le seize novembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de

Henri-Arthur Jeurenand, négociant, décédé et de

Lucie-Auréli, née Bernard _____

à Pevey _____

Comme témoins :

1. Ernest Crismanu, voyageur, à Thourne _____

2. Rodolphe Kichenberger, comptable, à Pevey _____

Les publications ont eu lieu à Zürich, le trente-un mars, à
Therwil & Pevey, le premier avril & à Allétier, le
huit avril mil neuf cent quatorze.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Pevey, le seize mai mil neuf cent
quatorze.

Pièces déposées :

Certificat de publication
dépouillé par l'état civil
de Zürich

Les époux :

Brodbeck
Mathilde Brodbeck.

Les témoins :

E. Crismanu
Rodolphe Kichenberger

L'officier de l'état civil :

A. M. J. U. G.

Communiqué aux États-Civils
de Therwil, Zürich &
Allétier.

Registre des mariages A.

N° 48.

Puillon-Compagnon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Puillon, Jean-Claude
célibataire

galocher

originaire de Marchamp (Rhône, France) domicilié à
Bevey, né à

Marchamp le vingt-quatre mars

mil huit cent soixante-dix-neuf fils de

Barthélemy Puillon, décédé et de

Marie-Stienne Pator

à Belleville 4. Saône

2. Compagnon, Mathilde-Hugénie-Louise
célibataire

ouvrière

originaire de Lacornex (Genève), domiciliée à

Bevey, née à

Genève le vingt-neuf octobre mil

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Emile-Ernest-Célestin Compagnon, décédé et de

Aline-Alice Porchet

à Bevey

Comme témoins :

1. Hyacinthe Gentil, fabricant, à Bevey

2. Jules Buache, cafetier, à Bevey

Les publications ont eu lieu à Bevey, le douze, à Lacornex, le

treize et à Marchamp, le quatorze mars mil

neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Bevey, le dix-huit mai mil neuf
cent quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance

Promesse de mariage

Lettre du Conseil d'Etat

Actes de publication à

Marchamp, Bevey & La

cornex.

Permis de célébration du

Département.

Communiqué à la Chancellerie

d'Etat & à l'Etat civil

de Lacornex.

Les époux :

Jean Puillon

Mathilde Puillon

Les témoins :

H. Gentil

J. Buache

L'officier de l'état civil :

D. Guéroux

Registre des mariages A.

N^o 49.
Cuénod-de Muratt.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuénod, Jules-Henri
célibataire
banquier
originaire de Yevoy & Corsier domicilié à
Yevoy né à
Yevoy le dix-huit octobre
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Victor-Albert Cuénod, défunt et de
Octavie-Anna-Léa de Blouay
à Yevoy.

2. de Muratt, Marie-Genoève-Michelle
célibataire
originaire de Zürich-Ville domiciliée à
Clarens (Châtelard) née à
Yevoy le dix-sept octobre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Jean-Bernard-Guillaume de Muratt, avocat et de
Anne-Caroline-Jeanne de Candolle
à Clarens.

Comme témoins :

1. M^{me}. Octavie Cuénod, à Yevoy, mère de l'époux
2. Jean de Muratt, à Clarens, père de l'épouse.

Les publications ont eu lieu à Yevoy, Corsier & Le Châtelard
le vingt-cinq avril & à Zürich, le vingt-sept
avril mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yevoy, le dix-huit mai mil neuf cent
quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
Consentement pour la
fiancée.
actes de publication à
Corsier, Yevoy, Zürich &
Le Châtelard.

M. de Candolle
Communiqué aux états civils
de Corsier, Zürich & Mon-
treuse.

Les époux :

Michelle Cuénod.

J. Cuénod

Les témoins :

O. Cuénod de Blouay

J. de Muratt avocat

L'officier de l'état civil :

A. Gillio

Registre des mariages A.

N° 50

Pedroli - Dragon.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pedroli, Carlo - Felice _____
 célibataire _____
 maçon _____
 originaire de Chignolo-Verbanus (Novare, Italie) _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Chignolo-Verbanus _____ le quatre mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fils de
 Luigi Pedroli, à Chignolo-Verbanus _____ et de
 Marianna Massera _____
 à décedée _____

2. Dragon, Maria-Giuseppina _____
 célibataire _____
 ouvrière de fabrique _____
 originaire de Masone (Gênes, Italie) _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Masone _____ le douze août _____
 mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fille de
 Giovanni Dragon _____ et de
 Francesca Abois _____
 à Iselle _____

Comme témoins :

1. Giuseppe Galvatisio, cafetier, à Vevey _____
 2. Michel Griotti, tailleur, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Vevey, le deux, à Chignolo-Verbanus, le quinze & à Masone, le vingt-deux mars mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-cinq mai mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
 Consentement pour la fiancée.
 Promesse de mariage.
 Actes de publication à Chignolo-Verbanus, Vevey & Masone.
 Lettre du Conseil d'Etat.
 Permis de célébration du Département.
 Communiqué de la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Les époux :

Pedroli Felice
 Pedroli Giuseppina

Les témoins :

Galvatisio Giuseppe
 Griotti Michele

L'officier de l'état civil :

A. Guessey

Registre des mariages A.

N° 51.

Rochat - Belet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat, Benjamin-Albert

célibataire

journalier

originaire de Lieu

domicilié à

Vevey

né à

aux Charbonnières le quatorze juillet

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Léon Félix Rochat, unuocore

et de

Jenny, née Hugues

à Vevey.

2. Belet, Louise-Henriette

célibataire

journalière

originaire de Mont sur Lausanne

domiciliée à

Vevey

née à

Lausanne le quatorze janvier

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Louis-Philippe Belet, journalier, à Lausanne et de

Sophie, née Chappuis

à Revens.

Comme témoins :

1. Albert Biolley, domicilié à Vevey.

2. Léon Rochat, domicilié au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Vevey & au lieu, le neuf & au
Mont, le onze mai mil neuf cent quatorze.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le vingt-sept mai mil neuf
cent quatorze.

Pièces déposées :

Deux actes de naissance.
Actes de publication au
Lieu, à Vevey & au Mont.

Les époux :

Rochat Benjamin

Belet Louise

Rochat Louise

Les témoins :

et Biolley Raymond

Rochat Léon

L'officier de l'état civil :

A. Jomini
scrup.

Par jugement du Tribunal du Lieu
de Vevey rendu
en date du 17 février 1920 déclaré
définitif et exécutoire le 28 avril
1920 le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à trois ans le
délai pendant lequel l'épouse
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 4 mai 1920

L'officier de l'état civil :



Copie en duplicata.

Registre des mariages A.

N° 52.

Arbenz-Santschi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Arbenz, Joshua _____
 célibataire _____
 correspondant _____
 originaire de Philadelphie (Etats Unis d'Amérique) domicilié à Zurich _____ né à Philadelphie _____ le vingt-trois février _____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fils de Auguste Arbenz, rentier, à Zurich _____ et de Elizabeth, née Stehlin _____ à Pécochi _____

2. Santschi, Hélène _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Sigriswyl (Berne) _____ domiciliée à Pevey _____ née à Pevey _____ le huit juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de Jean Gottfried Santschi, chef d'usine _____ et de Louise Emma, née Chuat _____ à les deux à Pevey.

Suivant communication de l'Officier de l'état Civil de Zurich, du 24 mars 1916, Arbenz, Joshua est en outre originaire de Zurich.

Inscrit en suite d'ordre du Département de Justice et Police du Canton de Vaud, le 3 avril 1916.

L'Officier de l'état Civil

A. G. M. L. uap

Copie pour duplicata. à l'état civil de Zurich

Par jugement du Tribunal du district de Zurich rendu et devenu exécutoire le 20 décembre 1919, le mariage suscrit ci-dessus a été dissous par la divorce.

Inscrit le 14 mars 1920. - L'Officier de l'état civil:

Copie p. duplicata *Inscrit*

Comme témoins :
1. Jules Roy, sous-directeur des Travaux.
2. Lucie Roy, son épouse, - les deux à Pevey.

Les publications ont eu lieu à Zurich, le quatorze, à Sigriswyl & Pevey, le quinze mai mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pevey, le six juin mil neuf cent quatorze. - M. le Consul des Etats Unis d'Amérique, à Pevey, assiste à la cérémonie.
Pièces déposées :
Acte de publication soit certificat délivré par l'état civil de Zurich.

Les époux :

Hélène Arbenz
J. Arbenz
E. P. Royer

Les témoins :

Jules Roy
J. Santschi
P. Moore
A. G. M. L. uap
 L'officier de l'état civil

Communiqué à la Chancellerie d'état & à l'état civil de Sigriswyl & Zurich.

Registre des mariages A.

N^o 53.
Chevalley - De Regibus.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley, Alfred-Louis _____
célibataire _____
menuisier _____
originaire de Champstauraz _____ domicilié à
Vevey _____ né à
Coursier _____ le huit mai _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fils de
Jacques-Mienné Chevalley, défunt _____ et de
Marie, née Lavanchy _____
à Vevey. _____

2. De Regibus, Aline-Auboinette _____
célibataire _____
ménagère _____
originaire de Vogogna (Novare, Italie) _____ domiciliée à
Châtel St. Denis _____ née à
Chexbres _____ le vingt-quatre septembre
_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
François-Antoine De Regibus _____ et de
Emma, née Goumoëns _____
à décédés. _____

Comme témoins :

1. Charles Ayr, serrurier _____
2. Jean Muller, ouvrier de fabrique, - les 2 à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le trente-un mars, à
Champstauraz & Châtel St. Denis, le premier &
à Vogogna, le vingt-six avril mil neuf cent
quatorze _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le six juin mil neuf cent
quatorze. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance.
Lettre du Conseil d'état.
actes de publication à
Champstauraz, Vevey, Châ-
tel St. Denis & Vogogna.

Les époux :

Alfred Chevalley
Aline Chevalley

Les témoins :

Ayr Charles.
Jean Muller

L'officier de l'état civil :

A. Jolly, us

Communiqué aux Etats-Civils
de Combrenant & Châtel
St. Denis & à la Chancellerie
d'état à Lausanne.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 54.

Giovanola-Chappuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Giovanola, Pietro
 célibataire
 fabricant de chaussure
 originaire de Fomarco (Lombardie, Italie) domicilié à
Château d'Orx né à
Fomarco le onze décembre
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Antonio Giovanola, défunt et de
Maria, née Tabacco
 à Fomarco

2. Chappuis, Marie-Aline
 célibataire
 repasseuse
 originaire de Puidoux domiciliée à
Château d'Orx née à
Vevey le dix-huit juillet
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Emile Chappuis, négociant et de
Marceline-Aloïse, née Remy
 à Vevey.

Comme témoins :

1. Emile Chappuis, manoeuvre
 2. Michel Maillard, huissier, - à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Château d'Orx, le vingt-sept
février, à Vevey, le premier, à Puidoux, le neuf mars
 et à Fomarco, le vingt-trois avril mil neuf cent
quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le six juin mil neuf cent qua-
torze.

Pièces déposées :

Certificat de publication
déposé par l'état civil
de Château d'Orx.

Les époux :

Pierre Giovanola
Marie Giovanola

Les témoins :

Chappuis Emile
Maillard Michel

L'officier de l'état civil :

W. Guet.ing

Communiqué à la Chancellerie
 d'état aux Etats civils
 de St. Saphorin & Châtel
 St. Denis

Registre des mariages A.

N^o 55.
Gaberel-Schweizer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaberel, Edouard _____

célibataire _____

boulangier _____

originaire de Savagnier _____ domicilié à

Vevey _____ né à

Aigle _____ le dix octobre _____

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Henri Gaberel, décédé _____ et de

Rosine Maridor _____

à Vevey. _____

2. Schweizer, Louisa-Adèle _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Hölstein (Bâle-Campagne) _____ domiciliée à

Vevey _____ née à

Dussy sur Morges _____ le vingt-un octobre _____

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Abraham Schweizer, boulangier _____ et de

Adèle-Louisa, née Galay _____

à Vevey. _____

Comme témoins :

1. Jules Raymondin, charcutier _____

2. Michel Maillard, huissier, - les deux à Vevey _____

Les publications ont eu lieu à Savagnier, le dix-neuf et à
Vevey & Hölstein, le vingt mai mil neuf cent
quatorze. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix huit mil neuf cent
quatorze. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance. _____

Actes de publication à

Savagnier, Vevey et

Hölstein. _____

Les époux :

Edouard Gaberel

Louisa Gaberel

Les témoins :

Jules Raymondin

Maillard huissier

L'officier de l'état civil :

A. Guet. us

Communiqué aux Etats Civils
de Savagnier & Bern-
nil. _____

Registre des mariages A.

N° 56.

Genoud - Gauch.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genoud, Isidore-Emile _____
 veuf de Marie-Lucine Magnin, dès le 11 mars 1908
 agriculteur _____
 originaire de Vuadens _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Vuadens _____ le vingt-quatre avril _____
 mil huit cent septante-huit _____ fils de
 François-Eugène-Navier Genoud, décédé _____ et de
 Marie-Josephine, née Moret _____
 à Vuadens.

2. Gauch, Agnes _____
 veuve de Martin Gauch, dès le 28 février 1903. _____
 ménagère _____
 originaire de Tavel _____ domiciliée à
 La Tour de Peilz _____ née à
 Planfayon _____ le six juillet _____
 mil huit cent septante-cinq _____ fille de
 Johann-Joseph Riedo, agriculteur _____ et de
 Maria, née Offner _____
 à Planfayon.

Comme témoins :

1. Cyrille Descloux, cimenteur, à Vevey.
2. Louis Tercier, cafetier, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vuadens, Vevey, Tavel & La
 Tour de Peilz, le trente mai mil neuf cent
 quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le onze juin mil neuf cent
 quatorze.

Pièces déposées :

Deux actes de mariage.
 Deux actes de décès.
 actes de publications à
 Vuadens, Vevey, Tavel
 & La Tour de Peilz.

Les époux :

Isidore Genoud
 Agnes Gauch

Les témoins :

Descloux Cyrille
 Tercier Louis

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Communiqué aux Etats Civils
 de Vuadens, Tavers & La
 Tour de Peilz.

Registre des mariages A.

N° 57.

Zieger-Frésard

Le 10 juillet 1918, Robert-Paul Zieger a acquis pour lui & sa famille, la bourgeoisie de la Commune de Noirmont.

Inscrit le 4 décembre 1918, ensuite d'avis de la Direction de police du Canton de Berne.

L'officier de l'état civil:

A. G. L.

Copie pour duplicata.

à l'état civil de Noirmont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zieger, Robert-Paul

célibataire

lithographe

originaire de Würzen (Saxe) domicilié à

Vevey

né à

Würzen

le vingt-trois mars

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Charles-Robert Zieger, décédé

et de

Augusta-Emilie Häusel

à Sonnevitz (Leipzig)

2. Frésard, Marie-Berthe-Augusta

célibataire

sans profession

originaire de Noirmont (Berne) domiciliée à

Vevey

née à

Muriaux

le six juin

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Mercelin Frésard

et de

Léona, née Simonin

à décédés

Comme témoins :

1. François Fingerle, lithographe

2. Karl Höhne, lithographe, - les 2 à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey & à Noirmont, le cinq & à Würzen, le sept-mai mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le treize juin mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance

Lettre du Conseil d'état

Actes de publication à Vevey, Noirmont & Würzen

Certificat de capacité pour le fiancé

Pravis de célébration du Département

Communiqué à la Chancellerie

d'Etat & de l'état civil

de Noirmont

Les époux :

Paul Zieger

Berthe Zieger

Les témoins :

Franz Fingerle

Karl Höhne

L'officier de l'état civil :

A. G. L.

Registre des mariages A.

N° 58.

Cachin-Friedrich.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cachin, Jean François _____
 célibataire _____
 ingénieur-mécanicien _____
 originaire de Cerniaz & Chêne-Paquier _____ domicilié à
 Zurich _____ né à
 Zurich _____ le dix-neuf mai
 _____ mil huit cent quatre-vingt-un _____ fils de
 François Cachin, ingénieur-mécanicien, à Zurich et de
 Anna, née Hübel _____
 à décédée _____

2. Friedrich, Emma-Anna, née Schaubacher _____
 veuve de Louis Friedrich, dès le 1^{er} septembre 1912, _____
 originaire de Eggivyl (Berne) _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Vevey _____ le vingt-sept septembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt _____ fille de
 Daniel Schaubacher, boulanger, à Vevey _____ et de
 Anna, née Straub _____
 à décédée _____

Comme témoins :

1. Edouard Leupin, boucher _____
 2. Charles Schaubacher, boulanger, - les 2 à Vevey. _____

Les publications ont eu lieu à Zurich, le vingt-cinq, à Eggivyl & Vevey, le vingt-six, à Cerniaz, le vingt-sept & à Chêne-Paquier, le vingt-huit mai mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ le seize juin mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Certificat de publication
 déposé par l'état civil
 de Zurich. _____

Les époux :

J. Cachin
 Emma Cachin.

Les témoins :

D. Lenjoff
 Ch. Schaubacher.

L'officier de l'état civil :

A. G. G. G.

Communiqué aux Etats-Civils
 de Villarsel, Molondin,
 Zurich & Eggivyl.

Registre des mariages A.

N° 59.

Mäder-Schubnell.

Suivant communication du
Département de Justice du Canton
de Soleure, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce, en date
du 8 avril 1924, par la 3^{ème} Cham-
bre civile du Tribunal de Munich.
Inscrit le 30 décembre 1924.

L'Officier de l'état-civil:

Allesing

p. Duplicata

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mäder, Hermann

célibataire

gérant

originaire de Wolfwil (Soleure) & Bâle domicilié à

Vevey

né à

Bâle

le sept août

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Jakob-Dominik Mäder et de

Maria-Theresia, née Oswald, décédés

à

2. Schubnell, Bertha-Helena

célibataire

sans profession

originaire de Todtnauberg (Rastatt, Bade) — domiciliée à

Vevey

née à

Hirben (Bavière) le deux septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Franz-Laver Schubnell et de

Juliana Häny

à Darmstadt

Comme témoins :

1. Constant Maillard, voyageur, à Vevey.

2. Fritz Schoop, commis, à Bâle.

Les publications ont eu lieu à Wolfwil & Vevey, le seize avril
à Bâle, le dix-sept & à Todtnauberg, le vingt
avril mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix-huit juin mil neuf
cent quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance —
de publication à
Wolfwil, Bâle, Vevey & Todt-
nauberg.

Certificat de capacité
pour la fiancée.

Les époux :

Hermann Mäder
Bertha Schubnell Mäder

Les témoins :

C. Maillard
F. Schoop

L'officier de l'état civil :

A. G. G. G.

Communiqué aux Etats Civils
de Wolfwil, Bâle &
à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne.

Registre des mariages A.

N° 60.
Laedermann-Clerc.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Laedermann, Pierre-Michel
célibataire
employé de pharmacie
originaire de Aubonne domicilié à
Revey né à
Revey le vingt-trois avril
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Jules-Louis Laedermann, décédé et de
Denny-Françoise Pointet
à Revey.

2. Clerc, Blanche-Marie
célibataire
employée de magasin
originaire de Châtillens domiciliée à
Revey née à
Revey le neuf mai
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Henri-Frédéric Clerc et de
Louise, née Yaux
à Revey.

Comme témoins :

- 1. Henri Clerc, employé
- 2. Urbain Grandjean, chauffeur, - les 2 à Revey.

Les publications ont eu lieu à Revey, le quatre, à Aubonne
& Châtillens, le six mai mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Revey, le dix-neuf mai mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance -
" de publication à Au-
bonne, Revey & Châtillens.

Les époux :

J. Laedermann
B. Laedermann

Les témoins :

H. Clerc
Urbain Grandjean

L'officier de l'état civil :

A. Guesg

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux Bureaux Civils
de Aubonne & Oron.

Registre des mariages A.

N° 61.

Knoll & Beutler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Knoll, Otto
célibataire

employé d'hôtel

originaire de Heiligenberg (Pfullendorf, Bade) domicilié à
Bevey né à

Heiligenberg le quinze février

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Johann Knoll, défunt et de

Thlara, née Bauer

à Heiligenberg

2. Beutler, Rosa-Fanny

célibataire

employée d'hôtel

originaire de Lauperswyl (Berne) domiciliée à
Berne née à

Tavannes le vingt-six mai

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de

Karolina Beutler et de

à Berne.

Comme témoins :

1. Albert Wylor, négociant, à Bevey

2. Jean Klacy, cafetier, à Bevey.

Les publications ont eu lieu à Heiligenberg, Bevey, Lauperswyl & Berne, le vingt-trois mai mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le dix-neuf juin mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance
Lettre du Conseil d'état
Actes de publication à
Heiligenberg, Bevey, Lau-
perswyl & BerneCertificat de capacité pour
le fiancé.Permis de célébration du
Département.Communiqué à la Chancellerie
d'état & aux Etats Civils
de Lauperswyl & Berne.

Les époux :

O. Knoll.
Rosa Knoll.

Les témoins :

A. Wylor
J. Klacy.

L'officier de l'état civil :

A. G. G. G.

Le 9 juillet 1926, la Division de Police du Département fédéral de Justice et Police a prononcé la réintégration gratuite de dame Rosa-Fanny Knoll, née Beutler, veuve de Otto Knoll, dans le droit de cité du canton de Berne et de la commune de Lauperswyl.

Du 30 décembre 1926.

L'Officier de l'état civil :

A. G. G. G.

copie à l'état civil de Lauperswyl
et p. duplicata

Registre des mariages A.

N° 62.

Marguardt-Dénéréaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marguardt, Friedrich-Oscar _____
célibataire

employé de bureau _____

originaire de Kleinzschocher-Leipzig (Saxe) _____ domicilié à
Vevey _____ né à

Kleinzschocher _____ le treize juillet _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fils de

Friedrich-Hermann Marguardt _____ et de

Emilie, née Hermann _____

à Leipzig _____

2. Dénéréaz, Augustine-Emma _____
célibataire

employée de magasin _____

originaire de Chardonne _____ domiciliée à

Vevey _____ née à

Lausanne _____ le vingt-un octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de

Auguste-Marc Dénéréaz, décédé _____ et de

Julie-Emma, née Rossier _____

à Vevey, _____

Comme témoins :

1. Bruno Kohlmann, employé de bureau _____

2. Fritz Rock, employé de bureau, - les 2 à Vevey, _____

Les publications ont eu lieu à Vevey & Chardonne, le vingt-deux & à Leipzig, le vingt-huit avril mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-dix mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance.

Lettre du Conseil d'Etat.

Actes de publication à Vevey,

Chardonne & Leipzig.

Certificat de capacité ma-

trimoniale pour le fiancé.

Permis de célébration du

Département.

Communiqué à la Chancellerie

d'Etat, à Lausanne

& à l'Etat Civil de

Coursier.

Les époux :

Oscar Marguardt

Augustine Marguardt

Les témoins :

Bruno Kohlmann.

F. Rock

L'officier de l'état civil :

A. G. J. 107

Registre des mariages A.

N° 63

Maurer & Dufey.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maurer, Otto-andré
 célibataire
 employé de commerce
 originaire de Adolboden domicilié à
 Vevey né à
 Corsier le vingt-sept décembre
 mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
 Adolphe Maurer, délégué et de
 Hélène, née Guignot
 à Vevey.

2. Dufey, Ida
 célibataire
 couturière
 originaire de Palézieux domiciliée à
 Vevey née à
 Bussigny s. Ron le vingt-cinq mars
 mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
 Louis Dufey, huissier et de
 Aline-Rosine, née Stuby
 à Vevey.

Comme témoins :

1. Ulysse Dufey, domicilié à Cully.
 2. Valentine Jaccoud, domiciliée à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey & Palézieux, le trente
 & à Adolboden, le trente-un mai mil neuf cent
 quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-quatre juin mil
 neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
 " de publication à
 Adolboden, Vevey & Palézieux.

Les époux :

Ida Maurer
 Otto Maurer

Les témoins :

U. Jaccoud
 Dufey

L'officier de l'état civil :

J. Jomini
 recepit.

Communiqué aux Etats civils
 de Adolboden & Palé-
 zienne.

Registre des mariages A.

N° 64.
 Henchoz - Chappuis.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henchoz, Henri-Louis
 célibataire
 comptable
 originaire de Rossinière domicilié à
 Vevey né à
 Corsier le deux août
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
 Henri-Ulysse Henchoz, jardinier et de
 Marguerite, née Ansbauer
 à Vevey.

2. Chappuis, Jeanne-Lina
 célibataire
 demoiselle de magasin
 originaire de Rivaz domiciliée à
 Vevey née à
 Vevey le trois janvier
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
 Eugène Chappuis, employé et de
 Louise-Catherine, née Schmid
 à Vevey.

Comme témoins :

1. Louis Dénéréaz, comptable, à Vevey.
2. Charles Martin, comptable, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Rossinière, Vevey & Rivaz,
 le neuf juin mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le deux juillet mil neuf cent
 quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
 " de publication à
 Rossinière, Vevey & Rivaz.

Les époux :

Henchoz,
 J. Henchoz.

Les témoins :

Louis Dénéréaz.
 C. Martin

L'officier de l'état civil :

A. Guey

Registre des mariages A.

N° 65.
Prantl - Senn.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Prantl, Otto
 célibataire
 lithographe
 originaire de Strengen (Landeck, Tyrol) domicilié à
 Vevey né à
 Aarau le quatorze mai
 mil huit cent quatre-vingt fils de
 Nikolaus Prantl, décédé et de
 Maria, née Wildi,
 à Aarau

2. Senn, Emma - Wilhelmine dite Mina
 célibataire
 caissière
 originaire de Ober-Siggenthal (Argovie) domiciliée à
 La Chaux de Fonds née à
 Colmar le onze octobre
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
 Maria - Wilhelmine Schand, née Senn et de
 à Zurich

Comme témoins :

1. Jean Rohner, coiffeur, à Vevey.
2. Benoit Hasler, cordonnier, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le onze mai, à Ober-Sig-
 genthal & La Chaux de Fonds, le treize mai & à
 Strengen, le cinq juin mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quatre juillet mil neuf cent
 quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
 Promesse de mariage.
 Lettre du conseil d'Etat.
 Actes de publication à Strengen,
 Vevey, Ober-Siggenthal & La
 Chaux de Fonds. - Certificat
 de capacité matrimoniale
 pour le fiancé. - Permis de
 célébration du Département.
 Communiqué de la Chancellerie
 d'Etat & aux Etats li-
 gés de Ober-Siggenthal
 & La Chaux de Fonds.

Les époux :

Otto Prantl.
 Mina Senn

Les témoins :

J. Rohner,
 Benoit Hasler

L'officier de l'état civil :

A. Gley, not.

Registre des mariages A.

N° 66.

Cerez - Muller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cerez, Edouard. Charles. Louis
 célibataire
 commis de banque
 originaire de Lausanne & Montpreveyres domicilié à
 Vevey né à
 Lausanne le neuf octobre
 mil huit cent quatre-vingt-six fils de
 Louis-François Cerez, à Lausanne et de
 Rosalie-Elise, née Ingold
 à Vevey.

2. Muller, Emma
 célibataire
 sans profession
 originaire de Zollikofen, (Berne) domiciliée à
 Vevey née à
 Clarens (Châtelard) le quinze mars
 mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
 Nicolas Muller et de
 Anna, née Rancoler
 à décès

Comme témoins :

1. Robert Félix, libraire, à La Tour de Peilz
2. Edmond Kramer, professeur, à La Chaux de Fonds.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le dix-neuf, à Vevey
 & Zollikofen, le vingt & à Montpreveyres, le vingt-un
 mai mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quatre juillet mil neuf
 cent quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
 " de publication à Lau-
 sance, Montpreveyres, Vevey
 & Zollikofen.

Les époux :

Cerez
 Muller

Les témoins :

Noventeux

(Signature)

L'officier de l'état civil :

(Signature)

Communiqué aux Etats Civils
 de Lausanne, Romanel
 & Zollikofen.

Registre des mariages A.

N° 67.
Crotta - Wiedmer.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crotta, Louis-Emile
célibataire
instituteur
originaire de St. Barthélemy domicilié à
Vevey né à
Pompaples le vingt-neuf juin
mil huit cent soixante-quatorze fils de
Jean-Henri Crotta, agriculteur à Champvent et de
Zélie-Jenny-Georgette, née Villiamy
à décédée.

2. Wiedmer, Germaine-Marie
célibataire
sans profession
originaire de Wädenswyl (Zürich) domiciliée à
Vevey née à
Vevey le vingt février
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Félix Wiedmer, décédé et de
Fanny-Marie, née Blanc
à Vevey.

Comme témoins :

1. Louis Souly, instituteur,
2. Gustave Chaudet, instituteur, - les 2 à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-trois, à St. Bar-
thélemy & Wädenswyl, le vingt-quatre juin mil
neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le neuf juillet mil neuf cent
quatorze.

Pièces déposées :

actes de naissance
" de publication à
St. Barthélemy, Wädens-
wyl & Vevey.

Les époux :

E. Crotta
J. Wiedmer

Les témoins :

Souly
Chaudet

L'officier de l'état civil :

A. Guet

Communiqué aux états civils de
Echallens et Wädenswyl.

Registre des mariages A.

N° 68.

Grangier-Haccoud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grangier, Louis
 célibataire
 agriculteur
 originaire de La Tour de Peilz domicilié à
 Vevey né à
 La Tour de Peilz le dix-huit avril
 mil huit cent soixante-un fils de
 Charles-François Grangier et de
 Lisette Richon
 à décedés

2. Haccoud, Mélanie-Elisabeth
 divorcée de Emile Haccoud, dès le 16 novembre 1908
 cigarière
 originaire de Sugrens domiciliée à
 Vevey née à
 Trévandavaux le vingt-cinq décembre
 mil huit cent septante-six fille de
 Aprien Jaquet et de
 Marguerite, née Delley
 à décedés

Comme témoins :

1. Victor Ferrin, laitier, à Vevey
2. Fernand Moreillon, agent de police, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à La Tour de Peilz & Vevey, le
 vingt-deux & à Sugrens, le vingt-trois mil
 neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix juillet mil neuf cent
 quatorze.

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
 « de mariage de la fi-
 ancée
 actes de publication à La
 Tour de Peilz, Vevey et
 Sugrens

Les époux :

Grangier Louis
 Haccoud Mélanie

Les témoins :

V. Ferrin
 F. Moreillon

L'officier de l'état civil :

A. G. G. G.

Communiqué aux états civils de La
 Tour de Peilz Trév

Registre des mariages A.

N^o 69
Molino-Acquadro

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Molino, Emilio-Giovanini-Carlo
célibataire
maçon
originaire de Campertogno (Novare, Italie) domicilié à
Vevey né à
Campertogno le vingt-trois janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Giacomo Molino, défunt et de
Eugenia, née Vico
à Campertogno.

2. Acquadro, Francesca-Maddelena
célibataire
ouvrière de fabrique
originaire de Graglia (Novare, Italie) domiciliée à
Vevey née à
Graglia le vingt-six mai
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Giuseppe Acquadro, agriculteur et de
Paolina Olla
à Graglia.

Comme témoins :

1. Charles Ardizzone, serrurier, à Lausanne.
2. Louis Pera, maçon, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le cinq, à Campertogno
et à Graglia, le vingt-quatre mai mil huit cent
quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le onze juillet mil huit cent
quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance
Promesse de mariage
Lettre du Conseil d'Etat
Actes de publication à
Campertogno, Vevey & Gra-
glia
Permis de célébration du
Département.

Les époux :

Molino Emilio
Acquadro Francesca

Les témoins :

Ardizzone Carlo
Pera Luigi

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 70.Sala-Stringa.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sala, Giovanni-Battista, -mouteur
 veuf en premières nocces de Bersabea de Luca & en
 secondes nocces de Gaetana-Francesca Ardemagni
 originaire de Borca (Belluno, Italie) domicilié à
 Vevey né à
 Borca le trente-un juillet
 mil huit cent septante-trois fils de
 Simeone Sala, décédé et de
 Maddalena de Mattia,
 aussi décédée.

2. Stringa, Marie-Julie, née Savoy
 divorcée de Joseph-Louis Stringa, dès le 9 novembre
 ménagère 1911.
 originaire de Muralto (Tessin) domiciliée à
 Vevey née à
 Châtel St. Denis le vingt-sept décembre
 mil huit cent quatre-vingt-un fille de
 François-Antoine Savoy et de
 Lydie-Catherine Degiuly
 à Vevey.

Comme témoins :

1. Antoine Savoy, à Vevey.
2. Lydie Savoy, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le six, à Muralto, le
 sept février & à Borca, le premier mars mil
 huit cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le seize juillet mil neuf cent
 quatorze.

Pièces déposées :

Actes de mariage
 Promesse de mariage
 Lettre du Conseil d'Etat
 Actes de publication à Vevey,
 Borca & Muralto
 Permis de célébration du
 Département

Les époux :

Sala Battista
 Sala Marie

Les témoins :

Antoine Savoy
 Lydie Savoy

L'officier de l'état civil :

A. Gueffroy

Communiqué à la Chancellerie d'
 Etat à Lausanne et à l'Etat
 civil de Muralto.

Registre des mariages A.

N^o 71.
Koch & Morandi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Koch, Alfred-Philippe
célibataire
facteur postal
originaire de Belmont sur Lausanne domicilié à
Vevey né à
Lausanne le premier mai
mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Charles-Philippe Koch et de
Marie-Henriette Jaquier
à décédée

2. Morandi, Léa-Deanne
célibataire
repasseuse
originaire de Curio (Tessin) domiciliée à
Vevey née à
Vevey le quinze décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Giovanni-Provino Morandi, peintre, à Vevey et de
Emma-Krnestine Wenger
à décédée

Comme témoins :

1. Jean Morandi, peintre, à Vevey
2. Michel Maillard, huissier, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, le seize, à Belmont
& Curio, le dix-sept juin mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix-huit juillet mil neuf
cent quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance
" de publication à
Vevey, Belmont & Curio

Les époux :

Alfred Koch
Léa Koch

Les témoins :

J. Morandi
Maillard

L'officier de l'état civil :

A. Guetlag

Communiqué aux états civils de
Pully & Curio.

Registre des mariages A.

N° 72

Andruccioli-Franchini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Andruccioli, Guglielmo - Guerrino
célibataire

manœuvre

originaire de Pozzo Alto (Novare, Italie) domicilié à
Vevey

né à Tomba di Pesaro le treize février

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Giovanni-Battista Andruccioli, à Vevey et de

Maria Tamburini

à décédée

2. Franchini, Pasqua-Adèle
célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Roversano (Forlì, Italie) domiciliée à
Vevey

née à Roversano le vingt décembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Agisto Franchini et de

Santa-Virginia Baldazzi

à Roversano.

Comme témoins :

1. Gualtiera Fazi, imprimeur, à Vevey

2. Adolphe Fazi, cordonnier, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le seize avril, à Roversano, le dix-sept et à Pozzo Alto, le vingt-quatre mai mil huit cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-trois juillet mil huit cent quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance

Consentement pour le fiancé

Lettre du Conseil d'Etat

Actes de publication à Pozzo

Alto, Vevey & Roversano.

Permis de célébration du

Département.

Les époux :

Andruccioli Guglielmo

Franchini Adèle

Les témoins :

Fazi Gualtiero

Fazi Adolphe

L'officier de l'état civil :

A. G. U. L. V. G.

Registre des mariages A.

N° 73
 Bolomey
 Cardis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bolomey, Georges-Ernest, _____
 Célibataire _____
 employé de bureau; _____
 originaire de Lutry & Riez, _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Vevey, _____ le trente janvier _____
 _____ mil huit cent quatre vingt dix _____ fils de
 Frédéric-Isaac Bolomey, propriétaire, et de
 Caroline-Méry Curchod, à Vevey. _____
 à _____

2. Cardis, Olimpia-Dolorata, _____
 Célibataire _____
 demoiselle de magasin _____
 originaire de Bieno (Novare, Italie,) _____ domiciliée à
 Vevey, _____ née à
 Bieno _____ le huit Octobre _____
 _____ mil huit cent quatre vingt treize _____ fille de
 Antonio Cardis, maçon. _____ et de
 Maria Simone, _____
 à Vevey. _____

Comme témoins :

1. Georges Garnier, propriétaire
 2. Louis Curchod, maquiller, Glusdeux à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey & Lutry, le seize mai,
 à Riez, le dix-huit mai & à Bieno le qua-
 torze juin, mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-neuf juillet mil neuf
 cent quatorze.

Pièces déposées :

actes de naissance,
 Consentement à mariage
 par la fiancée,
 Lettre du Conseil d'Etat
 Actes de publications à
 Lutry, Riez, Vevey &
 Bieno. _____

Les époux :

G. Bolomey
 O. Cardis

Les témoins :

Cardis Ange & Garnier
 Louis Curchod
 Isaac Bolomey

L'officier de l'état civil :

A. G. G. G.

Communiqué à la Chancellerie
 d'Etat & aux Etats Civils de
 Cully & Lutry. _____

Registre des mariages A.

N° 74
Voutaz
Vitonatti

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 3 mars 1919 déclaré définitif et exécutoire le 8 mai 1919 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne peut contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 16 mai 1919.

L'officier de l'état civil:

A. Giller

C^{que} pour duplicata.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Voutaz, John,*
cilibataire
Commissionnaire-portefaix
originaire de *Stigle,* domicilié à
Vevey né à
Vevey, le *vingt cinq Novembre*
mil huit cent quatre vingt onze fils de
Marc-Louis-Henri-Samuel Voutaz, à *Vevey* et de
Elisabeth Feller, décedée.

2. *Vitonatti, Maria-Gioannina,*
cilibataire
ouvrière de fabrique,
originaire de *Borgofranco (Civin, Italie),* domiciliée à
Vevey née à
Borgofranco le *vingt Août*
mil huit cent quatre vingt dix sept, fille de
Nicolas Vitonatti, défunt et de
Emilia Violetta
à *Vevey.*

Comme témoins :

- 1. *Charles Schaez* Commissionnaire-portefaix
- 2. *Eugène Delacretaz* à *Vevey.*

Les publications ont eu lieu à *Vevey* le *trente Mai,* à
Stigle le *deux Juin* & à *Borgofranco* les *quator*
ze & vingt-un Juin - *mil neuf cent quatorze.*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le *Six Août* *mil neuf cent qua*
torze.

Pièces déposées :

actes de naissance, actes de décès du père de la fiancée, Consentement pour la fiancée, lettre du Conseil d'Etat, actes de publications à Stigle, Vevey & Borgofranco, promesse de mariage.

Les époux :

John Voutaz
Maria Voutaz

Les témoins :

Ch. Schaez
Eug. Delacretaz

L'officier de l'état civil :

J. Fleury
Leupel ad hoc

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à l'état civil d'Etigle
à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne.

Registre des mariages A.

N° 75
Cenati
Schmid

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cenati, Barnaba - Giuseppe - Simone, _____
célibataire, _____

maçon, _____

originaire de Ghisalba (Province de Bergamo), domicilié à
Vevey, _____ né à

Ghisalba _____ le sept juin _____

_____ mil huit cent quatre vingt sept, _____ fils de

Barnaba Cenati, décédé, _____ et de

Rosa - Felvada Galli, à Ghisalba _____

à _____

2. Schmid, Mathilde - Emma, _____
célibataire, _____

sans profession, _____

originaire de Künthen (Argovie), domiciliée à
Vevey, _____ née à

Château d'Oex _____ le sept mars _____

_____ mil huit cent quatre vingt quinze _____ fille de

Emile - Joseph Schmid _____ et de

Rose - Louise - Emma - née Buffat _____

à Vevey _____

Comme témoins :

1. Joseph Vallegioli, peintre, à Vevey _____

2. Giacomelli Giacomo, manoeuvre à Corsier _____

Les publications ont eu lieu à Vevey le trente-un mars
à Künthen le premier avril, & à Ghisalba
les dix sept & vingt-quatre mai mil neuf
cent quatorze.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le sept août mil neuf cent
quatorze.

Pièces déposées :

actes de naissance, Consen-
tement pour la fiancée, lettre
du Conseil d'Etat, Certifi-
cats de publications à Ghi-
salba, Vevey & Künthen, permis
de célébration du département de justice
& Police, promesse de mariage

Les époux :

Cenati Barnaba

Cenati Mathilde

Les témoins :

Joseph Vallegioli

Giacomelli Giacomo

L'officier de l'état civil :

F. Courte
remplacéCommuniqué à l'Etat Civil
de Künthen et à la Chancellerie
d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

N° 76
Pistonarni
& Cura-Stura

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pistonarni, Giovanni, _____
célibataire, _____
maçon _____
originaire de Castiglione-Teverina, Rome, Italie, domicilié à
Vevey, _____ né à
Castiglione-Teverina le vingt trois juin _____
mil huit cent quatre vingt onze _____ fils de
Luigi Pistonarni, domicilié à Castiglione _____ et de
Antonia Stella, défunte _____
à _____

2. Cura-Stura, Domenica-Margherita _____
célibataire _____
ouvrière de fabrique _____
originaire de Rueglio, Ceven, Italie, _____ domiciliée à
Vevey _____ née à
Rueglio _____ le seize juin _____
mil huit cent quatre vingt dix huit _____ fille de
Battista Cura-Stura, décédé _____ et de
Maddalena Nigna _____
à Vevey _____

Comme témoins :

1. Cesta, Tranquille, cimenteur } à Vevey.
2. Rossi, Luigi, maçon }

Les publications ont eu lieu à Vevey le dix huit Avril, à Rueglio
les vingt huit juin & cinq juillet & à Castiglione Teve-
rina les douze & dix neuf juillet mil neuf cent qua-
torze _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Vevey le vingt huit Août mil neuf cent
quatorze _____

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, acte de
décès de la mère de l'époux; acte de
décès du père de l'époux; acte de
consentement du père de l'époux,
l'acte de consentement de la mère
de l'époux; lettre du Conseil d'état
promesse de mariage; certificats
de publications à Castiglione Te-
verina, Vevey & Rueglio; permis
Communiqué de célébration du départ-
de justice & Police _____
Communiqué : à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne _____

Les époux :

Pistonarni Giovanni
Pistonarni Domenica

Les témoins :

Cesta Tranquillo
Rossi Luigi

L'officier de l'état civil :

F Tauxe _____

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 77 Harling
van Lelyveld

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Harling, William - Frank,
célibataire,
musicien,

originaire de Boston (Etats Unis d'Amérique) domicilié à
Vevey, né à
Boston le dix-huit Janvier
mil huit cent quatre vingt Sept, fils de

Joseph - Edmond Harling, et de
Emilie - Sophie Patterson, à Boston,

à
2. Van Lelyveld, Annie - Carry - Leon,
Célibataire,
musicienne,

originaire de La Haye (Royaume des Pays Bas), domiciliée à
Genève, née à
Scheveningen le huit Janvier
mil huit cent quatre vingt treize fille de

Francis - Charles van Lelyveld à La Haye et de
Petronella - Frederica Mess, décédée

Comme témoins :

- 1. Chéo Aysaye, artiste musicien, à Bruxelles,
- 2. Carrie Aysaye, femme du précédent

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-deux et à
Genève le vingt-cinq d'août mil neuf cent
quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le Sept Septembre mil neuf
Cent quatorze

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
lettre du Conseil d'Etat, pro-
messe de mariage, certi-
ficats de publications à Vevey
à Genève; certificats de capa-
cité matrimoniale délivrés
par les Consuls des Etats Unis &
du Royaume des Pays Bas, permis
de célébration du Département de
Communique Justice & Police à Lausanne
Communiqué en deux doubles à la
Chancellerie d'Etat à Lausanne.
au Bureau Central d'Etat Civil à Genève.

Les époux :

W. Frank Harling
Carry van Lelyveld

Les témoins :

E. P. Kaye, av. Cantonal 97.
Chéo Aysaye
Carrie Aysaye

L'officier de l'état civil :

F. Courte
recueil ad...

Registre des mariages A.

N° 78

Kolb

Tahud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kolb, Charles-Louis,
 célibataire
 tourneur sur métaux
 originaire de Chavannes des Bois domicilié à
 Vévey, né à
 Vévey le onze Avril
 mil huit cent quatre vingt huit, fils de
 Hermann - Henri Kolb, décédé et de
 Elise-Louise Fivaz, à Vévey.

2. Tahud, Jeanne,
 célibataire
 couturière
 originaire de Ogers domiciliée à
 Vévey née à
 Chavannes (Châtelard) le vingt cinq novembre
 mil huit cent quatre vingt douze fille de
 Aimé Tahud, voiturier et de
 Eugénie née Picosterd
 à Vévey.

Comme témoins :

1. Louis Tahud, employé C.F.F., à Vévey
2. Samuel Kolb, modelier, à La Cour de Pèlz

Les publications ont eu lieu à Vévey le onze, à Ogers le treize,
 Chavannes des Bois le quatorze Juillet mil
 neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vévey le onze Septembre mil neuf cent
 quatorze

Pièces déposées :

actes de naissance des
 époux, certificats de pu-
 blications à Chavannes
 des Bois, Vévey & Ogers.
 promesse de mariage

Les époux :

Charles Kolb
 Jeanne Kolb

Les témoins :

L. Tahud
 S. Kolb

L'officier de l'état civil :

F. Courte
 rempli ad hoc

Communiqué aux Stots Civils de
 Coppet & St Cierges

Registre des mariages A.

N° 79
Bonacasa
x
Huber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonacasa, Pietro-Giuseppe-Secondo, _____
célibataire, _____
cuisinier, _____

originaire de Inorio Inferiore (Novare Stabie) domicilié à
Vevey _____ né à
Inorio Inferiore _____ le sept Janvier _____
_____ mil huit cent quatre vingt Sept, fils de
Domenico Bonacasa, secrétaire communal et de
Antonietta Aceti _____
à Valmacca (Alexandrie) _____

2. Huber, Ida, _____
célibataire, _____
ménagère, _____

originaire de Madiswil (Berne) _____ domiciliée à
Vevey, _____ née à
Madiswil _____ le onze Août _____
_____ mil huit cent quatre vingt huit, fille de
Friedrich Huber, décédé, _____ et de
Louise née Balzli, _____
à Berne _____

Comme témoins :

- 1. Elise Hébert ménagère à Vevey, _____
- 2. Franco Clerici, coiffeur à Vevey, _____

Les publications ont eu lieu à Vevey & à Madiswil le
onze Juin & à Inorio Inferiore les vingt
un & vingt huit Juin mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Vevey, le onze Septembre mil
neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux
promesse de mariage, lettre
du Conseil d'Etat certifi-
cant de publications à In-
orio, Vevey & Madiswil, per-
mis de célébration du départe-
ment de justice & des dépar-
tements de Savoie, acte de naissance & acte
de légitimation d'un enfant.
Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne & à l'Etat
Civil de Madiswil. _____

Les époux :

Pietro Bonacasa
Ida Bonacasa

Les témoins :

El. Hébert
Franco Clerici

L'officier de l'état civil :

H. Faure
rempli au bon

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 r. d.

Registre des mariages A.

N° 80

Niquet
&
Niquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Niquet, Louis, célibataire,

mécanicien,

originaire de La Charité (Nièvre, France) domicilié à

Vevey, né à

La Charité le six mars

mil huit cent Septante-un fils de

Thomas Niquet, décédé et de

Anne Alexandrine Eruchet,

à La Charité.

2. Niquet née Ferron, Désirée-Elisabeth,

veuve de Claude Niquet dès le vingt-trois juin
Coiffeuse mil neuf cent deux

originaire de La Chapelle Montlinant (Cher, France) domiciliée à

Vevey née à

Epernay le dix Novembre

mil huit cent cinquante-huit fille de

Constance Joséphine Ferron et de

à

Comme témoins :

1. Auguste von der Aa, municipal } à Vevey.

2. Alexandre Zahnd, imprimeur }

Les publications ont eu lieu à Vevey le deux Septembre

mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey le dix-neuf Septembre mil neuf cent

quatorze

Pièces déposées :

acte de naissance des époux,
acte de mariage des époux Niquet-
Ferron, acte de décès du premier mari
de l'époux, lettre du Conseil d'Etat, pro-
messe de mariage, certificat de
capacité matrimoniale, délivré par
le Consul de France à Genève, permis
de célébration du département de Justice &
Police de Canton de Vaud; certificat de pu-
blicité à Vevey.

Communiqué à la Chancel-
lerie d'Etat.

Les époux :

Niquet Louis

Désirée Elisabeth Niquet
née Ferron

Les témoins :

Aug. von der Aa

Alex. Zahnd

L'officier de l'état civil :

F. Faure

remplacé par

Registre des mariages A.

N° 81
 Rialini
 &
 Magnin.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rialini, Albert, _____
 célibataire, _____
 marbrier, _____
 originaire de Coldruio (Nessin) _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Clavins. (Châtelard) le vingt-deux mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-douze, _____ fils de
 Pasquale Rialini, marbrier, _____ et de
 Louisa née Cairini, _____
 à Vevey _____

2. Magnin, Juliette-Sophie, _____
 célibataire, _____
 sans profession, _____
 originaire de Plonay, _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Lausanne _____ le vingt-huit mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-douze, _____ fille de
 Jules-Albert Magnin, à Lausanne _____ et de
 Emma-Marie-Julie née Paquier, sans domicile
 à Connu _____

Comme témoins :

1. Henriette Magnin, ménagère à Vevey _____
2. Emma Basset " " " " _____

Les publications ont eu lieu à Vevey, le sept, à Plonay
 le neuf & à Coldruio le dix septembre mil
 neuf cent quatorze _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-deux septembre mil
 neuf cent quatorze _____

Pièces déposées :

actes de naissance des
 époux, promesse de
 mariage, certificats
 de publications à
 Coldruio, Vevey et
 Plonay. _____

Les époux :

L. Rialini
 A. Rialini

Les témoins :

H. Magnin
 E. Basset

L'officier de l'état civil :

F. Haue
 suppléant

Communiqué aux Etats civils
 de Coldruio et de Saint
 Léger _____

N° 82.

Ducret & Bogo

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducret, Victor-Etienne
célibataire

ouvrier de fabrique

originaire de St^e Croix domicilié à

Vevey né à

L'Abbaye le neuf juin

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Michel Jules Ducret, décédé et de

Néry-Marianne-Julie Reymond, née Rochat

à Vevey.

2. Bogo, Louise-Joséphine
célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Pallenzeno (Novare, Italie) domiciliée à

Vevey née à

Vevey le vingt-deux mai

mil huit cent quatre-vingt-six fille de

Thomas Bogo, défunt et de

Marie-Kulma, née Molliat

à Vevey.

Comme témoins :

1. Victor Noir, peintre, à Vevey.

2. Albert Biolley, cigariier, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à St^e Croix & Vevey, le dix-neuf
juin & à Pallenzeno, le neuf août mil neuf cent
quatorze.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le vingt-trois septembre mil
neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance.

Promesse de mariage.

Lettre du Conseil d'Etat.

Actes de publication à St^e

Croix, Vevey & Pallenzeno.

Les époux :

Ducret Victor

Ducret Louise

Les témoins :

Victor Noir

Albert Biolley

L'officier de l'état civil :

A. G. M. U. R.

Communiqué à l'Etat Civil
de St^e Croix et à la Chan-
cellerie d'Etat.

Registre des mariages A.

N° 83.

Grossen & Horrisberger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grossen, Gottlieb

veuf de Sophie Frick, dès le 2 août 1913
maréchaloriginaire de Trutigen (Berne) domicilié à
Vevey né à

Walkringen le huit février

mil huit cent septante-cinq fils de

Adolf Grossen et de

Elisabeth Horrisberger
à décédés

2. Horrisberger, Anna-Barbara

célibataire

ménagère

originaire de Auswil (Berne) domiciliée à
Vevey née à

Leimiswil le six octobre

mil huit cent septante-deux fille de

Samuel Horrisberger, décédé et de

Elisabeth née Faggi

à mère Bicki.

Comme témoins :

1. Jacob Müller, voiturier, à Vevey.

2. Adolphe Grossen, maréchal, r. St. Léger.

Les publications ont eu lieu à Trutigen, Vevey & Auswil,
le dix septembre mil neuf cent quatorze.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le vingt-six septembre mil
neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Livres de famille de l'époux.
Acte de naissance de l'épouse.
Actes de publication à Truti-
gen, Vevey & Auswil.

Les époux :

Gottlieb Grossen
Anna B. Grossen

Les témoins :

Jakob Müller
Ad. Grossen

L'officier de l'état civil :

A. Metzger

Communiqué aux Etats Civil
de Trutigen et de Rohr-
bach.

Registre des mariages A.

N° 84.

Cardis - Belleville.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cardis, Baldassare - Achille
célibataire

moulier

originaire de Bierno (Novare, Italie) domicilié à

Pevey né à

Bierno le neuf septembre

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Antonio Cardis, maçon et de

Maria Simoni

à Pevey.

2. Belleville, Louise - Amile
célibataire

ménagère

originaire de Champvent (Vaud) domiciliée à

Pevey née à

Lourtier de Bagnes le premier août

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

François-Frédéric Belleville, décédé et de

Marie-Angeline Bouzon, née Troillet

à Pevey.

Comme témoins :

1. Zacharie Poncioni, cafetier, à Pevey.

2. Charles Réalini, marbrier, à Pevey.

Les publications ont eu lieu à Pevey, le vingt-six et à Champvent
le vingt-huit mai et à Bierno, le vingt-neuf mil neuf
cent quatorze.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Pevey, le vingt-six septembre mil neuf
cent quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance,
Promesse de mariage,
Lettre du Conseil d'Etat,
Actes de publication à Bierno,
Pevey et Champvent,
Permis de célébration du
Département.

Les époux :

Cardis, Achille
Cardis Louise

Les témoins :

Poncioni Z
& Réalini

L'officier de l'état civil :

A. Gueffroy

Communiqué à la Chancellerie
de l'état et à l'état
civil de Champvent.

Registre des mariages A.

N° 85.

Wilkening-Matthey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wilkening, Frédéric-Ernest
 célibataire
 concierge
 originaire de Chessel domicilié à
 Pevey né à
 Pevey le cinq août
 mil huit cent quatre-vingt-un fils de
 Frédéric-Wilhelm Wilkening, décédé et de
 Elisabeth Schueiter
 à Pevey.

2. Matthey, Justine
 célibataire
 sans profession
 originaire de Vallorbes domiciliée à
 Vallorbes née à
 Vallorbes le douze février
 mil huit cent quatre-vingt fille de
 Jules-Louis Matthey, à Vallorbes et de
 Rose-Louise Matthey,
 à décédée.

Comme témoins :

1. Samuel Meyer, commis de bureau, à Pevey.
2. Ernest Haldy, employé de commerce, à Corsier.

Les publications ont eu lieu à Pevey, le deux, à Vallorbes, le trois
 et à Chessel, le quatre septembre mil neuf cent
 quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pevey, le deux octobre mil neuf cent
 quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance,
 " de publication à
 Pevey, Chessel et Vallorbes.

Les époux :

Ernest Wilkening
 Justine Wilkening

Les témoins :

Meyer Samuel
 Haldy Ernest
 Marie Delafontaine

L'officier de l'état civil :

A. Gue...

Communiqué aux Etats-civil de
 Billeney et Vallorbes.

Registre des mariages A.

N° 86.

Faron - Pilet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Faron, Victor - Auguste
célibataire

mécanicien

originaire de Lausanne domicilié à

Vevey

né à

Guengnon (Saône & Loire) le huit janvier

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Pierre-Joseph Faron, décédé et de

Emma-Louise Girardet

à Lausanne.

2. Pilet, Rose-Marie

célibataire

sans profession

originaire de Rossinière domiciliée à

Rossinière

née à

Rossinière

le sept mars

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Jules-Benjamin Pilet et de

Marie-Elisa, née Keunenschwander

à Rossinières.

Comme témoins :

1. Edouard Budry, imprimeur, à Vevey

2. Emile Budry, commerçant, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, le douze, à Lausanne
& Rossinières, le treize août mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le sept octobre mil neuf cent
quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance.

Déclaration de nationalité

pour le fiancé.

Actes de publication à Lausanne,

Vevey & Rossinières.

Les époux :

Victor Faron

Rose Faron

Les témoins :

E. Budry

Emile Budry

L'officier de l'état civil :

A. J. M. U. G.

Registre des mariages A.

N° 87.
Chollet-Vonderaax

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chollet, Henri-Vincent
divorcé de Marie-Louise-Eugénie Janioz, dès le
mécanicien 10 août 1900
originaire de Maracon domicilié à
Vevey né à
Vevey le treize décembre
mil huit cent septante-trois fils de
Jean-Marc Chollet, décédé et de
Louise-Françoise-Rose, née Bron
à Corsier.

2. Vonderaax, née Dalleves, Hélène-Emerentienne
veuve de Arnold Vonderaax, dès le 4 janvier 1913.
ouvrière de fabrique
originaire de Meienberg (Argovie) domiciliée à
Vevey née à
Sembraucher le dix-huit août
mil huit cent soixante-treize fille de
Etienne-Benjamin Dalleves et de
Marie-Louise, née Copr
à décédés

Comme témoins :

- 1. Adolphe Dulovey, sergent de gendarmerie, à Vevey.
- 2. James Regarter, menuisier, aussi à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey & à Meienberg, le dix
à Maracon, le onze septembre mil neuf cent
quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le sept octobre mil neuf cent
quatorze.

Pièces déposées :

actes de publication à
Maracon, Vevey & Meien-
berg.

Les époux :

H. Chollet
H. Chollet

Les témoins :

Adolphe Dulovey
James Regarter

L'officier de l'état civil :

A. G. L. S. uop

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Communiqué aux états civils de Pals-
Zweis à Meienberg

Registre des mariages A.

N° 88.

Bergoz - Delapraz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bergoz, François-David

célibataire

boulangier

originaire de Blonay

domicilié à

Vevey

né à

Villeneuve

le treize août

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Louis-Victor Bergoz, garde barrières, à Villeneuve et de

Sophie, née Puenzieux

à décédée

2. Delapraz, Mathilde

célibataire

ménagère

originaire de Corseaux

domiciliée à

Vevey

née à

r. Pully

le cinq janvier

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Louis-Henri-Frédéric Delapraz, à Vevey et de

Elisa-Hélène, née Roulier

à décédée

Comme témoins :

1. Louis Delapraz, vigneron, à Vevey.

2. Eugène Renaud, vigneron, à Corsier.

Les publications ont eu lieu à Blonay, le vingt-un, à Vevey, le vingt et à Corseaux, le vingt-deux août mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le huit octobre mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance.

Consentement à mariage

pour le fiancé.

Dispense d'âge pour le fiancé.

Actes de publications à Blonay, Vevey & Corseaux.

Les époux :

Bergoz François

Mathilde Bergoz

Les témoins :

Delapraz Louis

Renaud Eug

L'officier de l'état civil :

A. G. L. G.

Communiqué aux États civils
de Saint-Légier et de
Corsier

Registre des mariages A.

N° 89.
Bodmer-Léonard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bodmer Karl-Emil
célibataire
relieur
originaire de Zollikon (Zürich), domicilié à
Vevey né à
Zollikon le vingt huit février
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Heinrich-Theodor Bodmer, décédé et de
Johanna-Louisa Maurer
à Zollikon

2. Léonard, Louise-Madelaine
célibataire
sans profession
originaire de Corcelles sur Chavornay domiciliée à
Vevey née à
Brassus le trente juillet
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Henri-Louis Léonard, décédé et de
Jeanne-Louise, née Hugli
à Pully

Comme témoins :

- 1. Henri Rochat, ancien relieur, à Vevey
- 2. Jean Fehlmann, relieur, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, le dix, à Zollikon & Corcelles sur Chavornay, le onze septembre mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix octobre mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
" de publication à Zollikon, Vevey & Corcelles & Chavornay.

Les époux :

Charles Bodmer
Louise Bodmer

Les témoins :

H. Rochat
Jean Fehlmann

L'officier de l'état civil :

A. G. [Signature]

Communiqué aux états civils de Zollikon et de Chavornay.

Registre des mariages A.

N° 90.

Chenauz-Mamin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chenauz, Charles-Louis

célibataire

meunier

originaire de Corsier domicilié à

Vevey né à

Corsier le vingt-sept mars

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Samuel-Louis-Pierre-François Chenauz, meunier et de

Marie-Louise, née Clément

à Vevey

2. Mamin, Emma-Louise

célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Blonay domiciliée à

Vevey née à

Vevey le six juin

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Louise Mamin, cigariste et de

à Vevey

Comme témoins :

1. Henri Grognoz, chauffeur, à Vevey.

2. Eugène Chenauz, typographe, à Reuent.

Les publications ont eu lieu à Corsier, Vevey & Blonay, le
trente-septième mil neuf-cent quatorze.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le dix-sept octobre mil neuf
cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance.

de publication à Vevey, Blonay & Corsier.

Les époux :

Chenauz Charles

Emma Chenauz

Les témoins :

Henri Grognoz

Eug. Chenauz

Samuel Chenauz

L'officier de l'état civil :

A. Guet

Henri Muret

Communiqué aux Etats Civils
de Corsier et de Saint
Légier.

Registre des mariages A.

N^o 91
 Rossier-Dupertuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossier Marius
 célibataire
 employé de bureau
 originaire de Rougemont et Châtillens domicilié à
Vevay, Avenue de Nam n^o 9. né à
Corsier le treize juin
mil huit cent nonante un, fils de
Jean Aimé Rossier, à Vevay et de
Honorine Julie Louise Aimée Dufey, décédée,
 à Vevay
2. Dupertuis-dit-Neven Berthe-Suzanne
 célibataire
 couturière
 originaire de Ormont-dessous, Leysin, Aigle et Yverne, domiciliée à
Vevay, rue Aimé Stielen n^o 7. née à
Aigle le vingt-un Août
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Alfred-Louis Dupertuis-dit-Neven, décédé, et de
Marie Emma Schenk,
 à Verway près Yverne.

Comme témoins :

1. Dupertuis Ernest, facteur postal, domicilié à Vevay
 2. Pedroli Eugène, messaïste, domicilié à La Courbe-Filly

Les publications ont eu lieu à Châtillens, Ormont-dessous et Vevay
 le 24 juillet, à Rougemont, Leysin, Aigle et Yverne
 le 25 juillet 1914. (mil neuf cent quatorze)

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevay, le vingt-six Octobre mil neuf
cent quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
Promesses de mariage.
Actes de publications à
Châtillens, Ormont-dessous
Rougemont, Leysin, Aigle,
Yverne et Vevay.

Communiqué aux États civils de
Rougemont, Oron, Ormont-
dessus, Leysin et Aigle

Les époux :

Marius Rossier
Berthe Rossier-Dupertuis

Les témoins :

E. Dupertuis

E. Pedroli

— L'officier de l'état civil :

A. Jamin
 recepl.

Registre des mariages A.

N^o 92.

Decker-Bättig

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Decker Charles-Louis

célibataire

notaire

originaire de Quillier domicilié à

Yverdon né à

Yverdon le quatre Mars

mil huit cent quatre vingt huit fils de

François-Louis Decker, décédé et de

Fanny née Guier

à Yverdon

2. Bättig Alice-Marguerite

célibataire

sans profession

originaire de Hergiswil (Lucerne) domiciliée à

Vevey née à

Vevey le vingt-sept Août

mil huit cent quatre vingt quinze fille de

Pierre-Louis Bättig, décédé et de

Félic-Jenny née Richard

à Vevey

Comme témoins :

1. Charles Burky, domicilié à Vevey.

2. Charles Weber, domicilié à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le premier, à Quillier, à Hergiswil et à Vevey le deux Octobre mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le trente-Octobre mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Certificat de publication
déposé par l'état civil
à Yverdon.

Les époux :

Decker
M. Decker

Les témoins :

C. Burky
Ch. Weber

L'officier de l'état civil :

A. Jamin
KampfCommuniqué aux États Civils
de Gingins, Yverdon et
Hergiswil.

Registre des mariages A.

N° 93.

Nunnenkamp -

Frischkopf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nunnenkamp, Charles-Henri, - lithographe
veuf en premières nocces de Marie, née Robert & divorcé
en secondes nocces de Rose-Anna Merlot, née Dubois
originaire des Eaux-Vives (Genève) domicilié à
Vevey né à
Vevey le dix-sept avril
mil huit cent soixante-six fils de
Charles-Jean-Frédéric Nunnenkamp et de
Susanne-Françoise, née Boulenger
à décédés

2. Frischkopf, Maria
célibataire
fille de salle
originaire de Sultz (Lucerne) domiciliée à
Vevey née à
Sultz le trente mai
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Jakob Frischkopf, instituteur et de
Aloisia, née Wliski
à Emmenbrücke

Comme témoins :

- 1. Jules Golliez, comptable, à Vevey
2. Michel Maillard, huissier, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Vevey & aux Eaux-Vives, le cinq
& à Sultz, le six novembre mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-un novembre mil neuf
cent quatorze.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse
" de publication à Vevey,
Eaux-Vives & Sultz.

Les époux :

Ch^e Nunnenkamp
Marie Nunnenkamp

Les témoins :

J. Golliez
Marcel Maillard

L'officier de l'état civil :

A. Gue...

Communiqué aux états civils
des Eaux-Vives et de Sultz

Registre des mariages A.

N° 94.
Zurbuchen-Hoffmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zurbuchen, Frédéric-Gottlieb
célibataire
coiffeur
originaire de Habkern (Berne) domicilié à
Vevey né à
Colombier (Neuchâtel) le neuf février
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Frédéric Zurbuchen, Hôicidé et de
Barbara, née Tornis
à Colombier

2. Hoffmann, Marie-Sophie
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de Guggisberg (Berne) domiciliée à
St. Imier née à
St. Imier le dix avril
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
Paul-Auguste Hoffmann, horloger et de
Cécile, née Guyot
à St. Imier

Comme témoins :

1. Alfred Wydegger, appareilleur, à Vevey
2. Jules Tecker, restaurateur, à Dammaroché

Les publications ont eu lieu à Vevey, le trois, à St. Imier, le
quatre à Guggisberg, le cinq et à Habkern, le six
novembre mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-trois novembre mil
neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
" de publication à Hab-
kern, Vevey, Guggisberg
et St. Imier

Les époux :

F. Zurbuchen
M. Zurbuchen

Les témoins :

A. Wydegger,

J. Tecker.

H. Marnon

L'officier de l'état civil :

A. Guesy

Communiqué aux Etats Civils
de Habkern, Guggisberg
et St. Imier.

Registre des mariages A.

N° 95.

Menoud & Darbellay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Menoud, Emile-Marc _____
célibataire _____

imprimeur _____

originaire de Gaillard (Haute-Savoie) _____ domicilié à

Vevey _____ né à

Vevey _____ le quinze octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de

François Menoud, décédé _____ et de

Josephine-Marie-Anna Müller _____

à Vevey. _____

2. Darbellay, Marie-Hélène _____
célibataire _____

modiste _____

originaire de Liddes (Valais) _____ domiciliée à

Vevey _____ née à

Vevey _____ le seize mai _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ fille de

Charles-Albert Darbellay, décédé _____ et de

Catherine-Delphine Toutaz _____

à Vevey. _____

Comme témoins :

1. Emile Dutour, serrurier, à Vevey. _____

2. Frida Krattiger, à Bâle. _____

Les publications ont eu lieu à Vevey, le dix-huit & à Liddes,

le dix-neuf juin mil neuf cent quatorze _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le trente novembre mil neuf

cent quatorze. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance. - Consentements à mariage pour les deux

époux. - Dispense d'âge pour

l'épouse. - Lettre du Conseil

d'Etat. - Actes de publication

à Vevey & Liddes. - Certificats

de capacité matrimoniales pour

l'époux. - Permis de célébration

du Département.

Communiqué à l'Etat Civil de

Liddes et à la Chancellerie

d'Etat. _____

Les époux :

Menoud & Darbellay

Menoud Hélène

Les témoins :

Emile Dutour

Frida Krattiger

L'officier de l'état civil :

A. J. M. J. M.

Registre des mariages A.

N° 96.
Stern - David - Cruz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stern, Friedrich
célibataire
sellier
originaire de Gurzelen (Berne) domicilié à
Vevey né à
Gurzelen le sept août
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Johannes Stern, charpentier et de
Rosina Ruedi, née Ruff
au Locle

2. David - Cruz, Marie - Thérèse
célibataire
chocolatière
originaire de Bonnevaux (Haute-Savoie) domiciliée à
Vevey née à
Bonnevaux le vingt mai
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Claude - François David - Cruz, cultivateur, à Bonnevaux et de
Delphine Favre
à Décède

Comme témoins :

- 1. Jean Schaller, menuisier, à Vevey
- 2. Alfred Schneider, employé au gaz, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, le onze & à Gurzelen, le
douze novembre mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le cinq décembre mil neuf cent
quatorze.

Pièces déposées :

- Actes de naissance.
- Consentement à mariage
pour la fiancée.
- Acte de décès de la mère de
la fiancée.
- Lettre du Conseil d'Etat.
- Actes de publication à Vevey &
Gurzelen. - Certificat de capa-
cité matrimoniale de la fiancée.
- Communiqué à l'Etat Civil de
Gurzelen et à la Chancellerie
d'Etat

Les époux :

Friedrich Stern
Thérèse Stern

Les témoins :

Schaller Jean
Alfred Schneider

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 97.

Jaggi & Isoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaggi, Jean-David
 célibataire
 menuisier
 originaire de Gadmén (Bernes) domicilié à
 Orbe né à
 Ormont-Dessous le vingt-cinq février
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
 David Jaggi, décédé et de
 Anna, née Minnig,
 aussi décédée

2. Isoz, Alice-Julie
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Château d'Oex domiciliée à
 Vevey née à
 Château d'Oex le dix-neuf juin
 mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de
 Henri-Julien Isoz, à Vevey et de
 Susanne, née Zmoos
 décédée

Comme témoins :

1. Maurice Testuz, concierge, à Vevey.
 2. Jules Livornu, manoeuvre, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Orbe, le vingt-sept, à Château d'Oex
 le vingt-huit, à Gadmén & à Vevey, le trente novembre
 mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix-neuf décembre mil neuf
 cent quatorze.

Pièces déposées :

Certificat de publication de
 mariage par l'état civil d'Orbe.

Les époux :

David Jaggi
 Alice Jaggi-Isoz

Les témoins :

Maurice Testuz
 Jules Livornu

L'officier de l'état civil :

A. Gley. ug

Communiqué aux Etats Civils
 de Gadmén, Orbe et Châ-
 teau d'Oex.

Registre des mariages A.

N° 98.

Horni & Blanc.

Par jugement du Tribunal du Canton de Vevey rendu en date du 14 novembre 1920 déclaré définitif et exécutoire le 4 décembre 1920 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fait à _____ an le délai pendant lequel _____ ne peut _____ contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 14 décembre 1920
L'officier de l'état civil:

A. Guesy

copie par duplicata.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Horni Georges-Louis
veuf de Lucie-Blodie Quissolan, dès le 10 novembre 1911.
ouvrier de fabrique
originaire de Halnach (Berne) domicilié à
Vevey né à
Longirod le quatre décembre
mil huit cent soixante-six fils de
Georges-François Horni et de
Marianne, née Pousaz
décédés.

2. Blanc, Antoinette-Louise
célibataire
ménagère
originaire de Lausanne domiciliée à
Vevey née à
Lausanne le trois novembre
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de
Marc-Emile Blanc, décédé et de
Marianne-Marguerite, née Jaquier;
à J. Chardonnet.

Comme témoins :

- Ernest Debonnoille, représentant, à Vevey.
- Michel Maillard, huissier, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Halnach, le vingt-neuf, à
Vevey, le trente novembre & à Lausanne, le premier
décembre mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-quatre décembre mil
neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

livret de famille de l'époux.
acte de naissance de l'épouse.
actes de publication à Halnach, Vevey & Lausanne.

Les époux :

L. Horny
Antoinette Horny

Les témoins :

E. Debonnoille
M. Maillard

L'officier de l'état civil :

A. Guesy

Communiqué aux États Civils
de Halnach et de Lausanne.

Registre des mariages A.

N°

Clôture.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Le numéro quatre-vingt-dix-huit, à la page cent quarante-six est celui de la dernière inscription faite dans l'année mil neuf cent quatorze originaire de Les deux doubles du présent registre domicilié à sont conformes. - ce que nous certifions. né à

Revey le trente-un décembre mil neuf cent quatorze. fils de

L'officier de l'état civil: et de

A. Gues. uo

à

2. Un double du présent registre a été adressé au département de Justice & Police, le 5 Janvier 1915.

originaire de L'officier de l'état civil domiciliée à

A. Gues. uo née à

le

mil cent fille de

et de

à

Comme témoins :

- 1.
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 1.

Stram - Aguet.

Le Département de Justice et Police du Canton de Vaud, en date du 24 novembre 1947, ordonne la rectification de l'acte inscrit ci-dessus, en ce sens que le nom matrimonial de l'époux soit orthographié: « Strachm » et non pas « Stram ».

Vevay, le 2 décembre 1947.

L'officier de l'état civil:

Copie f. duplicata et à l'état civil de Rothembach, Lutry et de Vevay.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stram, Victor
 célibataire
 manoeuvre
 originaire de Rothembach (Berne) domicilié à Vevay né à Glovelier le vingt-neuf octobre mil huit cent septante-sept fils de Henri-Alexandre Stram et de Suzanne, née Grossenbach, décédés.

2. Aguet, née Vitale, Louisa
 divorcée de Alexis Aguet, dès le 23 septembre 1907
 sans profession
 originaire de Lutry domiciliée à Vevay née à Vevay le vingt-cinq janvier mil huit cent soixante-neuf fille de Jean-Baptiste Vitale, décédé et de Françoise-Julie Liandet à Vevay.

Comme témoins :

- 1. Louis Liandet, peintre, à Vevay
- 2. Urbain Geisler, cafetier, au dit lieu

Les publications ont eu lieu à Lutry, le huit, à Vevay, le neuf et à Rothembach, le douze décembre mil neuf cent quarante-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevay, le huit janvier mil neuf cent quarante-sept.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.
 " de mariage de l'épouse.
 actes de publications à Rothembach, Vevay et Lutry.

Les époux :

Victor Stram
 Louisa Stram

Les témoins :

Louis Liandet
 Urbain Geisler

L'officier de l'état civil :

A. J. M. [Signature]

Communiqué aux Etats Civils de Rothembach et de Lutry

Registre des mariages A.

N° 2.

Guzzetti - Antille.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guzzetti, Vincent
 célibataire
 tailleur

originaire de Arese (Milan, Italie) domicilié à
 Bevey né à
 Arese le six avril

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
 Paul Guzzetti, décédé et de
 Adélaïde Castiglioni
 à Arese

2. Antille, Marie-Joséphine
 célibataire
 cuisinière

originaire de Chalais (Valais) domiciliée à
 Sierre née à
 Chalais le dix-sept mars

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
 Joseph Antille et de
 Catherine, née Maury,
 décédés.

Comme témoins :

1. Vincent Olivieri, représentant, à Bevey
 2. Michel Maillard, huissier, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Bevey, Chalais & Sierre le vingt-
 quatre octobre & à Arese, le quinze novembre
 mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le dix-huit janvier mil neuf
 cent quinze

Pièces déposées :

Deux actes de naissance.
 Lettre du Conseil d'état.
 Actes de publication à Arese,
 Bevey, Chalais & Sierre.
 Permis de célébration du
 Département.

Les époux :

Guzzetti Vincent
 Antille Josephine Guzzetti

Les témoins :

V. Olivieri
 Maillard

L'officier de l'état civil :

V. Jolly, 40

Communiqué aux Etats Civils
 de Chalais et Sierre et
 à la Chancellerie d'Etat

Registre des mariages A.

No 3

Guadens & Baux

Par jugement du Tribunal du District de Vevey rendu en date du 7 mars 1918 déclaré définitif et exécutoire le 31 mai 1918 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an le délai pendant lequel l' _____ ne pourr _____ contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 12 juin 1918.

L'officier de l'état civil:

A. Jullien

Copie pour duplicata

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Guadens, Louis-Jules
célibataire
batelier

originaire de Blonay, domicilié à
Vevey, né à

Corsier le vingt-un juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Louis Guadens, décédé et de

Madelaine-Adèle, née Porchet
à Vevey,

2. Baux, Rose-Louise
célibataire

ménagère

originaire de Rossinière, domiciliée à
Vevey, née à

Rossinière le trois juin

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

François-Louis Baux, décédé et de

Marie-Elise, née Hoze
à Vevey,

Comme témoins:

1. Emile Dessauges, tricoteur, à Vevey

2. Zacharie Poncioni, gypcier, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-huit, à Blonay & Rossinières, le vingt-neuf décembre mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-un janvier mil neuf cent quinze.

Pièces déposées:

Actes de naissance
" de publication à Blonay, Vevey & Rossinière.

Les époux:

Louis Guadens
Louise Guadens

Les témoins:

E. Dessauges
Poncioni

L'officier de l'état civil:

A. Jullien

Communiqué aux Etats Civils de Saint-Légier et Rossinière

Registre des mariages A.

N° 4

Thélin - Mugnier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thélin Fernand

célibataire

monteur

originaire de Mex

domicilié à

Bevey

né à

Granges le trois avril

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Henri-Maurice Thélin, serrurier

et de

Lina, née Bidiville

à Bevey

2. Mugnier, Marie-Alice

célibataire

ménagère

originaire de Ferney-Voltaire (Ain, France)

domiciliée à

Bevey

née à

Ferney-Voltaire le vingt-deux juillet

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Paul Mugnier, décédé

et de

Anne-Marguerite Després

à Ferney-Voltaire

Comme témoins :

1. Zacharie Poncioni, gypsier, à Bevey

2. Michel Maillard, huissier, à Bevey

Les publications ont eu lieu à Bevey & à Mex, le vingt-neuf décembre mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey le vingt-un janvier mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Actes de naissance.

« de décès du père de l'épouse. - Consenteur à mariage de la mère de l'épouse.

Lettre du Conseil d'Etat. - Actes de publication à Mex & Bevey. - Certificat de capacité matrimoniale pour la fiancée.

Communiqué à l'Etat Civil de Sullens et à la Chancellerie d'Etat

Les époux :

Thélin Fernand.

Marie Thélin

Les témoins :

Poncioni Z

Maillard M

L'officier de l'état civil :

W. Gley. 409

Registre des mariages A.

N° 5

Yaux - Cleyet-Marrel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Yaux, Henri
 célibataire
 mécanicien
 originaire de Planches domicilié à Bevey né à Corsier le vingt-un août mil huit cent quatre-vingt-dix fils de Henri Yaux, décédé et de Marie-Julia Fayre à La Tour de Peilz

2. Cleyet-Marrel, Louise-Cloïlde
 célibataire
 lingère
 originaire de Saint-Geoire-en-Paldaine (Isère, France) domiciliée à Bevey née à Saint-Geoire-en-Paldaine le quatorze juin mil huit cent quatre-vingt-dix fille de Claude Cleyet-Marrel, sans domicile connu et de Célestine-Madeleine Brun à Voiron (Isère)

Comme témoins :

1. Ami Chuard, jardinier, à La Tour de Peilz
2. John Boutaz, commissionnaire, à Bevey

Les publications ont eu lieu à Bevey & aux Planches, le deux décembre mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le vingt-huit Janvier mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Acte de notoriété constatant que le domicile du père de la fiancée est inconnu. - Consentement à mariage pour cette dernière.
 Lettre du Conseil d'Etat. - Actes de publication à Bevey & Les Planches. Certificat de capacité matrimoniale pour la fiancée.
 Communiqué à l'Etat Civil de Montreux et à la Chancellerie d'Etat.

Les époux :

H. Yaux
L. Cleyet

Les témoins :

Ami Chuard
John Boutaz

L'officier de l'état civil :

D. GUYOT

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Par jugement du Tribunal de première instance de St-Stienne (Sion) rendu en date du 27 décembre 1948, le mariage inscrit ci-dessus a été dissous par le divorce.

Muscrit le 24 juin 1950.
 L'Officier de l'Etat civil

Copie pour duplicata et à l'état-civil de Montreux.

Registre des mariages A.

N° 6.
Pflug-Misteli.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pflug, François-Paul
 célibataire
 valet de chambre
 originaire de Griesingen (Wurtemberg) domicilié à
 Bevey né à
 Griesingen le premier juin
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
 Hadéüs Pflug, décédé et de
 Anna Schmitz,
 à Flochingen (Wurtemberg)

2. Misteli, Elise
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Aeschi (Soleure) domiciliée à
 Lausanne née à
 Aeschi le douze novembre
 mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de
 Jean Misteli, décédé et de
 Anna Friess,
 à Wohlen (Argovie)

Comme témoins :

1. Paul Heyduck, horticulteur, à Aarens.
2. André Bovey, voiturier, à Bevey.

Les publications ont eu lieu à Bevey, le neuf, à Aeschi, le onze
 et à Lausanne, le douze janvier mil neuf cent
 quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le quinze février mil neuf
 cent quinze.

Pièces déposées :

- Actes de naissance.
- Lettre du Conseil d'Etat.
- Processus de mariage.
- Actes de publication à Be-
 vey, Aeschi & Lausanne.
- Permis de célébration du
 Département de Justice
 & Police.

Communiqué à l'Etat Civil
 d'Aeschi et à la Chan-
 cellerie d'Etat

Les époux :

Franz Paul Pflug
 Elise Pflug

Les témoins :

Paul Heyduck
 André Bovey

L'officier de l'état civil :

A. Gue...

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 7.

Invernizzi - Balla.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Invernizzi, Francesco
 célibataire
 peintre
 originaire de Pigra (Côme, Italie) domicilié à
 Vevey né à
 Pigra le vingt septembre
 mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
 Rocco Invernizzi, serrurier et de
 Cristina Retacchi
 à Pigra.

2. Balla, née Vevey, Marie-Mélanie
 veuve de Placido-Bartholoméo-Martino Balla, dès le
 journalier 22 juin 1913.
 originaire de Tavagnasco (Turin, Italie) domiciliée à
 Vevey née à
 Olomont (Asti, Italie) le dix-sept mars
 mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
 Anselmo-Augustin Vevey, décédé et de
 Mélanie-Caroline Champier
 à Olomont.

Comme témoins :

1. Hercule Crolla, maçon, à Vevey
2. Michel Maillard, huissier, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, le quatre à Tavagnasco,
 le vingt décembre mil neuf cent quatorze et à Pigra
 le dix-sept janvier mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix-huit février mil neuf
 cent quinze.

Pièces déposées :

Actes de naissance. - Acte de
 1^{er} mariage de l'épouse. - Acte
 de décès de son 1^{er} mari. - Con-
 sentement pour l'époux. - Let-
 tre du Conseil d'Etat. - Actes de
 publication à Pigra, Vevey et
 Tavagnasco. - Permis de celi-
 bration du Département.

Communiqué à la Chancellerie
 d'Etat

Les époux :

Francesco Invernizzi
 Invernizzi Maria

Les témoins :

Crolla Eusebio
 Maillard Huissier

L'officier de l'état civil :

A. Gueffroy

Registre des mariages A.

N° 8.

Freyburghaus Pellaton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Freyburghaus, Charles
célibataire

ouvrier de fabrique

originaire de Neuenack (Berne) domicilié à

Vevey né à

Payerne le premier juillet

mil huit cent quatre-vingt-un fils de

Gottlieb Freyburghaus, décédé et de

Denny Brossy

à Payerne

2. Pellaton, Louise-Sylvie, née Testuz

divorcée de Alphonse-Frédéric-Edouard Pellaton

ouvrière de fabrique dès le 2 juin 1910

originaire de Travers (Morbegno), domiciliée à

Vevey née à

Lutry le six août

mil huit cent septante-huit fille de

Charles Louis Testuz, décédé et de

Augustine Tauxe

à Vevey

Comme témoins :

1. Scraphin Zanetta, cimenteur, à Vevey

2. Ernest Gnerro, peintre, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Neuenack, Vevey & Travers,

le quinze février mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-sept février mil

neuf cent quinze

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé

« de mariage de la fiancée

avec mention du divorce.

Actes de publication à Neuenack, Travers & Vevey.

Les époux :

Freyburghaus Charles
Louise Freyburghaus

Les témoins :

Scraphin Zanetta
Ernest Gnerro

L'officier de l'état civil :

A. Jullien

Communiqué aux États Civils de
Neuenack et Travers

Registre des mariages A.

N^o 9.
Perriraz & Jourdey

Par jugement du Tribunal du district de Vevey rendu en date du 6 décembre 1932 déclaré définitif et caducitaire le 31 janvier 1934 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par la divorce.
Le Tribunal a ordonné en la délin pendant lequel ne pourr[ont] contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 4 février 1934.
L'officier de l'état civil :

copie pour Duplicata.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perriraz Auguste-Henri
célibataire
comptable
originnaire de Chavornay & l'abergement domicilié à
Vevey né à
Genève le premier mars
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Jenny-Lina Perriraz et de

à Vevey.

2. Jourdey, Marie-Hélène
célibataire
brodeuse
originnaire de Montferrand (Doubs, France) domiciliée à
Lausanne née à
Montferrand le six septembre
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Aristide Jourdey, décédé et de
Valentine, née Girard
à Thoraise (Doubs)

Comme témoins :

1. Emile Perriraz, contre-maître, à Vevey.
2. Charles Bolomey, employé, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, le seize, à l'abergement le dix-sept, à Chavornay, le dix-huit & à Lausanne, le dix-neuf janvier mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le cinq mars mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

- Actes de naissance.
- Lettre du Conseil d'état.
- Consentement de la mère de la fiancée.
- Actes de publication à Chavornay, l'abergement, Vevey & Lausanne.
- Certificat de capacité matrimoniale pour la fiancée.
- Communiqué aux Etats Civils de Chavornay, Lignerolles, Lausanne et à la Chancellerie d'état.

Les époux :

Auguste Perriraz
Marie-Hélène Perriraz

Les témoins :

Perriraz
Bolomey

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Registre des mariages A.

N° 10.
Nicole-Authonnet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicole, Charles-Auguste
célibataire
mécanicien
originaire de Montcherand domicilié à
Vevey né à
Pampigny le quatorze janvier
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
François Nicole, décédé et de
François-Marie Emilie, née Aubert
à Pampigny.

2. Authonnet, Ida-Gabrielle
célibataire
sans profession
originaire de Pizy domiciliée à
Pière née à
Lausanne le dix-huit mars
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Jules-Alexandre Authonnet et de
Anne-Joséphine Meilland
à dédies.

Comme témoins :

1. Justin Corbaz, agent, à Vevey.
2. Michel Maillard, huissier, au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Vevey & Pière, le vingt-un
à Montcherand & Pizy, le vingt-trois novembre mil
neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le cinq mars mil neuf cent
quinze.

Pièces déposées :

Deux actes de naissance,
actes de publication à
Montcherand, Vevey, Pi-
zy & Pière.

Les époux :

Ch. Nicole,
I. Nicole

Les témoins :

J. Corbaz
Maillard,

L'officier de l'état civil :

A. Guet.

Communiqué aux États Civils
d'Orbe, Gimel et Pière.

Registre des mariages A.

N° 11.

Därendinger-Gavillet

Le Département de Justice et Police du Canton de Vaud, en date du 10 octobre 1942, ordonne la rectification de l'acte suscrit ci-dessus, en ce sens que le nom patronymique orthographique par erreur dans cet acte « Därendinger » soit orthographié « Derendinger ».

Vevey, le 19 octobre 1942.

L'Officier de l'état civil :

Copie p. duplicata
à Lütchkofen
et Absy. -

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Därendinger, Frédéric
veuf de Louise-Catherine Därendinger, née Jaggi
tonnelier
originaire de Lütchkofen (Soleure) domicilié à
Vevey né à
Bienne le huit août
mil huit cent soixante-un fils de
Jean Därendinger et de
Anna-Barbara, née Fischer
à décédés

2. Gavillet, Marie-Louise
célibataire
ménagère
originaire de Bionnens & Esmonds (Fribourg) domiciliée à
Esmonds née à
Bionnens le seize avril
mil huit cent septante-cinq fille de
Pierre-Maurice Gavillet et de
Françoise-Angélique, née Berger
à décédés.

Comme témoins :

1. Albert Müller, coiffeur, à Vevey.
2. Jules Bwaache, cafetier, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Lütchkofen & Vevey, le seize
& à Bionnens & Esmonds, le dix-sept février mil
neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le onze mars mil neuf cent
quinze.

Pièces déposées :

Acte de mariage de l'époux
de naissance de l'é-
pouse.
Actes de publication à
Lütchkofen, Vevey, Bionnens
& Esmonds.

Les époux :

Frd. Därendinger
Louise Derendinger

Les témoins :

Jules Bwaache
Albert Müller

L'officier de l'état civil :

W. Müller

Communiqué aux Etats Civils
de Lütchkofen et Absy

Registre des mariages A.

N° 12
de Palézieux-Chavannes

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Palézieux dit Falconnet, Ernest-Auguste
célibataire

ingénieur

originaire de Yevrey, Noville, Blonay & Bavois domicilié à
Lausanne né à

Yevrey le dix-neuf novembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Gérard-Mario-André de Palézieux dit Falconnet et de

Ida-Elisabeth, née Chavannes

à Décidie

2. Chavannes, Marthe-Sophie-Anna
célibataire

sans profession

originaire de Yevrey domiciliée à

Rennaz née à

Middes (Fribourg) le vingt-huit octobre

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Charles-Auguste Chavannes et de

Julie-Méry-Emma, née Nicollier

à Rennaz

Comme témoins :

1. Ernest Baillard, ingénieur, à St. Croix

2. Alfred Carrard, ingénieur, à Zurich.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le vingt-six, à Yevrey
le vingt-sept, à Noville, Blonay, & Rennaz, le
vingt-huit & à Bavois le trente janvier mil neuf
cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yevrey, le seize mars mil neuf cent
quinze.

Pièces déposées :

Certificat de publication
délivré par l'état civil
de Lausanne.

Les époux :

E. de Palézieux
M. de Palézieux

Les témoins :

E. A. Baillard.

A. Capran
J. P. B. Chavannes

L'officier de l'état civil :

A. Guey

Communiqué aux états civils
de Yilleneuve, St. Léger,
Chavornay et Lausanne

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Par décision du 14 no-
vembre 1930, le Département
de Justice et Police des
Canton de Vaud a or-
donné la rectification
de l'acte ci-dessus, en ce
sens qu'une liasse d'o-
rigine de la famille de
Palézieux soit ajoutée
à Rennaz.

Yevrey, le 19 novembre 1930

L'Officier de l'état civil :

Henri

Copie à Yilleneuve,
St. Léger, Chavornay
et pour dupli-cata.

Registre des mariages A.

N° 13.

Allamand - Marendaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Allamand, Ernest-Alexandre
célibataire

mécanicien

originaire de Ormont Dessus domicilié à

Vevey né à

Genève le vingt-six mai

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Félix Allamand, décédé et de

Lina-Anna-Marie Hafzger
décédée2. Marendaz, Emma-Louisa-Eugénie
célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Method domiciliée à

Vevey née à

y. Champvent le treize août

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Samuel-Henri Marendaz, défunt et de

Adèle-Cécile, née Marendaz

à Vevey

Comme témoins :

1. Henri Marendaz, à Lausanne

2. Lucie Marendaz, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Ormont Dessus & à Vevey, le
vingt & à Method, le douze février mil neuf
cent quinze.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le vingt-cinq mars mil neuf
cent quinze.

Pièces déposées :

Actes de naissance
" de publication à Or-
mont Dessus, Vevey &
Method

Les époux :

Allamand, Ernest
Allamand Emma

Les témoins :

Marendaz Henri
Marendaz Lucie

L'officier de l'état civil :

A. Guéguen

Communiqué aux états civils
de Ormont Dessus et Method

Registre des mariages A.

N° 14

Baux & Vauthey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baux Louis- Aimé _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Rossinières _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Rossinières _____ le sept octobre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
 François Louis Baux, défunt _____ et de
 Marie-Elise, née Hoz _____
 à Vevey _____

2. Vauthey, née Jacques, Marguerite _____
 veuve de Héli-Auguste Vauthey, dès le 13 mars _____
 couturière _____ 1912
 originaire de Sugrens _____ domiciliée à
 St-Légier la Chièsa _____ née à
 Corsier _____ le douze novembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
 Henri-Louis Jacques _____ et de
 Sylvio-Elise, née Cardis _____
 à St-Légier _____

Comme témoins :

1. Edouard Baux, valet de chambre, à Vevey.
2. Louis Delisle, chauffeur d'auto, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey & à St-Légier, le douze
 & à Rossinières & Sugrens, le treize janvier mil
 neuf cent quinze _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-six mars mil neuf
 cent quinze _____

Pièces déposées :

Promesse de mariage.
 Actes de publication à
 Rossinières, Vevey, Su-
 grens & St-Légier. _____

Les époux :

Baux Louis.
 Marguerite Baux

Les témoins :

Edouard Baux
 Louis Delisle

L'officier de l'état civil :

A. Guet. uof

Communiqué aux États Civils
 de Rossinière, Fey et
 St-Légier-la-Chièsa _____

Registre des mariages A.

N° 15.

Stoller - Steg

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stoller; Edouard-Jean
célibataire
cuisinier

originaire de Grindelwald (Berne) domicilié à
Vevey né à
Vevey le cinq novembre

mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Jean-Louis Stoller et de
Marie-Joséphine Guigliori
à Vevey.

2. Steg, Elise-Marie dite Solange
célibataire
demoiselle de magasin

originaire de Wahlen (Berne) domiciliée à
Vevey née à
Vevey le quatorze mai

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Urs-Joseph Steg, décédé et de
Eugénie, née Gillieron, actuellement veuve Burla
à Vevey.

Comme témoins :

1. Louis Stoller, magasinier, à Vevey
2. Pierre Gauverit, représentant, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Grindelwald, Wahlen & Vevey
le vingt-quatre mars mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le six avril mil neuf cent
quinze.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
" de publication à
Grindelwald, Vevey & Wahlen.

Les époux :

M. Stoller.
Solange Stoller

Les témoins :

Louis Stoller
P. Gauverit

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Communiqué aux Etats Civils de
Grindelwald et Brislach

Registre des mariages A.

N° 16.

Willen & Dupertuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Willen, Pierre-Edmond
célibataire

fonctionnaire postal

originaire de Adelboden (Berne) & de La Côte aux fées domicilié à
Bernex, Commune du Châtelard (Neuchâtel) né àLa Côte aux fées le quinze mai
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Arnold Willen, et de

Rosa-Elise-Léonie, née Tuchs

à Vevey

2. Dupertuis Henriette-Elisa
célibataire

sans profession

originaire de Ormont-dessous domiciliée à

Ormont-dessous née à

Crêtaz, r. Leysin le dix-huit octobre

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Jules-Henri Dupertuis, décédé et de

Eugénie-Henriette, née Truan

à Ormont-dessous.

Comme témoins :

1. Arnold Willen, à Vevey

2. Jules Dupertuis, au Sepey

Les publications ont eu lieu à Châtelard, à Ormont-dessous, à

Adelboden, le vingt-quatre & à La Côte aux fées, le vingt-

cinq mars mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-trois avril mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Certificat de publication
délivré par l'état civil de
Moudon.

Les époux :

Edmond Willen.

Henriette Willen

Les témoins :

A. Willen

J. Dupertuis

L'officier de l'état civil :

W. Gley.

Communiqué aux états civils
de Adelboden, La Côte aux
fées, Montreux et Ormont-
dessous

Registre des mariages A.

N° 17

Desaulles - Honzet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desaulles, Georges-René
 célibataire
 mécanicien

originaire de Fenin-Vilars-Sauls domicilié à
 Montbéliard (Doubs, France) né à
 Corsier le vingt-huit janvier

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
 Henri Eugène Desaulles, ingénieur, à Belfort et de
 Henriette Sophie, née Chevaux
 à décédée

2. Honzet Albertine
 célibataire

sans profession
 originaire de Mulhouse domiciliée à
 Montbéliard née à

Mulhouse le neuf décembre
 mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
 Charles Honzet, décédé et de

Mélanie Honzet, née Schock
 à Mulhouse

Comme témoins :

1. Henri Desaulles, ingénieur, à Belfort
2. Auguste Udry, négociant, à Nevev.

Les publications ont eu lieu à Villars, le cinq, à Montbéliard
 le vingt-neuf Janvier et à Mulhouse, du vingt
 Janvier au quatre février mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Nevev, le vingt-quatre avril mil
 neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Certificat de publication
 délivré par l'état civil
 de Fenin-Vilars-Sauls.

Les époux :

Georges Desaulles
 Albertine Desaulles

Les témoins :

H. Desaulles
 Aug. Udry

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Communiqué à l'état civil
 de Fenin et à La Chan-
 cellerie d'état

Registre des mariages A.

N° 18.

Frey - Wicky.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Frey, Alfred-Joseph
 célibataire
 Typographe
 originaire de Zurzach (Argovie) domicilié à
 Vevey né à
 Crin (Châtelard) le seize août
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
 Alfred Frey et de
 Marie-Josephine, née Hanzer
 à Montreux

2. Wicky, Jeanne-Séraphine
 célibataire
 négociante
 originaire de Flühli (Lucerne) domiciliée à
 Vevey née à
 Vevey le quatre août
 mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
 Pierre-Aloyse Wicky et de
 Marie-Lucio-Héphanie, née Baud
 à Vevey

Comme témoins :

1. Franco Clerici, coiffeur, à Vevey.
2. Alois Hanzer, hôtelier, à Sierre.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le six, à Zurzach et
 à Flühli, le sept avril mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-neuf avril mil neuf
 cent quinze.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
 Promesse de mariage.
 Actes de publication à
 Zurzach, Flühli & Vevey

Les époux :

Alfred Frey
 Jeanne Wicky

Les témoins :

Clerici Franco
 Alois Hanzer

L'officier de l'état civil :

W. H. L. H. G.

Communiqué aux Etats Civils
 de Zurzach et de Flühli

Registre des mariages A.

N° 19.

Vauthey - Valzania

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vauthey, Eugène-Joseph
 célibataire
 électricien

originaire de Remaufens domicilié à
 Vevey né à

Remaufens le vingt-neuf août
 mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Ignace Vauthey et de

Elisabeth, née Pesse
 à Vevey.

2. Valzania, Maria-Desolina
 célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Roversano (Forlì, Italie) domiciliée à
 Vevey née à

Roversano le onze août
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Paolo Valzania, à Roversano et de

Pasqua Masini
 à défunte

Comme témoins :

1. Pierre Chenux, mécanicien, à Vevey.

2. Robert Tavernier, chauffeur, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-cinq, à Remaufens, le vingt-six janvier & à Roversano, le sept février mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le cinq mai mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
 Lettre du Conseil d'Etat.
 Promesse de mariage.
 Actes de publication à
 Vevey, Remaufens & Roversano.

Les époux :

Eugène Vauthey.
 M^{lle} Valzania

Les témoins :

P. Chenux.
 R. Tavernier.

L'officier de l'état civil :

A. Guex.

Communiqué à l'Etat Civil
 de Remaufens et à La
 Chancellerie d'Etat.

Registre des mariages A.

N° 20.
Chenuz - Lädermann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chenuz, Charles-John
célibataire
notaire
originaire de Montricher domicilié à
Cossonay né à
Montricher le sept juillet
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Alphonse Chenuz, huissier et de
Hermanne-Louise Faumaise, née Chenuz
à Montricher

2. Lädermann, Suzanne-Alberfina
célibataire
sans profession
originaire de Rüderswyl (Berne) domiciliée à
Vevey née à
Mon la Ville le trois août
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Charles-Auguste Lädermann, préposé et de
Julia, née Dubois
à Vevey.

Comme témoins :

1. Charles Lädermann, préposé, à Vevey.
2. Alphonse Chenuz, à Montricher.

Les publications ont eu lieu à Cossonay, le treize, à Vevey, & à Montricher, le quinze & à Rüderswyl, le dix-sept mars mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le huit mai mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Certificat de publication
déposé par l'état civil
de Cossonay

Les époux :
C. Chenuz
S. Lädermann

Les témoins :
Lädermann
Chenuz

L'officier de l'état civil :
A. Guex

Communiqué aux états civils
de L'Isle, Cossonay et
Rüderswyl (Berne)

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Par jugement du Tribunal
du District de Cossonay,
rendu en date du 10 novem-
bre 1947, déclaré définitif
et exécutoire le 19 mars 1948,
le mariage inscrit ci-
contre, a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé si-
dessus sous le délai pendant
lequel l'époux ne pourra
contracter un nouveau
mariage.
Inséré le 30 mars 1948.
L'Officier de l'état civil :

qui pour duplicata

Registre des mariages A.

N° 21.

Signorelli-Sedazzari

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Signorelli, Luigi-Giuseppe
 veuf de Salice-Carolina Signorelli, née Sciarra, des
 lithographe le 4 janvier 1898
 originaire de Bergamo (Italie) domicilié à
 Bevey né à
 Bergamo le six septembre
 mil huit cent soixante-troize fils de
 Fiorindo-Giuseppe Signorelli et de
 Carolina Stefanoni
 à décès.

2. Sedazzari, née Albonico, Anna-Maria-Pia-Clara
 veuve de Enrico-Ulisse-Maria Sedazzari, des le
 ménagère 8 mai 1912
 originaire de Bergamo (Italie) domiciliée à
 Bevey née à
 Bergamo le trois septembre
 mil huit cent soixante-six fille de
 Guglielmo Albonico et de
 Eugénia Landriani
 à décès.

Comme témoins :

1. Natalo Proggi, maçon, à Bevey
2. Rosa Proggi, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Bevey, le seize février et à
 Bergamo, le sept mars mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le huit mai mil neuf cent
 quinze.

Pièces déposées :

Actes de naissance. - Acte
 de décès Sedazzari. - Dé-
 claration de veuvage Signo-
 relli. - Promesse de mariage
 Lettre du Conseil d'Etat.
 Actes de publication à Ber-
 gamo & Bevey. - Permis de
 célébration du Département
 de Justice & Police.
 Communiqué à la Chancellerie
 d'Etat.

Les époux :

Signorelli Luigi Giuseppe
 Sedazzari Anna

Les témoins :

Proggi Natalo
 Proggi Rosa

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Registre des mariages A.

N° 22.

Jaquier-Favre.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquier, Henri-Louis
 veuf de Henriette-Marguerite, née Jordan, des
 négociants le 5 novembre 1905
 originaire de Peyres & Posseus domicilié à
 Servion né à
 Servion le vingt novembre
 mil huit cent septante-cinq fils de
 Alexis Jaquier, agriculteur à Peyres & Posseus et de
 Elisa, née Pasche
 à décédé

2. Favre, Emma-Julie
 célibataire
 originaire de Château d'Orx domiciliée à
 Aigle née à
 Château d'Orx le vingt septembre
 mil huit cent quatre-vingt-six fille de
 Louis-Emile Favre, ancien régisseur et de
 Julie-Fanny, née Rodieux
 à Aigle

Comme témoins :

1. Emile Favre, agriculteur, à Aigle
 2. Fanny Favre, au même lieu

Les publications ont eu lieu à Château d'Orx, le vingt-quatre, à Servion & à Aigle, le vingt-cinq & à Peyres & Posseus, le vingt-six avril mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Peyres, le douze mai mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Certificat de publication
 délivré par l'état civil
 d'Orx.

Les époux :

H. Jaquier.
 E. Jaquier

Les témoins :

E. Favre
 Fanny Favre.

L'officier de l'état civil :

W. Meunier

Communiqué aux Etats Civils
 de St-Cierges, Oron, Châ
 teau d'Orx et Aigle

Registre des mariages A.

N° 23.

Schopper - Girard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schopper, Gustave-Emmanuel
divorcé de Marie-Bertha Konnet, dès le 5 septembre
maçon bre 1912originaire de Gessenay (Berne) domicilié à
Vevey né àVevey le vingt-sept février
mil huit cent quatre-vingtfils de
Emmanuel-Marc Schopper, défunt et de
Susanne Bury

à Vevey

2. Girard, Hélène
célibatairesans profession
originaire de Port Valais domiciliée àVevey née à
Jougne (Doubs, France) le vingt-quatre janviermil huit cent quatre-vingt-un fille de
Joseph Girard et deJeanette Elise Duc
à Décodes

Comme témoins :

1. Amélie Girard, murier de fabrique }
2. Paul Schopper, murier de fabrique } à VeveyLes publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-trois, à Gessenay,
le vingt-quatre et à Port-Valais, le vingt-sept
avril mil neuf cent quinze.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le vingt-deux mai mil neuf
cent quinze.

Pièces déposées :

Acte de naissance de la
fiancée.Promesse de mariage,
acts de publication à
Vevey, Gessenay et Port
Valais.

Les époux :

G. Schopper

H. Girard

Paul Schopper

Les témoins :

Girard Emile

Schopper Paul

L'officier de l'état civil :

A. G. M. S. G.

Communiqué aux Etats Civils
de Gessenay et Port Valais

Registre des mariages A.

N° 24

Hörburger-Schroepfer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hörburger, Nicolas

célibataire

sellier

originaire de Bregenz (Vorarlberg, Autriche) domicilié à
Vevey né à

Bregenz le trente septembre

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Nikolaus Hörburger, défunt et de

Crescent Schädler

à Bregenz

2. Schroepfer, Emma-Alma

célibataire

sans profession

originaire de Stadtilm (Schwarzbourg-Rudolstadt) domiciliée à
Vevey née à

Stadtilm le vingt-six septembre

mil huit cent quatre-vingt-deux fille de

Karl-Julius-Robert-Hudwig Schroepfer et de

Friederike-Louise-Augusta Schaefer

à Stadtilm

Comme témoins :

1. Jean von Haemel, cordonnier, à Vevey

2. Albert Friedrich, menuisier, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-trois mars mil
neuf cent quinze et à Bregenz et Stadtilm, à des
dates postérieures.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le vingt-deux mai mil neuf
cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance.
Promesse de mariage.
Lettre du conseil d'état.
Acte de publication à Vevey.
Certificats de capacité ma-
trimoniale pour les 2 époux.
Permis de célébration du
Département de Justice
& Police.Communiqué à la Chancellerie
d'Etat

Les époux :

Nik. Hörburger
Emma Hörburger

Les témoins :

Jean von Haemel
Albert Friedrich

L'officier de l'état civil :

A. J. M. L. u. g.

Registre des mariages A.

N° 25.

Balladone - Berta

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Balladone Carlo-Antonio _____
célibataire _____

plâtrier-peintre _____

originaire de Curino (Novare, Italie) _____ domicilié à

Vevey _____ né à

Curino _____ le dix-huit novembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de

Giovanni Balladone, maçon _____ et de

Maria Ugazio _____

à Curino _____

2. Berta, Rosa-Antonia-Felicita _____
célibataire _____

couturière _____

originaire de Cigliano (Novare, Italie) _____ domiciliée à

Vevey _____ née à

Cigliano _____ le vingt-deux août _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de

Battista Berta, charpentier _____ et de

Maddalena Palegno _____

à Saint-Légier _____

Comme témoins :

1. Joseph Gnervo, gypcier-peintre, à Vevey. _____

2. Louis Zanoni, cordonnier, à Vevey. _____

Les publications ont eu lieu à Vevey, le quatre à Curino et
Cigliano, le quatorze mars mil neuf cent quinze.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le vingt-sept mai mil neuf
cent quinze.

Pièces déposées :

Actes de naissance. - Lettre
du Conseil d'Etat. - Promes-
se de mariage. Actes de
publication à Curino,
Vevey et Cigliano. - Permis
de célébration du départe-
tement. _____

Les époux :

Charles Balladone

Rosine Balladone

Les témoins :

Joseph Gnervo

Louis Zanoni

L'officier de l'état civil :

J. Gnervo

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat _____

Registre des mariages A.

N° 26.

Mayor-Desuzinge.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mayor, Charles

célibataire

peintre

originaire de Grandcour domicilié à

Vevey né à

Fribourg le cinq juin

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Henri-Louis Mayor et de

Marie, née Monney

à décédés

2. Desuzinge, Elisabeth

célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Margencel (Haute-Savoie) domiciliée à

Vevey née à

Laupen le vingt-sept août

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Sulpice Desuzinge, décédé et de

Elisabeth, née Herren

à Vevey.

Comme témoins :

1. Lucien Joye, charpentier, à Vevey.

2. Henri Willommet, journalier, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-six et à Grandcour, le vingt-sept avril mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-neuf mai mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Actes de naissance

de décès du père de

la fiancée

présentement de la mère

de la fiancée.

Lettre du Conseil d'Etat.

Actes de publication à Vevey

et Grandcour. - Certificat de

capacité pour la fiancée.

Communiqué à l'Etat civil de

Grandcour et à La Chan-

cellerie d'Etat

Les époux :

Mayor Ch^s

Mayor Elisabeth

Les témoins :

Joye Lucien

Willommet Henri

L'officier de l'état civil :

D. G. J. u. g.

Registre des mariages A.

N° 27.

Trachsel, Schnyder

Par jugement du Tribunal du District de Vevey rendu en date du 5 Juin 1924 déclaré définitif et exécutoire le 25 Septembre 1924 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel l'époux ne peut à nouveau contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 10 octobre 1924

L'officier de l'état civil

W. Schilling

Copie n. duplicata

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Trachsel, Francis-Albert-Charles, célibataire, négociant, originaire de Frutigen, domicilié à Vevey, né à Vevey le vingt-neuf Juin mil huitcent quatre-vingt-dix fils de Charles-Emanuel-Rodolphe Trachsel, négociant de Lisette dite Elise Rügsegger à Vevey

2. Schnyder, Rose-Gabrielle, célibataire, modiste, originaire de Emmetbaden, domiciliée à Vevey, née à Genève le quinze novembre mil huitcent quatre-vingt-neuf fille de Eugène-Jakob Schnyder, sans domicile connu de Jeanne-Marie Varille à Vevey.

Comme témoins :

- 1. Humbert Fecci, musicien
2. Edouard Clavel, comptable, - les deux à Vevey

Les publications ont eu lieu à Frutigen, Vevey & Emmetbaden le vingt mai mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le trois Juin mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

- Actes de naissance
de publication à Frutigen, Vevey & Emmetbaden.
Promesse de mariage.

Les époux :

Albert Trachsel
Gabrielle Trachsel

Les témoins :

Humbert Fecci
Edouard Clavel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux Etats Civils de Frutigen et Emmetbaden.

Registre des mariages A.

N° 28.

Béguin - Kolb.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Béguin Auguste

célibataire

tapissier

originaire de Saint-Légier & la ChièsaZ, domicilié à

Vevey, né à

Vevey le trois décembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Jules-François-Alexis Béguin, défunt et de

Louisa-Françoise Sutter

à Alger

2. Kolb, née Morand, Lina-Éléonore

divorcée de Théophile-Henri Kolb, dès le 5 décembre

couturière 1913

originaire de Chavannes des Bois, domiciliée à

Vevey, née à

Moudon le trente juin

mil huit cent quatre-vingt-six fille de

Joseph-Louis Morand, à Vevey et de

Anne-Julie, née Pilloud

à Bulle

Comme témoins :

1. Joseph Morand, ferblantier, à Vevey

2. Edmond Morand, menuisier, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Saint-Légier la ChièsaZ & Vevey

le douze & à Chavannes des Bois, le quatorze

avril mil neuf cent-quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le trois juin mil neuf cent

quinze.

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés

- de mariage de la

fiancée

Promesse de mariage

Actes de publication à

St-Légier & la ChièsaZ, Vevey

& Chavannes des Bois.

Communiqué aux États civils de

St-Légier et Coppet

Les époux :

Auguste Béguin

Lina Béguin

Les témoins :

Joseph Morand

Edmond Morand

L'officier de l'état civil :

G. J. J. J.

Par jugement du Tribunal de première instance du canton de Vevey, rendu en date du 25 octobre 1928, déclaré définitif et exécutoire le 28 novembre 1928, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 3 décembre 1928.

L'officier de l'état civil :

L. J. J. J.

Légal pour duplicata.

Registre des mariages A.

N^o 29.Pilet-Akermann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pilet Georges-David _____
 célibataire _____
 représentant de commerce _____
 originaire de Rossinières _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Vevey _____ le dix-neuf juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-six _____ fils de
 Jules Pilet, décédé _____ et de
 Caroline Wollmer _____
 à Vevey _____

2. Akermann, Bertha-Marie _____
 célibataire _____
 vendeuse _____
 originaire de Ennetbürgen (Nidwald) _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Lucens _____ le trente août _____
 mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de
 Jean-Martin Akermann _____ et de
 Rachel, née Matthey _____
 à Vevey _____

Comme témoins :

1. Joseph Fritsche, cafetier _____
 2. Jules Pilet, employé, - les deux à Vevey. _____

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-trois, à Ros-
 sinières & Buochs, le vingt-quatre avril mil
 neuf cent quinze. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le cinq juin mil neuf cent
 quinze. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance
 Promesse de mariage
 Actes de publication à
 Rossinières, Vevey &
 Ennetbürgen _____

Les époux :

J. Pilet
 B. Pilet

Les témoins :

J. Fritsche
 Jules Pilet

L'officier de l'état civil :

W. Müller

Communiqué aux États civils de
 Rossinières et Buochs. _____

Registre des mariages A.

N° 20.

Pache - Mauron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pache Joseph - Simon - Isaac

célibataire

ferblantier

originaire de Epalinges domicilié à

Vevey né à

Bulle le quatorze janvier

mil huitcent quatre-vingt-seize fils de

Eugène - Georges - Charles Pache, fumiste et de

Marie - Elouise, née Rives

à Vevey

2. Mauron, Marie - Camille

célibataire

employée de fabrique

originaire de Sales (Sarthe) domiciliée à

Vevey née à

La Roche le onze janvier

mil huitcent quatre-vingt-quinze fille de

Pierre - Edouard Mauron, décédé et de

Léontine - Stéphanie, née Brodard

à Vevey

Comme témoins :

1. Michel Maillard, huissier, à Vevey

2. Albert Bornand, laitier, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt, à Epalinges,

le vingt-deux & à Sales, le vingt-trois mai mil

neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix Juin mil neuf cent

quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance

Consentement pour les fiancés

Autorisation des Conseillers

d'Etat

Promesse de mariage

Actes de publication à

Vevey, Epalinges & Sales

Communiqué aux Etats civils

d'Epalinges et Epandes

Les époux :

Simon Pache

Marie Pache

Les témoins :

Maillard

A Bornand

L'officier de l'état civil :

J. M. J. J.

Registre des mariages A.

N° 31.

Cornuz - Guignard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cornuz, Henri-Paul
célibataire

confiseur

originaire de Mur (Vaud) & Lugnoro (Vully-le-Haut) domicilié à
Veveyné à
Lausanne le trente juin

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Jules-Henri Cornuz, cantonnier, à Blonay et de

Emma, née Plancher

à décédée

2. Guignard Hélène-Pauline
célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de L'Isle & du Lieu domiciliée à

Vevey née à

Aubonne le quatorze février

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Elizée-Marc dit Isaac Guignard, ouvrier de ville et de

Marie-Emilie, née Faucher

à Vevey.

Comme témoins :

1. Isaac Guignard, ouvrier de ville

2. Pierre Monod, négociant, - les deux à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le premier, au lieu &
à Haut Vully, le deux, à L'Isle & à Mur le trois
dix mil neuf cent quinze.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey le quatorze Juin mil neuf
cent quinze.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
Promesse de mariage.
Actes de publication à
Mur, Vully, Vevey, L'Is-
le & Le Lieu.

Les époux :

Henri Cornuz
Hélène Cornuz

Les témoins :

Isaac Guignard
Pierre Monod

L'officier de l'état civil :

J. M. L.

Communiqué aux Etats civils
du Cudrefin, Môtier, L'Is-
le et du Lieu

Registre des mariages A.

N° 32.

Desoches-Macherich

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desoches, Fritz-Henri, - ouvrier de ville
divorcé en premières nocces de Marie-Lydie, née
Cherpillod & en secondes nocces de Clémence, née Porchet
originaire de Mont sur Rolle _____ domicilié à
Vevey _____ né à
Morges _____ le vingt-quatre décembre
_____ mil huitcent soixante-douze _____ fils de
Gottlieb-Rodolphe Desoches _____ et de
Jenny-Kunig, née Aubert _____
à décidé.

2. Macherich, Mathilde-Eve _____
célibataire _____
ouvrière de fabrique _____
originaire de Porrex _____ domiciliée à
Vevey _____ née à
Vallorbe _____ le vingt-trois juillet _____
_____ mil huitcent soixante-dix-huit _____ fille de
Antoine Macherich, à Vevey _____ et de
Louise-Liva, née Falcy _____
à décidé.

Comme témoins :

1. Jules Desclouids _____
2. Léon Trinkard, - les deux à Vevey _____

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-cinq à Mont
x Porrex, le vingt-sept mai mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix-sept Juin mil neuf
cent quinze

Pièces déposées :

Acte de mariage de l'époux
avec mention du divorce.
Acte de naissance de l'é-
pouse.

Procès de mariage.
Actes de publication à
Mont, Vevey & Porrex.

Communiqué aux états civils
de Rolle et Gingins.

Les époux :

Fritz Desoches
Mathilde Desoches

Les témoins :

J. Desclouids
Léon Trinkard

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Registre des mariages A.

N° 33.

Dénéréaz-Ruchonnet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dénéréaz Charles-Emile

célibataire

journalier

originaire de Chardonne

domicilié à

Vevey

né à

Chailly (Châtelard) le trois mars

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Charles-Louis-Isaac Dénéréaz

et de

Emilie, née Genevey

à décès

2. Ruchonnet, née Cottier, Rose-Marguerite

divorcée de Henri Ruchonnet, dès le 26 avril 1912

journalière

originaire de Puidoux & des Thioleyres

domiciliée à

Vevey

née à

Chailly (Châtelard) le sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-deux fille de

David Cottier, décédé

et de

Susanne, née Boujard

à Montroux

Comme témoins :

1. Félix Martinoni, ferblantier

2. Louis Tercier, cafetier, - les 2 à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, le trente avril, à Puidoux & aux Thioleyres, le premier mai & à Chardonne, le deux mai mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix-sept Juin mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
do mariage de la fiancée avec mention du divorce.

Promesse de mariage.
Actes de publication à Chardonne, Vevey, Puidoux & des Thioleyres.

Communiqué aux Etats Civils de Cordier, St Saphorin et Oron

Les époux :

Dénéréaz Emile
Dénéréaz Rose

Les témoins :

Martinoni Félix
Tercier

L'officier de l'état civil :

A. G. L. G.

Registre des mariages A.

N° 34

Wolfensberger Crausaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wolfensberger Jean
divorcé de Françoise-Emilie-Josephine Day
mécanicien
originaire de Unter-Wolfensberg (Bauma, Zurich) domicilié à
Vevey né à
Neumünster (Zurich) le cinq octobre
mil huit cent soixante-trois fils de
Jean Wolfensberger et de
Anna Stigg
à décédés.

2. Crausaz, née (Rangerter), Lina-Marie
divorcée en premières noces de Antoine dit Edouard
Crausaz et en secondes noces de Charles-Rodolphe Baumann
professeur de danse
originaire de Stäfa (Zurich) domiciliée à
Vevey née à
Vevey le deux Juin
mil huit cent soixante-quatre fille de
Jean Rangerter et de
Marie-Françoise-Philomène Bossone
à décédés.

Comme témoins :

- Justin Perusset, négociant.
- Edouard Bircher, voyageur, les 2 à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Bauma & Vevey, le vingt-six & à Stäfa, le vingt-sept mars mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-cinq juin mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Promesse de mariage.
Actes de publication à
Bauma, Vevey & Stäfa.

Les époux :

Jean Wolfensberger
Lina Wolfensberger

Les témoins :

J. Perusset
Ed. Bircher

L'officier de l'état civil :

A. M. L. u. g.

Communiqué aux états civils
de Bauma et Stäfa.

Registre des mariages A.

N° 35

Juvet-Hirschi.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Juvet, Jules-Alexandre _____
 célibataire _____
 employé de bureau _____
 originaire des Buttes & de la Côte aux Fées _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 La Côte aux Fées _____ le sept février _____
 _____ mil huit cent soixante-seize _____ fils de
 Louis-Gustave Juvet, -décédé _____ et de
 Anna-Louise Roumag, ménagère _____
 à La Chaux de Fonds.

2. Hirschi, Amélie-Lina _____
 célibataire _____
 lingère _____
 originaire de Trub (Berne) _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Planchettes _____ le dix-sept Juin _____
 _____ mil huit cent soixante-trois _____ fille de
 Henri-Louis Hirschi _____ et de
 Augustine-Lina Caland-Robet _____
 à Décidés _____

Comme témoins :

1. François Martin, voiturier, _____
 2. Emile Fischer, sellier, - les 2 à Vevey. _____

Les publications ont eu lieu à Vevey, Buttes & Trub, le vingt-deux & à La Côte aux Fées, le vingt-trois du mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix Juillet mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
 Promesse de mariage.
 Actes de publication à
 Buttes, La Côte aux Fées,
 Vevey & Trub. _____

Les époux :

Jules Juvet.
 Amélie Juvet.

Les témoins :

F. Martin
 E. Fischer

L'officier de l'état civil :

A. Juvet-ug

Communiqué aux États Civils
 de Buttes La Côte aux
 Fées et Trub _____

Registre des mariages A.

N° 26.
Amiguet - Lambert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amiguet, Ernest-Félix
célibataire
boucher-tripier
originaire de Geyon domicilié à
Vevey né à
Blon le vingt mai
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Pierre-Louis Amiguet, décédé et de
Eugénie-Célestine Nicoud
à Aigle.

2. Lambert, Maria-Orthilie dite Ernestine
célibataire
ménagère
originaire de Châtillon (Tribourg) domiciliée à
Vevey née à
Montbrelloz le premier février
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Joseph Lambert, agriculteur, à Châtillon et de
Marie-Philomène Blanc
à décédée

Comme témoins :

- 1. Ernest Dénériaz, boucher
- 2. Charles Ayer, boucher, - les 2 à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey & Châtillon, le huit,
& à Geyon, le neuf Juin mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix juillet mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

actes de naissance.
promesse de mariage.
actes de publication à
Vevey, Châtillon & Geyon.

Les époux :

Ernest Amiguet
Ernestine Amiguet.

Les témoins :

Ernest Dénériaz
Ayer Charles.

L'officier de l'état civil :

J. M. S. u.

Par jugement du Tribunal du District de Vevey, rendu en date du 28 décembre 1923 déclaré définitif et exécutoire le 7 mars 1923. le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 15 mars 1928.
L'officier de l'état civil :

[Signature]
L. qui p. duplicata.

Communiqué aux états civils de Geyon et Lully

Registre des mariages A.

N° 37.

Bürgi-Leuba dit
Galland.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bürgi Edouard _____
 célibataire _____
 agent de police _____
 originaire de Lyss (Berne) _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Buttet _____ le treize août _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de
 Gottfried Bürgi, horloger _____ et de
 Sophie, née Schwarz, ménagère _____
 à Buttet.

2. Leuba dit Galland, Jeanne-Alice _____
 célibataire _____
 femme de chambre _____
 originaire de Buttet (Neuchâtel) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 la Côte-aux-Fées _____ le cinq février _____
 mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de
 César Leuba dit Galland, manoeuvre _____ et de
 Marie, née Hebersax, ménagère _____
 à Lausanne.

Comme témoins :

1. Jean Zbinden, agent de police _____
 2. Louis Dufey, huissier de paix, - les 2 à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le dix-huit, à Lyss,
 Buttet & Lausanne, le dix-neuf Suisse mil
 neufcent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quatorze Juillet mil neuf
 cent quinze.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
 Promesse de mariage.
 Actes de publication à
 Lyss, Vevey, Buttet &
 Lausanne.

Les époux :

Bürgi Edouard
 Jeanne Dufey

Les témoins :

L. Dufey
 J. Zbinden

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J.

Communiqué aux Etats civils
 de Lyss, Buttet et Lausanne

Registre des mariages A.

N° 38.

Heer - Biolay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Heer, Edmond _____
 célibataire _____
 confiseur-chocolatier _____
 originaire de Coirinsins _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Payerne _____ le dix-neuf avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
 Adolphe-Henri Heer, entrepreneur _____ et de
 Marie-Cécile, née Roussel, ménagère _____
 à Payerne _____
2. Biolay, Aimée-Marie-Célestine _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Dorénaz _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Dorénaz _____ le six septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
 Maurice Biolay, agriculteur _____ et de
 Marie-Célestine, née Dillet, ménagère _____
 à Dorénaz _____

Comme témoins :

1. Gustave Morier, cafetier, aux Aouats _____
 2. Cécile Rossier, concierge, à Vevey _____

Les publications ont eu lieu à Coirinsins, Dorénaz + Vevey,
 le vingt-cinq juin mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix-sept juillet mil
 neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Actes de naissance _____
 Promesse de mariage _____
 Actes de publication à
 Coirinsins, Vevey + Dorénaz _____

Les époux :

Edmond Heer
 Célestine Heer

Les témoins :

Maurice V. Doy
 Cécile Rossier

L'officier de l'état civil :

A. Gues. ag

Communiqué aux Etats civils
 de Begnins et d'Outre-
 Rhône _____

Registre des mariages A.

N° 39.

Progin-Tettoni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Progin, Emile-Joseph _____
célibataire _____

confiseur _____

originaire de Misery (Fribourg) _____ domicilié à

Broc _____ né à

Fribourg _____ le deux janvier _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Adrien Progin, cafetier _____ et de

Ursule, née Barrois _____

à Vevey _____

2. Tettoni, Martino _____

célibataire _____

mévager _____

originaire de Vogogna (Novare, Italie) _____ domiciliée à

Chexbres _____ née à

Vogogna _____ le dix-sept avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Laurent Tettoni, maçon _____ et de

Santina, née Pradini _____

à Chexbres _____

Comme témoins :

1. Adrien Progin, cafetier, à Vevey. _____

2. Generoso Tettoni, maçon, à Chexbres. _____

Les publications ont eu lieu à Broc, le treize mars, à Chex-

bres, le premier avril, à Misery, le deux avril

et à Vogogna, le trois juin mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt juillet mil neuf
cent quinze.

Pièces déposées :

Certificat de publication
dépôté par l'état civil
de Broc. _____

Les époux :

Progin Emile.

Tettoni Martine

Les témoins :

Progin Adrien

Tettoni Generoso

L'officier de l'état civil :

D. Gueffroy

Communiqué aux Etats Civils
de Courlion, Broc, St-La-
phoin et à la Chancel-
lerie d'Etat.

Registre des mariages A.

N^o 40.
Dietschi-Steiner.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dietschi, Paul-Auguste
célibataire
ferblantier
originaire de la Schoulte (Berne) domicilié à
Vevey né à
Bâle le vingt mai
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Julius-Albert Dietschi et de
Anna, née Vouzufs
à Zurich.

2. Steiner, Martha
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de Walterschöyl (Berne) domiciliée à
Vevey née à
Neuveville le vingt août
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Gottfried Steiner et de
Sophie-Henriette, née Clémin
à Décidès.

Comme témoins :

1. Henri Mayer, menuisier, à la Tour de Peitz
2. Caroline Mayer, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-neuf à Mervelier & Walterschöyl, le trente-juin mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-deux juillet mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
Promesse de mariage.
Actes de publication à
Mervelier, Vevey & Wal-
terschöyl.

Les époux :

Dietschy Paul
Dietschy Martha

Les témoins :

Jean-Jacques Moirand
Caroline Mayer

L'officier de l'état civil :

J. G. L. u. o. j.

Communiqué aux états civils
de Mervelier et Walters-
schöyl.

Registre des mariages A.

N° 41.

Hunz - Histler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hunz Emil
 célibataire
 boulanger
 originaire de Regensberg domicilié à
Vevey né à
Dietikon le neuf mars
 mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Reinhold Hunz, bouquier et de
Anna-Maria, née Klein, ménagère
 à Steinmauer (Zurich).

2. Histler, Frieda
 célibataire
 couturière
 originaire de Hasle b. Burgdorf domiciliée à
Oberwangen, Honiz (Reuce) née à
Gasel le deux août
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Rudolf Histler, modeler et de
Anna-Elisabeth, née Bigler, ménagère
 à Oberwangen.

Comme témoins :

1. Ernest Histler, maréchal, à Vevey.
 2. Jean Klacy, cafetier, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Regensberg, à Vevey et à Hasle
 le vingt-deux juin et à Honiz, le cinq juillet
 mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-quatre juillet mil
neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Acte de naissance.
Promesse de mariage.
Actes de publication à
Regensberg, Vevey, Hasle
et Honiz.

Les époux :

Hunz EmilFrieda Histler

Les témoins :

Henkel ErnestJ. Klacy.

L'officier de l'état civil :

A. Gue...

Communiqué aux Etats civils
 de Regensberg, Hasle b.
Burgdorf et Honiz.

Registre des mariages A.

N° 42.

Imbert-Haller.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Imbert Antoine _____
divorcé de quèlie: Albertine Guille _____
boucher _____

originaire de Genève _____ domicilié à
Vevey _____ né à
Kchichens _____ le seize novembre _____

_____ mil huit cent septante-quatre _____ fils de
Jean François-Esaié Imbert, à Lyon _____ et de
Jeanne-Louise-Damien Mercet _____
à Vevey. _____

2. Haller Louise _____
célibataire _____
couturière _____

originaire de Gontenschwyl (Argovie) _____ domiciliée à
Vevey _____ née à
Yverdon _____ le dix-sept mars _____

_____ mil huit cent septante-six _____ fille de
David-Frédéric Haller, à Vevey _____ et de
Louise, née Hunziker _____
à décedée _____

Comme témoins :

1. Georges Clerc, mécanicien, à La Tour de Peilz
2. Fanny Foyallaz, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le six, à Genève & Gon-
tenschwyl, le sept mai mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le deux août mil neuf cent
quinze.

Pièces déposées :

Acte de mariage du futur
avec mention du divorce.
Acte de naissance de la
fiancée.

Promesse de mariage.
Actes de publication à Ge-
nève, Vevey & Gontenschwyl.

Communiqué aux États Civils
de Genève et Gontensch-
wyl _____

Les époux :

Imbert
Lou Imbert

Les témoins :

G. Clerc
F. Foyallaz

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Registre des mariages A.

N° 43.

Gilardoni - Riva

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gilardoni, Felice-Ernesto
 célibataire
 laveur

originaire de Bellagio (Côme, Italie) domicilié à
Vevey né à

Bellagio le vingt-cinq janvier
 mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Carlo Gilardoni, décédé et de

Maria Gilardoni, née Gilardoni
 à Bellagio

2. Riva, Maria-Luigia-Carola-Francesca
 célibataire

repasseuse

originaire de Torino (Italie) domiciliée à
Vevey née à

Torino le vingt-un juin
 mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Giovanni-Battista Riva et de

Teresa, née Delaggio
 à Turin

Comme témoins :

1. Charles Figini, laveur, à Vevey

2. Rita Loccoletti, lingère, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, le onze mai, à Turin,
le trente mai & à Bellagio, le six juin mil
neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le sept août mil neuf cent
quinze.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
Promesse de mariage.
Lettre du Conseil d'Etat.
Actes de publication à
Bellagio, Vevey & Turin.
Permis de célébration du
Département.

Communiqué à la Chancellerie
 d'Etat

Les époux :

Gilardoni Felice
Gilardoni Maria

Les témoins :

Figini Carlo
Figini Proprietario et Loccoletti

L'officier de l'état civil :

D. G. M. 1899

Registre des mariages A.

N° 44.

Capin - Oulevay.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Capin, William - Ernest
 célibataire
 commerçant

originaire de Tucherens, domicilié à
 Tevey né à
 Rolle le vingt-un septembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
 Charles Louis Ferdinand Capin, à Rolle et de
 Dorothee-Mathilde, née Brüderlin
 à décédée.

2. Oulevay, Emma-Henriette
 célibataire

sans profession
 originaire de Bavois, domiciliée à
 Tevey née à
 Granges le deux mai

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
 Rodolphe Oulevay et de
 Eugénie, née Pissat
 à Tevey.

Comme témoins :

1. Joseph Fritsch, cafetier, à Tevey.
 2. Max Günthert, commerçant, à Tevey.

Les publications ont eu lieu à Tevey, le vingt-quatre, à
 Tucherens, le vingt-six & à Bavois, le vingt-sept
 juillet mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le quatorze août mil neuf
 cent quinze.

Pièces déposées :

Acte de naissance.
 Promesse de mariage.
 Actes de publication à Tu-
 cherens, Tevey & Bavois.

Les époux :

W. Capin
 E. Oulevay

Les témoins :

J. Fritsch
 M. Günthert

L'officier de l'état civil :

A. Guet. uog

Communiqué aux états civils
 de Moudon et Chavornay

Registre des mariages A.

N° 45.

Aigroz - Jaccoud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aigroz, Edouard-Robert

célibataire

fonctionnaire postal

originaire de Combremont le Petit domicilié à

Muri (Argovie) né à

Vevey le vingt mars

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Henri-Adrien-Charles Aigroz et de

Elise, née Guignet

à Vevey.

2. Jaccoud, Charlotte-Sophie

célibataire

couturière

originaire de Puidoux domiciliée à

Vevey née à

Vevey le quinze octobre

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Henri Jaccoud et de

Odile, née Reber

à Vevey.

Comme témoins :

1. Emile Hoog, peintre, à Vevey.

2. Henri Jaccoud, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Muri, le onze, à Vevey, le treize, à Puidoux, le quatorze & à Combremont le Petit, le seize août mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le onze Septembre mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'état civil de Muri.

Les époux :

Robert Aigroz.
Sophie Jaccoud.

Les témoins :

Emile Hoog.
Henri Jaccoud.

L'officier de l'état civil :

A. Guex.

Communiqué aux états civils de Combremont, Muri et St-Saphorin

Registre des mariages A.

N° 45
Schlunegger-Reuteler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schlunegger, Jean-Gottfried,
célibataire,
employé de bureau,
originaire de Grindelwald (Berne) domicilié à
Yevy né à
Yevy, le huit juillet
mil huit cent quatre vingt dix, fils de
Jean Schlunegger, épicier, et de
Suzanne Albert,
à Yevy.

2. Reuteler, Rosina-Anna-Bénédicta,
célibataire,
sans profession,
originaire de Saanen (Berne) domiciliée à
Yevy née à
Yevy, le trois février
mil huit cent quatre vingt onze, fille de
Robert Reuteler, laitier, et de
Anna-Marie Bénédicta Mathis,
à Yevy.

Comme témoins :

1. Jean Schlunegger, père de l'époux
2. Robert Reuteler, père de l'épouse

Les publications ont eu lieu à Yevy le trois, à Gessenay
et à Grindelwald le quatre août mil neuf
cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yevy, le vingt trois Septembre
mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

actes de naissance des
fiancés, certificats
de publications à
Grindelwald, Yevy
et Gessenay.

Les époux :

J. Schlunegger

R. Schlunegger

Les témoins :

Jean Schlunegger

Robert Reuteler

L'officier de l'état civil :

F. Hauve
Remphadin

Communiqué aux états civils
de Grindelwald et Saanen

Registre des mariages A.

N° 47.

Matthey - Joly.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Matthey, Adrien

célibataire

cordonnier

originaire de Loche

domicilié à

Vevey

né à

Plainpalais

le vingt-sept juillet

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Marie-Elisabeth Matthey

et de

décédée

à

2. Joly, Hélène-Louise

célibataire

ménagère

originaire de Blonay

domiciliée à

Vevey

née à

La Tour de Peitz

le dix-huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-six fille de

François-Pierre-Henri Joly

et de

Henriette-Louise-Marie Péguin

à décédée

Comme témoins :

1. Michel Maillard, huissier

2. Jules Schær, manoeuvre, - les 2 à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le trois, au Loche, le quatre et à Blonay, le cinq août mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-cinq septembre mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Actes de naissance.

Promesse de mariage.

Actes de publication à Vevey, Loche et Blonay

Les époux :

Matthey Adrien

Matthey Hélène

Les témoins :

Schær Jules.

Maillard huissier

L'officier de l'état civil :

A. Jullien

Registre des mariages A.

N° 48.

Roullier - Paccot.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roullier, Albert-Félix

célibataire

électricien

originaire de Sommentier (Tribourg) domicilié à

Vevey né à

Vevey le deux décembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Charles-Félix Roullier, décédé et de

Mathilde-Rosalie Ramellet, ménagère

à Vevey.

2. Paccot, Marie-Françoise

célibataire

ménagère

originaire de Vinzier (Haute-Savoie) domiciliée à

Vevey née à

La Tour de Peitz le quatorze février

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Jean-Marie Paccot, défunt et de

Josette Chevalley, ménagère

à Vevey.

Comme témoins :

1. Auguste Udry, négociant, à Vevey.

2. Eugène Vanthey, électricien, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le trente-un mai à
Sommentier, le deux Juin mil neuf cent
quinze.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le deux octobre mil neuf
cent quinze.

Pièces déposées :

Actes de naissance.

Consentement de la mère

de la fiancée.

Actes de publication à

Vevey & Sommentier.

Promesse de mariage.

Certificat de capacité

matrimoniale pour la

fiancée.

Communiqué à l'Etat civil de

Suisternens sur Romont

et à la Chancellerie d'Etat

Les époux :

Albert Roullier.

Marie Paccot

Les témoins :

Aug Udry

Eug Vanthey

L'officier de l'état civil :

A. Guet. 100

Registre des mariages A.

N^o 49.

Mischol-Wanner.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mischol, Andreas

célibataire

ferblantier

originaire de Remüs (Grisons) domicilié à

Vevey né à

Ponte-Camporasto (Grisons) le sept Janvier

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Domenic Mischol, décédé et de

Christine, née Nünger

à Holderbank (Argovie)

2. Wanner, Valeria-Emilie

célibataire

fille de salle

originaire de Hingen (Bâle-Campagne) domiciliée à

Bâle née à

Bâle le treize juillet

mil huit cent quatre-vingt fille de

August Wanner, décédé et de

Louise, née Bürgin

à Bâle

Comme témoins :

1. Victor Camenisch, maréchal, à Vevey.

2. Jean Feugin, modelleur, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Remüs, Vevey, Sissach et Bâle, le dix-sept septembre mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le deux octobre mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Actes de naissance.

Promesse de mariage.

Actes de publications à

Remüs, Vevey, Hingen et

Bâle.

Les époux :

André Mischol

Valérie Mischol

Les témoins :

Camenisch Victor.

Feugin Jean.

L'officier de l'état civil :

A. Guet. n. d.

Communiqué aux états civils de
Remüs, Sissach et Bâle.

Registre des mariages A.

N° 50

Rossi-Chiovenda

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossi Bartolomeo Luigi _____
 célibataire _____
 mason _____

originaire de Tremosello (Novare, Italie) _____ domicilié à
 Vevey, rue du Midi n° 29 _____ né à
 Tremosello _____ le vingt trois Novembre
 _____ mil huit cent quatre vingt trois fils de
 Giuseppe Rossi _____ et de
 Marta Sassi, décédés _____

2. Chiovenda Agnesa Giacomina _____
 célibataire _____
 ouvrière de fabrique _____

originaire de Tremosello (Novare, Italie) _____ domiciliée à
 Vevey, rue du Midi, n° 29 _____ née à
 Tremosello _____ le treize Février
 _____ mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
 Pietro Chiovenda _____ et de
 Maddalena Badoni, décédés _____

Comme témoins :

1. Cyrille Davison, mason, à Vevey. _____
2. Amédée Failler, mason, à Vevey. _____

Les publications ont eu lieu à Tremosello et Vevey les 15
 Août et 9 Juillet (1915) mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le seize Octobre mil neuf cent
 seize.

Pièces déposées :

Actes de naissance
 Promesse de mariage
 Actes de publications
 à Tremosello et Vevey.
 Lettre du Président du Con-
 seil d'Etat. _____

Permis de célébration du
 Département. _____

Communiqué à la Chancellerie
 d'Etat. _____

Les époux :

Rossi Bartolomeo

Rossi Agnesa

Les témoins :

Cyrille Davison

Amédée Failler

L'officier de l'état civil :

A. Jouini

Registre des mariages A.

N° 51.

Dénériaz - Jost

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dénériaz Ernest-Louis
célibataire
boucher

originaire de Chardonne et Cheslres domicilié à
Vevey, rue des Deux Moeuchies N° 4 né à
Chardonne le vingt-trois Octobre
mil huit cent quatre vingt dix fils de
Samuel Dénériaz et de
Louise nie Defaux
à Corsier

2. Jost Elise-Méina
célibataire

originaire de Langnau (Berne) domiciliée à
Vevey, rue des Chenevrières N° 12, née à
Lucerne le vingt-neuf Novembre
mil huit cent quatre vingt douze fille de
Johann-Friedrich Jost et de
Elisabeth nie Bucher
à Berne

Comme témoins :

- 1. Hans Suter, boucher, à Vevey.
- 2. Fritz Kiltchenrann, commis aux C.F.F. à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, Chardonne, Cheslres
et Langnau les quatre, sept, neuf et quatorze
Octobre mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt Octobre mil neuf
cent quinze.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
Trousses de mariage.
Actes de publications à
Vevey, Chardonne, Cheslres
et Langnau.

Les époux :

Mme Dénériaz
Ernest Dénériaz

Les témoins :

F. Kiltchenrann
Suter

L'officier de l'état civil :

A. Jomini
scrupl.

Communiqué aux États civils de
Corsier, St-Laphorin et
Langnau

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 52

Cavigioli-Foletti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cavigioli Luigi - Andrea - Giuseppe
célibataire

menuisier

originaire de Gozzano (Novare, Italie) domicilié à
Vevey, rue de l'Hôtel de ville 7 né à
Gozzano le vingt-neuf Marsmil huit cent quatre vingt sept fils de
Giovanni Cavigioli, tailleur, et de
Maria Pastore

à Gozzano

2. Foletti Aurelia - Santa

célibataire

cigarière

originaire de Caselle-Lauda (Milan, Italie) domiciliée à
Vevey, rue de l'Hôtel de ville 7 née à
Arzo (Bessin) le vingt-trois Octobremil huit cent quatre vingt douze, fille de
Antonio Foletti, agriculteur à Arzo et de
Cautilia nie Meunelli, défunte.

à

Comme témoins :

1. Jean Fumoux, manoeuvre, à Vevey

2. Jean Costa, menuisier, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Gozzano, Caselle-Lauda et
Vevey les huit, douze et treize Août mil
neuf cent quinze.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le vingt Octobre mil neuf
cent quinze.

Pièces déposées :

Actes de naissance
Promesse de mariage
Actes de publications à
Gozzano, Caselle-Lauda
et VeveyLettre du Président du Conseil
d'EtatPermis de célébrations du
Département.Communiqué à la Chancellerie
d'Etat.

Les époux :

Cavigioli Luigi
Cavigioli Aurelia
Jean Costa

Les témoins :

Jean Fumoux
Jean Costa

L'officier de l'état civil :

A. Jomini
rempl.

Registre des mariages A.

N° 53.

Coberini-Walter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Coberini Jean
 célibataire
 menuisier
 originaire de Sautino (Novara, Italie) domicilié à
Vevey, rue d'Italie n° 33 né à
Vevey le quatre juin
mil huit cent quatre vingt onze fils de
Antoine Coberini, décédé. et de
Mathilde née Wyler
 à Vevey

2. Walter Juliette-Marie
 célibataire
 cigarière
 originaire de Gosseus (Vaud) domiciliée à
Vevey, rue d'Italie n° 33 née à
Yverdon le quinze juillet
mil huit cent quatre vingt quatorze, fille de
Henri Walter à Yverdon et de
Marie-Louise née Palmelli, décédée
 à _____

Comme témoins :

1. Auguste Rastoldo, ferblantier à Vevey
2. Maurice Rastoldo, ferblantier au même lieu

Les publications ont eu lieu à Sautino le douze Août, à Vevey et Gosseus les quatre et six juin mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-huit Octobre mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
Promesse de mariage.
Consentement de l'oncle Coberini
Actes de publications à Sautino, Gosseus et Vevey.
Lettre du Président du Conseil d'Etat.
Tenues de célibatation du Département.
 Communiqué à l'Etat Civil de Yverdon et à la Chancellerie d'Etat.

Les époux :

Jean Coberini
Juliette Coberini

Les témoins :

Rastoldo
Rastoldo

L'officier de l'état civil :

A. Jamini
 receveur

Registre des mariages A.

N° 54.

Brou-Ferrin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brou Jules-Albert

célibataire

comptable

originaire de Saint-Saphorin (Lausanne) domicilié à

Broc (Fribourg) né à

Chardonne le treize Février

mil huit cent quatre vingt-six fils de

Albert Brou menuisier à Vevey et de

Cécile née Torchet

à Vevey

2. Ferrin

Emilie-Emma, célibataire

couturière

originaire de Giez (Vaud) domiciliée à

Vevey née à

Vevey le deux Octobre

mil huit cent quatre vingt treize fille de

Emile-Louis Ferrin, appareilleur à Vevey et de

Emma née Challet

à Vevey.

Comme témoins :

1. Marcel Brou, employé de bureau, à Broc

2. Maria Dubois, couturière, à Bulle.

Les publications ont eu lieu à Broc le six Octobre, à Giez le sept
 Octobre, à Saint-Saphorin le huit Octobre et à Vevey
 le neuf Octobre mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le trois Novembre mil neuf cent
 quinze.

Pièces déposées :

Certificat de publication
 délivré par l'Etat civil de
 Broc.

Les époux :

Jules Brou
 Emilie Brou

Les témoins :

M. Brou
 M. Dubois

L'officier de l'état civil :

A. Jamin
 rempl.

Communiqué aux Etats civils
 de Saint-Saphorin, Broc
 et Grandson.

Registre des mariages A.

N° 55.

Margairaz-Dangel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Margairaz Eduard-Emil
 célibataire
 boulanger
 originaire de Villette (Vaud) domicilié à
Hölstein (Bâle) né à
Morges le ouze Juillet
 mil huit cent nonante fils de
Louis-Charles Margairaz et de
Marianne-Suzanne née Curdy, décédés.

2. Dangel Pauline
 célibataire
 sennelière
 originaire de Moosbeuren (Etingen, Wurtemberg) domiciliée à
Buochs (Unterwald) née à
Berthoud le deux Janvier
 mil huit cent nonante-cinq fille de
Kourad Dangel et de
Elise née Kilchenmann
 à Buochs

Comme témoins :

1. Louis Margairaz boulanger à Lausanne
 2. Paul Didoy, employé de commerce à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Moosbeuren le neuf Septembre, à
Hölstein le vingt-neuf Septembre et à Villette-Cully le
premier Octobre mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le six novembre mil neuf cent
quinze.

Pièces déposées :

Certificat de publication
déliés par l'Etat civil de
Hölstein

Les époux :

Eduard Margairaz
Paula Dangel

Les témoins :

L. Margairaz
Paul Didoy

L'officier de l'état civil :

A. Jamain
 suppl.

Communiqué aux Etats Civils
 de Cully, Beppwil, Bu-
ochs et à La Chancellerie
d'Etat.

Registre des mariages A.

N° 56

Mayer - Rügger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mayer Georges-Emilien
 célibataire
 employé de commerce
 originaire de Hergiswyl (Lucerne) domicilié à
 Vevey, Place de l'Ancien Fort N° 10 né à
 Ste-Croix le vingt Mai
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
 Georges-Henri Mayer, décédé, et de
 Joséphine-Amélie née Bätzig
 à Vevey

2. Rügger Emilie-Fanny
 célibataire
 demoiselle de magasin
 originaire de Mauren (Gruyère) domiciliée à
 Vevey, rue d'Italie N° 15 née à
 Vallorbes le quatorze Août
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
 Jean-Charles Rügger, employé de bureau et de
 Marie-Aline née Kleiner
 à Vevey.

Comme témoins :

1. Louis Mayer, chauffeur, à Vevey.
2. Jean Rügger, épouvier, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey et Hergiswyl le 30, trent
 te Septembre et à Mauren le deux Octobre mil
 neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le onze Novembre mil neuf
 cent quinze.

Pièces déposées :

Actes de naissance
 Trouveuse de mariage
 Actes de publications à
 Vevey, Hergiswyl et
 Mauren.

Les époux :

G. Mayer
 E. Mayer

Les témoins :

L. Mayer
 J. Rügger

L'officier de l'état civil :

A. Jomini
 rempl.

Communiqué aux États civils
 de Hergiswyl et Berg

Registre des mariages A.

N^o 57
Studmann-Stucker

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Studmann Jean Joseph _____
célibataire _____
ouvrier aux ateliers des C. F. F. _____
originaire de Marly-le-Grand, _____ domicilié à
Marly-le-Grand _____ né à
Marly-le-Grand le huit Octobre _____
_____ mil huit cent quatre vingt quatre, fils de
feu Pascal _____ et de
Annette née Brulhart _____
à Marly-le-Grand.

2. Stucker Anna _____
célibataire _____
fille de magasin _____
originaire de Bœvil (Bernes) _____ domiciliée à
Vevey _____ née à
Vevey, rue du Lou _____ le premier Mai _____
_____ mil huit cent quatre vingt quatre fille de
Stucker Jean, ferblantier, _____ et de
Anna Barbara née Schumacher (à Vevey) _____
à Vevey _____

Comme témoins :

- 1. Lion Studmann, electricien à Marly-le-Grand. _____
- 2. Jules Grebillot, falericant, à Vevey _____

Les publications ont eu lieu à Grosshöchstetten le 25 Octobre, à
Marly-le-Grand le 31 Octobre et à Vevey le 7^o Nov-
embre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix neuf novembre mil neuf
cent quinze.

Pièces déposées :

Certificat de publication
célébataire par l'Etat civil
de Marly-le-Grand.

Les époux :

Joseph Studmann
Anna Studmann

Les témoins :

Jules Grebillot
Lion Studmann

L'officier de l'état civil :

A. Jeanneret
recupl.

Communiqué aux états civils de
Marly et Hochstetten _____

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 58.

Hofmann-Kehrli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hofmann Paul-Emile
 célibataire
 sellier

originaire de La Schulte (Berne) domicilié à
 Vevey, rue du Panorama n° 30 né à
 Födelist (Suisse) le trente-un Mai
 mil huit cent quatre vingt-sept fils de
 Ludwig Gottfried Hofmann, agriculteur à Födelist et de
 Emma Augusta Hofmann, décédée.

2. Kehrli Elisabeth Berthe
 célibataire
 demoiselle de magasin

originaire de Brienz domiciliée à
 Montreux (Salaaz) Grande rue, née à
 Brienz le quatorze Décembre
 mil huit cent quatre vingt-six fille de
 Jakob Kehrli, menuisier, et de
 Cécile Anna née Lurschmiede
 à Brienz.

Comme témoins :

1. Alfred Benoit, employé, à Vevey
2. Frédéric Chouveau, tailleur, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey le quatre, à Mervelier (La Schulte) le cinq, à Brienz le cinq et à Montreux le cinq Novembre mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt Novembre mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Acte d'origine du mari
 Acte de naissance de la femme
 Trouveuse de mariage.
 Actes de publications à Vevey,
 Mervelier, Brienz et Montreux.

Les époux :

Paul Hofmann
 E. B. Hofmann

Les témoins :

Alfred Benoit
 F. Thomann

L'officier de l'état civil :

A. Jamini
 receveur.

Communiqué aux états civils
 de La Schulte, Brienz et
 Montreux.

N° 59.
Bruyas-Cesier

Par jugement du Tribunal du District d'Argle rendu en date du 10 avril 1923 - déclaré définitif et exécutoire le 24 juillet 1923 le mariage inscrit ci contre, a été dissous et les parties Le Tribunal a fixé à _____ an le délai pendant lequel _____ ne peut _____ contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 2 août 1923.
L'officier de l'état civil:

A. Jamin

Copie pour duplicata.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bruyas Eugène Jean Claude _____
célibataire _____
commerçant _____
originaire de Mauraz (Vaud) _____ domicilié à Davos _____ né à Franzy (Haute Savoie) _____ le six Mars _____ mil huit cent quatre vingt quatorze fils de Louis Bruyas _____ et de Aline Marie née Phelens _____ à Territet _____
2. Cesier Claude Marie Jeannette Henriette _____
célibataire _____
sans profession _____
originaire de Paris _____ domiciliée à Vevey _____ née à Paris _____ le vingt Septembre _____ mil huit cent quatre vingt seize fille de Louis Cesier _____ et de Loumay, Adèle _____ à _____

Comme témoins :

1. Louis Forney, architecte, à Vevey _____
2. Camille Maitreux, agent de police, à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Davos le premier, à Vevey le quatre et à Mauraz le cinq Novembre mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt deux Novembre mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Certificat de publications délivré par l'Etat civil de Davos. _____

Les époux :

Eugène J. Bruyas

Les témoins :

L. Forney
C. Maitreux

L'officier de l'état civil :

A. Jamin

Communiqué aux Etats civil de Campigny + Davos & à la Chancellerie d'Etat. -

Registre des mariages A.

N° 60

Savoy-Deschenaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savoy Henri-Jean
 célibataire
 accordeur de pianos
 originaire de Attalens domicilié à
 Vevey, Place du Collège N° 5 né à
 Attalens le onze Mai
 mil huit cent quatre vingt onze — fils de
 Joseph Savoy et de
 Marie Marguerite née Raj
 à Vevey

2. Deschenaux Marie Victorine
 célibataire
 sans profession
 originaire de Ursy domiciliée à
 Moudon née à
 Ursy le vingt un juillet
 mil huit cent quatre vingt dix sept — fille de
 Nicolas Firmin Deschenaux, d'écclé, et de
 Anne Elise née Demierre
 à Moudon

Comme témoins :

1. Jean Bonnard, cordonnier à Vevey
2. François Dumoulin, commerçant à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey et Attalens le trois Novem-
 bre, à Ursy et Moudon le quatre Novembre mil huit
 cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt cinq Novembre mil huit
 cent quinze.

Pièces déposées :

Acte de naissance
 Promesse de mariage
 Consentement de la mère
 de l'épouse
 Actes de publications à Vevey
 Attalens, Ursy et Moudon

Communiqué aux Etats civils
 d'Attalens, Ursy et Moudon

Les époux :

Henri Savoy
 Marie Savoy

Les témoins :

Jn Bonnard
 François Dumoulin

L'officier de l'état civil :

A. Firmin

N° 61

Fauchère-Knüss

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fauchère Charles
 célibataire
 employé de commerce
 originaire de Moudon domicilié à
Vevay, En Chauxmontey, Vert Clos, né à
Vevay le douze Novembre
mil huit cent quatre vingt douze fils de
Frédéric Louis Fauchère, employé de fabrication et de
Suzanne Bécherraz
 à Vevay

2. Knüss Alice
 célibataire
 domestique
 originaire de Eggivyl domiciliée à
Vevay, Quai de Copet, maison 11 née à
Louviller (Dernie) le douze Août
mil huit cent quatre vingt treize fille de
Louis Ferdinand Knüss, S'cié et de
Sophie née Oehli, journalière à Vevay
 à _____

Comme témoins :

1. Lucien Fauchère, jardinier, à Vevay
2. Michel Maillard, huissier municipal, à Vevay

Les publications ont eu lieu à Vevay le vingt-sept Octobre, à Moudon et à Eggivyl le vingt-huit Octobre mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevay, le vingt six Novembre mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Acte de naissance
Promesse de mariage
Actes de publications à
Vevay, Moudon et Eggivyl.

Les époux :

C. Fauchère
& Knüss

Les témoins :

L. Fauchère,
Maillard huissier

L'officier de l'état civil :

A. Jomard

Communiqué aux états civils de
Moudon et Eggivyl

Registre des mariages A.

N° 62

Ennesser - Toulanthen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ennesser, Joseph-Nicolas
veuf de Maria, née Molliet
cordonnier

originaire de Chandon (Droye) domicilié à
Vevey né à
Grandfey (Granges-Paccote) premier février
mil huit cent septante-huit fils de
Rosine-Philippine Ennesser, sans domicile et de
connu.

2. Toulanthen Elise
célibataire
cigarière

originaire de Guin & Tribourg domiciliée à
Vevey née à
Delley le trente-un octobre
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Augustin-Eugène Toulanthen journalier et de
Marie-Laurette, née Quillet
à Léchelles

Comme témoins :

- 1. Emma Prétot, cordonnier
- 2. Eugène Champion, comptable - les 2 à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Chandon, Vevey & Tribourg,
la onze & à Guin, le douze août mil neuf cent
quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le treize décembre mil neuf
cent quinze.

Pièces déposées :

Acte de mariage de l'époux
Acte de naissance de l'épouse
Promesse de mariage
Actes de publication à
Chandon, Vevey, Guin &
Tribourg.

Les époux :

Joseph Ennesser
Elisa Ennesser

Les témoins :

Emma Prétot
& Champion

L'officier de l'état civil :

A. J. J. J. J.

Par jugement du Tribunal du 5^{me} arrondissement de Martigny, rendu en date du 18 décembre 1918, déclaré défilé et en conséquence la
le mariage inopéré et contre,
a été alloué par la récurse.
Le Tribunal a fait à en la
délit personnel et joint à
ne : 1^{er} - contracter un nouveau
mariage.

Procès le 22 avril 1919.
L'officier de l'état civil

A. J. J. J. J.

Communiqué pour duplicata.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Vu par le Préfet
du district de Vevey
le 15 XII 15 A. Plan

Registre des mariages A.

N° 63.

Eyer - Gallaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eyer, Henri-Rodolphe
 célibataire
 dessinateur
 originaire de Humberg (Berne) domicilié à
 Vevey né à
 Vevey le vingt-trois février
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
 Charles Henri Eyer, lithographe et de
 Anna, née Baldracco
 à Vevey

2. Gallaz, Sophie-Bertha
 célibataire
 originaire de Ormont-Dessus domiciliée à
 Vevey née à
 Lausanne le vingt-trois mai
 mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
 François-Louis Gallaz, à Villeneuve et de
 Sophie, née Félix
 à Décidie

Comme témoins :

1. Albert Bontera, étudiant
 2. Auguste Gillieron, employé - les 2 à Vevey

Les publications ont eu lieu à Steffisburg & Vevey, le vingt-un & à Ormont-Dessus, le vingt-deux octobre mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix-sept décembre mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Actes de naissance
 Promesse de mariage
 Actes de publication à
 Steffisburg, Vevey & Or-
 mont-Dessus.

Les époux :

H. Eyer
 S. Gallaz

Les témoins :

Albert Bontera
 Auguste Gillieron

L'officier de l'état civil :

J. Guex

Communiqué aux États civils de
 Steffisburg et Ormont-Dessus

Registre des mariages A.

N° 64.

Forni-Chambaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Forni, Jean-Baptiste _____
célibataire _____

serrurier _____

originaire de Chardonnay sur Morges _____ domicilié à
Vevey _____ né à

Vevey _____ le trente novembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Pasquale-Nicolas-Raffaele Forni, cordonnier et de
Thérèse-Adélaïde Burla _____
à Vevey.2. Chambaz, Elise-Eugénie _____
célibataire _____

ouvrière de fabrique _____

originaire de Cully & Lutry _____ domiciliée à
Corsier _____ née à

Corsier _____ le onze février _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Louis-Marc-Henri Chambaz, décédé _____ et de
Louisa, née Métraux, ménagère _____
à Corsier.

Comme témoins :

1. Edouard Nicole, négociant, à Vevey. _____

2. Marc Tissot, relieur, à Vevey. _____

Les publications ont eu lieu à Vevey, le dix-huit, à Lutry
le vingt, à Cully & Chardonnay, le vingt-un & à
Corsier, le vingt-trois novembre mil neuf cent
quinze.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le vingt-trois décembre mil
neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Acte de naissance de la
fiancée. _____
Promesse de mariage.
Actes de publication à Ve-
vey, Lutry, Cully, Chardon-
nay & Corsier. _____

Les époux :

Jean Forni
Elise Forni

Les témoins :

Edouard Nicole

Marc Tissot

L'officier de l'état civil :

A. J. M. 1899

Communiqué aux états civils de
Lully, S. Epens, Lutry
& Corsier _____

Registre des mariages A.

N° 65.

Hoz - Borloz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hoz Alfred-Julien

célibataire

négociant

originaire de Château d'Oex

domicilié à

Vevey

né à

Château d'Oex le seize mars

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Henri-Julien Hoz, négociant, à Vevey

et de

Susanne, née Lemoos

à décédée.

2. Borloz Marie-Blanche

célibataire

cuisinière

originaire de Ormont-Dessous

domiciliée à

St Triphon (Commune d'Oron)

née à

Oron

le quatorze janvier

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Julien-Alfred Borloz

et de

Marie-Alexandrine, née Clavel

à décédée.

Comme témoins :

1. Eugène Grand, murier au gaz

2. Maurice Testuz, concierge, - les 2 à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le six, à Château d'Oex le sept, à Ormont-Dessous & à Oron, le huit novembre mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-trois décembre mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Actes de naissance
Promesse de mariage
Actes de publication à
Château d'Oex, Vevey, Or-
mont-Dessous & Oron.

Les époux :

Alfred Julien Hoz

Blanche Hoz

Les témoins :

Eugène Grand

Maurice Testuz

L'officier de l'état civil :

J. Lemoos

Communiqué aux Etats civils de
Château d'Oex, Ormont-Dessous
et Oron

Registre des mariages A.

N° 66.
Philipona-Pacolat.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Philipona, Henri-Léopold
divorcé d'avec Marie-Alphonsine Ottet, des le 14
typographe octobre 1914
originaire de Trrippens, Marsens & Hauteville (Suisse) domicilié à
la Rouvenettaz (Châtelard) né à
Trrippens le dix-sept novembre
mil huit cent soixante-quinze fils de
Louis-Félicien Philipona et de
Marie Louise, née Dietzeln
à Lucédes.

2. Pacolat, Marie-Lucie
célibataire
ménagère
originaire de Dorénaz (Valais) domiciliée à
la Rouvenettaz née à
Dorénaz le cinq octobre
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Isidore Pacolat, décédé et de
Lucie, née Jordan
à Dorénaz.

Comme témoins :

- 1. Auguste Philipona, mécanicien, à Yverdon
- 2. Alois Jordan, agent d'affaires, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Châtelard, le sept, à Trrippens
& Hauteville, le huit, & à Dorénaz, le onze dé-
cembre mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-quatre décembre
mil neuf cent quinze.

Pièces déposées

Certificat de publication
délivré par l'état civil
de Moudon.

Les époux :

Leopold Philipona
Marie Philiponaz

Les témoins :

Philipona Aug.
Jordan Alois

L'officier de l'état civil :

A. G. H. L.

Communiqué aux états civils
de Trrippens, Hauteville,
Montreux et Outre Rhône.

Registre des mariages A.

N° 67

Gay des Combes-Ducret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gay des Combes, Léonard
 célibataire
 vannier
 originaire de Finkhaut (Valais) domicilié à
 Lausanne né à
 Finkhaut le premier septembre
 mil huit cent soixante-dix-sept fils de
 Ferdinand Gay des Combes, agriculteur, à Finkhaut et de
 Faustine, née Lugeon
 à décès

2. Ducret, Jeanne-Elise
 célibataire
 couturière
 originaire de St-Croix domiciliée à
 Bevecy née à
 Bevecy le seize décembre
 mil huit cent soixante-douze fille de
 Jean-François Ducret et de
 Rose, née Junod
 à les deux décès.

Comme témoins :

1. Ferdinand Gay des Combes, agriculteur, à Finkhaut
2. Adolphe Lugeon, facteur-postal, à Bevecy.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St-Croix & le Grand
 ges de St-Croix, le quatre, à Finkhaut & Bevecy
 le cinq décembre mil huit cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevecy, le vingt-sept décembre mil
 huit cent quinze.

Pièces déposées :

Certificat de publication
 délivré par l'état civil
 de Lausanne.

Les époux :

Gay des Combes Léonard
 Gay des Combes Jeanne-Elise

Les témoins :

Gay des Combes Ferdinand
 Lugeon

L'officier de l'état civil :

A. G. Lugeon

Communiqué aux états civils
 de Finkhaut, Lausanne
 et St-Croix

Registre des mariages A.

N° 68.

Bionnet - Payra.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bionnet Cyrien-Alphonse _____
 célibataire _____
 journaliste _____
 originaire de Attalens _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Attalens _____ le quatre juin _____
 _____ mil huit cent septante-sept _____ fils de
 Joseph Bionnet, décédé _____ et de
 Marie-Catherine, née Bionnet, ménagère _____
 à Attalens. _____

2. Payra, Marie-Louise, - cigarière _____
 divorcée en premières nocces de Henri-Auguste Du-
 perret & veuve en secondes nocces de Dominique Payra.
 originaire de Favria (Ticin, Italie) _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Aumont (Fribourg) le sept décembre _____
 _____ mil huit cent soixante _____ fille de
 François Bionnet _____ et de
 Joséphine, née Berchier _____
 à les deux décédés. _____

Comme témoins :

1. Joseph Pesse, vigneron, à Corsier. _____
 2. Ernest Castella, tanneur, à Vevey. _____

Les publications ont eu lieu à Vevey, le deux, à Attalens,
 le trois & à Favria, le dix-sept octobre mil
 neuf cent quinze. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le trente décembre mil neuf
 cent quinze. _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
 " de mariage de la fiancée
 " de décès du père de
 la fiancée. _____

Promesse de mariage.
 Lettre du Conseil d'Etat.
 Actes de publication à
 Attalens, Vevey, & Favria. _____

Communiqué à l'Etat civil
 d'Attalens et à la Chan-
 cellerie d'Etat. _____

Les époux :

Bionnet Cyrien
 Bionnet Louisa

Les témoins :

Joseph Pesse
 Ernest Castella Achy

L'officier de l'état civil :

A. G. L. G. G.

Registre des mariages A.

N° 69.

Wanner - Pillet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wanner, Charles-Louis-Alexandre
 célibataire
 employé de commerce
 originaire de Nidau (Berne) domicilié à
 Yevy né à
 Yevy le trente septembre
 mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
 Alexandre-Alexis Wanner, décédé et de
 Joséphine-Angèle Pilloud, ménagère
 à Orseaux

2. Pillet, Florence
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Cernex (St-Julien, Haute-Savoie) domiciliée à
 Yevy née à
 aux Thiolyres le dix décembre
 mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de
 Marie-Madeleine Pillet, actuellement feu et de
 me Banquerel
 à St-Saphorin (Lavaux)

Comme témoins :

1. Léon Rochat, journalier, à Yevy.
2. François Gubret, imprimeur, à Yevy.

Les publications ont eu lieu à Yevy, le premier et à Nidau,
 le trois décembre mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yevy, le trente décembre mil neuf
 cent quinze.

Pièces déposées :

Deux actes de naissance.
 Authentiquement à mariage
 pour la fiancée.
 Promesse de mariage.
 Actes de publication à Ni-
 dau et Yevy.
 Certificat de capacité ma-
 trimoniale pour la fiancée.
 Communiqué à l'Etat civil de
 Nidau et à la Chancellerie
 d'Etat

Les époux :

Louis Wanner
 Florence Wanner

Les témoins :

Rochat Léon
 Gubret François

L'officier de l'état civil :

A. Gubret

Registre des mariages A.

N° 70.

RoCHAT - Guehret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. RoCHAT Edmond-Henri

Célibataire

Ouvrier de fabrique

originaire de Liden domicilié à

Vevey né à

aux Charbonnières le quinze juillet

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Léon-Félix RoCHAT, ouvrier de fabrique et de

Jenny, née Jaques, ménagère

à Vevey

2. Guehret Emma-Louise

Célibataire

Ouvrière de fabrique

originaire de Lauenen (Berne) domiciliée à

Vevey née à

Vevey le treize mai

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

François-Louis Guehret, imprimeur et de

Jenny, née Guignet, ménagère

à Vevey.

Comme témoins :

1. Léon RoCHAT, journalier, à Vevey.

2. François Guehret, imprimeur, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le deux, au lieu, le

trois & à Lauenen, le quatre décembre

mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le trente décembre mil neuf

cent quinze.

Pièces déposées :

Actes de naissance.

Promesse de mariage.

Actes de publication à

Vevey, à Vevey & Lauenen.

Les époux :

RoCHAT Edmond,

Emma RoCHAT

Les témoins :

RoCHAT Léon

Guehret François

L'officier de l'état civil :

A. G. G. G. G.

Communiqué aux états civils
du lieu et de Lauenen

Par jugement du Tribunal du
District de Vevey rendu
en date du 29 novembre 1923 déclaré
définitif et exécutoire le 8 février
1924 le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a donné deux ans de
délai pendant lequel l'époux
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 20 février 1924.

L'officier de l'état civil :

Meisinger
copie p. Duplicata.

Registre des mariages A.

N° 71.

Carigi - Rivet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Carigi, Dominique
 veuf de Anna-Louise Bertha, née Brun, dès le 30
 uanoeuvre novembre 1913
 originaire de Urbino (Pesaro, Italie) domicilié à
 Vevey né à
 Urbino le seize mai
 mil huit cent quatre-vingt-un fils de
 Joseph Carigi, décédé et de
 Assunta Besilli, ménagère
 à Vevey.

2. Rivet Scholastique. Françoise dite Colette
 célibataire
 ménagère
 originaire de Sorens (Fribourg) domiciliée à
 Vevey née à
 Sorens le dix-neuf octobre
 mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de
 Marie-Joséphine dite Madeleine Rivet, veuve et de
 uagère
 à Remaufens.

Comme témoins :

1. François Fasolini, wagon, à Vevey
2. Henri Caravatti, marbrier, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le trois, à Sorens, le
 quatre et à Urbino, le vingt-neuf août mil neuf
 cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le trente décembre mil neuf
 cent quinze.

Pièces déposées :

Acte de mariage du fiancé
 de décès 1^{re} épouse.
 de naissance de la fiancée
 Promesse de mariage.
 Lettre du Conseil d'Etat.
 Actes de publication à Ur-
 bino, Vevey et Sorens.
 Permis de célébration du
 Département.
 Communiqué à l'état civil de
 Sorens et à la Chancellerie
 d'Etat

Les époux :

Carigi Dominique
 Rivet Colette

Les témoins :

+
 Caravatti Henry

L'officier de l'état civil :

A. J. G. L. U.

Registre des mariages A.

N° 72.

Tomini-Rüegger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tomini, Jean-Charles-André
 célibataire
 employé de commerce
 originaire de Payerne domicilié à
 Yevy né à
 Yevy le vingt-neuf juin
 mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
 Benjamin Jacques-David Tomini, comptable et de
 Marie-Henriette-Sophie-Rosalie, née Faccoud
 à Gilamont r. St-Léger.

2. Rüegger, Marie-Lydia
 célibataire
 vendeuse
 originaire de Niederweyl (Rothrist, Argovie) domiciliée à
 Yevy née à
 Yevy le trente-un mars
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
 Gottfried Rüegger, tonnelier et de
 Elise, née Lehmann
 à Yevy.

Comme témoins :

1. Adolphe Monod, stagiaire notaire, r. St-Léger
2. Charles Descloux, appareilleur, à Yevy.

Les publications ont eu lieu à Yevy & Payerne le dix-sept & à Rothrist, le dix-neuf décembre mil huit cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yevy, le trente-un décembre mil huit cent quinze.

Pièces déposées :

Promesse de mariage
 Actes de publications
 Payerne, Yevy & Rothrist

Les époux :

André Tomini
 Lydia Tomini

Les témoins :

Monod
 Descloux

L'officier de l'état civil :

A. G. L. 407

Communiqué aux états civils de
 Payerne et Rothrist.

Registre des mariages A.

N°

Clôture

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Le numéro septante-deux à la page deux cent dix-neuf est celui de la dernière inscription faite dans l'année mil neuf cent quinze. L'original de ces deux doubles du présent registre domicilié à *Beveve* sont conformes. - Le que nous certifions né à *Beveve* le *vingt-un* décembre

mil neufcent quinze. fils de

L'officier de l'état civil: et de

A. Gue...

à

2. Un double du présent registre a été adressé au Département de Justice & Police, le 6 janvier 1916.

originaire de

L'officier de l'état civil domiciliée à *Beveve* née à

le

mil cent

fille de

et de

à

Comme témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 1.

Barroud - Charles.

Par jugement du Tribunal
du District de Lausanne, rendu
en date du 25 mai 1925, déclaré
définitif et exécutoire le 25 juin
1925, le mariage inscrit ci-
contre a été dissous par le divorce
inscrit le 13 juillet 1925.

L'Officier de l'état-civil

qui pour duplicata

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barroud, Charles-Henri-Victor-Adrien
veuf de Marie Buttin, dès le 13 avril 1894
agent d'assurances

originaire de Leysin domicilié à

Leysin né à

Leysin le vingt-quatre janvier

mil huit cent septante fils de

Emile Barroud, décédé et de

Julie-Henriette, née Tauxe

à Leysin

2. Charles, Adèle-Françoise
célibataire

sans profession

originaire de Cheus (Haute-Savoie) domiciliée à

Leysin née à

Cheus le treize février

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Jean-Marie Charles, décédé et de

Adèle, née Krug

à Douvaine (Haute-Savoie)

Comme témoins :

1. Michel Maillard, huissier

2. Edouard Clavel, employé, - les 2 à Yevrey.

Les publications ont eu lieu à Leysin, le sept juillet et à
Cheus, le vingt-deux août mil neuf cent
quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yevrey, le douze janvier mil neuf
cent seize.

Pièces déposées :

Certificat de publication
délivré par l'état civil
de Leysin.

Les époux :

C. Barroud
Adèle Barroud

Les témoins :

Ed. Clavel
Maillard

L'officier de l'état civil :

A. Gue...

Communiqué à l'état civil de
Leysin et à la Chancellerie
d'état

Registre des mariages A.

N° 2.

Crolla-Bussard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crolla, Ercole - Enrico _____
 célibataire _____
 maçon _____
 originaire de Arola (Novare, Italie) _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Arola _____ le huit septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
 Enrico Crolla, maçon _____ et de
 Anastasia, née Deagostini _____
 à Vevey.

2. Bussard Jeanne - Alice _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Gruyères (Fribourg) _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Rossinières _____ le vingt-un janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
 Joseph-Florentin Bussard, agriculteur _____ et de
 Marie-Louise, née Noll _____
 à Roche.

Comme témoins :

1. Auguste von der Aa, municipal _____
 2. Jacques Giacomelli, négociant, - les 2 à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey & à Gruyères, le trente-un août & à Arola, le quinze octobre mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt janvier mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance _____
 Promesse de mariage _____
 Lettre du Conseil d'Etat _____
 Actes de publication à
 Arola, Vevey & Gruyères _____
 Permis de célébration du
 Département _____

Communiqué à l'Etat civil de
 Gruyères et à la Chancellerie
 d'Etat _____

Les époux :

Crolla Ercole
 Jeanne Crolla.

Les témoins :

Aug. von der Aa
 Giacomelli Giacomo

L'officier de l'état civil :

A. H. L. U. P.

Registre des mariages A.

N° 3.

Messeiller-Därendiger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Messeiller, Louis-François
célibataire

confiseur-chocolatier

originaire de Pully domicilié à

Paris (VI^e arr.) né à

Lausanne le dix-neuf janvier

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Emile Messeiller, à Varsavia et de

Julie-Elise-Haline Herbert, née Meyste

à Lausanne

2. Därendiger, Rosa
célibataire

employée de fabrique

originaire de Lützkofen (Soleure) domiciliée à

Broc (Tribourg) née à

Aigle le vingt-neuf janvier

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Frédéric Därendiger, à Nevey et de

Louise-Catherine Faggi

à Décédeé

Comme témoins :

1. Ami Carrard, employé au V. M. C. V. à la Tour

2. Frédéric Därendiger, mouleur, à Nevey.

Les publications ont eu lieu à Pully, le vingt-quatre, à Lützkofen, le vingt-cinq et à Broc, le vingt-six décembre mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Nevey, le vingt-cinq janvier mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

Certificat de publication
dépôt par l'état civil
de La Sarraz.

Les époux :

Louis Messeiller
Rosa Därendiger

Les témoins :

Carrard
F. Därendiger

L'officier de l'état civil :

A. Guérol

Communiqué aux états civils de La
Sarraz, Lützkofen, Broc et à
La Chancellerie d'Etat.

Le Département de Justice et Police du Canton de Fribourg, en date du 10 octobre 1942, ordonne la rectification de l'acte inscrit ci-dessus, en ce sens que le nom matrimonial que l'orthographe par erreur « Därendiger » dans cet acte, soit orthographe « Därendiger ».

Nevey, le 19 octobre 1942.
L'officier de l'état civil :

A. Guérol

copie duplicata
de Lützkofen
et La Sarraz

Registre des mariages A.

N° 4.

Champion - Brandt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Champion, François-Antoine-Eugène
 veuf de Constance-Françoise, née Hélo, des le 3
 comptable _____ janvier 1913.
 originaire de Yevoy _____ domicilié à
 Yevoy _____ né à
 Yevoy _____ le dix-sept décembre
 mil huit cent septante-sept _____ fils de
 Pierre Champion _____ et de
 Jeanne-Elisabeth Ducimetière alias Monod
 à décedés _____

2. Brandt, Julia-Rosalie
 veuve de Paul-Henri Brandt, des le 27 août 1913
 repasseuse _____
 originaire de La Chaux de Fonds & du Locle _____ domiciliée à
 Yevoy _____ née à
 Yevoy _____ le vingt-neuf décembre
 mil huit cent septante-huit _____ fille de
 Jean Alurni _____ et de
 Elise-Rosette, née Mullenatter
 à décedés _____

Comme témoins :

1. Jean Erens, ferblantier
2. Michel Maillard, huissier, - les deux à Yevoy.

Les publications ont eu lieu à Yevoy, le trente octobre, au
 Locle, le premier & à Chaux de Fonds, le quatre
 novembre mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yevoy, le vingt-sept janvier mil
 neufcent seize.

Pièces déposées :

Promesse de mariage.
 Actes de publications à
 Yevoy, Le Locle & la Chaux
 de Fonds.

Les époux :

F. Champion
 J. Champion

Les témoins :

J. Erens
 Maillard

L'officier de l'état civil :

D. Jullien

Communiqué aux états civils de
 La Chaux de Fonds et du
 Locle.

Registre des mariages A.

N° 5.
Epiney-Mauris.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Epiney, Emile-François
célibataire
ébéniste
originaire de Ayer (Valais) domicilié à
Yevoy né à
Aigle le huit novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Emile-François Epiney, serrurier et de
Caroline-Eugénie Heintzen, blanchisseuse
à Yevoy.

2. Mauris, Rosalie-Louise-Catherine
célibataire
ouvrière de fabrique
originaire de Evolène (Valais) domiciliée à
Yevoy née à
Riaz (Fribourg) le dix décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Antoine Mauris, ouvrier de fabrique et de
Louise née Jaquet, ouvrière de fabrique
à Yevoy

Comme témoins :

- 1. Antoine Mauris, ouvrier de fabrique, à Yevoy
- 2. Jean Muller, boucher, aussi à Yevoy.

Les publications ont eu lieu à Yevoy, le vingt-deux, à Bissioie, le vingt-quatre & à Evolène, le vingt-cinq décembre mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yevoy, le vingt-sept janvier mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
Promesse de mariage.
Actes de publications à Yevoy, Bissioie & Evolène.
Consentement pour la fiancée.

Les époux :

Epiney Emile
Catherine Epiney.

Les témoins :

Mauris Antoine
J. Muller

L'officier de l'état civil :

J. Guélat

Par jugement du Tribunal du canton de Yevoy rendu en date du 9 décembre 1921 déclaré définitif et exécutoire le 28 février 1921 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à six ans le délai pendant lequel l'époux ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 9 mars 1921.
L'officier de l'état civil :

J. Guélat

69^e p. duplicata.

Registre des mariages A.

N° 6.

Udry - Chassot.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Udry Jules

célibataire

cafetier

originaire de Villariaz & le Châtelard domicilié à

Vevey né à

Villariaz

le seize février

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de

Jacques-Antoine Udry et de

Françoise-Joséphine-Caroline, née Oberon

à décès

2. Chassot, Marie-Julie

célibataire

ménagère

originaire de Guisternens & La Magne domiciliée à

Vevey née à

Lieffrens

le vingt-six septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Pierre-Louis-Julien Chassot et de

Judith-Clémentine, née Braillard

à Guisternens.

Comme témoins :

1. Pierre Henneberg, chiffonnier

2. Michel Savoy, chiffonnier, - les 2 à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le dix, à Guisternens,

le onze, à Villariaz, au Châtelard & à La Magne,

le douze janvier mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le trente-un janvier mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

Actes de naissance.

Lettre de la Préfecture.

Consentement de la fiancée

Promesse de mariage.

Actes de publication à

Villariaz, le Châtelard Vevey,

Guisternens & La Magne.

Les époux :

Jules Udry
Julie Udry

Les témoins :

Pierre Henneberg
Savoy Michel

L'officier de l'état civil :

J. Guet.

Registre des mariages A.

N° 7

Blanchoud-Bussard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanchoud, François-Henri-Louis
 célibataire
 infirmier-garde-malades
 originaire de Oron-le-Château domicilié à
 Vevey né à
 Vevey le vingt-un avril
 mil huit cent septante fils de
 David-Louis-Philippe Blanchoud et de
 Julie-Anne-Marie, née Légeret
 à décès

2. Bussard, Rose-Lucie
 célibataire
 employée-lithographe
 originaire de Gruyères domiciliée à
 Vevey née à
 Gruyères le vingt-deux février
 mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
 Joseph-Jules Bussard, agriculteur, à Gruyères et de
 Marie-Caroline, née Rivo
 à décès

Comme témoins :

1. César Neyroud, menuisier, à Vevey.
 2. Louis Légeret, constructeur, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le quatorze & à Oron
 & Gruyères, le quinze janvier mil neuf cent
 seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quatre février mil neuf
 cent seize.

Pièces déposées :

Actes de naissance
 Promesse de mariage
 Actes de publications à
 Oron, Vevey & Gruyères.

Les époux :

Blanchoud François
 Bussard Lucie

Les témoins :

César Neyroud
 Louis Légeret

L'officier de l'état civil :

A. G. L. - 107

Communiqué aux états civils
 d'Oron et Gruyères.

Registre des mariages A.

N° 8.

Liard-Pasquier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Liard, Etienne-Louis
 célibataire
 couvreur

originaire de Villars-Mendraz domicilié à
 Yevoy né à
 Corsier le neuf mars

mil huit cent quatre-vingt six fils de
 Emile Liard, chamoisier, à Lausanne et de
 Marie-Louise, née Bon
 à Yevoy.

2. Pasquier, Julia-Bertha
 célibataire
 ouvrière de fabrique

originaire de Sâles (Gruyère) domiciliée à
 Yevoy née à
 Sâles le vingt-quatre décembre

mil huit cent quatre-vingt dix-sept fille de
 Auguste Pasquier, décédé et de
 Léonadie, née Monney, ouvrière de fabrique
 à Yevoy.

Comme témoins :

1. Ami Liard, machiniste, à Yevoy
 2. Auguste Paganoni, serrurier, à Genève.

Les publications ont eu lieu à Yevoy & Sâles, le seize &
 à Villars-Mendraz, le dix-sept, janvier mil
 neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yevoy, le seize février mil neuf cent
 seize.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
 Consentement pour la fiancée
 Promesse de mariage.
 Actes de publication à
 Villars-Mendraz, Yevoy
 & Sâles.

acte de décès du père de
 la fiancée.

Communiqué aux Etats civils de
 St-Leger et Sâles

Les époux :

Liard Louis
 Liard Bertha

Les témoins :

Ami Liard
 Paganoni Auguste

L'officier de l'état civil :

A. Gues

Registre des mariages A.

N° 9.
Schiesser-Bösch.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schiesser, Ferdinand
célibataire
ouvreur
originaire de Linthal (Glaris) domicilié à Yevay
né à Kirchberg (Berne) le vingt-sept novembre
mil huitcent quatre-vingt-dix fils de
Johann-Heinrich Schiesser, fabricant et de
Louisa, née Mühlheim, ménagère
à Kirchberg.

2. Bösch, Anni-Margareta-Elise
célibataire
repasseuse
originaire de Altkloster (Prusse) domiciliée à Yevay
née à Altkloster le trente septembre
mil huitcent quatre-vingt-douze fille de
Heinrich Bösch, sans domicile connu et de
Catharina-Elise, née Holst
à Friedrichsagen

Comme témoins :

- 1. Alois Buzek, mouleur, à Yevay.
- 2. Arnold Lack, modelleur, à Yevay.

Les publications ont eu lieu à Yevay le quatorze, à Linthal le quinze décembre mil neuf cent quinze et à Stade (Prusse) le douze janvier mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yevay, le douze février mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

- Actes de naissance
- Procès de mariage.
- Actes de publication à Linthal, Yevay & Stade.
- Lettre du Conseil d'Etat.
- Certificat de capacité matrimoniale pour la fiancée.

Les époux :

Ferd. Schiesser
Anni Bösch

Les témoins :

Buzek Alois
Lack Arnold

L'officier de l'état civil :

A. G. Müller, not.

Par jugement du Tribunal du Canton de Yevay rendu en date du 16 novembre 1920 déclaré définitif et exécutoire le 24 janvier 1921 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à six ans le délai pendant lequel l'épouse ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 2 février 1921.
L'officier de l'état civil :

A. G. Müller, not.

copie duplicata.

Imprimerie Vaucher, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 10.

Pouly-Paillard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pouly Henri-Louis _____
 veuf de Hélène, née Mentha, dès le 29 septembre
 1913
 originaire des Cullayes & Montpreveyres _____ domicilié à
 Tevey _____ né à
 Tevey _____ le vingt-trois avril _____
 mil huit cent soixante-sept _____ fils de
 Jean François Pouly _____ et de
 Catherine, née Solberger _____
 à Déciedès _____

2. Paillard Marthe-Marie _____
 divorcée de Alfred-Wilhelm-Edgar Neysiger, dès
 aucune _____ le 12 mars 1903.
 originaire de St. Croix _____ domiciliée à ex
 Planches (Palmont) _____ née à
 St. Croix _____ le cinq septembre _____
 mil huit cent septante-quatre _____ fille de
 Charles-Arni Paillard, décédé _____ et de
 Marie-Louise-Jeanne, née Campiche _____
 à Tevey _____

Comme témoins :

1. François Martin, voiturier, à Tevey _____
2. Emile Fischer, sellier, à Tevey _____

Les publications ont eu lieu à Tevey, le trente-un janvier
 aux Planches, le premier, aux Cullayes & à St.
 Croix, le deux & à Montpreveyres, le trois février
 mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le dix-neuf février mil
 neuf cent seize.

Pièces déposées :

Acte de mariage.
 de naissance.
 Jugement en divorce.
 Promesse de mariage.
 Actes de publication aux
 Cullayes, à Montprevey-
 res, à Tevey, à St. Croix
 & aux Planches.

Communiqué aux états civils de
 Mézières, Courvelles, St. Croix
 & Montreux.

Les époux :

[Signature of Henri-Louis Pouly]
[Signature of Marthe-Marie Paillard]

Les témoins :

[Signature of F. Martin]
[Signature of E. Fischer]

L'officier de l'état civil :

[Signature of A. Gully]

Registre des mariages A.

N° 11.

Gauthey - Dron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gauthey Alped-Ami
célibataire
électricien

originaire de Arnex domicilié à
Yevoy né à

La Rippe le treize mars

mil huitcent soixante-dix-huit fils de

Henri Gauthey, vigneron et de

Julie-Lydie Contesse

à Renens.

2. Dron Julie
célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Saint-Saphorin (Labaux) domiciliée à
Yevoy née à

Yevoy le deux septembre

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Louise Dron, actuellement femme Enrico et de

à Yevoy.

Comme témoins :

1. Eugène Bellan, tapissier, à Yevoy

2. Louisa Chollet, cigarière, à Yevoy.

Les publications ont eu lieu à Arnex, à Yevoy & à Saint-Saphorin, le deux février mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yevoy, le vingt-quatre février mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

Actes de naissance.

Promesse de mariage.

Consentement pour la fiancée.

Actes de publication à

Yevoy, Arnex & Saint-Saphorin.

Communiqué aux états civils de

Argiez et St-Saphorin

Les époux :

Gauthey

Gauthey

Les témoins :

E. Bellan

L. Chollet

L'officier de l'état civil :

A. Guet. 222

Par jugement du Tribunal du district de Yevoy, rendu en date du 28 décembre 1939, devenu définitif et exécutoire le 25 janvier 1940, le mariage sus-crit ci-dessus a été dissous par le divorce.

Yevoy, le 2 février 1940.

L'officier de l'état civil.

Copie f. duplicate.

Registre des mariages A.

N° 12.

Lenz - Tharin.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lenz, Johann-Jacob-Anton
 célibataire
 maître d'hôtel
 originaire de Obervoz (Grisons) domicilié à
 Yevoy né à
 Obervoz le dix-sept décembre
 mil huit cent quatre-vingt fils de
 Johann-Anton Lenz, décédé et de
 Anna-Barbara, née Florin, actuellement femme
 à Bergamin, à Obervoz
2. Tharin Sophie
 célibataire
 gouvernante
 originaire de Champagne domiciliée à
 Aux (Les Planches) née à
 Champagne le vingt-cinq octobre
 mil-huit cent quatre-vingt-trois fille de
 Henri Tharin, agriculteur, à Champagne et de
 Marie, née Fink
 à décédé.

Comme témoins :

1. Beat Decasper, portier d'hôtel, à Yevoy
 2. Charles Degiacchi, gérant, à Yevoy.

Les publications ont eu lieu à Yevoy, le six, à Obervoz,
 Champagne et aux Planches, le sept février mil
 neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yevoy, le premier mars mil neuf cent
 seize.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
 Promesse de mariage.
 Actes de publication à Ober-
 voz, Yevoy, Champagne et
 Les Planches.

Les époux :

Anton Lenz
 Sophie Lenz

Les témoins :

Beat Decasper
 C. Degiacchi

L'officier de l'état civil :

A. J. M. S. 1896

Communiqué aux États civils de
 Obervoz, Champagne et
 Montreux

Registre des mariages A.

N° 13.

Giroud-Bettex.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Giroud Adrien, employé de fabrique
divorcé en 1^{ère} noces de Louise Marie Muelter, &
veuf de Marie Farino
originaire de Lovattens domicilié à
Yevoy né à
Chavannes-Maudon le seize mars
mil huit cent septante-six fils de
Jean-Daniel Giroud, décédé et de
Aline, née Capin
à Lovattens.

2. Bettex, Lina-Ida
célibataire
ménagère
originaire de Combremont-le-Petit domiciliée à
Yevoy née à
Champtauron le dix-sept janvier
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
 Jules-Louis Bettex, journalier et de
Bertha, née Chevalley
à Pâquis.

Comme témoins :

- Alexandre Hambride, journalier, à Yevoy
- Edmond Beljean, mécanicien, à Neuchâtel

Les publications ont eu lieu à Yevoy, le dix-neuf, & à Lo-
vattens & Combremont-le-Petit, le vingt-deux
février mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yevoy, le neuf mars mil neuf cent
seize.

Pièces déposées :

Note de naissance de la fiancée.
Livre de famille des fiancés.
Promesse de mariage.
Actes de publication à
Lovattens, Yevoy, & Com-
bremont-le-Petit.

Les époux :

Adrien Giroud
Lina Giroud

Les témoins :

Alexandre Hambride
Edmond Beljean

L'officier de l'état civil :

A. G. L. G.

Communiqué aux états civils de
Luens et Combremont.

Registre des mariages A.

N° 14.

Noyerraz-Rinsoz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Noyerraz, Max-Auguste

célibataire

Typographe

originaire de Cully & Lutry

domicilié à

Gillette

né à

Cully

le douze février

mil huit cent quatre-vingt-deux — fils de

Charles-Albert Noyerraz, décédé

et de

Susanne-Bertha Rujard, née Hoingarten
à Gillette

2. Rinsoz, née Bécherraz, Marguerite

veuve de Max-Auguste Rinsoz, dès le 27 décembre
ménagère Bre 1910

originaire de Chardonne

domiciliée à

Yevoy

née à

Yevoy

le trente septembre

mil huit cent septante-huit — fille de

Jacques-Louis-Antoine Bécherraz, à Yevoy et de
Fanny-Louise Kohler

à décédée.

Comme témoins :

1. Aimé Noyerraz, employé, à Yevoy.

2. Jean Fuchs, chauffeur, à Yevoy.

Les publications ont eu lieu à Cully, le vingt-quatre, à Gillette, Yevoy & Lutry, le vingt-cinq & à Chardonne, le vingt-six février mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yevoy, le dix-huit mars mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

Certificat de publication
délivré par l'état civil
de Cully.

Les époux :

Auguste Noyerraz
Marguerite Noyerraz

Les témoins :

Aimé Noyerraz
Jean Fuchs

L'officier de l'état civil :

A. J. L. 1916

Communiqué aux états civils de
Cully, Lutry et Corsier

Registre des mariages A.

N° 15.

Darbellay-Minetti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Darbellay, Ernest
 célibataire
 manoeuvre
 originaire de Liddes (Valais) domicilié à
 Yevrey né à
 Plainpalais (Genève) le cinq mars
 mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
 Léontine Darbellay, actuellement femme et de
 Guenzi, journalière
 à Yevrey.

2. Minetti, née Pythoud, Elisabeth - Celina
 veuve de Angelo - Paolo Minetti dès le 26 novembre
 mariée de fabrication 1914
 originaire de Porto - Valtravaglia (Côme, Italie) domiciliée à
 Yevrey née à
 Veirivue le vingt-trois juillet
 mil huit cent septante-six fille de
 Alexandre Pythoud et de
 Angélique, née Liard
 à Locères.

Comme témoins :

1. Henri Todoz employé aux C.F.T. à Montreux
2. Joseph Guenzi, mouleur, à Yevrey.

Les publications ont eu lieu à Yevrey, le quatorze et à Liddes, le quinze décembre mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yevrey, le dix-huit mars mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

Note de naissance du fiancé.
 de mariage de la fiancée.
 de décès du 1^{er} mari de la fiancée.
 Promesse de mariage.

Présentement pour les fiancés.
 Lettre du Consul d'Italie.
 " du Consulat d'Italie.
 Actes de publication à Yevrey et Liddes.

Communiqué à l'état civil de Liddes et à la Chancellerie d'Etat

Les époux :

Ernest Darbellay
 Celina Darbellay

Les témoins :

Henri Todoz
 Joseph Guenzi

L'officier de l'état civil :

A. G. L. U. G.

Registre des mariages A.

N° 16.
Zanolini-Lexert.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zanolini, Achille
célibataire
plâtrier peintre
originaire de Grignasco (Novare, Italie) domicilié à
Vevey né à
Grignasco le onze septembre
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Pietro Zanolini, décédé et de
Francesca Ramaciotti, ménagère
à Turin

2. Lexert, Marie-Julie-Turcine dite Tersine
célibataire
supérieure de fabrique
originaire de Fenis (Turin, Italie) domiciliée à
Vevey née à
Fenis le trente mars
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de
Félix Lexert, décédé et de
Marie-Françoise Rouchi, ménagère
à Fenis.

Comme témoins :

- 1 Jean Gabusi, cordonnier
- 2 Jean Abate, cafetier, - les 2 à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le onze novembre mil
neufcent quinze, à Grignasco & Fenis, le seize
janvier mil neufcent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt mars mil neufcent
seize.

Pièces déposées :

Actes de naissance
Lettre du Conseil d'Etat
Promesse de mariage.
Actes de publication à
Vevey, Grignasco & Fenis.
Permis de célébration du
Département.

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat.

Les époux :

A. Zanolini
v. Zanolini

Les témoins :

Jean Gabusi
Jean Abate

L'officier de l'état civil :

A. J. L. L. L.

Registre des mariages A.

N° 17.
Maulaz-Marietan.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maulaz Jules Alfred
célibataire
employé à l'arsenal
originaire de Villars-Burquin domicilié à Morges né à Villars-Burquin le premier août mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de Jérôme Jules Maulaz et de Aline Victorine, née Perrin à Décidès.

2. Marietan, née Würsten, Louise-Thérèse
veuve de Joseph-Julien Marietan, dès le 27 juin couturière 1914 originaire de Val d'Iliez (Valais) domiciliée à Morges née à Leyzin le vingt-cinq août mil huit cent septante-quatre fille de Louise Würsten et de

à Gessenay.

Comme témoins :

- 1. François Geroudet, menuisier, à Yevrey.
2. Auguste Göthlisberg, cigariier, à Yevrey.

Les publications ont eu lieu à Morges & Val d'Iliez, le quatre & à Villars-Burquin, le cinq décembre mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yevrey, le trente-un mars mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'état civil de Morges.

Les époux :

Alfred Maulaz
Louise Maulaz

Les témoins :

François Geroudet
Göthlisberg Auguste

L'officier de l'état civil :

A. G. L. u. 89

Par jugement du Tribunal du Dio-
ché de Yevrey rendu
en date du 2 novembre 1922 déclaré
définitif et exécutoire le 12 janvier
1923 le mariage inséré ci contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel l'époux
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 19 janvier 1923.
L'officier de l'état civil :

A. Geroudet

6 que pour duplicata.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 18.

Savoy-Bugnon.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savoy, Jean-Louis _____
 célibataire _____
 géomètre _____
 originaire de Attalens _____ domicilié à
 Yevy _____ né à
 Attalens _____ le vingt-trois juin
 _____ mil huit cent quatre-vingt-six _____ fils de
 Claude-Joseph-Basile Savoy, décédé _____ et de
 Marie-Elisabeth-Euphémie, née Pesse, ménagère
 à Attalens.

2. Bugnon Eulalie-Justine _____
 célibataire _____
 cuisinière _____
 originaire de Torny-le-Grand _____ domiciliée à
 Yevy _____ née à
 Torny-le-Grand _____ le quatre juin
 _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de
 Cyrille Bugnon, décédé _____ et de
 Célestine, née Robert, ménagère
 à Torny-le-Grand.

Comme témoins :

1. Alfred Besson, géomètre
 2. Michel Maillard, huissier, - les deux à Yevy

Les publications ont eu lieu à Yevy, le neuf, à Attalens
 & Torny-le-Grand, le dix-neuf mil neuf cent
 seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yevy, le premier avril mil neuf
 cent seize.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
 Promesse de mariage.
 Actes de publication à
 Attalens, Yevy & Torny.

Les époux :

J. Savoy
 Eulalie Savoy

Les témoins :

A. Besson
 Maillard

L'officier de l'état civil :

A. G. L. U.

Communiqué aux Etats civils de
 Attalens et Torny le Grand

Registre des mariages A.

N° 19.

Girard - Teuthey.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Girard, Emile
 célibataire
 ouvrier de fabrique
 originaire de Port-Falais domicilié à
 Yevy né à
 Gallorbe le vingt-sept février
 mil huitcent quatre-vingt-six fils de
 Joseph-Maurice Girard et de
 Jeanne-Elise, née Duc
 à décédés

2. Teuthey, née Guérin, Marie-Louise
 divorcée de Jean-Marie Teuthey, dès le 24
 ménagère juin 1912.
 originaire de Dorénaç (Falais) domiciliée à
 Yevy née à
 Yonnaç le douze octobre
 mil huitcent septante-neuf fille de
 Clément Guérin et de
 Otilie, née Hannay
 à décédés.

Comme témoins :

1. James Renaud, restaurateur, à Yevy.
2. Zéphirin Guérin, journalier, à Villeneuve

Les publications ont eu lieu à Yevy, le vingt-huit février,
 à Port-Falais & Dorénaç, le premier mars
 mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yevy, le huit avril mil neufcent
 seize.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
 de mariage de la fiancée
 Promesse de mariage.
 Actes de publication à
 Port-Falais, Yevy & Do-
 rénaç.

Les époux :

Girard Emile
 Teuthey Louise

Les témoins :

James Renaud
 Zéphirin Guérin

L'officier de l'état civil :

A. Yevy

Communiqué aux Etats Civils de
 Port-Falais et Outre-Rhône

Registre des mariages A.

N° 20.

Mouron - Mouron.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mouron, Louis-Emile-François

célibataire

tailleur

originaire de Chardonne

domicilié à

Yevy

né à

Yevy

le cinq novembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

François Mouron, décédé

et de

Camille-Joséphine Perreux, ménagère
à Corsier.

2. Mouron, Léa-Marie

célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Chardonne

domiciliée à

Corseaux

née à

Chardonne

le vingt-cinq mai

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Marie-Louise Mouron, ménagère

et de

à Chardonne.

Comme témoins :

1. Michel Maillard, huissier, à Yevy.

2. Auguste Gilléron, employé de bureau, à Yevy.

Les publications ont eu lieu à Yevy, le treize, à Chardonne
& Corseaux, le quatorze mars mil neuf cent
seize.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Yevy, le quinze avril mil neuf
cent seize.

Pièces déposées :

Acte de naissance de la
fiancée.

Promesse de mariage.

Actes de publication à
Chardonne, Yevy, & Corseaux.

Les époux :

L. Mouron

Léa Mouron

Les témoins :

Auguste Gilléron

Maillard

L'officier de l'état civil :

A. Gueffroy

Communiqué à l'état civil de
Corsier

Registre des mariages A.

N° 21.

Delachaux dit Gay-
Gimenez

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance
du Canton de Genève rendu
en date du 14 novembre 1919 déclaré
définitif et exécutoire le 15 janvier
1920 le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à six ans le
délai pendant lequel l'épouse
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 21 janvier 1929
L'officier de l'état civil:

A. Gley

Equi pour duplicata

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delachaux dit Gay, Charles-Eugène
divorcé de Juliette, née Fallet, dès le 8 février 1916.
libraire

originaire de La Chaux de Fonds & du Locle — domicilié à
Yevrey — né à
Neuchâtel — le dix-huit septembre

— mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Eugène Auguste Delachaux dit Gay, rentier et de
Cécile, née Morel —
à Neuchâtel

2. Gimenez, Simcion-Josefa
célibataire

sans profession —
originaire de Lerou (Espagne) — domiciliée à
Yevrey — née à
Oran — le seize avril

— mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Jose Gimenez, défunt — et de
Maria, née Rubis —
à Oran.

Comme témoins :

1. Michel Maillard, huissier municipal
2. Adrien Graf, agent de police, les 2 à Yevrey.

Les publications ont eu lieu à Yevrey, le vingt-deux, à la
Chaux de Fonds & au Locle le vingt-cinq mars
mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yevrey, le vingt-deux avril mil neuf
cent seize.

Pièces déposées :

Acte de mariage de l'époux.
de naissance de l'épouse.
Lettre du conseil d'Etat.
Consentement de la fiancée.
Actes de publication à
Yevrey, La Chaux de Fonds
& Le Locle.
Lettre du Département de
Justice & Police.
Communiqué aux Etats Civils de
la Chaux de Fonds et du Locle
et à la Chancellerie d'Etat.

Les époux :

M. Delachaux
M. Gimenez

Les témoins :

M. Maillard
M. Graf

L'officier de l'état civil :

A. Gley

Registre des mariages A.

N° 22.

Balmat - Bozet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Balmat, François-Henri-Jeanmarie
célibataire

manœuvre

originaire de La Tour de Peilz domicilié à
Terey né à

Terey le dix-sept août

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

François Balmat, décédé et de

Lucie-Marie, née Dessauges, journalière
à Terey.2. Bozet Louise-Joséphine
célibataire

journalière

originaire de Tuz en Sallaz (arr. de Bonneville) domiciliée à
Terey Haute-Savoie née à

Tuz en Sallaz le quatorze avril

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

François Bozet, agriculteur, à Tuz en Sallaz et de

Elisa, née Duchosal
à décidée.

Comme témoins :

1. Emile Dessauges, tricoteur, à Terey

2. Henriette Seydoux, brodeuse, à Terey.

Les publications ont eu lieu à Terey & La Tour de Peilz,
le quinze avril mil neuf cent seize.Le mariage a été célébré au domicile du fiancé,
avant l'expiration des délais de publication.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour part et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Terey, le vingt-deux avril mil neuf
cent seize.

Pièces déposées :

Actes de naissance.

Lettre du Conseil d'Etat.

Promesse de mariage.

Déclaration médicale

concernant le fiancé. (art. 116 §. 2 du C. C.)

Autorisation du Départe-

ment de Justice & Police.

(art. 115 du C. C.)

Communiqué à l'état civil de

La Tour de Peilz et à la Chan-

cellerie d'Etat.

Les époux :

Balmat Joséphine

Le fiancé ne peut signer
pour cause de faiblesse

Les témoins :

H. Seydoux

E. Dessauges

L'officier de l'état civil :

D. Jullien

Registre des mariages A.

N° 23.
Curchod. Hamon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Curchod, Ernest
célibataire
assistant-docteur en médecine
originaire de Lausanne, Crissier, Doumartin & Poliez domicilié à Poliez-le Grand
Bâle né à
Bercher le vingt-un novembre
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Adolphe-Antoine Curchod, pasteur et de
Léon-Louise-Jacqueline, née Secretan
à Tevey.

2. Hamon, Cécile-Marie
célibataire
sans profession
originaire du Hâvre (Seine Inférieure), France domiciliée à
Tevey née à
Hâvre le trois octobre
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Alfred Léon Hamon et de
Clémence-Louise, née Lesauvage
à Décidès.

Comme témoins :

- 1. M. Curchod, pasteur, à Tevey.
- 2. M. Benjamin Meun, avocat, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Bâle Lausanne & Tevey, le treize, à Crissier & Poliez le Grand, le quatorze, à Doumartin, le quinze & au Hâvre le quinze avril mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le vingt-cinq avril mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'état civil de Bâle.

Les époux :

E. Curchod
C. Hamon

Les témoins :

M. Curchod
B Meun

L'officier de l'état civil :

A. G. [Signature]

Communiqué aux États civils de Lausanne, Romanel, Bollens et Bâle et à la Chancellerie d'état.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 24.

Métrod-Sardi.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Métrod, Victor-Louis-Désiré
célibataire

peintre

originaire de Saint-Siméon (Hère, France) domicilié à

Lyon, Rue Poileau 144 (II^e arr.) né à

Saint-Siméon le vingt-cinq août

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Lucien-Désiré Métrod, sans domicile connu et de

Julia-Augustine Thomassin

à Lyon.

2. Sardi, Felicie-Mario

célibataire

couturière

originaire de Paris domiciliée à

Vevey

née à

Paris (IX^e arr.) le trois février

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Louis-Pierre Sardi, décédé et de

Emma-Thérèse Schmid

à Vevey.

Comme témoins :

1. Paul Raemy, peintre en voitures, à Lyon.

2. Emma Sardi, couturière, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le seize mars mil

neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-huit avril mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

Actes de naissance. - Présence
ments des fiancés. - Acte de
notoriété constatant le domi-
cile inconnu du père du fiancé.Acte de décès du père de la
fiancée. - Procès de mariage.Lettre du conseil d'état, acte
de publication à Vevey. - Certi-
fikat de capacité matrimoniale.Communiqué d'autorisation du dé-
partement.Communiqué à la Chancellerie
d'état.

Les époux :

V. Métrod

F. Métrod

Les témoins :

Raemy, P.

E. Sardi

L'officier de l'état civil :

A. Guet-ko

Registre des mariages A.

N° 25

Ludwig - Rapin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ludwig Gerhart
 célibataire
 comptable
 originaire de Berne domicilié à
 Tevey né à
 Weinfelden le quatorze septembre
 mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
 Otto-Rudolf Ludwig, décédé et de
 Susette, née Schulthess
 à Zurich

2. Rapin, Jeanne-Elise
 célibataire
 maîtresse d'avouages
 originaire de Corcelles p. Payerne domiciliée à
 Tevey née à
 Tevey le premier mars
 mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
 Charles Rapin, régisseur et de
 Rose dite Elise, née Budry
 à Tevey.

Comme témoins :

1. Charles Rapin, régisseur
 2. Albert Rapin, comptable, - les 2 à Tevey.

Les publications ont eu lieu à Berne, Corcelles & Tevey, le
 sept avril mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le vingt-huit avril mil neuf
 cent seize.

Pièces déposées :

Actes de naissance
 promesse de mariage
 actes de publication à
 Berne, Corcelles & Tevey

Les époux :

L. Ludwig
 J. Ludwig - Rapin

Les témoins :

S. Ludwig-Schulthess.

C. Rapin

J. Rapin
 L'officier de l'état civil :

A. G. M. G. M. G.

Communiqué aux états civils de
 Berne et Corcelles p. Payerne

Registre des mariages A.

N° 26.

Conwert de Plotwitzki

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Conwert, Robert-Alexandre _____
 célibataire _____
 dessinateur-graphique _____
 originaire de Auvernier Neuchâtel _____ domicilié à
 Paris _____ né à
 La Tour de Peilz _____ le douze septembre
 _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de
 Robert Conwert, architecte _____ et de
 Hélène-Fanny, née Monnerat
 à Neuchâtel.

2. de Plotwitzki, Marguerite-Jeanne _____
 célibataire _____
 originaire de Genève _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Vevey _____ le dix janvier
 _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
 Niklaus-Alexandre-Eduard-Michael de Plot- et de
 Anna-Maria, née Lehmann _____ ^{Plotwitzki}
 à Vevey.

Comme témoins :

1. Charles Panchaud, directeur, à La Tour _____
 2. Geneviève Godet, à Vevey _____

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel & Auvernier, le
 six à Paris & à Genève, le huit, & à Vevey, le
 dix août mil neuf cent seize _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-neuf août mil neuf
 cent seize _____

Pièces déposées :

Certificat de publication
 délivré par l'état civil de
 Neuchâtel _____

Les époux :

M. Conwert
 Robert A Conwert

Les témoins :

Geneviève Godet
 Mrs. Z. Ammann

L'officier de l'état civil :

A. G. G. G. G.

Communiqué aux États civils de
 Auvernier, Neuchâtel, Genève
 et à la Chancellerie d'État _____

Registre des mariages A.

N° 27.

Baud-Aguetti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baud, Léon _____
 célibataire _____
 peintre _____
 originaire de Genève _____ domicilié à
 Tevey _____ né à
 Moudon _____ le premier juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fils de
 César Baud, peintre _____ et de
 Hermance, née Jeanveret _____
 à Tevey. _____

2. Agnelli, Judith-Clémentine _____
 célibataire _____
 cigarière _____
 originaire de Porto-Valtravaglia (Côme, Italie) _____ domiciliée à
 Tevey _____ née à
 Tevey _____ le vingt-un septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fille de
 Giuseppe-Nicodemo Agnelli, tailleur _____ et de
 Marie-Adelphine, née Darbelley _____
 à Tevey. _____

Comme témoins :

1. César Baud, peintre, à Tevey _____
 2. Joseph Agnelli, tailleur, à Tevey. _____

Les publications ont eu lieu à Tevey, le sept, à Genève, le
 dix janvier & à Porto-Valtravaglia, le douze mars
 mil neuf cent seize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le six mai mil neuf cent seize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance _____
 Constatements pour les 2
 fiancés. _____
 Promesse de mariage.
 Lettre du conseil d'état
 Actes de publication à Ge-
 nève, Tevey & Porto-Val-
 travaglia. _____

Communiqué à l'état civil de
 Genève et à la Chancellerie
 d'état. _____

Les époux :

Léon Baud.
 Clémentine Baud

Les témoins :

César Baud.
 Agnelli

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 28.

Toorhoeve - van Son.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Toorhoeve, Hendrick-Willem-Adriaan
célibataire
horticulteur-pépinieriste
originaire de La Haye domicilié à
Veur (Hollande Méridionale) né à
La Haye le dix-sept juillet
mil huit cent soixante-dix-sept fils de
Cornelis-Hermanus Toorhoeve, décédé et de
Anna-Jacoba Toorhoeve
à La Haye

2. van Son, Maria
célibataire
sans profession
originaire de Baros (Ile de Java) domiciliée à
Apeldoorn (Hollande) en séjour à Tevey née à
Baros le douze juillet
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Jean-Christien van Son, à de Dille p. Utrecht et de
Lasminah
à inconnue

Comme témoins :

1. Clara Pfander, à Tevey.
2. Ambroise Band, ingénieur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Tevey, le neuf mai, à Veur &
Apeldoorn, le vingt-neuf avril mil neuf cent
seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le vingt-trois mai mil neuf
cent seize.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
Promesses de mariage.
Lettre du Conseil d'Etat.
Consentement de la fiancée.
Actes de publication à Veur,
Apeldoorn & Tevey.
Autorisation du Départe-
ment de Justice & Police.

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat.

Les époux :

H. W. Toorhoeve.
M. van Son
née van Son

Les témoins :

Clara Pfander.
Ambr. Band

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J.

Registre des mariages A.

N^o 29.
Laub. Rey.

Par jugement du Tribunal du District de Vevey, rendu en date du 15 janvier 1931, déclaré définitif et exécutoire le 25 mars 1931, le mariage inscrit ci-contre est dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 25 mars 1931, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Vevey, le 31 mars 1931.

L'Officier de l'état civil.

Inscrip.

copie pour duplicate.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Laub, Pierre-Reymond
célibataire
couvreur

originaire de Crinsins domicilié à
Vevey né à
Lentigny le dix janvier

mil huit cent quatre-vingt-troize fils de
Jules-Edouard Laub, manoeuvre et de
Marie-Florentine, née Thurler, ménagère
à Vevey.

2. Rey, Bertha
célibataire
ouvrière de fabrique

originaire de Forel sur Lucens domiciliée à
Vevey née à
St-Lierges le neuf juillet

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Aimé Rey, agriculteur et de
Lydie-Constance, née Mellet, ménagère
à Villarzel

Comme témoins :

1. Louis Tercier, cafetier
2. Edmond Laub, manoeuvre, - les 2 à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le sept, à Crinsins, le huit et à Forel sur Lucens, le neuf mai mil huit cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-sept mai mil huit cent seize.

Pièces déposées :

Actes de naissance,
de publication à
Crinsins, Vevey et Forel.

Les époux :

Laub Reymond,
Laub Bertha

Les témoins :

L. Tercier
E. Laub

L'officier de l'état civil :

A. Gues. nap

Registre des mariages A.

N° 30.

Clerc - Rossire.

Par jugement du Tribunal du District de Lausanne rendu en date du 2^e Juin 1924 — déclaré définitif et exécutoire le 25 septem- bre 1924 le mariage in-ter-ot-contre, a été dissous par le divorce. — Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le MARI ne peut se remarier.

Inscrit le 10 Octobre 1924
L'officier de l'état civil

C qui pour duplicata.

Lausanne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clerc, Louis-Auguste _____
célibataire _____
manoeuvre _____
originaire de Concise & Môtiers (Travers) _____ domicilié à
Vevey _____ né à
St. Croix _____ le vingt-neuf novembre
_____ mil huit cent septante-quatre _____ fils de
Auguste-Alexis Clerc _____ et de
Justine, née Gagnaux _____
à décédés _____

2. Rossire, Marie-Louise, - journalière _____
divorcée en premières nocces de Samuel-Emile Guignard
& en 2^{es} nocces de Hyacinthe-Joseph-Antoine Coppet
originaire de Vourey _____ domiciliée à
Vevey _____ née à
Chevalleyres & Stégier le douze décembre _____
_____ mil huit cent soixante-cinq _____ fille de
Marc-François-Louis Rossire _____ et de
Marie-Louise, née Boyjout. _____
à décédés _____

Comme témoins :

1. Michel Maillard, huissier, à Vevey _____
2. Henri Ganton, chiffonnier, à Vevey _____

Les publications ont eu lieu à Vevey & à Vourey, le neuf
& à Concise & Môtiers, le dix mai mil neuf cent
seize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le seize juin mil neuf cent
seize. _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
Promesse de mariage.
Actes de publication à Con-
cise, Môtiers, Vourey et
Vevey. _____

Les époux :

Louis Clerc
Louise Clerc

Les témoins :

Maillard Huissier
Ganton Henri

L'officier de l'état civil :

A. G. L.

Communiqué aux états civils de
Concise, Môtiers et Vourey.

Registre des mariages A.

N° 31.

Kramer - Ongaro.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kramer, Georges-Samuel
 célibataire
 voyageur de commerce
 originaire de Chevroux domicilié à
 Vevey né à
 Arnex le trente juillet
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
 Jacob-Frédéric-Samuel Kramer, décédé et de
 Marie-Justine, née Clément.
 à Corsier.

2. Ongaro, Marthe-Marguerite
 célibataire
 sans profession
 originaire de Lisiera (Vicenza, Italie) domiciliée à
 La Tour de Peilz née à
 Vevey le vingt-six août
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
 Joseph Ongaro, marchand-tailleur et de
 Adèle-Josephine, née Rosay
 à La Tour de Peilz.

Comme témoins :

1. Michel-Ange Amato, criffeur, à Vevey.
2. Gustavo Chappuis, ruotier de villa, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey et à La Tour de Peilz, le dix-neuf, à Chevroux, le vingt-un février et à Lisiera (Bolzano, Vicentino) le deux avril mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le seize juin mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
 Lettre du Conseil d'Etat.
 Consentement p. la fiancée.
 Promesse de mariage.
 Actes de publications à
 Chevroux, Vevey, La Tour
 de Peilz et Lisiera.

Les époux :

G. Kramer.
 M. Kramer

Les témoins :

Amato Michelangelo
 Chappuis Gust

L'officier de l'état civil :

A. G. G. G. G.

Communiqué aux Etats civils de
 Grandcour, La Tour de Peilz
 et à la Chancellerie d'Etat,
 à Lausanne.

Par jugement du Tribunal du District de Lausanne rendu en date du 18 février 1914 déclaré définitif et exécutoire le 29 avril 1914. Le mariage est ci-contre, a été dissous par le Tribunal le 29 avril 1914. Le Tribunal a déclaré deux ans le délai pendant lequel l'épouse ne peut se remarquer sans le consentement de son nouveau mari.

Inscrit le 9 août 1914
 L'officier de l'état civil :

[Signature]

ce qui pour duplicata

Registre des mariages A.

N^o 32.
Etterlin - Giger.

Par décision du 28 septembre 1927 le conseil communal a accordé le droit de bourgeoisie de la Ville de Zurich à Aimé Alfred Etterlin et à ses descendants.

M. écrit le 3 mars 1928 sur une communication du conseil communal de Zurich.

L'Officier de l'état civil.

Meisinger

3 copies pour duplicata et à Muri et Kaltbrunn.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Etterlin, Aimé-Alfred
célibataire
marbrier
originaire de Muri (Argovie) domicilié à Zurich
né à Mulhouse le douze mai

mil huit cent quatre-vingt deux fils de Burkhard Etterlin, sculpteur et de Augustine, née Arnold à Zurich

2. Giger, Maria-Josefa
célibataire
femme de chambre
originaire de Kaltbrunn (S. Gall) domiciliée à Tevey née à Kaltbrunn le treize mars

mil huit cent septante-cinq fille de Vinzenz Giger, agriculteur et de Sara, née Boos à décès.

Comme témoins :

1. Alfred Weber, chef-magasiner, à Zurich
2. Louise Etterlin, employée de bureau, à Zurich

Les publications ont eu lieu à Zurich, le trente-un mai, à Muri, le premier, à Kaltbrunn, le deux juin mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le seize juin mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'état civil de Zurich.

Les époux :

Aimé Alfred Etterlin.
Josephine Giger

Les témoins :

Weber Alfred
Louise Etterlin

L'officier de l'état civil :

W. Meisinger

Communiqué aux états civils de Muri, Kaltbrunn et Zurich.

Registre des mariages A.

N° 33.

Lamy-Lahire

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lamy, Pierre-Edouard
 célibataire
 capitaine au 31^e régiment d'infanterie coloniale
 originaire de Cintrey (Haute-Saône, France) — domicilié à
 Blonay (interné) — né à
 Cintrey le vingt mai
 mil huitcent soixante-seize — fils de
 Pierre Lamy, décédé — et de
 Marie, née Frémond, sa veuve, rentière
 à Nully (Seine & Oise).

2. Lahire dit Cleverman, Marie-Elisabeth
 veuve de Lucien-Henri Lahire dit Cleverman,
 sans profession — dès le 4 octobre 1912
 originaire de Maisons Laffitte (Seine & Oise) domiciliée à
 Paris VII^e — née à
 Paris le vingt-neuf juin
 mil huitcent soixante-douze — fille de
 Auguste Antoine — et de
 Marie-Clementine, née Bruneau
 à décédés.

Comme témoins :

1. Général Montignault
2. Lieut. Colonel François — les 2 à Glion.

Les publications ont eu lieu à Paris (VII^e arr.) le deux et à
 Blonay, le vingt juin mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le six juillet mil neuf cent
 seize.

Pièces déposées :

Certificat de publication
 délivré par l'état civil
 de St-Légier.

Les époux :

M. Lamy
 & Lanuy

Les témoins :

Gal Montignault
 & Frémond

L'officier de l'état civil :

V. Gulluop

Communiqué à l'état civil de
 St-Légier et à la Chancellerie
 d'état en 2 doubles.

Registre des mariages A.

N° 34.

Crispin-Chaissan.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crispin, Louis-Joseph
 célibataire
 wagon
 originaire de Aymavilles (Turin, Italie) domicilié à
Tevey né à
Aymavilles le cing novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
parents inconnus et de

2. Chaissan Virgile
 célibataire
 cigarière
 originaire de Tilleneuve (Turin, Italie) domiciliée à
Tevey née à
Tilleneuve le vingt-trois juillet
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Joseph Chaissan et de
Justine Fresc
 à décédés

Comme témoins :

1. Louis Moudon, géôlier
2. Michel Maillard, huissier, les 2 à Tevey.

Les publications ont eu lieu à Tevey, le vingt-huit janvier
 & à Aymavilles & Tilleneuve, le vingt-six mars
mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le treize juillet mil neuf cent
seize.

Pièces déposées :

- Actes de naissance.
- Consentement de la fiancée par un conseil de famille.
- Lettre du Conseil d'Etat.
- Promesse de mariage.
- Actes de publication à Aymavilles, Tilleneuve & Tevey.
- Permis de célébration du Département.
- Communiqué à la Chancellerie d'Etat.

Les époux :

Crispin Louis-Joseph
Chaissan Virgile

Les témoins :

L. Moudon
Maillard huissier

L'officier de l'état civil :

A. Guellin

Registre des mariages A.

N° 35.

Beljean-Rondo-Spanda.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beljean, Louis-Edmond

célibataire

mécanicien aux C. F. F.

originaire de Neuchâtel (Berne)

domicilié à

Neuchâtel

né à

Neuchâtel le seize juin

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Louis-Henri Beljean, décédé

et de

Marie-Rosine, née Tuarnoz

à Neuchâtel.

2. Rondo-Spanda, née Hostettler, Athalie-Albertine

veuve de Delfino-Angelo Rondo-Spanda, depuis la
ménagère 28 juin 1914

originaire de Mottalciata (Novare, Italie)

domiciliée à

Vevey

née à

St. Blaise

le cinq août

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Elise-Bertha Hostettler, actuellement femme et de
Nambrido

à Vevey.

Comme témoins :

1. Adrien Graf, agent de police

2. Alexandre Nambrido, journalier, - les 2 à Vevey

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel & Neuchâtel, le
24 mai, à Vevey, le vingt-cinq mai, à Mottalciata,
les 18 & 25 juin 1916.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le vingt-sept juillet mil neuf
cent seize.

Pièces déposées :

Certificat de publication
dépouillé par l'état civil
de Neuchâtel.

Les époux :

Edmond Beljean.
M^{me} Nathalie Beljean

Les témoins :

A Graf
Nambrido Alexandre

L'officier de l'état civil :

W. J. L. uop

Registre des mariages A.

N° 36.

Jon - Perroud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jon, Giacomo
célibataire
tailleur

originaire de Settimo-Vittone (Turin, Italie) domicilié à
Vevey né à

Settimo-Vittone le dix-neuf juin
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Pietro Jon, maçon, à Settimo-Vittone et de

Antonia Prola

à décédée

2. Perroud, Alice-Elisa
célibataire

ouvrière de fabrique
originaire de Villars-St-Pierre & Villarimboud domiciliée à
Vevey née à

Reublens (Vaud) le trente juin
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Marie-Françoise Perroud, décédée et de

à

Comme témoins :

1. Louis Sufer, ancien négociant
2. David Cantatore, tailleur, - les 2 à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Villars-St-Pierre, le seize, à
Villarimboud & Vevey, le dix-sept juillet & à
Settimo-Vittone, le deux avril mil neuf cent
seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le trois août mil neuf cent
seize.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
Lettre du Conseil d'Etat
Promesse de mariage.
Actes de publication à
Settimo-Vittone, à Vevey,
Villars-St-Pierre & Villa-
rimboud.

Permis de célébration du
Département.

Communiqué aux états civil de
Villars-St-Pierre, de Villarimboud
et à la chancellerie d'Etat.

Les époux :

Gon Giacomo

Alice Jon.

Les témoins :

Sufer

Cantatore David

L'officier de l'état civil :

A. Jullien

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 37
Kappeler - Wahlen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kappeler Heinrich
célibataire
relieur
originaire de Obersekneits (Hagenbuch) Zurich domicilié à
Tevey né à
Aurriswil (Thurgovie) le quatorze septembre
mil huit cent quatre-vingt-un fils de
Konrad Kappeler et de
Magdalena, née Thray
à décédés

2. Wahlen, Martha-Frieda
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de Rubigen (Bernes) domiciliée à
Chailly sur Glarens née à
Allmendingen (Bernes) le quinze octobre
mil huit cent quatre-vingt-six fille de
Christian-Rudolf-Samuel Wahlen, agriculteur et de
Karoline, née Gruber
à Burier (La Tour de Peilz)

Comme témoins :

- 1. Adolphe Pankofer, négociant, à Tevey.
- 2. Gustave Jordan, fonctionnaire postal, à La Tou.

Les publications ont eu lieu à Tevey, le six, à Hagenbuch et
Le Châtelard, le sept & à Münsingen, le huit juillet
let mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le cinq août mil neuf cent
seize.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
Promesse de mariage.
Actes de publication à
Hagenbuch, Tevey, Münsingen & Le Châtelard.

Les époux :

Heinrich Kappeler
Frieda Kappeler

Les témoins :

A. Pankofer.
G. Jordan

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Communiqué aux états civil
de Hagenbuch, de Münsingen
et de Montraux.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 38.

Bruggmann-Murith.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bruggmann, Antoine-Albert
 célibataire
 employé de bureau
 originaire de Degersheim (St-Gall) domicilié à
 Vevey né à
 Wil (St-Gall) le quatorze avril
 mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
 Jakob-Ernest Bruggmann, charpentier et de
 Catharina, née Hammer
 à St-Gall.

2. Murith, Marie-Jeanne
 célibataire
 employée de lithographie
 originaire de Gruyères & Morlon domiciliée à
 Vevey née à
 Enney le vingt-six août
 mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
 François-Joseph Murith et de
 Josephine, née Grandjean
 à Décès.

Comme témoins :

1. Mad. Hélène Menoud, employée, à Vevey
2. Jacques Boesch, commis, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, le cinq, à Gruyères &
 Morlan, le six & à Degersheim, le sept août mil
 neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix-neuf août mil neuf
 cent seize.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
 Promesses de mariage.
 Actes de publication à
 Degersheim, Vevey, Morlan
 & Gruyères.

Les époux :

Albert Bruggmann
 Marie Bruggmann

Les témoins :

Hélène Menoud
 Jacques Boesch

L'officier de l'état civil :

A. Guery

Communiqué aux États civils
 de Degersheim, de Gruyères
 et de Morlan.

Registre des mariages A.

N° 39.
Porchet-Matzinges

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Porchet François-Philippe
veuf de Marie-Agnès Porchet, née Weber
sans profession
originaire de Corcelles-le-Jorat domicilié à
Vevey né à
Vevey le dix-huit juillet
mil huit cent trente-neuf fils de
Jean-François Porchet et de
Julie Déverin
à décédés

2. Matzinges, Maria-Christine
célibataire
sans profession
originaire de Bâle domiciliée à
Vevey née à
Bâle le vingt-trois mai
mil huit cent soixante-un fille de
Rodolphe Matzinger et de
Melanie, née Meuschler
à décédés

Comme témoins :

- 1. Adolphe Pankofer, négociant, à Vevey.
- 2. Elise Gulzi, femme de chambre, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-sept, à Corcelles-le-Jorat & Bâle, le vingt-huit juillet mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-quatre août mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
Promesses de mariage.
Actes de publication à
Corcelles-le-Jorat, Bâle
& Vevey.

Les époux :

F. P. Poretto
Marie Porchet.

Les témoins :

Elise Gulzi
A. Pankofer.

L'officier de l'état civil :

A. J. [Signature]

Communiqué aux Etats civils
de Coppraz et de Bâle

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 40.

Cornaz - Dumont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cornaz Henri
 célibataire
 imprimeur
 originaire de Faoug domicilié à
Vevey né à
Vevey le douze juillet
mil-huitcent quatre-vingt-onze fils de
Charles-Henri Cornaz, décédé et de
Susanne-Marie-Louise Gröbeli, ménagère
 à Vevey.

2. Dumont Emma
 célibataire
 sans profession
 originaire de Bussigny s. Morges domiciliée à
Bussigny née à
Bussigny le vingt-quatre mars
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de
Georges-François-Louis Dumont, tailleur et de
Susanna Gloor
 à Bussigny.

Comme témoins :

1. Louise Mouron, à Vevey.
2. Pauline Thöni, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Faoug, Vevey & Bussigny,
 le deux août mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-quatre août mil
neuf cent seize.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
Promesse de mariage.
Actes de publication à
Faoug, Vevey & Bussigny

Les époux :

Henri Cornaz.
Emma Cornaz.

Les témoins :

Louise Mouron
Pauline Thöni

L'officier de l'état civil :

A. Guey

Communiqué aux états civils
 d'Avenches et de Bussigny,
 s. Morges.

Registre des mariages A.

N^o 41.
Corbaz - Burla.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corbaz Charles-Justin
veuf de Louise-Anna, née Marguerat
déposé à l'assurance mobilière cantonale
originaire du Mont sur Lausanne domicilié à
Vevey né à
Mont s. L. le douze mars
mil huit cent cinquante-huit fils de
François-Gabriel Corbaz et de
Charlotte, née Marguerat
à décedés.

2. Burla Eugénie
divorcée en premières nocces de M^rs. Joseph Heg &
veuve en secondes nocces de M^rs. Joseph-Ferdinand
originaire de Sabbia (Novare, Italie) domiciliée à
Vevey née à
Ferlons le dix-sept juin
mil huit cent soixante-sept fille de
Jacques-Samuel Gillieron et de
Françoise-Marie, née Crausaz
à décedés.

Comme témoins :

1. Victor Brillard, comptable, à Lausanne.
2. Jean Stoller, chef cuisinier, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Sabbia, le neuf juillet, à Vevey, le trois au Mont, le quatre août mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-six août mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
" de mariage de la fiancée
de décedés Burla.
Promesse de mariage.
Lettre du fonsuit d'Etat.
Actes de publication à
Vevey, Le Mont & Sabbia.

Les époux :

J. Corbaz
E. Burla

Les témoins :

V. Brillard
Jean Stoller

L'officier de l'état civil :

A. J. V. 1909

Communiqué à l'Etat civil de
Prilly et à la chancellerie
d'Etat.

Registre des mariages A.

N° 42.

Crausaz - Bendeb.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crausaz, Victor-Auguste _____
 veuf de Lina-Justine Corboud, née Marquier _____
 agent de police. _____
 originaire de Trey _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Trey _____ le dix-neuf décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-deux _____ fils de
 Charles-Louis Crausaz, décédé _____ et de
 Rosine-Bertha, née Knutti, actuellement veuve Cha-
 à Helanet, ménagère, à Lausanne. _____
2. Bendeb, Mathilde-Louisa _____
 célibataire. _____
 garde-malades _____
 originaire de Schaffhouse _____ domiciliée à
 Payerne _____ née à
 Payerne _____ le trente juin _____
 mil huit cent septante-sept _____ fille de
 François-Conrad Bendeb _____ et de
 Henriette-Louise, née Reichler _____
 à Décides _____

Comme témoins :

1. Jean Suter, boucher _____
 2. Michel Maillard, huissier, - les 2 à Vevey. _____

Les publications ont eu lieu à Vevey & Payerne, le deux, à
 Trey & Schaffhouse, le trois août mil neuf cent
 seize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le sept septembre mil neuf
 cent seize. _____

Pièces déposées :

Acte de mariage des fiancés
 " de naissance de la fiancée.
 Promesse de mariage.
 Actes de publication à Trey,
 Vevey, Schaffhouse et
 Payerne. _____

Les époux :

Crausaz Victor
 Mathilde Crausaz

Les témoins :

Knutti fils
 Maillard huissier

L'officier de l'état civil :

A. M. L. usg

Communiqué aux États Civils
 de Trey, Schaffhouse et
 Payerne. _____

Registre des mariages A.

N^o 43.
Hubert - Losey.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hubert, Auguste - Alexis

célibataire

cocher

originaire de Ormont-Dessous domicilié à

Vevey

né à

Ormont-Dessous le vingt-cinq mai

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de

Félix-Alexis Hubert, cafetier

et de

Marie-Sophie, née Bernex

à Yverdon.

2. Losey, Léontine - Marie

célibataire

cuisinière

originaire de La Vouvaie (Fribourg) domiciliée à

Vevey

née à

Prévondavaux le neuf janvier

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Edmond Losey, instituteur

et de

Léa, née Dubief

à La Vouvaie.

Comme témoins :

1. Alphonse Bonjour, manoeuvre, à Vevey

2. Rodolphe Tanner, boulanger, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-six, à La Vouvaie, le vingt-sept & à Ormont-Dessous, le vingt-huit août mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le neuf septembre mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
Promesse de mariage.
Actes de publication à
Ormont-Dessous, Vevey
& La Vouvaie.

Les époux :

Ate Hubert.
Léontine Hubert.

Les témoins :

Bonjour Alphonse
Rodolphe Tanner

L'officier de l'état civil :

W. J. L. U. G.

Registre des mariages A.

N° 44.

Schupfer Frölicher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schupfer, François-Joseph-Hermann _____
célibataire _____

coiffeur _____

originaire de Quinzwil (Lucerne) _____ domicilié à

Vevey _____ né à

Cordier _____ le vingt-neuf septembre

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de

François-Joseph Schupfer, coiffeur _____ et de

Marie, née Martin _____

à Vevey.

2. Frölicher, Elise Mathilde _____
célibataire _____

employée de bureau _____

originaire de Bellach (Soleure) _____ domiciliée à

Châtel-Saint-Denis _____ née à

Châtel-Saint-Denis _____ le cinq mars _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de

Adolphe Frölicher _____ et de

Séraphine, née Pilloud _____

à décès.

Comme témoins :

1. Dominique Rosso, entrepreneur, à Vevey _____

2. Eugène Pedrolì, entrepreneur, à La Tour de Peilz _____

Les publications ont eu lieu à Châtel-St Denis, le vingt-huit,

à Vevey & Bellach, le vingt-neuf juillet & à Quinz-

wil, le premier août mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix-sept septembre mil neuf
cent seize.

Pièces déposées :

Actes de naissance.

Promesse de mariage

Actes de publication à

Châtel St Denis, Vevey,

Bellach & Quinzwil

Les époux :

Hermann Schupfer

Mathilde Schupfer

Les témoins :

D. Rosso

Eug. Pedrolì

L'officier de l'état civil :

A. Gleyser

Communiqué aux Etats civils de
Quinzwil, Châtel St. Denis
& Bellach.

Registre des mariages A.

N° 45.

Delavy - Rouiller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delavy, Aloys-Théophile _____
célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Vouvry _____ domicilié à

Vouvry _____ né à

Vouvry _____ le quinze février _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de

Héliodore Delavy _____ et de

Hélène, née Parquet _____

à Vouvry. _____

2. Rouiller, Alice _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Collonges (Valais) _____ domiciliée à

Revey _____ née à

Allon _____ le seize mars _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fille de

Louis Rouiller _____ et de

Alice, née Pidoux _____

à Décès _____

Comme témoins :

1. Aloïs Ginier, laitier, à Revey _____

2. Michel Maillard, huissier, à Revey _____

Les publications ont eu lieu à Vouvry, le premier, à Revey, le deux, à Collonges, le trois septembre mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Revey, le dix-neuf septembre mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

Certificat de publication
région par l'état-civil
de Vouvry.

Les époux :

Théophile Delavy
Alice Delavy.

Les témoins :

A. Ginier
M. Maillard huissier

L'officier de l'état civil :

A. Guey

Communiqué aux états civils de Vouvry et de Collonges.

Registre des mariages A.

N° 46

Rossini-Pastore

Par jugement du Tribunal du District de Vevey, rendu en date du 26 avril 1946, déclaré définitif et exécutoire le 25 mai 1946, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, dès le 25 mai 1946, le délai pendant lequel l'épouse ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit, le 9 juin 1946.

L'Officier de l'état-civil:

copie pr. duplicata

Mullin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossini Alfred Dionys
 célibataire
 manoeuvre
 originaire de Insone (Nessin) domicilié à Vevey né à Stendaz (Valais) le soix-sept Mai mil huit cent cent quatre vingt sept, fils de Philippe Rossini, décati et de Marian-Marguerite née Mechelet, journalière, à Vevey.

2. Pastore Adèle-Marine
 veuve de Philippe-Alphonse Pastore, déc. le 20 Janvier 1909, ouvrier de fabrique,
 originaire de Borgomanero (Novare, Italie) domiciliée à Vevey née à Bourg St Pierre le vingt-sept Mai mil huit cent quatre vingt un fille de Pierre Victor Balley et de Clémence née Gensoud à Sticols.

Comme témoins :

1. David Wälti, corbonnier, à Vevey
2. Charles Emile Dénicaz, coiffeur, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey le onze, à Insone le douze Août et à Borgomanero le sept-Septembre mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-un Septembre mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
 " de mariage de la fiancée
 " de décès du mari de cette dernière.
 Lettre du Conseil d'Etat.
 Promesse de mariage.
 Actes de publications à Vevey,
Insone et Borgomanero.

Communiqué à l'Etat civil d'Insone
 et à la Chancellerie de l'Etat à
Lausanne.

Les époux :

Rossini Alfred
Adèle Rossini

Les témoins :

David Wälti
Dénicaz Emile

L'officier de l'état civil :

A. Jomini
 recepit.

Registre des mariages A.

N° 47
Stadelmann-Ferrin

Le Département
de Justice et Police
du Canton de Fribourg,
en date du 14 juillet
1948, ordonne la
rectification de l'acte
inscrit ci-dessus, en
ce sens que l'épouse
doit désignée sous le
nom patronymique
« Rochat » et non
« Perrin ».

Vevey, le 31 juillet
1948.
L'officier de l'état civil :

copie, duplicata
à Flühli, l'Abbaye
et le Lieu. -

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stadelmann Pierre-Saul _____
célibataire _____
ouvrier de ville _____
originaire de Flühli (Lucerne) _____ domicilié à
Vevey, La Trimevière _____ né à
Cerniat (Fribourg) le quatre juin _____
mil huit cent quatre vingt six _____ fils de
Joseph Stadelmann, décédé, _____ et de
Thérèse née Cottier _____
à Morez (Jura, France) _____
2. Ferrin Marie-Anne _____
divorcée de Louis Rochat dès le 9 novembre 1921,
cigarière _____
originaire de l'Abbaye et du Lieu _____ domiciliée à
Vevey, rue de la Poste n° 2 _____ née à
Chavanans le Chêne le dix-huit juin _____
mil huit cent quatre vingt un _____ fille de
Constant-Henri Ferrin, décédé _____ et de
Henriette née Duc _____
à Bulle _____

Comme témoins :

1. Louis Joyon, employé de commerce à Vevey _____
2. Louis Stadelmann, ouvrier de fabrique à Vevey _____

Les publications ont eu lieu à Vevey, l'Abbaye, le Lieu
et Flühli le douze septembre mil neuf cent
seize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le deux Octobre mil neuf cent
seize. _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
" de mariage de Marie
Rochat-Ferrin portant mention
du divorce prononcé.
Promesse de mariage.
Actes de publications à
Vevey, l'Abbaye, le Lieu et
Flühli. _____

Communiqué aux États Civils de
Flühli, l'Abbaye et le Lieu.

Les époux :

Pierre Stadelmann
Marie Stadelmann

Les témoins :

Louis Joyon
Louis Stadelmann

pour l'officier de l'état civil :

A. Jovanni
rempl.

Registre des mariages A.

N^o 48.

Crost-Sauer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crost Robert Benjamin
 célibataire
 jardinier
 originaire de Derlikon (Schalheim) Lurich domicilié à
Neuch né à
Titit Sacomex le quatorze novembre
 mil huit cent quatre vingt dix fils de
Benjamin Crost, jardinier, et de
les Célestine Bittens,
 à Neuch

2. Sauer Jeanne Marie
 célibataire
 demoiselle de magasin
 originaire de Neuch et Douvloye domiciliée à
Neuch née à
Reuens le vingt-cinq avril
 mil huit cent quatre vingt six fille de
Georges Justin Sauer, décédé, et de
Elise nie Périeraz
 à Neuch.

Comme témoins :

1. Benjamin Crost, jardinier, à Neuch.
 2. Gustave Périeraz, municipal, à Neuch.

Les publications ont eu lieu à Neuch le huit, à Chalheim et à
Neuch le six Septembre mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Neuch, le quatre Octobre mil neuf
cent seize.

Pièces déposées :

Carte de naissance du fiancé
" " de la fiancée
Trousses de mariage
Cartes de publications à
Neuch, Chalheim et Douvloye.

Les époux :

Robert Crost
Jeanne Crost

Les témoins :

Benjamin Crost

G. Périeraz

l'officier de l'état civil :

A. Jamin

Communiqué aux États civils de
Chalheim et Douvloye.

Registre des mariages A.

N° 49.
Rossier Herzog

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossier Paul. Ami
célibataire
facteur aux télégraphes
originaire de Rougemont domicilié à
Vevey né à
Château d'Oex le six Mars
mil huit cent quatre vingt neuf fils de
Lina Rossier, sans profession, à Lausanne, et de
à

2. Herzog Méry. Marguerite
célébataire
sans profession
originaire de Guggisberg (Bern) domiciliée à
Hauteville n. Labour de Pélz née à
St-Ligier le trente un Mars
mil huit cent quatre vingt douze fille de
Jean Herzog, agriculteur, et de
Marie-Elisabeth née Boudry
à Hauteville

Comme témoins :

1. Ami Foujallaz, laitier, à Vevey.
2. Michel Maillard, huissier municipal à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, Rougemont et Guggisberg le vingt neuf Août et à Labour de Pélz le trente Août mil huit cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quatre Octobre mil neuf cent
seize.

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
dit de la fiancée.
Promesse de mariage.
Actes de publications à
Vevey, Rougemont, Guggisberg et Labour de Pélz.

Les époux :

Paul Rossier
Méry Rossier

Les témoins :

Ami Foujallaz.
Maillard Bussy

p. L'officier de l'état civil :

A. Jamini
tr. imp.

Communiqué aux États Civils de
Rougemont, Guggisberg, et Labour de Pélz.

Registre des mariages A.

N° 50

Mottaz-Baeriswyl

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mottaz Charles Abram _____
 célibataire _____
 mécaniste _____
 originaire de Lyons _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 St-Antoine (Doubs, France), le vingt huit Janvier
 _____ mil huit cent quatre vingt un _____ fils de
 Charles-Abram Mottaz, _____ et de
 Anna-Catherine née Pfund, _____
 décédés. _____

2. Baeriswyl^{me} Grandjean Léonie _____
 veuve de Charles-Alphonse Baeriswyl des le 11 Septem-
 bre mil neuf cent huit, couturière, _____
 originaire de Fribourg et Navel, _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Bellerive _____ le douze Juillet _____
 _____ mil huit cent quatre vingt trois _____ fille de
 Fritz Grandjean _____ et de
 Henriette^{me} Grandjean, _____
 décédés. _____

Comme témoins :

1. Auguste Schindler, agent de police, à Vevey.
2. Emile Bonmottet, feldautier-coureur, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, Fribourg et Navel le vingt
 un Juin et à Lyons le vingt deux Juin mil neuf cent
 seize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le six Octobre mil neuf cent
 seize. _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
 Acte de mariage de Léonie
 Baeriswyl. _____
 Acte de décès de son 1^{er} mari.
 Promesse de mariage.
 Actes de publications à Vevey,
 Lyons, Fribourg et Navel.

Communiqué aux États de Morat,
 Fribourg et Gafers. _____

Les époux :

Mottaz Charles
 Mottaz Léonie.

Les témoins :

Schindler Auguste
 Emile Bonmottet

l'officier de l'état civil :

A. Jomini
 J. J. J. J.

Registre des mariages A.

N° 57.

Crolliet-Cestuz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crolliet Albert-François

célibataire

tréfileux

originaire de Heumiez domicilié àLussey né àHeumiez le vingt sept Juilletmil huit cent nonante deux fils deFrançois Crolliet, agriculteur, et deSophie née Chevalley, sa femmeà Heumiez2. Cestuz née Jaccoud Lucieveuve de Henri-Maurice Cestuz dès le 2 Août 1914,

ouvrière de fabrique,

originaire de Villette et Lutry domiciliée àVevay née àSugnens le huit Juilletmil huit cent quatre vingt un fille deRose-Emma Jaccoud, actuellement Veuve Decret et deà Vevay.

Comme témoins :

1. Eugénie Crolliet, ouvrière, domiciliée à Trutshaz2. Michel Maillard, huissier municipal à Vevay.Les publications ont eu lieu à Lussey, à Vevay et à Lutry levingt, à Heumiez le vingt un et à Villette le vingtdeux Septembre mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevay, le onze Octobre mil neuf cent
seize.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé

Acte de décès de H. M. Cestuz

Acte de mariage de Lucie Cestuz

Acte de décès de son premier

mari. - Frouette de mariage.

Actes de publications à Vevay,Heumiez, Lussey, Villette etLutry.Communiqué aux Mais Civils deGranges, La Sarraz, Cully,Lutry.

Les époux :

Crolliet AlbertCrolliet Lucie

Les témoins :

Eugénie CrollietMaillard huissier

par L'officier de l'état civil :

A. Jomini
reçoit.

Registre des mariages A.

N° 52.

Richter - Felder.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richter, Auguste-Charles _____
 veuf de Alexandrine-Sophie-Marie, née Richard
 employé d'administration _____
 originaire de Neuchâtel _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Neuchâtel _____ le vingt-un novembre
 _____ mil huit cent septante-neuf _____ fils de
 Victor-Auguste Richter _____ et de
 Sophie, née Robert-Nicoud _____
 à décédés _____

2. Felder, Helena-Anna _____
 célibataire _____
 téléphoniste _____
 originaire de Flukli (Lucerne) _____ domiciliée à
 Corseaux _____ née à
 Werthenstein (Lucerne) le cinq avril _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
 Otto Felder, hôtelier, à Genève _____ et de
 Aloisia, née Waldis, actuellement femme de Henri
 à Chablais, à Corseaux. _____

Comme témoins :

1. Henri Chablais, à Corseaux, directeur.
2. Georges Richter, à Neuchâtel, fonctionnaire.
3. Arnold Bentz, à Berne, inspecteur des postes.

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, Vevey & Flukli, le
 quatre & à Corseaux, le six octobre mil neuf
 cent seize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix-sept octobre mil neuf
 cent seize. _____

Pièces déposées :

Livret de famille du fiancé.
 Acte de naissance de la
 fiancée.
 Actes de publication à
 Neuchâtel, Flukli, Vevey
 & Corseaux. _____

Les époux :

Helena Richter
 Aug. Richter

Les témoins :

H. Chablais
 G. Richter M. Bentz.

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Registre des mariages A.

N° 53.

Herbez-Rauponi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Herbez Robert Jules _____
 célibataire _____
 employé de bureau _____
 originaire de l'Abergement _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Orbe _____ le quatorze Mars _____
 _____ mil huit cent quatre vingt six _____ fils de
 Charles-Daniel Herbez, agriculteur, _____ et de
 Fanny-Julie née Faurx _____
 à l'Abergement. _____

2. Rauponi Marie-Madeleine _____
 célibataire _____
 employée de bureau _____
 originaire de Quarna Sotto (Novare, Italie) _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Vevey _____ le vingt huit Août _____
 _____ mil huit cent quatre vingt huit _____ fille de
 Jean-Baptiste Rauponi, décédé _____ et de
 Marie-Alphonsine Suteran, maîtresse de pension _____
 à Vevey. _____

Comme témoins :

1. Louis Rauponi, commis architecte, à Vevey.
2. Henriette Rouge, dactylographe, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Lussery, à Vevey et l'Abergement le quinze Août et à Quarna Sotto (Italie) le quatorze Septembre mil neuf cent seize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey le dix huit Octobre mil neuf cent seize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Lettre du Conseil d'Etat.
 Trousses de mariage.
 Actes de publications à
 l'Abergement, Vevey et
 Quarna Sotto _____

Communiqué à l'Etat Civil de
 Ligneville et à la Chancellerie
 de l'Etat. _____

Les époux :

R. Herbez

M. Herbez

Les témoins :

Rauponi
Rouge

L'officier de l'état civil :

A. Jomini

reçu.

Registre des mariages A.

N° 54.

Mussein Hussein Ghalib Bey
Burri Frieda

Par jugement du Tribunal du District de Vevey, rendu en date du 3 mai 1928, déclaré définitif et exécutoire le 1^{er} octobre 1928, le mariage sus-cité ci-dessus a été dissous par le divorce.

Muscrit le 14 janvier 1929.
L'Officier de l'Etat-civil:

Merrin

Copie p. duplicata.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hussein Hussein Ghalib Bey
célibataire
négociant
originaire de Smyrne (Turquie) domicilié à
Crêt-Moutoux, commune des Staanches né à
Smyrne le deux Janvier
mil huit cent soixante dix neuf fils de
Ghalib Bey et de
Hussein Galib, les deux décédés.

2. Burri Frieda
célibataire
sans profession
originaire de Guggisberg (Berne) domiciliée à
Crêt-Moutoux née à
Wilderswil le vingt huit Janvier
mil huit cent quatre vingt quinze fille de
Karl-Albert Burri, à Wilderswil et de
Maria née Boss, décédée.

Comme témoins :

- 1. C. H. Mulligan, en séjour à l'hôtel d'Anglètres à Vevey
- 2. André Florin, propriétaire du dit hôtel, à Vevey.

Les publications ont eu lieu aux Staanches le premier Août et à Guggisberg le deux Août mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt Octobre mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

Certificat de publications
délivré par l'Etat civil de
Moutoux.

Les époux :

H. Ghalib
Frieda Pius Ghalib Bey

Les témoins :

Mulligan p.
Florin

L'officier de l'état civil :

A. Jamin

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 400 f. d.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
aux Etats civils de Moutoux
et de Guggisberg.

Registre des mariages A.

N° 55.

Därendinger-Weber

Le Département de Justice et Police du Canton de Vaud, en date du 10 octobre 1946, a ordonné la rectification de l'acte inscrit ci-contre, en ce sens que le nom patronymique orthographique par erreur «Därendinger» dans cet acte, soit orthographié: «Derendinger».

Vevey, le 19 octobre 1946
L'Officier de l'état civil:

copie duplicata
et à Luterkofen
et Wählern.

[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Därendinger Fritz-Frédéric
divorcé de Jenny-Luzia Clavel
meunier
originaire de Luterkofen (Berne) domicilié à
Vevey né à
Asigle le six Décembre
mil huit cent quatre vingt quatre fils de
Frédéric Därendinger, veilleur de nuit, à Vevey, et de
Louise-Catherine Jäggi, décaillée
à

2. Weber Mathilde
célibataire
cuisinière
originaire de Wählern (Berne) domiciliée à
Prilly née à
Chamblassel (Fribourg) le trente Décembre
mil huit cent nonante-trois fille de
Jean Weber, décaillé et de
Carolina mi Gutter, laqueuse,
à Morat.

Comme témoins :

1. Fritz Därendinger, à Vevey, père du fiancé.
2. Ami Ricard, machiniste, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Luterkofen, Wählern, Vevey et Prilly le vingt-neuf Septembre mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-un Octobre mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

Pour acte de mariage de fiancé voir vol III fol 262 n° 127.
Acte de naissance de la fiancée. - Trouvete de mariage
Actes de publications à Lu-
terkofen, Wählern, Vevey et
Prilly.

Les époux :

Frédéric Derendinger
Mathilde Derendinger

Les témoins :

Fritz Därendinger
Ricard Ami

L'officier de l'état civil :

A. Jomini
[Signature]

Communiqué aux États civils
de Luterkofen, Schwarzenburg,
et Prilly.

Registre des mariages A.

N° 56
Brunner - Kugler

Par jugement du Tribunal ~~suprême~~
de Zurich (1^{re} chambre) rendu
en date du 27 mars 1918 déclaré
définitif et exécutoire le 14 septembre
1918, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à — an le
délai pendant lequel —
ne pourr — contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 2 octobre 1918

L'officier de l'état civil:

J. J. J. J.

Copie pour double.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brunner Johannes
veuf de Anna Maria née Egli dès le 30 Octobre 1915
négociant
originaire de Mherwil (Bâle Campagne) domicilié à
Küssnacht (Zurich) né à
Mherwil le huit Janvier
mil huit cent septante deux fils de
Jacob Brunner et de
Sola née Grossheutschin

2. Kugler Agnès
célibataire
domestique
originaire de St. Martin, Unter Stiermark (Autriche) domiciliée à
Vevey née à
St. Martin (Rosenthal) le dix-neuf Janvier
mil huit cent septante cinq fille de
Jacob Kugler et de
Helena née Tasehey

Comme témoins :

- 1. Anna Maurer, cuisinière, à Vevey.
- 2. Michel Maillard, huissier municipal à Vevey

Les publications ont eu lieu à Küssnacht le vingt-cinq, à Mherwil le 26, à Vevey le vingt-sept Juillet et à St. Martin le trois Septembre mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey le vingt six Octobre mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

Certificat de publications
délivré par l'officier d'état civil de Küssnacht

Les époux :

Joh. Brunner.
Agnès Brunner

Les témoins :

Anna Maurer.
Maillard Huissier

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J.
ramp.

Communiqué aux Etats civils de
Mherwil, Küssnacht, et à la
Chancellerie d'Etat.

Registre des mariages A.

N° 54
Morand-Papaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morand Jean-Gustave
célibataire
parqueteur
originaire de La Cour de Crème et Le Pâquier (Fribourg) domicilié à
Vevey né à
Petit-Sacoux (Genève) le trente Octobre
mil huit cent quatre vingt quatorze fils de
Denis-Olivier Morand, parqueteur, à Vevey et de
Madeleine née Sermond, s'écidié,
à

2. Papaux Marie-Madeleine
célibataire
femme de chambre
originaire de Treyvaux (Fribourg) domiciliée à
Vevey née à
Treyvaux le dix huit Septembre
mil huit cent quatre vingt seize fille de
Nicolas Pierre Papaux, s'écidié, et de
Anne-Marie née Brügger à Treyvaux
à

Comme témoins :

1. Vincent Baillard, ouvrier de fabrique à Vevey
2. Henri von Krenel, constructeur d'automobile à Vevey

Les publications ont eu lieu à La Cour de Crème et Vevey le vingt sept. à Treyvaux le vingt huit Septembre et à Le Pâquier le cinq Octobre mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le deux Novembre mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Promesse de mariage
Actes de publications à
La Cour de Crème, Le Pâ-
quier, Treyvaux et Vevey.

Les époux :

Morand Gustave
Morand Marie

Les témoins :

Baillard
de Krenel Henri

L'officier de l'état civil :

A. Jomini
rempl.

Communiqué aux États Civils de
La Cour de Crème, Gryères et
Treyvaux.

Registre des mariages A.

N° 58.

Emery-Arnaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Emery Henri-Laurant _____
 célibataire _____
 manoeuvre _____
 originaire de Chardonne _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Vevey _____ le six Mars _____
 mil huit cent quatre vingt quinze fils de
 François-Jean-Henri Emery, vigneron, _____ et de
 Marie Adeline dite Thaline Chardon _____
 à Vevey _____

2. Arnand Julie-Marie _____
 célibataire _____
 femme de chambre _____
 originaire de Rossinière _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Vevey _____ le neuf Octobre _____
 mil huit cent quatre vingt seize fille de
 Philippe-Emile Arnand, diocèse, _____ et de
 Pauline-Marie-Louise Jenny Kerrier, repasseuse,
 à Vevey _____

Comme témoins :

1. Lion Salin, ferblantier, à Vevey _____
2. Hermann Wiersten, journalier, à Vevey _____

Les publications ont eu lieu à Vevey et Rossinière le treize
 et à Chardonne le quatorze Octobre mil neuf
 cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quatre Novembre mil neuf
 cent seize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Trousselle de mariage
 Actes de publications à
 Chardonne, Rossinière
 et Vevey. _____

Communiqué aux Maires civils de
 Corsier, et Rossinière. _____

Les époux :

Emery Henri
 Emery Julia

Les témoins :

Salin Lion
 Wiersten Hermann

L'officier de l'état civil :

A. Jouin
(signature)

Registre des mariages A.

N° 59

Schwarzer-Schindler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schwarzer Ernest _____
célibataire _____

serurier _____

originaire de Kaltenbach (Bourgoie) _____ domicilié à

Vevey _____ né à

Romanshorn _____ le trois juillet _____

_____ mil huit cent nonante quatre _____ fils de

Rudolf Schwarzer, chauffeur, _____ et de

Amalie née Brunzer _____

à Salmsach p. Romanshorn _____

2. Schindler Ida _____

célibataire _____

cuisinière _____

originaire de Rothembach (Emmenthal, Berne) domiciliée à

Vevey _____ née à

Grosshöchstetten _____ le vingt-six Avril _____

_____ mil huit cent nonante-deux _____ fille de

Gottfried Schindler _____ et de

Elise née Habegger _____

décédés. _____

Comme témoins :

1. Eggmann Ernest, serurier à Huttwyl

2. Eggmann Marie, ménagère, à Huttwyl.

Les publications ont eu lieu à Vevey le seize, Rothembach
le dix-sept et Kaltenbach le dix-huit Octobre
mil neuf cent seize. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le quatre Novembre mil neuf
cent seize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Promesse de mariage.

Actes de publications à

Kaltenbach, Rothembach

et Vevey. _____

Les époux :

Schwarzer Ernest.

Ida Schwarzer

Les témoins :

Ernst Eggmann

Marie Eggmann.

L'officier de l'état civil :

A. Jomini
recept.Communiqué aux états civils de
Wegenhausen, Rothembach.

Registre des mariages A.

N° 60.

Dentau-Baquette

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dentau Louis Henri _____
 célibataire _____
 peintre _____
 originaire de Lutry _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Vevey _____ le vingt Juin _____
 mil-huit cent soixante dix-neuf _____ fils de
 Antoine Albert Dentau _____ et de
 Eléonore Emilie née Fatio _____
 décédés _____

2. Baquette Marie Jeanne _____
 divorcée de Henry Jacquemier dès le 31 Décembre 1902
 ménagère _____
 originaire de Bondy (Seine, France) _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Bondy _____ le trois Juillet _____
 mil huit cent soixante dix-neuf _____ fille de
 Philippe Baquette _____ et de
 Marie Beffera _____
 décédés _____

Comme témoins :

1. Camille Barbéro, peintre domicilié à La Bourde de Pailly
2. Albert Mayor, peintre, domicilié au même lieu

Les publications ont eu lieu à Lutry et Vevey le dix-huit Août
 mil neuf cent seize _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le huit Novembre mil neuf
 cent seize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Acte de mariage des époux Jac-
 quemier-Baquette. Extrait du
 registre des divorces de Henry
 le concernant lesdits époux.
 Promesse de mariage. Au-
 torisation du Conseil d'Etat de
 le célébrer. Certificat de capacité ma-
 trimoniale. Actes de publications.
 Communiqué à l'Etat Civil de
 Lutry et à la Chancellerie d'Etat.

Les époux :

Louis Dentau

Marie Jeanne Baquette Dentau

Les témoins :

Camille Barbéro

Albert Mayor

L'officier de l'état civil :

A. Jomini
 rempl.

Registre des mariages A.

N° 61

Desgraz-Guignet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desgraz Alfred _____
célibataire _____

roqueux _____

originaire de Tuidoux _____ domicilié à

Vevey _____ né à

Corsier _____ le vingt-huit Mai _____

_____ mil huit cent quatre vingt quinze fils de

Louis Desgraz, vigneron, _____ et de

Julie née Saugy _____

à Vevey _____

2. Guignet Méry _____

célibataire _____

couturière _____

originaire de Essertes _____ domiciliée à

Vevey _____ née à

Chavaunes sur Abandon le dix-sept Octobre _____

_____ mil huit cent quatre vingt seize fille de

Auguste-Samuel-Jean Guignet, décédé, _____ et de

Marie-Marguerite née Crausaz _____

à Vevey _____

Comme témoins :

1. Martin Fovanna, entrepreneur à Vevey _____

2. Joseph Fritsch, capetier, au dit lieu _____

Les publications ont eu lieu à Vevey le vingt, à Tuidoux et à

Essertes le vingt-deux Septembre mil neuf cent

seize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix Novembre mil neuf

cent seize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____

Promesse de mariage _____

Actes de publications à _____

Tuidoux, Essertes et Vevey.

Les époux :

Alfred Desgraz.

Méry Desgraz

Les témoins :

M. Fovanna

Fritsch

L'officier de l'état civil :

A. Jomini

Registre des mariages A.

N° 61.

Meier-Walther

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meier Joseph
 célibataire
 cartonnier
 originaire de Kägerig (Argovie) domicilié à
 Neuchâtel né à
 Kägerig le cinq Décembre
 mil huit cent quatre vingt sept fils de

Franz Rudolf Meier et de
 Elisabeth née Bolliger
 décédés

2. Walther Marie
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Krauchthal (Berne) domiciliée à
 Neuchâtel née à
 Galaten (Berne) le six Avril
 mil huit cent quatre-vingt-un fille de

Friedrich Walther, décédé, et de
 Elisabeth née Neuenchwander, agricultrice
 à Galaten.

Comme témoins :

1. Charles Meier, chef saviste, à Neuchâtel
2. Franz Meier, chef d'atelier, à Neuchâtel

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel le dix-sept, à Kägerig le
 dix-huit et à Krauchthal le dix-neuf Octobre
 mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Neuchâtel, le seize Novembre mil neuf
 cent seize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Promesse de mariage
 Actes de publications à
 Kägerig, Krauchthal et
 à Neuchâtel.

Les époux :

Jos. Meier
 Marie Meier

Les témoins :

C. Meyer
 F. Meier

L'officier de l'état civil :

A. Jamini

Communiqué aux Maires civils de
 Kägerig et de Krauchthal.

Registre des mariages A.

N° 63.

Rinsoz - Abbühl

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rinsoz, Ernest _____
 célibataire _____
 pêcheur _____
 originaire de Chardonne _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Vevey _____ le six août _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
 Célestin-Jules Rinsoz _____ et de
 Elisa, née Delapraz _____
 à Hérisson _____

2. Abbühl, Martine-Marie _____
 célibataire _____
 lingère _____
 originaire de Därstetten (Berne) _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Vadens (Fribourg) _____ le vingt-quatre août _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
 David Abbühl, sans domicile connu _____ et de
 Marie-Marcelline, née Giller, capetière _____
 à Vevey _____

Comme témoins :

1. Louis Rinsoz, facteur au télégraphe, à Vevey
 2. Fritz Illi, fondeur, aussi à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey & Därstetten, le seize
 & à Chardonne, le dix-sept octobre mil neuf
 cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le seize novembre mil neuf
 cent seize.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
 Promesse de mariage.
 Actes de publications à
 Chardonne, Därstetten
 & Vevey.

Les époux :

E. Rinsoz
 M. Rinsoz

Les témoins :

L. Rinsoz
 Fritz Illi.

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Communiqué aux Maires civils de Cor.
 Sur et Därstetten :

Registre des mariages A.

N° 64.

Carlouci - Franchini.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Carlouci, Geronte - Pasinto - Ricardo
célibataire

ouvrier

originaire de St Angelo in Lizzola (Pesaro, Italie) domicilié à
Vevey

né à St Angelo in Lizzola le vingt-neuf avril

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Pietro Carlouci, sans domicile connu et de
mère inconnue.

à

2. Franchini, Pia - Agostina
célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Roversano (Forli, Italie) domiciliée à
Vevey

née à Roversano le dix janvier

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Isaia Franchini, agriculteur et de

Margherita, née Galassi

à Roversano.

Comme témoins :

1. Fritz Alli, fumiste, à Vevey

2. Michel Maillard, huissier, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le quatre septembre
à St Angelo in Lizzola & Roversano, le premier oc-
tobre mil neuf cent seize.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le seize novembre mil neuf
cent seize.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
Promesse de mariage.
Lettre du Conseil d'état.
Actes de publications à
St Angelo in Lizzola, Ro-
versano & Vevey.
Procès de célébration du
Département.Communiqué à la Chancellerie d'
Etat, en 2 doubles.

Les époux :

Carlouci Geronte

Carlouci Pio

Les témoins :

Fritz Alli.

Maillard huissier

L'officier de l'état civil :

A. G. M. S. M.

Registre des mariages A.

N° 65.

Peissard-Pilet

Par jugement du Tribunal du district de Yverdon, rendu en date du 9 novembre 1933, déclaré définitif et exécutoire le 27 janvier 1934, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, à compter du 27 janvier 1934, le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Yverdon, le 24 février 1934

L'Officier de l'état civil.

copie f. duplicata.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Peissard, Alexandre-Jean-Joseph _____
 célibataire _____
 lithographe _____
 originaire de St. Antoine (Fribourg) _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Vevey _____ le dix juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
 Louis-Alexandre Peissard, facteur, à Vevey et de
 Joséphine, née David _____
 à Hérisson _____

2. Pilet, Martine-Augusta _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Château d'Oex _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Payerne _____ le onze novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
 Constant-Henri-Augusta Pilet, condenseur et de
 Marie-Louise-Anastasie Yenni, née Motter _____
 à Payerne.

Comme témoins :

1. Urbain Gevinier, cafetier, à Vevey _____
 2. Jules Krieger, pêcheur, à La Tour de Peilz.

Les publications ont eu lieu à St. Antoine & Vevey, le deux novembre et à Château d'Oex, le trois novembre mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le seize novembre mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse.
 Promesse de mariage.
 Actes de publication à
 St. Antoine, Château d'Oex
 & Vevey.

Les époux :

Augusta Peissard
 Augusta Peissard.

Les témoins :

Urbain Gevinier
 Jules Krieger

L'officier de l'état civil :

A. Guet
 A. Guet

Registre des mariages A.

N^o 66.

Parlier-Lacombe.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Parlier, Albert
 célibataire
 employé de fabrique
 originaire de Bex domicilié à
 Yevy né à
 Bex le quinze mars
 mil-huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
 Julie-Louise Parlier et de

à La Tour de Peilz
 2. Lacombe, Aline-Angèle
 célibataire
 ouvrière de fabrique
 originaire de Begnins domiciliée à
 Yevy née à
 Brian (Haute-Savoie) le treize novembre
 mil-huit cent quatre-vingt-quinze fille de
 Louis Lacombe, menuisier, en Franco et de
 Félicie, née Chevallay
 à Yevy.

Comme témoins :

1. Etienne Maillard, ouvrier, à Yevy.
 2. Turcut Maillard, ouvrière de fabrique, à Yevy.

Les publications ont eu lieu à Yevy, le vingt-quatre, à Begnins, le vingt-cinq & à Bex, le vingt-six octobre mil-huit cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yevy, le dix-huit novembre mil-huit cent seize.

Pièces déposées :

Actes de naissance
 « de publications à Bex,
 Begnins & Yevy.

Les époux :

Albert Parlier
 Aline Parlier

Les témoins :

Maillard
 Maillard

L'officier de l'état civil :

A. J. M. H. 22

Communiqué aux Maires Civils de
 Bex et Begnins.

Registre des mariages A.

N° 67.

Guilbert - Laissi.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guilbert, Jean-Baptiste-Henri-Eugène
célibataireLieutenant au 3^e groupe d'artillerie de campagne
originaire de Paris ^{d'Algérie} domicilié à
Alger, en séjour à Bevey, comme interné de guerre né à
Paris (17^e arr.) le vingt-six maimil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Léon-Jean-Baptiste-Charles Guilbert et de
Anne-Françoise-Louise, née Farjou
à décès.2. Laissi, Marie-Annonciade
célibatairesans profession
originaire de Menton domiciliée à
Menton née à
Menton le vingt-cinq marsmil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Daniel-Cir Laissi, négociant et de
Eléonie-Rosine-Louise-Bernardino, née de Bottini
à Menton.

Comme témoins :

1. Commandant Geoffroy, à Chardonne
2. Capitaine Doridot, à Laruns, - les 2 internés de guerreLes publications ont eu lieu à Alger & Menton, le vingt-un
octobre & à Bevey, le quatre novembre mil huit
cent seize.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Bevey, le vingt novembre mil huit
cent seize.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
Lettre du conseil d'état.
Promesses de mariage.
Consentement de la fiancée.
Permission militaire de la fiancée.
Actes de publication à Alger,
Menton & Bevey.
Certificat de capacité matrimoniale.
Réquis de célibat du dépt.
Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne en 3 doubles.

Les époux :

J. Guilbert M. Laissi

Les témoins :

Geoffroy Doridot
Laissi Farjou

L'officier de l'état civil :

A. G. L.

Registre des mariages A.

N° 68.

Stahl - Tornay.

Par décision du 26 janvier 1917 le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte de mariage ci contre, de Jean Stahl en ce sens que le nom écrit par erreur "Stahl" soit écrit "Stahel" avec e

Inscrit le 30 janvier 1917. L'officier de l'état civil:

D. Gueloup

Cqui sp. duplicata. aux Mts civils de Montigny - Tille et Turbenthal.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stahl Jean veuf de Emma, née Champrenaud

mobilier originaire de Turbenthal (Zurich) domicilié à Vevey né à Vevey le dix-sept mai mil huit cent septante-quatre fils de Albert Stahl, décédé et de

Rosine, née Hofer, ménagère à Genève.

2. Tornay, Catherine-Séraphine célibataire

femme de chambre originaire de Charrat domiciliée à Charrat née à

Charrat le quinze octobre mil huit cent quatre-vingt-six fille de

Antoine Tornay, agriculteur, à Charrat et de Henriette, née Meizoz à décédée.

Comme témoins :

- 1. Antoine Tornay, à Charrat
2. Jean Steiner, couturier, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le huit, à Turbenthal le neuf & à Charrat, le douze novembre mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-cinq novembre mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

Livret de famille du fiancé. Acte de naissance de la fiancée. Actes de publication à Turbenthal, Charrat & Vevey.

Les époux :

Jean Stahel. Séraphine Stahel

Les témoins :

Tornay Antoine Steiner Jean

L'officier de l'état civil :

D. Gueloup

Communiqué aux Mts civils de Montigny Tille et Turbenthal.

Registre des mariages A.

N° 69.
Schalk - Thoug.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schalk, Ernest - Charles
célibataire
lithographe - graveur
originaire de Noville & Rennaz domicilié à
Yevy né à
Yevy le treize octobre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Alois Schalk, tapissier et de
Eda-Sylvie, née Barloz
à Yevy.

2. Thoug, Marie-Cécile
célibataire
repasseuse
originaire de Maccourens domiciliée à
Yevy née à
Attalens le dix-neuf juin
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Michel-Etienne Thoug, décédé et de
Marie-Madeleine, née Hodoux, ménagère
à Yevy.

Comme témoins :

- 1. Eugène Chaperon, à Yevy.
- 2. Georges Hegglin, à Yevy.

Les publications ont eu lieu à Yevy, le huit, à Noville
Rennaz & Maccourens, le neuf novembre mil
neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yevy, le vingt-cinq novembre mil
neuf cent seize.

Pièces déposées :

Actes de naissance
de publication à
Noville, Rennaz, Maccou-
rens & Yevy.

Les époux :

Schalk Ernest
Schalk Cécile

Les témoins :

Eug. Chaperon
G. Hegglin

L'officier de l'état civil :

A. Gues. uap

Communiqué aux Maires Civils de
Villarinbold et de Villeneuve.

Registre des mariages A.

N° 70.

Clesia-Barbero.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clesia, Joseph-Fortuné _____
 célibataire _____
 cigariier _____
 originaire de Charvensod (Turin, Italie) _____ domicilié à
 Tevey _____ né à
 Charvensod _____ le vingt-quatre février
 _____ mil huit cent quatre-vingt-un _____ fils de
 André Clesia, agriculteur, à Charvensod et de
 Marie-Victoire, née Blanchet _____
 à décédée.

2. Barbero, Rosino-Jeanne _____
 célibataire _____
 ouvrière de fabrique _____
 originaire de Mio-Cavareze (Turin, Italie) _____ domiciliée à
 Tevey _____ née à
 Aubagne (France) _____ le deux décembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fille de
 Jacques Barbero, agriculteur, à Mio-Cavareze et de
 Joséphine, née Tessitore _____
 à décédée.

Comme témoins :

1. Pierre Monod, ancien maréchal, à Tevey.
2. Emile Girard, ouvrière de fabrique, à Tevey.

Les publications ont eu lieu à Tevey, le vingt-cinq août,
 à Mio-Cavareze, le trois & à Charvensod, le
 sept septembre mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le vingt-sept novembre mil
 neuf cent seize.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
 Lettre du Conseil d'état.
 Actes de publication à
 Charvensod, Mio-Cava-
 reze & Tevey.
 Permis de célébration du
 Département.

Les époux :

Clesia Joseph
 Rosine Clesia

Les témoins :

P. Monod
 E. Girard

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Communiqué à la Chancellerie
 d'état, en 2 doubles.

Registre des mariages A.

N° 71.

Schindelholz-Reymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schindelholz, Emile - Oscar _____
 célibataire _____
 mouleur _____
 originaire de Escholzmatt (Lucerne) _____ domicilié à
 Tevey _____ né à
 Courrendlin _____ le dix-huit octobre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fils de
 Joseph Schindelholz, décédé _____ et de
 Marie-Anne-Virginie, née Martin _____
 à Courroux _____

2. Reymond, Ida - Rosa _____
 célibataire _____
 lingère _____
 originaire de Saulion _____ domiciliée à
 Mex (Vaud) _____ née à
 Mex _____ le trois septembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fille de
 François Reymond, agriculteur _____ et de
 Marie-Vérida, née Braissant _____
 à Mex. _____

Comme témoins :

1. Alfred Hochstetler, mécanicien, à Tevey. _____
 2. Louis Tercier, cafetier, à Tevey. _____

Les publications ont eu lieu à Tevey, le deux, à Escholzmatt & Saulion, le trois, & à Mex, le quatre novembre mil neuf cent seize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le deux décembre mil neuf cent seize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance. _____
 " de publication à
 Escholzmatt, Tevey, Saulion & Mex. _____

Les époux :

Emile Schindelholz
 Ida Schindelholz.

Les témoins :

Alf Hochstetler
 L. Tercier

L'officier de l'état civil :

A. J. L. H. G.

Communiqué aux Maires Civils de
 Escholzmatt, Saulion, Lullens.

Registre des mariages A.

N° 72.

Bard - Foss.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bard, Jean-Emile _____
 célibataire _____
 fonctionnaire postat _____
 originaire de Semsales _____ domicilié à
 Tavey _____ né à
 Semsales _____ le douze décembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
 François-Léopold dit Léon Bard, agriculteur et de
 à Chilly près Sauvains et de Euphrasie-Joséphine
 dite Rosine, née Sonney, décédée.

2. Foss, Julie-Marie _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Ragatz (St Gall) _____ domiciliée à
 La Tour de Peilz _____ née à
 Tavey _____ le vingt-quatre août _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fille de
 Marin-Joseph Foss, chef de téléphone _____ et de
 Louise, née Rügger _____
 à La Tour de Peilz _____

Comme témoins :

1. Joseph Foss, à Tavey, chef du téléphone _____
2. Casimir Reynold, à Tallon, agriculteur _____

Les publications ont eu lieu à Semsales, Tavey et La Tour de Peilz, le quatorze et à Ragatz, le quinze novembre
 mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tavey, le cinq décembre mil neuf cent
 seize.

Pièces déposées :

Actes de naissance. _____
 " de publication à
 Semsales, Tavey, Ragatz
 et La Tour de Peilz _____

Les époux :

J. Bard
 J. Foss

Les témoins :

J. Foss
 C. Reynold

L'officier de l'état civil :

A. J. M. M. M.

Communiqué aux Maires Civils de
 Semsales, Ragatz et La Tour
 de Peilz.

Registre des mariages A.

N° 73.

Gatti-Barillier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gatti, Louis-Fritz

veuf de Rosalie-Annette dite Rose Buttex
vitrrier

originaire de Tarzo (Novare, Italie) domicilié à

Tevoy né à

Cossier le dix-sept juillet

mil-huit cent quatre-vingt-huit fils de

Auguste-Eugène Gatti et de

Louise-Marie, née Dupraz

à décès.

2. Barillier, Marthe-Elisa

célibataire

modiste

originaire de Tich domiciliée à

Genolier née à

Genolier le dix septembre

mil-huit cent quatre-vingt-dix fille de

Henri-Daniel-Lucien Barillier, scieur et de

Julie-Fanny, née Ruey

à Genolier

Comme témoins :

1. Eugène Bize, à Tevoy, comptable

2. Edouard Mamin, à La Tour, comptable.

Les publications ont eu lieu à Tevoy, le onze, à Tich & Genolier
le treize & à Tarzo, le vingt-neuf octobre mil-neuf
cent seize.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Tevoy, le quinze décembre mil-neuf
cent seize.

Pièces déposées :

Livret de famille du fiancé.

Acte de naissance des fiancés.

Lettre du Conseil d'état.

Actes de publication à

Tarzo, Tich, Genolier & Tevoy.

Permis de célébration du

Département.

Communiqué à l'Etat Civil de

Begnins et à la Chancellerie

d'Etat à Lausanne.

Les époux :

L. Gatti
M. Barillier

Les témoins :

Eugène Bize
Edouard Mamin

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Par jugement du Tribunal de Dis-
trict de Tevoy, rendu
en date du 14 décembre 1923, déclaré
définitif et exécutoire le 12 janvier
1923. Le mariage inscrit ci contre,
a été dissous par la divorce.
Le Tribunal a fixé à deux-ans le
délai pendant lequel l'épouse
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 19 janvier 1923.
L'officier de l'état civil :

A. Guex

Copie pour duplicata.

Registre des mariages A.

N° 74.

Rossier - Hausmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossier, François-Henri
 célibataire
 coiffeur.

originaire de Rougemont & Tèvey domicilié à
 Clarens né à
 Nyon le sept avril

mil huit cent soixante-dix-neuf fils de
 Louis-Emile Rossier, décédé et de
 Marie-Louise, née Borel
 à Nyon

2. Hausmann, née-Maillet, Félicie-Françoise
 divorcée d'avec William-Alfred-Hermann Hausmann,
 couturière dès le 18 décembre 1903.

originaire de Orbe domiciliée à
 Clarens née à
 Carouge le quatorze avril

mil huit cent soixante-dix-sept fille de
 Claude-Maillet, décédé et de
 Florine-Françoise, née Brichet
 à Carouge.

Comme témoins :

1. Dominique Fortis, maçon, à Tèvey.
 2. Joseph Greggi, menuisier, à Tèvey.

Les publications ont eu lieu à Châtelard, Rougemont, Tèvey & Orbe, le vingt-neuf novembre mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tèvey, le vingt décembre mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

Certificat de publication
 délivré par l'état civil
 de Montreux.

Les époux :

François Rossier
 Félicie Rossier

Les témoins :

Dominique Fortis
 Greggi Joseph

L'officier de l'état civil :

A. Huez-voz

Communiqué aux états civils de
 Rougemont, Orbe et Montreux.

Registre des mariages A.

N° 75.

Tavernay-Coppex.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tavernay Henri-Louis _____
 célibataire _____
 laitier _____

originaire de Songny _____ domicilié à
 Tevey _____ né à
 Songny _____ le premier mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de
 François-Henri-Louis Tavernay _____ et de
 Fanny-Louise, née Ducret _____
 à décédés. _____

2. Coppex, Marguerite-Antonie _____
 célibataire _____
 ouvrière de fabrique _____

originaire de Tournay _____ domiciliée à
 Tevey _____ née à
 Tournay _____ le trois janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fille de
 Louis Coppex, décédé _____ et de
 Angèle, née Fumey, garde-barrière _____
 à la Porte du Sier p. Tournay. _____

Comme témoins :

1. Jean Villiamy, menuisier, à Tevey. _____
2. Michel Maillard, huissier, à Tevey. _____

Les publications ont eu lieu à Tournay, le dix-neuf, à Tevey, le vingt et à Songny, le vingt-un novembre mil neuf cent seize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le vingt-trois décembre mil neuf cent seize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance.
 " de publication à
 Songny, Tevey et Tournay.

Les époux :

Tavernay Henri-Louis
 Coppex Marguerite

Les témoins :

Jean Villiamy
 Maillard Huissier

L'officier de l'état civil :

A. G. G. G. G.

Communiqué aux Etats civils de
 Corsier et Tournay. _____

Registre des mariages A.

N° 76.

Décosterd-Schmid.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Décosterd, Camillecélibatairemonteuroriginaire de Essertes

domicilié à

Tevey

né à

St-Saphorin (Lavaux) le trente septembremil huit cent quatre-vingt-dix fils deCharles Décosterd

et de

Louise, née Regameyà décédés.2. Schmid, Marie-Louisecélibataireouvrière de fabriqueoriginaire de Niederwald (Valais)

domiciliée à

Tevey

née à

Sionle quinze aoûtmil huit cent quatre-vingt-seize fille deVictorine Schmid, actuellement femme de

et de

Charles Rösslià Genève.

Comme témoins :

1. Justin Perusset, commerçant, à Tevey.2. Michel Savoy, chiffonnier, à Tevey.Les publications ont eu lieu à Tevey, le vingt-neuf, à Esser-
tes & Niederwald, le trente novembre mil neuf
cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le trente décembre mil neuf
cent seize.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
Promesse de mariage.
Actes de publication à
Essertes, Niederwald &
Tevey.

Les époux :

Camille Décosterd.
Marie Louise Décosterd.

Les témoins :

Jr Perusset
Mel Savoy.

L'officier de l'état civil :

a. G. L. 1. 20Un double du présent registre
a été transmis à l'autorité can-
tonale le 8 janvier 1917. (p. 14 de
l'ord. féd. du 25 février 1910.)

L'officier de l'état civil :

a. G. L. 1. 20Communiqué aux tribunaux civils de
Niederwald et Oron la Ville

Registre des mariages A.

N° 77.

Thiariou - Terdage
Alder.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thiariou - Terdage, Marcel, - pilote. aviateur
célibataire
soldat aviateur au 2^e groupe d'aviation, 129^e d'infanterie
originaire de Paris domicilié à
Paris (XIII^e arr.) actuellement en séjour à Morgins né à
Paris le seize novembre
^{comme interné de guerre}
mil-huit cent quatre-vingt-douze fils de
Louis-Jean Terdage, commerçant et de
Justine-Josephine Thiariou, sa femme
à Paris.

2. Alder, Marguerite Flora
célibataire
sans profession
originaire de Urnäsch (Appenzell) domiciliée à
Tevey née à
Tevey le dix-sept août
mil-huit cent quatre-vingt-treize fille de
Jean-Conrad Alder, contre-maitre, à Tevey et de
Franziska-Pauline, née Hénne
à Décidee.

Comme témoins :

1. Charles Alder, voyageur de commerce, à Tevey
2. Marcel Pasche, aviateur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Tevey, le quinze, à Urnäsch
le seize & à Troistorrents (Morgins) le dix-huit
décembre mil-neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le trente décembre mil-neuf
cent seize.

Pièces déposées :

Actes de naissance
Promesse de mariage.
Lettre du Conseil d'Etat.
Actes de publication à Te-
vey, Urnäsch & Troistorrents.
Certificat de capacité.
Consentement pour le fiancé
Pouvoirs de célébration du
Département
Communiqué aux tribunaux civils de
Urnäsch Troistorrents et à la
Chancellerie d'Etat.

Les époux :

Marcel Thiariou *Verdage*
Flora Thiariou - Terdage

Les témoins :

Ch. Alder
Marcel Pasche

L'officier de l'état civil :

A. J. J. J.

Registre des mariages A.

N°

Clôture.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Le numéro septante-sept à la page deux cent quatre-vingt-dix-sept, est celui de la dernière inscription faite dans l'année mil neufcent seize originaire de les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions né à Tevey le trente-un décembre mil neufcent seize.

fils de

L'officier de l'état civil: et de

A. Guet-ua

à

2.

Un double du présent registre a été adressé au département de Justice & Police, le 8 janvier 1917. originaire de L'officier de l'état civil domiciliée à

L'officier de l'état civil domiciliée à

A. Guet-ua née à

le

mil cent

fille de

et de

à

Comme témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 1.
Roth - Mühlemann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roth, Hans-Emil _____
célibataire _____
boulangier _____
originaire de Grossaffoltern (Berne) _____ domicilié à
Vevey _____ né à
Nidau _____ le quatorze mars _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de
Niklaus Roth, magasinier _____ et de
Rosa, née Brenzikofer _____
à Soleure. _____

2. Mühlemann, Frida-Madeline _____
célibataire _____
couturière _____
originaire de Dürrenroth (Berne) _____ domiciliée à
Paudex _____ née à
St. Gilly _____ le dix-sept avril _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de
Friedrich-Ferdinand Mühlemann, décédé _____ et de
Susanne-Catherine, née Grünwald, maîtresse
de pension, à Paudex. _____

Comme témoins :

1. Anna Roth, cuisinière, à Vevey. _____
2. Jacob Roth, boulanger, à Lausanne. _____

Les publications ont eu lieu à Grossaffoltern, Vevey, Dürrenroth & Paudex, le quatorze décembre mil neuf cent seize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quatre janvier mil neuf cent dix-sept. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance.
Promesse de mariage.
Actes de publication à
Grossaffoltern, Vevey,
Dürrenroth & Paudex.

Les époux :

Hans Roth
Frida Mühlemann

Les témoins :

Anna Roth
J. Roth

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Communiqué aux Maires Civils de
Grossaffoltern, Dürrenroth
et Pully. _____

N° 2.

Laub - Berney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Laub, Edmond Augustin _____
 célibataire _____
 mécanicien _____
 originaire de Coisins _____ domicilié à
 Tevey _____ né à
 Torny-le-Grand _____ le dix-novembre _____
 mil huitcent quatre-vingt-treize fils de
 Edmond Laub, journalier _____ et de
 Marie-Florentine, née Hurles _____
 à Tevey. _____

2. Berney, Marie-Stanne _____
 célibataire _____
 ouvrière de fabrique _____
 originaire de l'abbaye d'Aubonne _____ domiciliée à
 Tevey _____ née à
 Tevey _____ le vingt-trois mars _____
 mil huitcent quatre-vingt-dix-sept fille de
 Emile François Berney, peintre _____ et de
 Jeanne-Sophie, née Rebetez, _____
 à Tevey. _____

Comme témoins :

1. Jules Publicz, cafetier, à Tevey. _____
 2. Raymond Laub, couvreur, à Tevey. _____

Les publications ont eu lieu à Tevey, le trente décembre
 mil neufcent seize, à l'abbaye, le premier
 à Coisins & Aubonne, le trois janvier mil
 neufcent dix-sept. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le vingt janvier mil neuf
 cent dix-sept. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance.
 " de publication à
 Coisins, Tevey, l'abbaye
 & Aubonne. _____
 Consentement à mariage
 par la fiancée. _____

Communiqué aux États civils de
 Begnins, l'abbaye et Aubonne.

Les époux :

Laub Edmond
 Laub Marie

Les témoins :

J. Publicz
 Laub Raymond

L'officier de l'état civil :

A. Guellet

Registre des mariages A.

N° 3.

Sartori-Mordasini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sartori, Celso _____
 célibataire _____
 pierriste-horloger _____
 originaire de Crana _____ domicilié à
 Crana _____ né à
 Crana _____ le quinze juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
 Marolo Sartori, plâtrier _____ et de
 Thovina, née Mordasini _____
 à Crana _____

2. Mordasini, Faustina-gioannina _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Crana _____ domiciliée à
 Crana _____ née à
 Crana _____ le huit mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
 Egidio Mordasini, tailleur de pierres _____ et de
 Apunta, née Poncioni _____
 à Crana _____

Comme témoins :

1. François Poncioni, gypsier, à Tevez _____
2. Charles Baratta, gypsier, à Tevez _____

Les publications ont eu lieu à Crana, le cinq décembre
 mil neuf cent seize _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevez, le vingt-deux janvier mil
 neuf cent dix-sept _____

Pièces déposées :

Certificat de publication
 délivré par l'état civil
 de Crana _____

Les époux :

Celso Sartori
 Faustina Sartori

Les témoins :

Poncioni François
 Baratta Charles

L'officier de l'état civil :

A. Guesg

Communiqué à l'état civil de
 Crana _____

Registre des mariages A.

N° 4.

Clavel - Debrot.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clavel, Edouard-Jean _____
 célibataire _____
 comptable _____
 originaire de Tevey _____ domicilié à
 Tevey _____ né à
 Tevey _____ le quatre mai _____
 mil-huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de
 Henri Clavel, défunt _____ et de
 Maria-Josephine, née Gosso _____
 à Tevey _____

2. Debrot, Suzanne-Hélène _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Brot-Dessous (heuchâtel) _____ domiciliée à
 Tevey _____ née à
 Chaux de Fonds _____ le vingt-quatre janvier
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fille de
 William Arthur Debrot, marchand tailleur _____ et de
 Rosé-Elisabeth, née Nicolet-Félix _____
 à Tevey _____

Comme témoins :

1. Arthur Debrot, marchand tailleur, à Tevey
2. Antoine Clavel, ingénieur, à Tevey

Les publications ont eu lieu à Rochefort & Tevey, le huit
 janvier mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le vingt-six janvier mil neuf
 cent dix-sept.

Pièces déposées :

Acte de naissance de la
 fiancée.
 Promesse de mariage.
 Acte de publication à
 Tevey & Rochefort.

Les époux :

Edouard Clavel
 Suzanne Clavel

Les témoins :

A. Debrot
 Antoine Clavel

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Communiqué à l'Etat Civil de
 Rochefort.

Registre des mariages A.

N° 5
Delapraz - Balmat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delapraz, Edouard
célibataire
manoeuvre
originaire de Corseaux domicilié à
Tevoy né à
Pully le vingt mars
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Louis-Henri, Frédéric Delapraz, manoeuvre et de
à La Tour de Pully & de Elisa-Haline, née
à Roulier, décédée.

2. Balmat Antoinette-Thérèse
célibataire
ouvrière de fabrique
originaire de Semsales domiciliée à
Tevoy née à
Semsales le vingt février
mil huit cent quatre-vingt-six fille de
Antoine Balmat et de
Marie-Madeleine, née Eldry
à décédée.

Comme témoins :

- 1. Louis Delapraz, vigneron, à La Tour.
- 2. Dominique Lanfranchini, maçon, à Tevoy

Les publications ont eu lieu à Tevoy, le treute. un décem-
bre mil neuf cent seize, à Semsales & Corseaux
les premiers & cinq janvier mil neuf cent dix-
sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevoy, le douze février mil neuf
cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance
de publication
à Corseaux, Semsales &
Tevoy.

Les époux :

Edouard Delapraz
Thérèse Delapraz

Les témoins :

Delapraz Louis
Lanfranchini

L'officier de l'état civil :

A. Guet

Communiqué aux Etats civils de
Corseaux & Semsales.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Par jugement du Tribunal du District
de Tevoy rendu
en date du 15 novembre 1914
définitif et exécutoire le 20 décembre
1914 la mariée inscrite ci-dessus,
a été déclarée par le Tribunal
La Tribunal a fini par ce le
délai pendant lequel le mari
ne peut se contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 5 janvier 1915
L'officier de l'état civil :

[Signature]

copie fa. duplicate

Registre des mariages A.

N° 6.
Delapraz - Blanc.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delapraz Jules
célibataire
journalier
originaire de Corseaux domicilié à
Tevey né à
Corseaux le six mars
mil huit cent septante-cinq fils de
Louis-Jacques Delapraz et de
Louise, née Guimbel
à décédés.

2. Blanc, Adèle
célibataire
vendeuse de journaux
originaire de St-Jingolph (Haute-Savoie) domiciliée à
Tevey née à
Tevey le vingt-deux avril
mil huit cent septante-huit fille de
Jean Baptiste Blanc, menuisier à Cors-le et de
Saulnier, & de Elise Marie, née Ackermann,
à décédée.

Comme témoins :

- 1. Robert Bardet, sous-chef de gare.
- 2. Michel Maillard, huissier - les 2 à Tevey.

Les publications ont eu lieu à Tevey Corseaux, le dix-sept janvier mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le quinze février mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance
" de publication à
Tevey Corseaux.
Certificat de capacité
matrimoniale pour la
fiancée.

Les époux :

Delapraz
Delapraz Adèle

Les témoins :

Bardet
Maillard

L'officier de l'état civil :

A. Gillard

Communiqué à l'état civil de
Corseaux et à la Chancellerie de
l'état.

Registre des mariages A.

N° 7.

Losey & Monney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Losey, Florin-Joseph-Jules
 célibataire
 employé de fonderie
 originaire de La Tounaise domicilié à
 Tevey né à
 Neuchâtel le quinze septembre
 mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
 Antonin-Edmond Losey, instituteur et de
 Sophie-Léa, née Dubief
 à Tevey.

2. Monney, Charlotte-Ida
 célibataire
 ménagère
 originaire de Châbles (Fribourg) domiciliée à
 Châbles née à
 Châbles le dix-neuf juillet
 mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
 Alfred Monney, agriculteur, à Châbles et de
 Louise, née Marny
 à décédée.

Comme témoins :

- 1. Edmond Losey, à Tevey.
- 2. Henri Losey, à La Tounaise.

Les publications ont eu lieu à La Tounaise, le cinq, Tevey & Châbles, le six février mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le dix-neuf février mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance
 de publication
 à La Tounaise, Tevey
 & Châbles.

Les époux :

Losey Jules.
 Charlotte Losey

Les témoins :

Edmond Losey
 Henri Losey

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Communiqué aux États Civils de
 Font de la Vierge.

Registre des mariages A.

N° 8.

Mossier - Tial.

Le Département de Justice et police du Canton de Vaud, en date du 6 mai 1927 a ordonné l'acte inscrit ci-contre, en ce sens que le fils de Mossier, Gustave-Hubert, soit désigné sous le prénom de Jules, et non sous les prénoms de - Gustave-Hubert.

Inscrit le 10 mai 1927.

L'Officier de l'état-civil :

La rectification n° 1, approuvée l'adjonction de deux mots ci-dessus, pour duplicata et aux états-civils de Châtel St-Denis et St-Martin.

[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mossier Gustave-Hubert
célibataire
journalier
originaire de Châtel St-Denis domicilié à Vevey
né à Châtel St-Denis le quinze juin mil huit cent quatre-vingt-douze fils de Gustave-Hubert Mossier, journalier, à Châtel-St-Denis, et de Félicité, née Tauthey, à décédée.

2. Tial, Augustine-Catherine
célibataire
ménagère
originaire de St-Martin (Fribourg) domiciliée à Vevey
née à St-Martin le huit avril mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de Auguste Tial, décédé et de Adèle, née Cochard, journalière à St-Martin.

Comme témoins :

- 1. Louis Terrier, cafetier, à Vevey.
2. Edmond Morand, menuisier, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Châtel-St-Denis, St-Martin et Vevey, le premier février mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-un février mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
de publication à Châtel St-Denis, Vevey et St-Martin.

Les époux :

Mossier Gustave
Augustine Mossier

Les témoins :

L. Terrier
E. Morand

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux États civils de Châtel St-Denis et St-Martin.

Registre des mariages A.

N^o 9.
Légeret & Beaud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Légeret, Edmond-Théophile-Frédéric _____
célibataire _____
serrurier-tourneur _____

originaire de Chexbres _____ domicilié à
Tevoy _____ né à
Tevoy _____ le treize octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Frédéric-Jean Légeret, facteur-postal _____ et de
Louise Jenny, née Mügli _____
à Tevoy. _____

2. Beaud, Rose-Blanche _____
célibataire _____
couturière _____

originaire de Gimmel _____ domiciliée à
Tevoy _____ née à
Bellerive _____ le douze février _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Alfred Beaud, _____ et de
Jeanne-Marie, née Fivaz _____
à les deux décedés. _____

Comme témoins :

1. Frédéric Légeret, facteur, à Tevoy. _____
2. Alphonse Chassot, à Heuchâtel. _____

Les publications ont eu lieu à Tevoy, le trente, à Chexbres,
le trente-un janvier et à Gimmel, le premier
février mil neuf cent dix-sept. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevoy, le vingt-quatre février mil
neuf cent dix-sept. _____

Pièces déposées :

Acte de naissance de
la fiancée. _____
Actes de publication
à Chexbres, Tevoy et
Gimmel. _____

Les époux :

Edmond Légeret
Rose Légeret

Les témoins :

F. Légeret
A. Chassot

L'officier de l'état civil :

A. J. L. 1907

Communiqué aux Maires Circuits de
Chexbres et Gimmel. _____

Registre des mariages A.

N° 10.

Guala - Toberini.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guala, Ettore-Ferdinando _____
 célibataire _____
 plâtrier _____
 originaire de Cossato (Novare, Italie) _____ domicilié à
 Tevey _____ né à
 Cossato / _____ le trente mai _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
 Filippo Paranza Guala, agriculteur, à Cossato et de
 Giacinta Monteferrario, _____
 à décédé. _____

2. Toberini, Berthe _____
 célibataire _____
 cigarière _____
 originaire de Santino (Novare, Italie) _____ domiciliée à
 Tevey _____ née à
 Tevey _____ le vingt-quatre février _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
 Antoine Toberini, décédé _____ et de
 Mathilde, née Wylor, ménagère _____
 à Tevey. _____

Comme témoins :

1. Auguste Rastoldo, ferblantier _____
 2. Jean Toberini, polisseur - les 2 à Tevey. _____

Les publications ont eu lieu à Tevey, le dix-huit et à Cossato
 le vingt-six novembre, à Santino, le trois décembre
 mil neuf cent seize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le vingt-quatre février mil
 neuf cent dix-sept. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance. _____
 Consentement pour la fiancée. _____
 Lettre du Conseil d'état. _____
 Actes de publication à Cos-
 sato, Tevey, Santino. _____
 Permis de célébration du
 Département. _____

Les époux :

Guala Ettore
 Guala Berthe

Les témoins :

Rastoldo Auguste
 Jean Toberini

L'officier de l'état civil :

A. Guet

Communiqué à la Chancellerie
 d'Etat à Lausanne, en 2
 doubles. _____

Registre des mariages A.

N° 11.

Tauxe - Pillet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tauxe Edouard _____
 célibataire _____
 employé à la compagnie de navigation _____
 originaire de Aigle, Leysin & Ormont-Dessous _____ domicilié à
 Tevey _____ né à
 St-Saphorin (Lavaux) _____ le vingt-trois septembre
 _____ mil-huitcent quatre-vingt-trois _____ fils de
 Francois Tauxe, décédé _____ et de
 Adèle, née Joseph, ménagère, à St-Saphorin
 à _____

2. Pillet, Rose-Marie _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Cornex (St-Julien, Haute-Savoie) domiciliée à
 Corsaux, auparavant à St-Saphorin _____ née à
 Chexbres _____ le vingt-cinq décembre
 _____ mil huitcent quatre-vingt-douze fille de
 Marie-Magdelaine Pillet, actuellement femme de
 me de Ernest Benquerel _____
 à St-Saphorin. _____

Comme témoins :

1. Luc Pillet, employé de commerce, les deux à
 2. Alois Pillet, id. _____ St-Saphorin.

Les publications ont eu lieu à Aigle, Tevey & St-Saphorin,
 le vingt-cinq & à Leysin, Ormont-Dessous &
 Corsaux, le vingt-six janvier mil neuf cent
 dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le vingt-sept février mil
 neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
 Lettre du Conseil d'Etat.
 Consentement pour la
 fiancée. - Actes de publi-
 cation à Aigle, Leysin,
 Ormont-Dessous, St-Sapho-
 rin, Corsaux & Tevey.
 Certificat de capacité pour
 la fiancée.
 Communiqué aux Vrais Cuis de
 Aigle, Leysin, Ormont-Dessous,
 Chexbres, Cornex & à la Cham-
 cellerie d'Etat. _____

Les époux :

E. Tauxe
 Rose Tauxe Pillet

Les témoins :

Luc
 Alois
 Pillet

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Registre des mariages A.

N° 12.

Steiner - Trabold

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Steiner, William Alfred _____
célibataire _____

comptable _____

originaire de Signau _____ domicilié à

Tevoy _____ né à

Bevaix _____ le quatorze septembre _____

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Charles Eugène Steiner, décédé _____ et de

Fanny Marie Augustine, née Chappuis, actuellement
femme de Emile Desclouds, à Tevoy. _____2. Trabold, Jeanne-Lina _____
célibataire _____

sans profession _____

originaire de Zollikofen _____ domiciliée à

Tevoy _____ née à

Tevoy _____ le vingt-neuf janvier _____

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Jean-David Trabold _____ et de

Fanny-Joséphine, née Champion _____
à Tevoy. _____

Comme témoins :

1. Jean Trabold, restaurateur, _____

2. Frédérique Hahn, ébéniste, les deux à Tevoy. _____

Les publications ont eu lieu à Tevoy, le six, à Signau, le
sept & à Zollikofen, le huit février mil neuf
cent dix-sept. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Tevoy, le trois mars mil neuf cent
dix-sept. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance.
" de publication à
Signau, Zollikofen & Tevoy

Les époux :

W. Steiner
J. Steiner

Les témoins :

J. Trabold
F. Hahn

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Communiqué aux Maires Civils de
Signau et Zollikofen. _____

Registre des mariages A.

N° 13.

Guggenheim Schälck.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guggenheim, Josué _____
 célibataire _____
 employé de commerce _____
 originaire de Lengnau (Argovie) _____ domicilié à
 Tevey _____ né à
 Bâle _____ le vingt-deux mai _____
 mil huit cent septante-six _____ fils de
 Moritz Guggenheim, rentier, à Sarustadt et de
 Valentine, née Bernheim _____
 à décédée _____

2. Schälck, Ida _____
 célibataire _____
 couturière _____
 originaire de Noville & Rennaz _____ domiciliée à
 Tevey _____ née à
 Tevey _____ le vingt-deux février _____
 mil huit cent quatre-vingt _____ fille de
 Aloys Schälck, tapissier _____ et de
 Ida-Lydie, née Borloz _____
 à Tevey _____

Comme témoins :

1. Charles-Edouard Schenkein, représentant, Fribourg.
2. Alphonse Schälck, agent des eaux, à Rennaz.

Les publications ont eu lieu à Tevey, le vingt-trois, et à
 Lengnau, Noville & Rennaz, le vingt-quatre
 février mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le huit mars mil neuf cent
 dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance,
 la publication à
 Lengnau, Tevey, Noville
 & Rennaz. _____

Les époux :

Guggenheim
 Ida Guggenheim

Les témoins :

Schenkein
 Schälck Alphonse

L'officier de l'état civil :

A. G. L. 1000

Registre des mariages A.

N° 14

Guéret & Dupraz

Par jugement du Tribunal de Vevey rendu en date du 14 mars 1922 déclaré définitif et exécutoire le 2 juin 1922 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an le délai pendant lequel _____ ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 14 juin 1922. L'officier de l'état civil:

La Ferrière

à que pour duplicata.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guéret, Albert-Emile, célibataire, tailleur, originaire de Lauenen (Berne) domicilié à Vevey, né à Vevey le huit mars (août) mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de François-Louis Guéret, imprimeur et de Jenny, née Guignet à Vevey.

2. Dupraz, Alice-Marie, célibataire, couturière, originaire de Blonay domiciliée à Montreux (Châtelard) née à Chermex (Châtelard) le vingt-trois mars mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de Louis-Henri Dupraz, décédé et de Marie-Madeleine, née Bertholet à Montreux.

Comme témoins :

- 1. François Guéret, imprimeur
2. Edmond Rochat, horloger, les 2 à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le neuf, à Blonay et à Châtelard, le dix et à Lauenen, le seize février mil huit cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le huit mars mil huit cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance, de publication à Lauenen, Vevey, Blonay et Châtelard.

Les époux :

Albert Guéret
Alice Guéret

Les témoins :

F. Guéret
E. Rochat

L'officier de l'état civil :

A. Ferrière

Registre des mariages A.

N° 15.

Rohr & Ott.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rohr, Jakob-Auguste _____
 célibataire _____
 technicien _____
 originaire de Mägenwil (Argovie) _____ domicilié à
 Tevey _____ né à
 Mägenwil _____ le vingt-cinq septembre
 _____ mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
 Auguste Rohr sculpteur _____ et de
 Aloisia, née Baarfuss _____
 à Baden _____

2. Ott Maria _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Eidberg, Soen (Zürich) _____ domiciliée à
 Tevey _____ née à
 Treienbach im Pfäffikon le neuf janvier
 _____ mil huit cent ^(Schwyz) quatre-vingt-douze fille de
 Jakob Ott, chef de gare, à Hünwarsingen et de
 Barbara, née Wyss _____
 à Décidie _____

Comme témoins :

1. Arthur Hübler, négociant, _____
 2. Gustave Imbert, cafetier, les 2 à Tevey.

Les publications ont eu lieu à Tevey, le quatorze, à Mägenwil, le seize & à Soen, le dix-neuf février mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le dix mars mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance,
 " de publication
 à Mägenwil, Soen &
 Tevey.

Les époux :

Auguste Rohr
 Mary Rohr

Les témoins :

A. Hübler
 G. Imbert

L'officier de l'état civil :

A. G. J. 1907

Communiqué aux États civils de
 Mägenwil et de Soen.

Registre des mariages A.

N° 16.

Duperrex - Gebret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duperrex, Constant-Louis-Théophile _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Rougemont _____ domicilié à
 Tevey _____ né à
 St. Léger _____ le deux juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de
 Constant Duperrex, agriculteur _____ et de
 Fanny-Haline, née Pillier _____
 à Tevey.

2. Gebret, Berthe Rosalie _____
 célibataire _____
 ouvrière de fabrique _____
 originaire de Lausanne (Berne) _____ domiciliée à
 Tevey _____ née à
 Menton (France) _____ le vingt-six novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fille de
 Louis-Henri Gebret, peintre _____ et de
 Louise Rochât _____
 à Tevey.

Comme témoins :

1. Louis Gebret, ouvrier _____
 2. Vincent Mauron, ouvrier, - les 2 à Tevey.

Les publications ont eu lieu à Tevey, le quatorze, à Rougemont, le quinze et à Lausanne, le seize février mil huit cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis, par le mariage.

Tevey, le quinze mars mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
 " de publications à
 Rougemont, Lausanne
 & Tevey _____

Les époux :

C. Duperrex

B. Duperrex

Les témoins :

Louis Gebret

Vincent Mauron

L'officier de l'état civil :

A. Gebret

Registre des mariages A.

N° 17.

Renaud-Fressineau

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Renaud, Alexandre-Louis
 célibataire
 commis postal
 originaire de Mont-le-Grand domicilié à
 Tevey né à
 Rolle le dix septembre
 mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
 John-Louis Renaud et de
 Céline-Louise-Julie, née Borgeaud
 à décédés

2. Fressineau, Clémentine-Adrienne
 célibataire
 sans profession
 originaire du Chenit domiciliée à
 Saxon née à
 Sentier le dix-neuf août
 mil huit cent quatre-vingt-qua-tre fille de
 Eugène Fressineau, restaurateur et de
 Adèle-Marie Robert, née Grandjean
 à Saxon.

Comme témoins :

1. Théophile Borgeaud, àully, voyageur
2. Eugène Seday, à Montoux, cuisinier.

Les publications ont eu lieu à Tevey, le seize & à Mont-le-Grand, le Chenit & Saxon, le dix-sept février mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le seize mars mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance
 de publication
 à Mont-le-Grand, Tevey, le Chenit & Saxon.

Les époux :

A. Renaud
 Cl. Renaud

Les témoins :

Th. Borgeaud
 Eugène Seday

L'officier de l'état civil :

A. J. J. J.

Registre des mariages A.

N° 18.

Lehmann-Mazzalin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lehmann, Albert
célibataire
comptable

originaire de Ober-Diessbach (Berne) domicilié à
Tevey né à

Teckigen le huit octobre
mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de
Friedrich Lehmann, agriculteur et de
Rosina, née Stücki,
à Frauenkappelen (Berne)

2. Mazzalin, Stéphanie-Hélène-Joséphine
célibataire
couturière

originaire de Miljevci (Oruis, Dalmatie, Autriche) domiciliée à
Tevey Hongrie/ née à

Zara (Dalmatie) le vingt-un octobre
mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de
Marc Mazzalin, défunt et de
Maria Lovretie,
aussi décédée.

Comme témoins :

- 1. Jean Louis Duscher, représentant, à Tevey
2. Jean Weber, employé, à Tevey.

Les publications ont eu lieu à Ober-Diessbach & Tevey, le
vingt-trois février mil neuf cent dix-sept, & à
Klein, le vingt-trois janvier dit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le vingt-deux mars mil neuf
cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
Lettre du Conseil d'Etat.
Actes de publication à
Ober-Diessbach, Tevey, &
Klein.
Certificat de capacité ma-
trimoniale pour la fiancée.

Les époux :

A. Lehmann
Stéphanie Lehmann

Les témoins :

J. Duscher
Jean Weber

L'officier de l'état civil :

A. Jolly

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Par jugement du Tribunal
du district de Lucerne, déclaré dé-
finitif et exécutoire le 10 septembre
1932, le mariage inscrit ci-
contre, a été dissous par le
divorce.

Inscrit le 29 septembre 1932.

L'Officier de l'état-civil

copie pour duplicata.

Registre des mariages A.

N^o 19.
Lädermann-
Pédelièvre

Par décision du 25 mars 1919
le Conseil d'Etat du Canton de Vaud
a ordonné la rectification de l'acte de
mariage ci-contre, de Läder-
mann-Pédelièvre en ce sens que
le nom patronymique
de l'époux doit être ortho-
graphié Lädermann
à l'exclusion de tout
autre.

Inscrit le 1^{er} avril 1919.
L'officier de l'état civil:

A. Gley. ing

Copie pour duplicata
à Rüderswyl.

Par jugement du Tribunal du Dio-
cèse de Yveroy rendu
en date du 23 février 1920 déclaré
définitif et exécutoire le 19 mars
1920 le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel l'époux
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 26 mars 1920
L'officier de l'état civil:

A. Gley. ing

Copie pour duplicata

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lädermann, Samuel _____
célibataire _____
journalier officiel _____
originaire de Rüderswyl (Berne) _____ domicilié à
Yvey _____ né à
Yvey la Telle _____ le quinze mars _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Charles-Auguste Lädermann, préposé _____ et de
Julia, née Dubois _____
à Yvey.

2. Pédelièvre, Ernestine-Delphine _____
divorcée de Claude-Elie Terdellet, dès le 16 fé-
vrier 1912 _____
originaire de Quillebeuf (Eure) _____ domiciliée à
Yvey _____ née à
Quillebeuf _____ le vingt-cinq décembre
_____ mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Pierre-Jules Pédelièvre, disparu _____ et de
Ernestine-Delphine, née Pédelièvre _____
à Décédée.

Comme témoins :

- 1. Charles Lädermann, préposé, à Yvey
- 2. Arthur Moret, cafetier, à Hausanne.

Les publications ont eu lieu à Yvey, & Rüderswyl, les
neuf & onze mars mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yvey, le vingt-quatre mars mil
neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance du fiancé
Lettre du Conseil d'Etat
Acte de mariage de la
fiancée avec mention
du divorce.
Actes de publication à
Rüderswyl & Yvey.
Certificat de capacité
matrimoniale de la fiancée
Communiqué à l'Etat Civil de Rüd-
erswyl et à la Chancellerie
d'Etat.

Les époux :

S. Lädermann
E. Pédelièvre

Les témoins :

A. Moret
S. Lädermann

L'officier de l'état civil :

A. Gley. ing

N° 20.

Dubuis-Clavel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubuis, Edouard-Ferdinand _____
 célibataire _____
 jardinier _____
 originaire de Corbeyrier _____ domicilié à
 Tevey _____ né à
 Aigle _____ le vingt-neuf septembre
 mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
 Charles-Edouard Dubuis vigneron _____ et de
 Jenny Henn _____
 à Cherbres. _____

2. Clavel, Anna _____
 célibataire _____
 margeuse _____
 originaire de Aigle _____ domiciliée à
 Tevey _____ née à
 Aigle _____ le vingt-neuf décembre
 mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
 Auguste-Alexis Clavel _____ et de
 Elise-Adèle Cottier _____
 à décedés. _____

Comme témoins :

- 1. William Meylan, agent de police à Tevey
- 2. Henri Gallard, ouvrier de fabrique à Tevey

Les publications ont eu lieu à Tevey, de trois, à Aigle, le
 trois à Corbeyrier, le cinq mars mil neuf
 cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le trente mars mil neuf cent
 dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
 Actes de publication à
 Corbeyrier, Tevey & Aigle.

Les époux :

Edouard Dubuis
 Anna Clavel

Les témoins :

W. Meylan
 H. Gallard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil d'Aigle.

Registre des mariages A.

N° 21.

Dénéreaz - Cumino.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dénéreaz Marius-Eugène _____
 célibataire _____
 employé de bureau _____
 originaire de Chardonne & Puidoux _____ domicilié à
 Tevey _____ né à
 Corsier _____ le sept janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
 Eugène Dénéreaz, employé de bureau _____ et de
 Marie, née Favrod, _____
 à Tevey. _____

2. Cumino, Hortense-Marceline _____
 célibataire _____
 modiste _____
 originaire de Turin, Italie, _____ domiciliée à
 Tevey _____ née à
 Moutrens (Châtelard) le vingt-un décembre
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
 Michel-Dominique Cumino, cafetier _____ et de
 Marceline, née Boinnard, _____
 à Tevey. _____

Comme témoins :

1. Eugène Dénéreaz, employé, les deux à
 2. Michel Maillard, huissier } Tevey. _____

Les publications ont eu lieu à Tevey & Puidoux, le six, à
 Chardonne, le huit mars & à Turin, le
 quatre février mil neuf cent dix-sept. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le trente-un mars mil neuf
 cent-dix-sept. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance.
 Lettre du Conseil d'état.
 Actes de publication à
 Chardonne, Puidoux,
 Tevey & Turin. _____

Communiqué aux Etats Civils de Corsier
 et Chexbres et à la Chancellerie
 d'Etat. _____

Les époux :

M. Dénéreaz
 H. Cumino

Les témoins :

H. Maillard
 Marceline Boinnard

L'officier de l'état civil :

A. J. L. 1917

Registre des mariages A.

N° 22.

Furst - Dupont.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Furst, Jean-Rodolphe _____
célibataire _____jardinier _____
originaire de Châtres (Fribourg) _____ domicilié à
Tevoy _____ né àLa Tour de Peitz _____ le trente mai _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fils deJean Rodolphe Furst, jardinier _____ et de
Anna-Françoise Meilland _____
à Tevoy. _____2. Dupont, Julia _____
célibataire _____sans profession _____
originaire de Puidoux & Tevoy. _____ domiciliée à
Tevoy _____ née àChardonne _____ le onze juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille deHenri Dupont _____ et de
Jeanne Susanne, née Prisois _____
à décédés. _____

Comme témoins :

1. Isabelle Jost, _____
2. Albert Jost, - les deux à Tevoy. _____Les publications ont eu lieu à Tevoy & Châtres, le sept
& à Puidoux, le huit mars mil neuf cent dix-
sept. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Tevoy, le trente. un mars mil neuf
cent dix-sept. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance. _____
Actes de publication à
Châtres, Tevoy & Pui-
doux. _____

Les époux :

Furst Jean
Dupont Julia Furst

Les témoins :

Isabelle Jost Maridor
Albert Jost

L'officier de l'état civil :

A. J. J. 40

Communiqué aux Etats Civils de
Pierres et de Châtres. _____

Registre des mariages A.

N° 23.

Mouron-Morier.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mouron, Julien. Aloys _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Chardonne _____ domicilié à
 Tevey _____ né à
 Corseaux _____ le vingt-six août _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
 Gustave-Aloys Mouron, morier _____ et de
 Marie-Henriette, née Perrinat _____
 à Corseaux _____

2. Morier, Alice-Emma _____
 célibataire _____
 morière de fabrique _____
 originaire de Château d'Oex _____ domiciliée à
 Tevey _____ née à
 Tevey _____ le treize août _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
 Louis-Benjamin Morier, morier de fabrique et de
 à Tevey, & de Catherine-Albine Schultze
 en France. _____

Comme témoins :

1. Louis Morier, journalier, à Tevey. _____
2. Louis Cercier, cafetier, à Tevey. _____

Les publications ont eu lieu à Tevey, le vingt-deux & à
 Chardonne & Château d'Oex, le vingt-trois, mais
 mit neuf cent dix-sept. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le sept août mil neuf cent
 dix-sept. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance _____
 Consentement à mariage
 par la fiancée. _____
 Acte de publication à
 Chardonne, Tevey & Châ-
 teau d'Oex. _____

Les époux :

Julien Mouron
 Alice Mouron

Les témoins :

L. Morier
 L. Cercier

L'officier de l'état civil :

A. Jamini
 recepit.

N^o 24Genoud x Philipona

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genoud, Oscar. Arthur _____
 célibataire _____
 mécanicien _____

originaire de Remaufens _____ domicilié à
 Tevey _____ né à

Remaufens _____ le huit octobre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
 Edouard Genoud charpentier _____ et de
 Adèle, née Michel, _____
 à Montreux _____

2. Philipona, Marguerite. Marie _____
 célibataire _____

marrière de fabrique _____

originaire de Rossens (Tribourg) _____ domiciliée à
 Tevey _____ née à

Châtel-St-Denis _____ le trois mars _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
 Simon Philipona, mécanicien _____ et de
 Césarine, née Chassot _____
 à Romont. _____

Comme témoins :

1. Aimé Pélud, voiturier } les deux à Tevey
 2. Fernand Dafflon, mécanicien }

Les publications ont eu lieu à Tevey, Rossens, le vingt
 à Remaufens, le vingt-un mars mil neuf
 cent dix-sept. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le douze avril mil neuf cent
 dix-sept. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance
 de publication à
 Remaufens, Tevey, &
 Rossens. _____

Les époux :

Oscar Genoud
 Marg. Genoud

Les témoins :

Aimé Pélud
 Dafflon Fernand.

L'officier de l'état civil :

A. J. J. J. J.

Communiqué aux Etats civils de
 Rossens et Remaufens. _____

Registre des mariages A.

N^o 25.
Pasche-Hochstetler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pasche, Jules-Eugène _____
célibataire _____
marichal _____

originaire de Iron la Ville (_____) domicilié à
Tevoy _____ né à
Châtillens _____ le trente avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de
Jules-Louis Pasche, menuisier _____ et de
Françoise-Félicité, née Saudon _____
à Tevoy, _____

2. Hochstetler, Jenny _____
célibataire _____
ménagère _____

originaire de Guggisberg (Bernes) _____ domiciliée à
Tevoy _____ née à
Môtiers (Fribourg) _____ le dix-huit décembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fille de
Edouard Hochstetler, agriculteur _____ et de
Marie-Marguerite, née Pulver _____
à Hauterive (Neuchâtel) _____

Comme témoins :

1. Emile Morillon, agent de police, à Tevoy.
2. Edouard Hochstetler, agriculteur, à Hauterive.

Les publications ont eu lieu à Tevoy, le vingt-sept, à
Iron & Guggisberg, le vingt-huit mars mil
neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevoy, le douze avril mil neuf
cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance :
" de publications
à Iron, Tevoy & Guggis-
berg. _____

Les époux :

Jules Pasche
Jenny Pasche.

Les témoins :

Emile Morillon
Ed. Hochstetler

L'officier de l'état civil :

A. Jullien

Communiqué aux Etats Civils de
Iron la Ville et de Guggisberg.

Registre des mariages A.

N° 26.

Serena-Rigollet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Serena, Pietro _____
 célibataire _____
 mineur _____
 originaire de Salassa (Turin, Italie) _____ domicilié à
Tevey _____ né à
Salassa _____ le vingt-huit mars _____
 _____ mil huit cent septante-quatre _____ fils de
Pietro Serena _____ et de
Maria Franceschino _____
 à décédés.

2. Rigollet, Marie-Basilissa _____
 célibataire _____
 cigarière _____
 originaire de Pontey (Turin, Italie) _____ domiciliée à
Tevey _____ née à
Pontey _____ le vingt février _____
 _____ mil huit cent septante-neuf _____ fille de
Victor Rigollet, décédé _____ et de
Marie-Caroline Bis, cigarière _____
 à Tevey.

Comme témoins :

1. Jean Tempia, sapeur, à Tevey, _____
 2. Julien Rocchini, peintre, à Tevey, _____

Les publications ont eu lieu à Tevey, le dix-sept janvier
 & à Salassa & Pontey, le quatre février mil
neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le vingt-six avril mil neuf
cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance _____
Promesse de mariage _____
Lettre du Conseil d'Etat _____
actes de publications à _____
Salassa, Tevey & Pontey, _____
Permis de célébration _____
du Département. _____

Communiqué à la Chancellerie d'Etat _____
en 2 doubles. _____

Les époux :

Serena Pietro

La fiancée ne sait pas écrire.

Les témoins :

Jean TempiaRocchini Apollonio

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Registre des mariages A.

N° 27

Pfanner & Laurent

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pfanner, Joseph-Auguste _____
 célibataire _____
 bijoutier _____
 originaire de Sultzberg (Vorarlberg) _____ domicilié à
 Fevey _____ né à
 Fribourg _____ le vingt-six septembre
 _____ mil huit cent soixante-seize _____ fils de
 Louis Pfanner _____ et de
 Caroline, née Meyer _____
 à décédés. _____

2. Laurent Suzanne _____
 célibataire _____
 aucune _____
 originaire de Amiens (Somme, France) _____ domiciliée à
 Fevey _____ née à
 Amiens _____ le vingt septembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fille de
 Emile Laurent, comptable _____ et de
 Adeline-Adèle Glachant _____
 à Boulogne. _____

Comme témoins :

1. Henri Mayer, ébéniste, à Fevey. _____
 2. Antoine Dafflon, menuisier, à La Tour. _____

Les publications ont eu lieu à Fevey, le huit novembre
 mil neuf cent seize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fevey, le trois mai mil neuf cent
 dix-sept. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance. _____
 Lettre du Conseil d'état. _____
 Acte de publication à
 Fevey. _____
 Certificats de capacité
 matrimoniale pour
 chacun des deux époux.
 Formis de célibat
 du Département. _____
 Communiqué à la Chancellerie
 d'état en 2 doubles. _____

Les époux :

J. Pfanner
 S. Pfanner

Les témoins :

Mayer
 Dafflon Antoine

L'officier de l'état civil :

D. G. J. J. J.

Registre des mariages A.

N° 28.

Leupin - Gratz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leupin, Charles-Emile _____
 veuf de Elise-Jeanne-Emma, née Treboux _____
 boucher _____
 originaire de Muttentz (Bâle-Campagne) _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Chexbres _____ le vingt-neuf mai _____
 mil huit cent quatre-vingt _____ fils de
 Emile Leupin, propriétaire, à Tongny _____ et de
 Nina, née Gosswiler _____
 à décédée _____

2. Gratz, Elise _____
 divorcée de Elvi Rey, dès le 9 février 1916 _____
 caissière _____
 originaire de Aumont (Fribourg) _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Palézieux _____ le quatorze novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fille de
 Jean-Frédéric Gratz, ancien employé C. F. F. et de
 Jeanne, née Thuillard _____
 à Palézieux. _____

Comme témoins :

1. Elise Leupin, à Vevey. _____
 2. Adrien Gratz, agent de police, à Vevey. _____

Les publications ont eu lieu à Vevey & Aumont, le qua-
 torze & à Muttentz, le quinze avril mil
 neuf cent dix-sept. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix mai mil neuf cent
 dix-sept. _____

Pièces déposées :

Acte de naissance de la
 fiancée. _____
 Acte de décès de la 1^{re}
 femme du fiancé. _____
 Actes de publication
 à Muttentz, Aumont &
 Vevey. _____

Communiqué aux Etats Civils
 de Aumont & Muttentz. _____

Les époux :

Leupin
 E. Leupin

Les témoins :

Leupin
 Gratz

L'officier de l'état civil :

D. G. G. G.

Registre des mariages A.

N° 29.
Emery-Mingard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Emery, Henri
célibataire
viticulteur
originaire de s Cullayes domicilié à
Aigle né à
Aigle le onze juin
mil huit cent septante-neuf fils de
Jean-Henri-François Emery et de
Pauline-Perrette-Julie Perriat
à Aigle

2. Mingard, Alice-Louise
célibataire
sans profession
originaire de Chapelles domiciliée à
Vevey née à
Aigle le treize juin
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Louis Mingard et de
Elisa-Pauline-Célestine Curcbod
à Locedes

Comme témoins :

- 1. Gustave Morier agents de police,
- 2. Henri Dubois } à Vevey

Les publications ont eu lieu à Aigle, le vingt à Vevey, le
vingt-un, à Chapelles & aux Cullayes, le vingt-
trois avril mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le onze mai mil neuf cent
dix-sept.

Pièces déposées :

Certificat de publication
dépouillé par l'état civil
d'Aigle

Les époux :

Henri Emery
Alice Emery

Les témoins :

G. Morier agent
Dubois agent

L'officier de l'état civil :

A. J. M. X. 100

Communiqué aux états civils de
Muzières, Aigle et St-Cerges.

Registre des mariages A.

N° 30.

Dubuis - Bélatz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubuis, Emile _____
 célibataire _____
 charretier _____
 originaire de Corsier & Rossinières _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Corsier _____ le vingt-quatre décembre
 _____ mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
 Louis-Henri Dubuis _____ et de
 Elisa, née Gavin _____
 à les deux décédés _____

2. Bélatz Lucienne Albertine _____
 célibataire _____
 ouvrière de fabrique _____
 originaire de Mont-la-Ville _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Villeneuve l'Archevêque ^(Yonne, France) le vingt-trois juillet
 _____ mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
 Marc-Lucien Bélatz _____ et de
 Marie-Albertine-Césarine, née Pillet _____
 à décédés _____

Comme témoins :

1. Emmanuel Dubuis, agriculteur, à St-Higier.
2. Adrien Matthey, cordonnier, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le dix-sept, à Corsier
 Rossinières & Mont-la-Ville, le dix-huit avril
 mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le douze mai mil neuf cent
 dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance
 Actes de publication à
 Corsier, Rossinières, Mont
 la-Ville & Vevey.

Les époux :

Emile Dubuis
 Lucienne Dubuis.

Les témoins :

Dubuis Emmanuel
 Adrien Matthey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux Etats Civils de
 Corsier, Rossinières et l'Isle.

Registre des mariages A.

N° 31.

Liaudet-Wehren

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Liaudet Armand-Robert _____
célibataire _____

peintre en bâtiment _____

originaire de Moutpreveyres _____ domicilié à

Vevey _____ né à

Vevey _____ le premier avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Louis-Philippe Liaudet, peintre en bâtiment et de

à Vevey, et de Clara Zahnd, sans domicile

à connu. _____

2. Wehren, Madeleine _____
célibataire _____

ouvrière de fabrique _____

originaire de Rougemont _____ domiciliée à

Vevey _____ née à

Lausanne _____ le dix-huit décembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Auguste-David Wehren machiniste, à Ferrites et de

Marie-Madeleine, née Veillard, _____

à décédée. _____

Comme témoins :

1. Louis Liaudet, à Vevey, peintre. _____

2. Victor Zahnd, à Vevey, electricien. _____

Les publications ont eu lieu à Vevey et Rougemont, le trois

et à Moutpreveyres, le quatre avril mil neuf

cent dix-sept. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quatorze mai mil neuf

cent dix-sept. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance _____

" de publications à _____

Moutpreveyres, Rouge- _____

mont et Vevey. _____

Les époux :

Liaudet Armand _____

Wehren Madeleine Liaudet _____

Les témoins :

Louis Liaudet _____

V. Zahnd _____

L'officier de l'état civil :

A. G. _____

Communiqué aux états civils de
Rougemont et Rougemont. _____

Registre des mariages A.

N° 32.

Tavel. Marlétaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tavel, Henri-Eugène
 célibataire
 ferblantier
 originaire de Chardonne domicilié à
 Vevey né à
 Vevey le neuf août
 mil huit cent quatre-vingt-six fils de
 Eugène Tavel, serrurier, à Lausanne et de
 Fanny, née Heyraud
 à décédée

2. Marlétaz, Eugénie-Elise
 divorcée de Giovanni Savi, dès le 2 mai 1916.
 employée à la coutume
 originaire de Campestro (Tessin) domiciliée à
 Vevey née à
 Olon le premier janvier
 mil huit cent septante-six fille de
 François-Philippe-Aimé Marlétaz, ancien gendarme et de
 dame, à Vevey, et de Mariannè-Elise, née
 Crosset, décédée.

Comme témoins :

1. Louis Muller, appareilleur, à Vevey.
 2. Philippe Marlétaz, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le trois, à Chardonne
 et Campestro, le quatre avril mil neuf cent
 dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-quatre mai mil neuf
 cent dix-sept.

Pièces déposées :

Acte de naissance du
 fiancé.
 Promesse de mariage.
 Actes de publication à
 Chardonne, Campestro et
 Vevey.

Les époux :

Tavel Henri
 Elise Tavel

Les témoins :

Louis Muller
 Ph. Marlétaz

L'officier de l'état civil :

A. J. M. U. G.

Communiqué aux états civils de
 Corvies et Campestro.

Registre des mariages A.

N° 33.
Camenisch-Mogg.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Camenisch, Victor
veuf de Genovefa Camenisch
municipal
originaire de Rhäzüns (Grisons) domicilié à
Vevey né à
Cazio le douze septembre
mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Johann-Béat Camenisch, à Rhäzüns et de
Maria-Katharina-Theresia Provino
décédée.

2. Mogg Rosa
célibataire
ménagère
originaire de Messkirch (G. Duché de Bade), domiciliée à
Vevey née à
Paris (7^e arr.) le vingt-huit avril
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Geneviève Mogg, décédée et de

à

Comme témoins :

- 1. Frédéric Zurbregg, menuisier, à Vevey.
- 2. Arnold Lack, menuisier, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey & Rhäzüns, le huit
& à Karlsruhe, le onze mai mil neuf cent
dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le deux juin mil neuf cent
dix-sept.

Pièces déposées :

Livret de famille du fiancé.
Acte de naissance de la
fiancée.
Lettre du Conseil d'état.
Acte de publication à
Rhäzüns, Vevey & Karlsruhe.
Certificat de capacité
matrimoniale pour la
fiancée.
Communiqué à l'état civil de
Rhäzüns et à la Chancellerie
de Vevey.

Les époux :

Camenisch Victor.
Camenisch Rosa.

Les témoins :

Zurbregg Fried.
Lack Arnold

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 34

Perrin - Favre.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perrin, Jules. Alfred
célibataire

employé de bureau

originaire de Giez domicilié à

Vevey né à

Vevey le quatorze novembre

mil huitcent quatre-vingt-sept fils de

Louis Perrin et de

Henriette Marie, née Delapraz
à des deux décédés.2. Favre, Félicite
célibataire

femme de chambre

originaire de Bretigny St-Barthelémy domiciliée à

La Tour de Tréme née à

La Tour de Tréme le treize février

mil huitcent quatre-vingt-treize fille de

Henri-Elie Favre, agriculteur et de

Agathe-Euclie, née Favre

à La Tour de Tréme.

Comme témoins :

1. Francois Favre, machiniste, à La Tour de Tréme

2. Louis Perrin, appareilleur, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le nous, à Giez, Bre-
tigny & La Tour de Tréme, le dix mai mil neuf
cent dix-sept.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le cinq juin mil neuf cent
dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
Actes de publication à
Giez, Vevey, Bretigny
& La Tour de Tréme.

Les époux :

Jules Perrin
Félicite Perrin

Les témoins :

Favre Francois
Louis Perrin

L'officier de l'état civil :

A. J. L. U. G.

Registre des mariages A.

N° 35.

Bugnon-Perrin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bugnon, Joseph-Nicolas
 célibataire
 ouvrier de Tannerie
 originaire de Tornay-le-Grand domicilié à
 Vevey né à
 Tornay-le-Grand le vingt-sept juin
 mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
 Pierre Bugnon et de
 Marie, née Thurler
 les deux décédés.

2. Perrin, née Robin, Marie-Joséphine
 veuve de Florentin-Marie Perrin, dès le 15
 ouvrière de fabrique octobre 1915
 originaire de Semsales domiciliée à
 Vevey née à
 Paris le vingt-deux avril
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
 Joseph Robin, mécanicien et de
 Augusta-Luclie, née Gavinaux
 à Paris.

Comme témoins :

1. Alphonse Perrin, manoeuvre, à Vevey
2. Adrien Progin, cafetier, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey & Semsales, le vingt-deux & à Tornay-le-Grand, le vingt-trois mai
 mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le neuf juin mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
 Rivret de famille de la
 fiancée.
 Actes de publication à
 Tornay, Vevey & Semsales.

Les époux :

Bugnon Joseph
 Bugnon Joséphine

Les témoins :

Alphonse Perrin
 Progin Adrien

L'officier de l'état civil :

A. Guey

Communiqué aux Etats Civils de
 Tornay-le-Grand et Semsales.

Registre des mariages A.

N° 36.

Rausso - Coste

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rausso, Maurice-Alexandre
 célibataire
 ingénieur-mécanicien
 originaire de Genève domicilié à
 Martigny-Ville né à
 Genève le vingt-quatre mai
 mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
 Edouard-Jules Rausso et de
 Rosa-Houise, née Dancet
 à Genève.

2. Coste, Elise-Georgine-Marie-Christine
 célibataire
 sans profession
 originaire de La Bastide sur l'Herz (Ariège, France) domiciliée à
 Gstad née à
 Tevey le quatre décembre
 mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de
 Salomon-Daniel-Félix-Léopold Coste, décédé et de
 Eléonore-Fanny, née Rausso,
 à Tevey.

Comme témoins :

1. Eléonore Coste, à Tevey.
2. Emile Jeanmonod, technicien, à Tevey.

Les publications ont eu lieu à Martigny-Ville, le sept, à
 Genève, le dix et à Glessey, le neuf avril
 mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le douze juin mil neuf cent
 dix-sept.

Pièces déposées :

Certificat de publication
 délivré par l'état civil
 de Martigny-Ville.

Les époux :

M. Rausso
 E. Rausso.

Les témoins :

Eléonore Coste
 Jeanmonod

L'officier de l'état civil :

A. Gleyser

Registre des mariages A.

N° 37.

Pesse - De Domenicis.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pesse, Alois - Dominique _____
célibataire __________

originaire de Attalens _____ domicilié à

Tevey _____ né à

Grandvaux _____ le dix-huit avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Claude-Nicolas Pesse, commerçant _____ et de

Marie-Catherine, née Thierry _____

à Tevey. _____

2. De Domenicis, Marianna _____

célibataire _____

ouvrière de fabrique _____

originaire de Tenarotta (Ascoli Piceno) _____ domiciliée à

Tevey _____ née à

Tenarotta _____ le vingt février _____

_____ mil huit cent quatre-vingt _____ fille de

Vincenzo De Domenicis, décédé _____ et de

Domenica Mariani, _____

à Tenarotta. _____

Comme témoins :

1. Urbain Gevisier, cafetier } les deux à Tevey

2. Claude Pesse, commerçant } _____

Les publications ont eu lieu à Tevey & Attalens, le quatre

novembre mil neuf cent seize & à Tenarotta

le sept janvier mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le dix-huit juin mil neuf

cent dix-sept. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance.

Lettre du conseil d'état.

Actes de publication à

Tevey, Attalens &

Tenarotta.

Les époux :

Pesse Alois

Pesse Maria

Les témoins :

Urbain Gevisier

Pesse Claude

L'officier de l'état civil :

A. Juret

Registre des mariages A.

N° 38.

Roth - Hasler.

RECTIFICATION

Par décision du 25 avril 1957
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que le père de
l'époux est désigné
sous le prénom
« Gottlieb » et non
« Théophile »

Vevey, le 3 mai 1957.

L'officier de l'état civil:

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Interlaken et
de Roggwil.
et par duplicata. —

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roth, Charles
célibataire
ouvrier de fabrique
originaire de Armühle (Interlaken) domicilié à
Vevey né à
Saint-Saphorin (Lavaux) le neuf février
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Théophile Roth, menuisier, à Vevey et de
Henriette-Elisa, née Bujard
à décédée.

2. Hasler, Rosa-Hermine
célibataire
couturière
originaire de Roggwil (Thurgovie) domiciliée à
La Tour de Peilz née à
Amriswil (Thurgovie) le douze avril
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Jacob Hasler, brodeur et de
Rosa, née Nötzli, couturière
à Arbon.

Comme témoins :

1. Albert Loth, serrurier, à Vevey.
2. Jeanne Ormond, lingère, à La Tour.

Les publications ont eu lieu à La Tour de Peilz, le quatre, 4
à Interlaken, Vevey & Roggwil, le cinq juin
mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-un juin mil neuf
cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
« de publication à
Interlaken, Vevey, Rogg-
wil & La Tour de Peilz.

Les époux :

Ch. Roth
R. Roth

Les témoins :

Albert Loth
Jeanne Ormond.

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Communiqué aux Etats Civils de
Interlaken, Roggwil et La
Tour de Peilz.

Registre des mariages A.

N° 39.
Colin & Fasnacht

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Colin, Jean-Adolphe
célibataire
employé de commerce, - sergent 146^e d'infanterie
originaire de Heillecourt (Meurthe & Moselle) domicilié à
Heillecourt, en séjour à Leysin, comté infernal à
Heillecourt le vingt-sept décembre ^{de guerre}
mil huit cent quatre-vingt-un fils de
Cyrille Colin, laitier et de
Thérèse Boulay,
à Heillecourt

2. Fasnacht, Berthe-Pauline-Mélanie
célibataire
employée de bureau
originaire de Montelieu (Fribourg) domiciliée à
Yevy née à
Saint-Maur des Fossés, le onze avril
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Edmond-Oswald Fasnacht, décédé et de
Pauline-Léonie Bonny, ménagère
à Yevy

Comme témoins :

1. Florent Moulinot, sergent, à Leysin
2. Marguerite Roche, comptable, à Yevy

Les publications ont eu lieu à Yevy, le dix-neuf à Montelieu & Leysin, le vingt-un & à Heillecourt, le vingt-quatre mai mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yevy, le vingt-huit juin mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance
Lettre du Conseil d'Etat,
Acte de publication à
Yevy, Leysin, Montelieu &
Heillecourt.
Certificat de capacité pour
les fiancés.
Papiers de célébration du
Département
Communiqué à l'Etat Civil de
Morat et à la Chancellerie
d'Etat.

Les époux :

Colin Jean
Berthe Colin

Les témoins :

[Signature]
F. Fasnacht Marc Roche
d. Satelet-Fasnacht
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 40

Flipo - Hneuss

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Flipo, Georges-Léon-Gabriel
 célibataire
 commerçant, - soldat au 106^e Rég^t d'infanterie
 originaire de Cambrai (Nord, France) domicilié à
 Reims, en séjour à Vevey comme interne de guerre à
 Cambrai le trente-un mars
 mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
 Oscar-Léon Flipo, voyageur de commerce à et de
 Wimeroux (Pas de Calais) et de Nellie-Antoinette
 dite Grésillon, décédée.

2. Hneuss, Julie-Rosa
 célibataire
 couturière
 originaire de Eggwil (Berne) domiciliée à
 Vevey née à
 Germeren le vingt-trois septembre
 mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
 Louis-Ferdinand Hneuss, décédé et de
 Sophie Kehli
 à Vevey

Comme témoins :

1. Jean-Louis Tubert, employé de commerce, à La Ri-
 camarce (Loire)
 2. Pierre Simon, chef de gare, à Clairefontaine (Aisne)
 internes à Vevey et placés.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-cinq, à Eg-
 gwil, le vingt-six mai et à Reims, le quinze
 juin mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le cinq juillet mil neuf cent
 dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
 Lettre du Conseil d'Etat.
 Consentement par le fiancé.
 Actes de publications à
 Vevey, Eggwil et Reims.
 Certificat de capacité pour
 le fiancé.
 Réquis de célébration du
 Département.
 Communiqué à l'Etat Civil de
 Eggwil et à la Chancellerie
 d'Etat en 2 doubles.

Les époux :

G. Flipo
 R. Flipo

Les témoins :

J. Tubert
 P. Simon

L'officier de l'état civil :

A. Gleyser

Registre des mariages A.

N° 41, 5, 5
Dénériatz-Vauthey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dénériatz Aloys
célibataire
employé de commerce
originaire de Chardonne & Chexbres domicilié à
Tevay né à
Chardonne le trente-un janvier
mil huitcent quatre-vingt-un fils de
Charles-Louis Dénériatz, vigneron, à St. et de
Saphorin & de Françoise-Henriette-Louise
dite Fanny, née Ducrot, décédée.

2. Vauthey, Jeanne-Sophie, - couturière
divorcée de Louis-Nicolas Sottas, au le 26 fé-
vrier 1917. (Délai d'attente abrégé, art. 103 § 3. C.C.)
originaire de Charmey domiciliée à
Tevay née à
Châtel St. Denis le premier mai
mil huitcent quatre-vingt-six fille de
Rock Vauthey, décédé et de
Marie, née Vauthey, actuellement femme-Mel-
lasson, à Châtel-St. Denis.

Comme témoins :

1. Albert Traverney, à Tevey.
2. Charles Dénériatz, à St-Saphorin.

Les publications ont eu lieu à Tevey, le six, à Charmey &
Chexbres, le sept & à Chardonne, le huit juin
mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevay, le cinq juillet mil neuf
cent dix-sept.

Pièces déposées :

Acte de naissance du
fiancé
Acte de mariage de la fian-
cée, avec mention du divorce.
Déclaration du Tribunal.
Actes de publication à
Tevay, Chardonne, Chex-
bres & Charmey.

Communiqué aux Etats Civils de
Corsier, Chexbres et Char-
mey.

Les époux :

Dénériatz Aloys
Dénériatz Jeanne

Les témoins :

Charles Dénériatz
Albert Traverney

L'officier de l'état civil :

A. J. J. J. J.

Registre des mariages A.

N° 42.

Ricoz - Bovet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ricoz, Jean-Ulysse

célibataire

magasinier

originaire de Tauderens

domicilié à

Vevey

né à

Tauderens

le trois novembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Jules-Joseph Ricoz

et de

Anne-Augustine, née Gavillet

à décedés.

2. Bovet, Marie-Constance

célibataire

cigarière

originaire de Romasens

domiciliée à

Vevey

née à

Estavayer-le-Lac

le quinze juillet

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Alphonse-Antoine Bovet, représentant de

et de

commerce, à Estavayer-le-Lac & de Françoise-Lucie

à dite Fanchette, née Rommaz, décedée.

Comme témoins :

1. Charles Vallotton, manoeuvre

2. Louis Ricoz, mouleur, - les 2 à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey & Romasens, le vingt-neuf & à Tauderens, le trente mai mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le six juillet mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance

" de publication à
Vevey, Tauderens & Ro-
masens.

Les époux :

Ulysse Ricoz

Ricoz Marie

Les témoins :

Vallotton Charles

Ricoz Louis

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Communiqué aux états civils de
Romasens et Vevey.

Registre des mariages A.

N° 43.

De Giulio Dervev.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. De Giulio, Justave-Eugène

célibataire

sellier

originaire de Premosello (Pallanza, Novare) domicilié à

Vevey

né à

Châtel St Denis

le vingt-un août

mil-huitcent quatre-vingt-onze fils de

Sules De Giulio, décédé

et de

Annetto, née Liaudet, ménagère

à Vevey.

2. Dervev, Marie-Antonie

célibataire

domestique

originaire de Chapelle (Glâne) domiciliée à

La Tour de Peilz

née à

Vauderens

le dix-neuf décembre

mil-huitcent quatre-vingt-quatorze fille de

François Dervev, agriculteur

et de

Marie-Ursule, née Gavillet

à Chapelle (Glâne)

Comme témoins :

1. Ulrich Orsingher, manoeuvre

2. Pierre Costa, menuisier - les deux à Vevey.

Les publications ont eu lieu à La Tour de Peilz, le vingt-trois à Vevey & Chapelle, le vingt-quatre avril & à Premosello, le vingt mai mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Vevey, le sept juillet mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance.

Lettre du Conseil d'Etat.

Actes de publication à

Premosello, Vevey, Chapelle & La Tour.

Permis de célébration

du Département.

Les époux :

De Giulio Justave Eugène

De Giulio Marie Antonie

Les témoins :

Orsingher Ulrich

Pierre Costa

L'officier de l'état civil :

A. J. J. J.

Registre des mariages A.

N° 44.

Rochat - Fasnacht

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat, Marc-Félix-Aloys
célibataire

charretier-livreux

originaire de St. Georges & de l'Abbaye domicilié à

Vevey né à

St. Georges le six juillet

mil huitcent quatre-vingt-sept fils de

Louis-Frédéric Rochat et de

Fanny-Louise, née Raymond

à décedés

2. Fasnacht Lina

célibataire

aucune

originaire de Montelier (Tribourg) domiciliée à

Montelier née à

Montelier le vingt-huit juillet

mil huitcent quatre-vingt-quatre fille de

Robert Fasnacht, hâbler et de

Bertha, née Fasnacht

à Montelier

Comme témoins :

1. Albert Exquis, cafetier, à Vevey.

2. Michel Maillard, huissier, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey & l'Abbaye, le vingt-

deux, & à St. Georges & Montelier, le vingt-

trois juin mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le douze juillet mil neuf

cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance.

de publication à

St. Georges, l'Abbaye, Vevey

& Montelier.

Les époux :

Aloys Rochat

Lina Fasnacht

Les témoins :

A. Exquis

Maillard

L'officier de l'état civil :

A. Exquis

Communiqué aux Etats civils de
Longirod, l'Abbaye et
Insat.

Registre des mariages A.

N° 45.

Butty - Ney.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Butty, Paul-Philippe

célibataire

menuisier

originaire de Ursy

domicilié à

Vevey

né à

Romont

le vingt quatre décembre

mil huit cent septante-six

fils de

Auguste-Joseph dit Louis Butty

et de

Léonie, née Bourqui

à décedés.

2. Ney, Louise-Jenny-Marie

veuve de François Ney, dès le 20 mai 1900

ménagée

originaire de Payerne

domiciliée à

Vevey

née à

Villars-le-Grand

le douze mars

mil huit cent soixante-quatre

fille de

Louis-Abraham-Samuel Jaunin

et de

Louise, née Jaunin

à décedés

Comme témoins :

1. Jules Panchaud, propriétaire, à Vevey.

2. Michel Maillard, huissier, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-six, à Ursy & Payerne, le vingt-sept juin mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le douze juillet mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.

- de mariage de la fiancée.

Acte de décès du premier mari de la fiancée.

Actes de publication à Ursy, Payerne & Vevey.

Communiqué aux Stats Civils d'Ursy et de Payerne.

Les époux :

Butty Paul

Marie Butty

Les témoins :

J. Panchaud

Maillard

L'officier de l'état civil :

A. J. J. J.

Registre des mariages A.

N° 46.

Tanner - Rochat.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tanner Marcel
 célibataire
 serrurier
 originaire de Erismy (Berne) domicilié à
Vevey né à
Chardonne le vingt-trois mai
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Gottlieb Tanner, boulanger et de
Marie-Julie, née Duret
 à Vevey.

2. Rochat, Lucie-Alice-Marie
 célibataire
 couturière
 originaire de Croy domiciliée à
Vevey née à
Lausanne le vingt-trois avril
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Henri-Louis Rochat, décédé et de
Lucie, née Dupuis, ménagère
 à Lausanne.

Comme témoins :

1. Robert Grandchamp, appareilleur, à Vevey.
 2. Charles Barbezat, comptable, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Erismy, Vevey & Croy, le
vingt-six juin mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quatorze juillet mil neuf
cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance
" de publication à
Erismy, Vevey & Croy.

Les époux :

Marcel Tanner
Lucie Tanner

Les témoins :

Robert Grandchamp.
C. Barbezat

L'officier de l'état civil :

A. Gleyser

Communiqué aux Etats civils de
Erismy et de Romainmôtier.

Registre des mariages A.

N° 47.
Hansen - Nicole

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hansen, Niels
célibataire
pharmacien
originaire de Lillehedinge (Danemark) domicilié à
Tevey né à
Lillehedinge le dix avril
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Rasmus Hansen et de
Ane-Marie, née Olsen
les deux décédés.

2. Nicole, Adeline
célibataire
sans profession
originaire du Lieu & du Chenit domiciliée à
Tevey née à
Tevey le dix-neuf mai
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Benjamin Nicole, décédé et de
Marie-Anna, née Beck,
à Tevey.

Comme témoins :

- 1. Marie Nicole, à Tevey.
- 2. Maurice Favre, ingénieur, à Bernex.

Les publications ont eu lieu à Tevey, au lieu & au che-
nit, le vingt-neuf mai mil neuf cent
dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le dix-huit juillet mil
neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

- Actes de naissance.
- Consentement de la fiancée.
- Lettre du Conseiller d'Etat.
- Actes de publications à
Tevey, au lieu & au Chenit.
- Certificat de capacité
pour la fiancée.
- Permis de célébration
du Département.
- Communiqué aux Etats civils
du Lieu & du Chenit & à la
Chancellerie d'Etat.

Les époux :

Niels Hansen,
Adeline Hansen

Les témoins :

Marie Nicole
M. Favre

L'officier de l'état civil :

A. Joux

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 48.

Hausin-Monnerat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hausin, Robert-Louis _____
divorcié de Marie-Eugénie, née Blaser, dès le 1^{er}
employé de commerce _____ décembre 1914.
originaire de Oberburg (Berne) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Berne _____ le vingt-cinq novembre
_____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de
Karl-Adolphe Hausin, paveur _____ et de
Marie-Magdalena, née Boivin _____
à Berne _____

2. Monnerat, Marie _____
célibataire _____

originaire de Vevey & Combremont-le-Grand domiciliée à
Vevey _____ née à
Corsier & Vevey _____ le quinze mars
_____ mil huit cent quatre-vingt-six _____ fille de
Samson-Etienne Monnerat _____ et de
Rose-Cécile-Albertine, née Sauoud _____
à décedés. _____

Comme témoins :

1. Lucile Vénéreaz, chef de bureau aux postes
2. Fritz von Gunten, négociant, - les 2 à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le trois, à Oberburg
& Vevey, le quatre & à Combremont-le-Grand, le
cinq juillet mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-trois juillet mil neuf
cent dix-sept.

Pièces déposées :

Certificat de publication
dépouillé par l'état civil
de Lausanne. _____

Les époux :

Marie Hausin
L. Hausin

Les témoins :

Ch. Jéquier
L. Jéquier

L'officier de l'état civil :

A. G. M. X. 40

Communiqué aux Etats Civils de
Oberburg, Lausanne et Combremont
le Grand, _____

Registre des mariages A.

No 49.

Tanner - Righini.

Le Département de Justice et Police du Canton de Vaud, en date du 21 février 1946, ordonne la rectification de l'acte de mariage inscrit ci-dessus, en ce sens que le nom patronymique «Tanner» soit orthographié : «WANNER», avec «W» initial.

Vevey, le 28 février 1946.
L'officier de l'état civil,
copie f. duplicata
et à Nidau.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tanner, René-Louis

célibataire

serrurier

originaire de Nidau (Berne) domicilié à

Vevey né à

La Tour de Peilz le deux août

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Louis Tanner, décédé et de

Anna Aursein, ménagère à Vevey.

2. Righini, Angèle-Thérèse

célibataire

ouvrière d'imprimerie

originaire de Bavenno (Novare, Italie) domiciliée à

Vevey née à

Plainpalais le dix-huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Marie-Mélanie Righini, domestique et de

à Lausanne

Comme témoins :

1. Jules Gevisier, cafetier, à Vevey.

2. Jean Bexzola, marchand, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Nidau & Vevey, le premier à Bavenno, le dix-sept juin mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-sept juillet mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Acte de naissance.
Lettre du Conseil d'état.
Couseulement de la mère du fiancé.
Acte de décès du père du fiancé.
Actes de publication à Nidau, Vevey & Bavenno.

Communiqué à l'Etat civil de Nidau et à la Chancellerie d'Etat.

Les époux :

R. Wanner
& A. Righini

Les témoins :

Jules Gevisier
& Jean Bexzola

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Registre des mariages A.

N° 50.

Bellon - Genoud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bellon, César-Emile _____
 veuf de Louise-Marguerite TOLLONIER _____
 bachelier _____
 originaire de Trois-Torrents (Valais) _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Trois-Torrents _____ le dix-neuf avril _____
 mil huit cent soixante-dix _____ fils de
 Jean-Joseph-Maxime Bellon, décédé _____ et de
 Marie-Joséphine Bellon, née LAUNAZ _____
 à Tionnaz _____

2. Genoud, née Sey, Hympo-Éléonore _____
 veuve de Paul-Léon Genoud, dès le 4 juillet 1911
 journalière _____
 originaire de Châtel-St-Denis _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Marsens _____ le vingt-cinq juin _____
 mil huit cent septante-cinq _____ fille de
 Louis-Philippe Sey _____ et de
 Marie-Joséphine Mossou _____
 à décédés _____

Comme témoins :

1. Georges Sunichis, cigariers, à La Tour. _____
2. Louis Nicolet, maçon, à Vevey. _____

Les publications ont eu lieu à Trois-Torrents, Vevey & Châtel
 St-Denis, le quatorze juillet mil neuf cent
 dix-sept. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-sept juillet mil
 neuf cent dix-sept. _____

Pièces déposées :

Actes de mariage des fiancés.
 Acte de décès du mari de
 la fiancée.
 Actes de publication à Trois-
 Torrents, Vevey & Châtel-
 St-Denis. _____

Les époux :

Bellon Emile
 L. Bellon

Les témoins :

G. Sunichis
 Nicolet L.

L'officier de l'état civil :

A. GUYOT

Registre des mariages A.

N° 51.

Malinge - Demierre.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Malinge, Marc-Jean-Marie _____
célibataire _____caporal au 2^e régiment de tirailleurs (soldat de ^{carrière})
originaire de Brest (Finistère, France) _____ domicilié à
Paris (18^e arr.) en séjour à Montreux (Chailly) ^{communé à}
Brest _____ le vingt-cinq mai _____ ^{interruption de guerre}_____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Marc-Marie Malinge, employé d'export _____ et de
Louise-Nicole Lanthée, _____
à Paris.2. Demierre, Marguerite-Louise _____
célibataire _____sans profession _____
originaire de Chardonne _____ domiciliée à
Vevey _____ née àMontbéliard (Doubs) le premier juin _____
_____ mil neufcent _____ fille deFrançois-Edouard Demierre, décédé _____ et de
Louise-Adèle, née Tallat _____
à Vevey.

Comme témoins :

1. Albin Roulier, coiffeur, à Paupinard (Var)
2. Ernest Bourit, employé de commerce à Vincennes,
interruption de guerre à Chailly de Montreux.
Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt, à Chardonne
le vingt-un, à Paris, le vingt-quatre et à Brest
le vingt-neuf juin mil neufcent dix-sept.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage._____ Vevey, le vingt-sept juillet mil
neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
Consentements des fiancés.
Acte de décès du père de la
fiancée. - Lettre du Conseil
d'état. Actes de publication
Certificat de capacité ma-
trimoniale pour le fiancé.
Permis de célébration du
Département.
Communiqué à l'Etat civil de Cor-
sier et à la Chancellerie d'Etat
en 2 doubles.

Les époux :

Madame M. Malinge
Malinge

Les témoins :

A. Roulier
E. Bourit

L'officier de l'état civil :

A. Jullien

Registre des mariages A.

N° 52.

Piot - Sirisin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piot, Alfred-Gustave _____
 célibataire _____
 employé aux C. F. F. _____
 originaire de Pailly _____ domicilié à
 Tevey _____ né à
 Paleyres sous Montagny le sept octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fils de
 François Piot, décédé _____ et de
 Lina, née Fausel, journalière _____
 à Fiez.

2. Sirisin, Gasparine-Mathilde _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Chalais (Valais) _____ domiciliée à
 Chalais _____ née à
 Chalais _____ le vingt-sept janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de
 Gaspard Sirisin, journalier, à Chalais _____ et de
 Marie, née Rudat _____
 à décidée _____

Comme témoins :

1. Jules Veillard } les deux à Tevey. _____
 2. Henri Stettler } employés aux C. F. F. _____

Les publications ont eu lieu à Tevey, le onze, à Pailly & Cha-
 lais, le douze juillet mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le onze août mil neuf cent
 dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
 " de publication à
 Pailly, Tevey & Chalais.

Les époux :

Piot, Gustave
 Sirisin, Gasparine

Les témoins :

Veillard Jules
 Stettler Henri

L'officier de l'état civil :

A. Guesin

Communiqué aux Etats Civils de
 Yverrens & Chalais _____

Registre des mariages A.

N° 53.

Boraley-Gillieron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boraley, Emile-Louis-Daniel _____
célibataire _____

souvreur _____

originaire de Blonay _____ domicilié à

Vevey _____ né à

à Lausanne _____ le trois avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Charles-Henri-Louis Boraley, décédé _____ et de

Augustine-Marguerite-Louise-Annette, née

Michaud, à Vevey. _____

2. Gillieron, Louisa _____

divorcée de Louis-Aimé Imhof, dès le 27 mai 1913

lavuse _____

originaire de Morenbach (Berne) _____ domiciliée à

Vevey _____ née à

Corcelles-le-Grand le seize août _____

_____ mil huit cent septante-trois _____ fille de

Marie Gillieron _____ et de

à Lausanne. _____

Comme témoins :

1. Auguste Chaudet, manoeuvre _____

2. Henri Better, tapissier, - les 2 à Vevey. _____

Les publications ont eu lieu à Blonay, Vevey & Moren-

bach, le vingt-quatre juillet mil neuf cent

dix-sept. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Vevey, le onze août mil neuf cent

dix-sept. _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.

" de mariage de la

fiancée, avec mention du

divorce.

Actes de publication à

Blonay, Vevey & Moren-

bach. _____

Communiqué à l'Etat Civil de

St. Léger et à l'Etat Civil

de Schwarzenegg.

Les époux :

Louis Boraley

Louisa Boraley

Les témoins :

Chaudet Auguste

Better Henri

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Registre des mariages A.

N° 54.

Serkeyn - Paccard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Serkeyn, Joseph _____
 célibataire _____
 menuisier-ébéniste, - soldat au 30^e de ligne _____
 originaire de Belgique _____ domicilié à
 Tourneppe (Belgique) en séjour à Vevey, comme né à
 Rysbroeck (Brabant) le dix avril _____
 interne de guerre
 _____ mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
 Jean-Baptiste Serkeyn, décédé _____ et de
 Maria-Theresia Hagmulder, _____
 à Tourneppe. _____
2. Paccard, Hélène - Florentine _____
 célibataire _____
 cuisinière _____
 originaire de s Houches (Haute-Savoie) _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 aux Houches _____ le dix-huit août _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
 François-Michel Paccard, aux Houches _____ et de
 Eugénie, née Booz _____
 à Vevey. _____

Comme témoins :

1. Eugénie Paccard. Booz, à Vevey. _____
 2. François Nicolas, mason, à Landivisiau (Finistère)
 interne de guerre, à Clérens. _____
 Les publications ont eu lieu à Vevey, le quinze à Tourneppe
 je, le vingt-quatre juin mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le seize août mil neuf
cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance. - Lettre du
 Conseil d'Etat. - Consecrations
 pour les fiancés. - Actes
 de publication à Vevey et
 Tourneppe. - Autorisation au li-
 taire pour les fiancés. Certificats
 de capacité pour les 2 époux.
 Permis de célébration du
 Département _____
 Communiqué à la Chancellerie
 d'Etat en 2 doubles _____

Les époux :

J. Serkeyn
 H. Paccard

Les témoins :

Paccard Eugénie
 Nicolas Serkeyn

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Registre des mariages A.

N° 55.
Clot - Pouly.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clot Edmond-Louis
célibataire
employé de banque
originaire de Curtilles domicilié à
Moudon né à
Moudon le onze juin
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Jules-Louis Clot, banquier, à Moudon et de
Lina, née Agassiz
à décédée

2. Pouly, Rosé-Hélène
célibataire
aucune
originaire des Cullayes & Montpreveyres domiciliée à
Vevey née à
Cortaillod le dix juillet
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Henri-Henri Pouly, viticulteur, à Vevey et de
Hélène, née Martha
à décédée

Comme témoins :

1. Henri Pouly, à Vevey, viticulteur
2. Jules Bussy, à Vevey, fabricant.

Les publications ont eu lieu à Moudon, le vingt, à Curtilles & Vevey, le vingt-un, à Montpreveyres & Cullayes, le vingt-deux juillet mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt août mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Certificat de publication, délivré par l'état civil de Moudon.

Les époux :

E. Clot
R. Clot

Les témoins :

J. Bussy
H. Pouly

L'officier de l'état civil :

A. Juret

Registre des mariages A.

N° 56.

Hainard-Ferrari.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hainard, Henri-Robert

célibataire

employé aux C. F. F.

originaire des Bayards (Neuchâtel) domicilié à

Tevey né à

Bulle le vingt-six septembre

mil-huit cent quatre-vingt-huit fils de

Williamis-Alphonse Hainard, décédé et de

Marie-Hélène, née Gillard

à Genève

2. Ferrari, Clémentine

célibataire

aucun

originaire de Thonon-les-Bains (Haute-Savoie) domiciliée à

Thonon-les-Bains née à

Lausanne le quatre septembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Louis Ferrari et de

Marie-Clémentine, née Taberlet

à Thonon.

Comme témoins :

1. François Mervay, restaurateur, à Tevey,

2. Henri Duruz, technicien, à Tevey.

Les publications ont eu lieu à Thonon, le vingt-un, à Tevey,

le vingt-deux et aux Bayards, le vingt-trois

juillet mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le vingt-cinq août mil neuf

cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance.

Consentement pour la

fiancée.

Lettre du Conseil d'Etat

Acte de publication à Tho-

non, Tevey et Bayards.

Certificat de capacité ma-

trimoniale pour la

fiancée.

Communiqué à l'Etat civil des

Bayards et à la Cham-

cellerie d'Etat.

Les époux :

Hainard

Ferrari

Les témoins :

F. Ogerney

H. Duruz

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Registre des mariages A.

N° 57.

Godfroid - Ferrari

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Godfroid, Arthur - Maximilien

veuf de Maria - Philomena Goossens

cordonnier soldat - carabinier

originaire de Andenne (Namur, Belgique) domicilié à

Holenbeck Saint-Jean p. Bruxelles, prisonnier de guerre, né à

interné à Woutreux

Andenne le quatre septembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Alfred Godfroid, décédé et de

Josephine Jourdevant, à Andenne

à

2. Ferrari, Blanche - Marie

célibataire

emballeuse

originaire de Albisio (Côme, Italie) domiciliée à

Vevey née à

La Tour de Peily le treize décembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Joseph Ferrari, macan et de

Marie Bouleuaz

à Vevey

Comme témoins :

1. Emile Houlin, cordonnier, à Brossais (Moubeuge)

2. Henri van Halcat, cordonnier à Louvain, les deux inter-

nés de guerre à Woutreux

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt juin, à Holenbeck

Saint-Jean et Albisio, le huit juillet mil neuf cent dix-

sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le trente août mil neuf cent dix-

sept

Pièces déposées :

Actes de naissance.

Acte de décès de la première femme

du fiancé.

Lettre du Conseil d'Etat.

Actes de publication à Vevey, Ho-

lenbeck et Albisio.

Consentement pour le fiancé.

Certificat de capacité pour le fiancé.

Permis de célébration du Département.

Communiqué à la Chancellerie

d'Etat en 3 doubles.

Les époux :

Godfroid
B. Godfroid

Les témoins :

Martin Emile
R. Bouleuaz

L'officier de l'état civil :

A. Meyer

Registre des mariages A.

N° 58.

Faes - Clairaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Faes, Rodolphe - Otto _____
 veuf de Augusta - Anna Couverset _____
 ouvrier de fabrique _____
 originaire de Schöftland (Argovie) _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Saint-Légier _____ le treize novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fils de
 Otto Faes, menuisier _____ et de
 Louise-Julie, née Feytaud _____
 à Corsier _____

2. Clairaz, née Couverset, Berthe - Sophie _____
 veuve de Charles - Auguste Clairaz, dès le 12 août 1914 _____
 journalière _____
 originaire de Collonges (Valais) _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Vevey _____ le vingt-un juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de
 Pierre - Albert Couverset, décédé _____ et de
 Anna - Louise Grognuz _____
 à Vevey _____

Comme témoins :

1. Albert Grognuz, parquetier, à Vevey _____
2. Fritz Faes, manoeuvre, à Vevey _____

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-six et à Schöftland
 et Collonges le vingt-sept juin mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le trente août mil neuf cent
 dix-sept

Pièces déposées :

Deux livrets de famille.
 Actes de publication à Schöftland,
 Vevey et Collonges. _____

Les époux :

Faes Rodolphe
 Faes Berthe.

Les témoins :

Abb. Grognuz
 Faes: S

L'officier de l'état civil :

(Signature)

Communiqué à l'Etat Civil de
 Schöftland et de Collonges.

Registre des mariages A.

N° 59.

Bernex - Collini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bernex, Adolf

célibataire

tourneur sur métaux

originaire de Rapperswil (Argovie) domicilié à

Vevey né à

Rapperswil le vingt-huit août

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Samuel Bernex, menuisier et de

Maria née Wilhelm, à Rapperswil

à

2. Collini, Engelina

célibataire

domestique

originaire de Hortaso (Tirol) domiciliée à

Vevey née à

Davos le premier octobre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Agostino Collini, décédé et de

Elisi née Brack, actuellement femme Lobrist, à Rapperswil

à

Comme témoins :

1. Victor Camenisch, maréchal } à

2. Traugott Berner, maréchal } Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, le sept, à Rapperswil, le

sept et à Hortaso le douze juillet mil neuf cent dix.

sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quatre septembre mil neuf cent

dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,

Consentement pour la fiancée,

Lettre du Conseil d'Etat,

Actes de publications à Vevey,

Rapperswil et Hortaso,

Certificat de capacité matrimo-

niale pour la fiancée.

Communiqué à l'Etat civil de

Rapperswil et à la Chancellerie

d'Etat _____

Les époux :

Ad. Bernex.

Engelina Bernex

Les témoins :

Camenisch Victor.

Berner Traugott

L'officier de l'état civil :

A. G. G. G.

Par jugement du Tribunal du District de Lengnau, rendu en date du 28 novembre 1929, déclaré définitif et exécutoire le 13 décembre 1929, le mariage inscrit ci-dessus a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel l'épouse ne pourra contracter un nouveau mariage.

Fait le 26 décembre 1929.

L'Officier de l'Etat civil :

[Signature]

07^{me} pour dupli cata.

Registre des mariages A.

N° 60

Béguin - Hagnin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Béguin, Jules - Louis - Frédéric

célibataire

sexuelier

originaire de Saint - Léger et La Chiesaz domicilié à
Vevey né à

Vevey le dix décembre

mil huit cent quatre - vingt - dix fils de

Louis - Alfred Béguin, décédé et de

Henriette - Françoise - Jenny, née Martignier
à Vevey

2. Hagnin, Lucile

célibataire

sans profession

originaire de Marsens (Trubourg) domiciliée à
La Tour de Peily née à

St Tréz le vingt - trois mars

mil huit cent quatre - vingt - seize fille de

Jean - Claude - Alfred Hagnin, décédé et de

Marie - Joséphine, née Chassot

à La Tour de Peily

Comme témoins :

1. Emile Hagnin, journalier à La Tour

2. Alfred Vuilloz, sexuelier à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, le neuf, à La Tour de
Peily et St Léger, le dix et à Marsens, le onze août mil
neuf cent dix sept,Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le quatre septembre mil neuf cent
dix sept

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés,
actes de publication à Vevey,
La Tour de Peily, St Léger et
Marsens.

Les époux :

Jules Béguin
Lucile Béguin

Les témoins :

Hagnin Emile
Vuilloz Alfred

L'officier de l'état civil :

A. Guet

Communiqué aux Etats Civils
de Saint-Léger, Trappens et
La Tour de Peily.

Registre des mariages A.

N° 61.

Burnod - Giusti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burnod, Charles-Louis

célibataire

ouvreur

originaire de Villeneuve

domicilié à

Vevey

né à

Lignières rière St-Saphorin le sept janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Charles-Gustave Burnod, agriculteur, à Bigle

et de

Louise-Pauline, née Epitave, décédée

à

2. Giusti, Elvira-Maria

célibataire

lingère

originaire de Borgone (Curin, Italie)

domiciliée à

Vevey

née à

Borgone

le neuf juillet

mil huit cent quatre-vingt-treize

fille de

Thomas Giusti, cordonnier

et de

Giuseppina née Cresto

à Gimel

Comme témoins :

1. Théodor Feillard, commis de poste, à Vevey.

2. Jules Courme, commis de poste, au même lieu

Les publications ont eu lieu à Vevey, le treize et à Villeneuve le quatorze juin et à Borgone, le douze juillet mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix-sept septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Lettre du conseil d'Etat.

Actes de publications à Vevey, Villeneuve et Borgone.

Certificat d'état libre pour la fiancée.

Les époux :

Burnod Louis

Burnod Elvira

Les témoins :

Feillard
Courme

L'officier de l'état civil :

J. Yamin
recept.Communiqué à l'Etat civil de
Villeneuve et à la Chancellerie
d'Etat.

Registre des mariages A.

N° 62.

Ceissier - Sager

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ceissier, Paul-Vincent

célibataire

employé de commerce

originaire de France

domicilié à

Lunel, Dept de Hérault (France) interne de guerre au né à
Lunel le sept mars sejour à Leyzin

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Paul-Léon Ceissier

et de

Hélène Anna-Charlotte, née Guiraud

à Lunel

2. Sager, Ida-Georgine

célibataire

sans profession

originaire de Menziken (Argovie)

domiciliée à

Vevey

née à

Mouthey

le douze septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Rodolphe Sager

et de

Louise née Bühler

à Vevey

Comme témoins :

1. Paul Louis Ceissier, chapelier à Lunel (France)

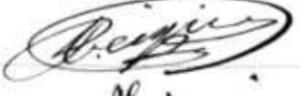
2. Rodolphe Sager, contre-maître, à Menziken

Les publications ont eu lieu à Lunel le douze août, à Vevey le
vingt-deux août, à Menziken le vingt-trois août mil
neuf cent dix-sept et à Leyzin.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le douze septembre mil neuf cent
dix-sept.

Pièces déposées :

Certificat de publication de
libéré par l'état-civil de Leyzin.

Les époux :


 Ida Ceissier

Les témoins :


Sager Rod.
L'officier de l'état civil :

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat et à l'Etat civil de
Menziken.

Registre des mariages A.

N° 63
Guntli - Dupont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guntli, Jean - Heïdard
célibataire

correspondant
originaire de Uetters (S^t Gall) domicilié à
Vevey né à
Uetters le dix-sept août
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Joseph Guntli et de

Marie-Louise, née Müller
à Eschenz (Thurgovie)

2. Dupont, Olga
célibataire

originaire de Puidoux et Vevey domiciliée à
Lausanne née à
Puidoux le premier novembre
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

François Dupont, décédé et de
Marie-Louise, née Margairaz,
à Puidoux

Comme témoins :

1. Albert Guntli, jardinier à Neuchâten.
2. Frida Dupont, domiciliée à Pully.

Les publications ont eu lieu à Uetters, le vingt-un, à Vevey, le
vingt-un, à Puidoux, le vingt-deux et à Lausanne,
le vingt-un août mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quatorze septembre mil neuf
cent dix-sept

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés,
actes de publication à Uetters,
Vevey, Puidoux et Lausanne

Les époux :

Jean Guntli
Olga Guntli

Les témoins :

Albert Guntli
Frida Dupont

L'officier de l'état civil :

A. Jomini
muni.

Communiqué aux Glats civils de
Uetters, Chevres et Lausanne.

Registre des mariages A.

N° 64.

Gallaz - Emery

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gallaz, Marcel - André
 célibataire
 employé de bureau
 originaire de Ormout - Dessus domicilié à
 Vevey né à
 Lausanne le quatre mars
 mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
 Francis - Louis Gallaz, à Villeneuve et de
 Sophie née Félix, décédée
 à

2. Emery, Lucie
 célibataire
 sans profession
 originaire de Chardonne domiciliée à
 Vevey née à
 Vevey le dix février
 mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
 Henri - Charles - Alexandre Emery, à Vevey et de
 Adèle Trujallaz, décédée
 à

Comme témoins :

1. Jules Juvet, employé de bureau à Vevey.
2. Michel Boillard, huissier municipal à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Ormout - Dessus, Chardonne et
 Vevey, le vingt-huit août mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quinze septembre mil neuf
 cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication à Ormout -
 Dessus, Chardonne et Vevey.

Les époux :

M. Gallaz
 & Gallaz.

Les témoins :

J. Juvet
 Boillard

L'officier de l'état civil :

A. Jamini
 rempl.

Communiqué aux États civils de
 Ormout - Dessus et Corsier

Registre des mariages A.

N° 65.

Piaget - Rozat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piaget, Emile - Henri - Alfred
 célibataire, - mineur autorisé -
 commerçant
 originaire des Grands Bayards (Teuchäkel) domicilié à
 Vevey né à
 Aubonne le trois novembre
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
 Louis - Henri - Samuel Piaget, lampiste et de
 Rosina née Rufenacht,
 à Vevey

2. Rozat, Elise
 célibataire
 modiste
 originaire de Dijon (Côte d'Or) domiciliée à
 Vevey née à
 Dijon le treize août
 mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
 Léonard Rozat, voyageur et de
 Céleste, née Béranger
 à Dijon

Comme témoins :

1. Rodolphe Cavallini, artiste, domicilié à Vevey
2. Oscar Jouin, comptable, domicilié à Vevey.

Les publications ont eu lieu aux Bayards et à Vevey, le vingt
 août mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quinze septembre mil neuf
 cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 2 consentements pour le fiancé.
 Autorisation du Conseil d'Etat
 pour le fiancé.
 Consentement pour la fiancée.
 Lettre du Conseil d'Etat.
 Actes de publication à Vevey et
 aux Bayards.
 Certificat de capacité matrimoniale
 le jour du mariage
 Communiqué à l'Etat civil des
 Bayards et à la Chan-
 cellerie d'Etat.

Les époux :

E. Piaget.
 E. Piaget

Les témoins :

Rodolphe Cavallini
 Oscar Jouin

L'officier de l'état civil :

O. Jouin
 rempl.

Registre des mariages A.

N° 66.

Boulenaz - Chesaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boulenaz, Ernest

célibataire

garçon de laboratoire

originaire de Corsier

domicilié à

Vevey

né à

Lausanne

le vingt-deux mai

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Jules-Louis Boulenaz

et de

Marie-Caroline, née Guilleri, à Vevey

à

2. Chesaux, Pauline

célibataire

femme de chambre

originaire de Lavey-Horcles

domiciliée à

Vevey

née à

Lavey

le trois octobre

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Samuel-Isaac Chesaux

et de

Aline née Guillet, à Lavey

à

Comme témoins :

1. Alf. Chélin, jardinier à Lavey

2. Jules Boulenaz, employé à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, le onze, Corsier le
doux et Bex, le quinze septembre mil neuf cent
dix-sept.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le vingt-sept septembre mil neuf
cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication à Vevey,
Corsier et Bex.

Les époux :

Boulenaz
P. Boulenaz

Les témoins :

Boulenaz
Alf. Chélin

L'officier de l'état civil :

A. Guillet

Communiqué aux Etats civils de
Corsier et Bex.

Registre des mariages A.

N° 67.

Soulier - Gremmo

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Soulier, Etienne - Louis _____
 célibataire _____
 serrurier soldat au 1^{er} régiment d'infanterie coloniale
 originaire de Lyon _____ domicilié à
 Lyon, actuellement en séjour à Tébikou comme _____ né à
 Lyon _____ le vingt - sept juin _____
 _____ mil huit cent quatre - vingt - dix _____ fils de
 Gabriel Soulier, décédé _____ et de
 Marie - Victoire - Thérèse - Caroline, née Bertallot, ac-
 tuellement veuve Chabourin, à Lyon _____

2. Gremmo, Delfina - Maria - Emilia _____
 célibataire _____
 cigarière _____
 originaire de Biella (Tovare, Italie) _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Biella _____ le premier février _____
 _____ mil huit cent quatre - vingt - quinze _____ fille de
 Pietro - Giovanni Gremmo, chauffeur à Vevey _____ et de
 Carolina Tegni _____
 décédée _____

Comme témoins :

- 1. Joseph Dupont, cigarière _____
- 2. Michel Haillard, huissier } à Vevey. _____

Les publications ont eu lieu à Lyon, le vingt - deux juin, à
 Vevey, le vingt - un juillet et à Biella, le dix - huit
 août mil neuf cent dix - sept. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt - neuf septembre mil
 neuf cent dix - sept _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Consentement pour le fiancé
 Acte de décès du père du fiancé
 Lettre du Conseil d'Etat
 Actes de publication à Vevey,
 Lyon et Biella
 Certificat de capacité mari-
 moniale pour le fiancé
 Permis de célébration du Dépar-
 tement
 Communiqué à la Chancellerie
 d'Etat en 2 doubles _____

Les époux :

Soulier

Gremmo

Les témoins :

Jos. Dupont
 Haillard

L'officier de l'état civil :

A. J. M. L.

Registre des mariages A.

N° 68

Brachsel - Rey.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brachsel, Pierre _____
 veuf de Françoise - Rosalie Berrier _____
 ferblantier _____
 originaire de Lenk (Berne) _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Crêtex _____ le quinze octobre _____
 _____ mil huit cent septant - cinq _____ fils de
 Pierre Brachsel _____ et de
 Elisabeth Bratschi, _____
 décédée _____

2. Rey, née Gillioz, Marie - Antoinette _____
 divorcée de Henri - Félix Rey, dès le deux mai mil neuf
 cent seize, _____
 originaire de Val d'Iliez (Valais) _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Tendaz _____ le vingt - cinq avril _____
 _____ mil huit cent septante - un _____ fille de
 Mathias Gillioz, décédé _____ et de
 Marie, née Zetter _____
 à Monthey _____

Comme témoins :

1. Aléide Baudet ferblantier, à Vevey, _____
 2. Alfred Moumenat, ferblantier _____

Les publications ont eu lieu à Lenk, le treize septembre, à Vevey
 le onze septembre et à Val d'Iliez, le douze septembre
 mil neuf cent dix - sept _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le premier octobre mil neuf cent
 dix - sept, _____

Pièces déposées :

Pour état - civil du fiancé, voir
 registre A. des mariages n° 6, fol.
 110, n° 36. _____
 acte de décès de la première
 femme du fiancé _____
 acte de mariage de la fiancée
 avec mention du divorce. _____

Communiqué aux Etats civils de
 Lenk et du Val d'Iliez _____

Les époux :

Brachsel Pierre
 Marie Brachsel

Les témoins :

Aléide Baudet
 Alfred Moumenat
 L'officier de l'état civil :
 J. J. J. J.

Registre des mariages A.

N° 69.

Ginier - Herren

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ginier, Emile - Adrien

célibataire

laitier

originaire de Ormont - Dessous domicilié à

Vevey né à

Corsier (Plan - Dessous le dix mai

mil huit cent quatre - vingt - cinq fils de

Emile - François Ginier, décédé et de

Marie - Eugénie née Pellouchoud, à Vevey

à

2. Herren, Linna

célibataire

gérante

originaire de Hühleberg domiciliée à

Herzogenbuchsee (Emmenthal) née à

Rytzenbach le quinze mars

mil huit cent quatre - vingt - neuf fille de

Christian Herren et de

Marion née Balmer, à Gümmenen (Berne

à

Comme témoins :

1. Adolphe Poser, mécanicien, à Lausanne.

2. Jean Wyler, représentant, à Hochâtel.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le trente août, à Ormont - Dessous, le trente - un août, à Hühleberg et à Herzogenbuchsee le trente août mil neuf cent dix - sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le trois octobre mil neuf cent dix - sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication à Vevey,
Ormont - Dessous, Hühleberg
et Herzogenbuchsee.

Les époux :

Adrien Ginier
Linna Ginier

Les témoins :

Poser Adolf

Wyler

L'officier de l'état civil :

W. J. Guéling

Communiqué aux Etats civils de
Ormont - Dessous, de Hühleberg et de Herzogenbuchsee.

Registre des mariages A.

N° 70.

Lamoine - Witz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lamoine, Jean - Baptiste dit Maurice
 célibataire
 vendeur - étalagiste, soldat volontaire 1^{re} classe, 5^{me} coloniel
 originaire de Montluçon (Allier, France) domicilié à
 Montluçon, précédemment à Paris (21^e) en séjour à Bevey né à
 Montluçon le vingt-un novembre
 comme interné de guerre
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
 Joseph Lamoine et de
 Marie Montgiraud,
 à Montluçon

2. Witz, Marie - Cécle - Berthe
 célibataire
 sans profession
 originaire de Corbier (Aube) domiciliée à
 Bevey née à
 Bevey le vingt-trois octobre
 mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
 Jean Witz, employé de banque et de
 Marie - Louise Harson
 à Bevey

Comme témoins :

1. Louis Grosjean, peintre - décorateur à Laxon p. Tancy
2. André Jomini, commerçant, à Bevey

Les publications ont eu lieu à Bevey, le dix août, à Exlach, le dix
 août, à Montluçon, le cinq septembre et à Paris le vingt-qua-
 tre septembre mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le six octobre mil neuf cent
 dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Consentement pour le fiancé.
 Lettre du Conseil d'Etat
 Certificats de publication à Bevey,
 Exlach, Montluçon et Paris.
 Certificat de capacité matrimo-
 niale pour le fiancé.
 Permis de célébration du Départe-
 ment.
 Communiqué à la Chancellerie
 d'Etat en 2 doubles et à
 l'Etat Civil de Corbier.

Les époux :

~~Lamoine~~
 Marie Lamoine

Les témoins :

Grosjean L.
 à Jomini

L'officier de l'état civil :

A. Guéling

Registre des mariages A.

N° 71.

Hirt - Frei

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hirt, Samuel

célibataire

poucaix

originaire de Schlossrued domicilié à

Vevey né à

Villarzel le vingt-trois mai

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Jacob Hirt et de

Louise, née Simon

à Villarzel

2. Frei, Berthe - Anna - Elise

célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Heidesheim (Hesse, Darmstadt) domiciliée à

Vevey née à

Vevey le vingt-sept mars

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Marc-Paul Frei et de

Louise - Susanne Vanney

à Vevey

Comme témoins :

1. Robert Betschen, ouvrier de fabrique

2. Julia Betschen, les deux à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-sept août, à Schlossrued, le vingt-huit août et à Heidesheim, le douze septembre mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le douze octobre mil neuf cent dix-sept,

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication à Vevey,
Schlossrued et Heidesheim.
Lettre du conseil d'état.

Les époux :

Hirt Samuel
Frei Berthe E. lise

Les témoins :

Betschen Robert
Betschen Julia

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'Etat civil de
Schlossrued et à la Chan-
cellerie d'Etat.

Registre des mariages A.

N°

Girard - Chollet

L'inscription de mariage ci-dessus est nulle par suite d'une erreur de transcription.

L'officier de l'état civil: A. Juey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Girard, Maurice
veuf de Blanche Chollet
employé de commerce
originaire de Port-Valais (Valais) domicilié à Vevey
né à Vallorbes le sept juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de Joseph-Maurice Girard et de Jeannette-Elise, née Duc, décédée

2. Chollet, Alice
célibataire
couturière
originaire de Haracon domiciliée à Vevey
née à Vevey le treize avril mil huit cent quatre-vingt-onze fille de Marc Chollet, décédé et de Julie née Pasche à Vevey

Comme témoins :

- 1.
2.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le premier octobre, à Port-Valais et à Haracon, le deux octobre mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
livret de famille du fiancé avec inscription du décès de sa première femme.
Actes de publication à Vevey, Port-Valais et Haracon.

Les époux :

Les témoins :

L'officier de l'état civil :

Communiqué

Registre des mariages A.

N° 72

Faucherre - Musy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Faucherre, Marius - Lucien

célibataire

employé de commerce

originaire de Houdon domicilié à

Vevey né à

Corsièr le vingt-neuf mai

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

François-Louis Faucherre, décédé et de

Cécile-Marianne, née Chevalier

à Vevey

2. Musy, Marguerite - Chèrese

célibataire

sans profession

originaire de Ecublens (Taud) domiciliée à

Vevey née à

Fâles (Commune du Châtelard) le deux juin

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

François-Marc Musy, décédé et de

Lydie née Aeschbacher

à Vevey

Comme témoins :

1. Emile Saugeon, à La Tour

2. Michel Haillard, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, le dix-huit, à Houdon, le dix-neuf et à Ecublens, le vingt-septembre mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix-huit octobre mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication à Vevey,
Houdon et Ecublens.

Les époux :

Faucherre Marius
Musy Marguerite

Les témoins :

Saugeon Emile
Haillard

L'officier de l'état civil :

A. G. U. E. X. U. E.

Communiqué aux Etats civils
de Houdon et de Ecublens.

Registre des mariages A.

N° 73.

Genton - Nicolet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genton, Eugène - Henri
 célibataire
 ouvrier à la fabrique Vestlé
 originaire de Chardonne domicilié à
Vevey né à
Vevey le cinq mai
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Charles - Philippe Genton et de
Marie - Louise Dorsoz
 à Vevey

2. Nicolet, Marie - Elise
 célibataire
 ouvrière à la fabrique Vestlé
 originaire de Villeneuve domiciliée à
Vevey née à
Corsier (Plan Dessus) le six juin
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Charles - Edouard Nicolet et de
Anna Regertex, à Vevey
 à _____

Comme témoins :

1. Ernest Schneberger, mécanicien à La Cour
2. Louis Piaget, ouvrier de fabrique, à Vevey,

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-huit septembre,
à Chardonne, le premier octobre et à Villeneuve, le
trente septembre mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt octobre mil neuf cent
dix-sept

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés,
actes de publication à Vevey,
Chardonne et Villeneuve.

Les époux :

Henri Genton
Marie Genton

Les témoins :

Schneberger Ernest.
Piaget Louis

L'officier de l'état civil :

A. Gleying

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux Etats Civils de
Chardonne et Villeneuve.

Registre des mariages A.

N° 74.

Girard. Chollet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Girard, Maurice
 veuf de Blanche Chollet
 employé de commerce
 originaire de Port-Valais (Valais) domicilié à
 Vevey né à
 Vallorbes le sept juillet
 mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
 Joseph-Maurice Girard et de
 Jeannette-Elise, née Due
 décédés

2. Chollet, Alice
 célibataire
 couturière
 originaire de Maracon domiciliée à
 Vevey née à
 Vevey le treize avril
 mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
 Marc Chollet, décédé et de
 Julie née Pasche
 à Vevey

Comme témoins :

1. Jean Légeret, à Vevey, ancien boulanger
2. Frédéric Pasche, à Epesses, vigneron

Les publications ont eu lieu à Vevey, le premier octobre, à
 Port-Valais et à Maracon, le deux octobre mil neuf
 cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt octobre mil neuf cent
 dix-sept

Pièces déposées :

acte de naissance de la
 fiancée.
 livret de famille du fiancé
 avec inscription du décès de
 sa première femme
 Actes de publication à Vevey,
 Port-Valais et Maracon

Communiqué aux États civils
 de Port-Valais et de Palé-
 Zieuz.

Les époux :

Girard Maurice
 Alice Girard

Les témoins :

J^r Légeret
 Frédéric Pasche

L'officier de l'état civil :

A. M. L.

Registre des mariages A.

N° 75.

Nicola - Chevalley

Par décision du 26 avril 1919,
le Conseil fédéral a prononcé la
réintégration de Veuve Louise
Emilie Nicola, née Chevalley,
dans le droit de cité du Can-
ton de Vaud et de la Commu-
ne du Châtelard (Montreux.)

Inséré le 14 mai 1919.

L'officier de l'état civil:

A. Guex

Copie pour duplicata.

à l'état civil de Montreux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicola, Alexandre - Jules - Edouard

célibataire

originaire de Premosello (Tovone, Italie) domicilié à

Vervey né à

Houdon le neuf septembre

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Jean - Henri Nicola et de

Lina, née Jaquier

à Vervey

2. Chevalley, Louise - Emilie

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Châtelard (Vaud) domiciliée à

Vervey née à

Vervey le six décembre

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Vincent - Eugène Chevalley et de

Louise - Eugénie - Catherine - Emilie Huggler, née Emery

à Vervey

Comme témoins :

1. Henri Burgue, fondeur à Corsier

2. Henri Nicola, plâtrier, à Vervey

Les publications ont eu lieu à Vervey et au Châtelard le vingt
cinq et à Premosello, le vingt-huit septembre mil neuf
cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vervey, le vingt-cinq octobre mil neuf
cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Lettre du Conseil d'Etat.Actes de publication à Vervey,
au Châtelard et à Premosello.Permis de célébration du Dépar-
tement.

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat et à l'Etat civil de
Montreux.

Les époux :

Nicola Alexandre

et
Louise Chevalley

Les témoins :

Henri Burgue
Henri Nicola

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Registre des mariages A.

N° 76.

Perroud - Krismar

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perroud, Louis - Marius

célibataire

peintre en bâtiments

originaire de Berles (Trubourg) domicilié à

Vevey né à

Vevey le cinq octobre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Jean - Louis - Alphonse Perroud et de

Marie - Véronique - Josephine Galley

décédés

2. Krismar, Freszenta

célibataire

cuisinière

originaire de Stafflangen (Wurtemberg) domiciliée à

La Tour de Peitz née à

Stafflangen le vingt-quatre janvier

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Johann - Baptiste Krismar et de

Élisabeth Baumann

décédés

Comme témoins :

1. Louis Clairaz, négociant, à Vevey

2. Antoine Felli, cafetier, à La Tour

Les publications ont eu lieu à Vevey, le cinq septembre, à La Tour de Peitz, le six septembre, à Berles, le dix septembre et à Stafflangen, le deux octobre mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-cinq octobre mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Lettre du Conseil d'Etat

Actes de publication à Vevey,

La Tour de Peitz, Berles et

Stafflangen

Les époux :

Louis Perroud,

Gréty Perroud

Les témoins :

Louis Clairaz

Antoine Felli

L'officier de l'état civil :

A. J. M. L.

Communiqué à l'Etat Civil de Berles et à la Chancellerie d'Etat et à l'Etat Civil de la Tour de Peitz

Registre des mariages A.

N° 77

de Rougemont - Wahlström

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Rougemont, Edgar - Philippe _____
célibataire _____

artiste - peintre _____

originaire de St. Aubin - Langes, Cravers, Voiraigue, Buttes domicilié à
Vevey _____ et Veuchâtel _____ né à

Croix (Vord, France) _____ le vingt deux _____

_____ mil huit cent quatre - vingt - onze _____ fils de

Alfred - Edouard de Rougemont _____ et de

Franciska - Schienne - Louise von Stein zu Lausnitz _____

à Vevey _____

2. Wahlström, Sigrid _____

célibataire _____

artiste - peintre _____

originaire de Suède _____ domiciliée à

Vevey _____ née à

Färila, Canton de Gästeborg, Suède le quinze juillet _____

_____ mil huit cent quatre - vingt - huit _____ fille de

Per - Erik Wahlström _____ et de

Katina, née Larsson _____

à Karbôle (Suède) _____

Comme témoins :

1. Philippe Richard, agriculteur, à St. Léger _____

2. Louis Piotrowski, caissier, à Vevey _____

Les publications ont eu lieu à Vevey, le dix, à St. Aubin, le douze,
à Cravers, le dix, à Voiraigue, à Buttes et à Veuchâtel, le
onze septembre mil neuf cent dix - sept.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le trente - un octobre mil neuf cent
dix - sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Lettre du Conseil d'Etat. _____

Actes de publication à Vevey,

St. Aubin, Cravers, Voiraigue,

Buttes et Veuchâtel. _____

Acte d'origine du fiancé. _____

Certificat de capacité matrimo-

niale pour la fiancée. _____

Communiqué aux Etats Civils de
St. Aubin - Langes, Cravers,
Voiraigue, Buttes et Veuchâtel
à la Chancellerie d'Etat.

Les époux :

Ed. de Rougemont
Sigrid de Rougemont

Les témoins :

L. Piotrowski

P. Richard

L'officier de l'état civil :

A. J. U. S.

Registre des mariages A.

N° 78.

Cheys - Pantet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cheys, Pierre - Guillaume _____
 célibataire, _____
 marinier, - _____ soldat au 9^{ème} régiment de ligne _____
 originaire de Belgique _____ domicilié à
 Anvers, actuellement interné de guerre à La tour de Peilz né à
 Attigny, (Ardennes, France) le six septembre _____
 _____ mil huit cent quatre - vingt - onze _____ fils de
 François Cheys, marinier, à Rouen _____ et de
 Pétronille Keukelaer, _____
 à Anvers _____

2. Pantet, Louise - Georgine _____
 célibataire _____
 cigarière _____
 originaire de Charvornay _____ domiciliée à
 Vevay _____ née à
 Grandson _____ le dix - neuf mars _____
 _____ mil huit cent quatre - vingt - seize _____ fille de
 François Pantet, journalier _____ et de
 Henriette - Georgina, née Simonet _____
 à Vevay _____

Comme témoins :

1. Victor Carsau, agent d'assurances, à Boom (Anvers)
2. Guillaume de Pelsmaeker, entrepreneur à Anderlecht p.
internés de guerre à la tour. Bruxelles

Les publications ont eu lieu à Vevay, et à La tour de Peilz, le
 dix - neuf mai et à Charvornay, le vingt - un mai mil neuf
 cent dix - sept, et à Anvers, le treize décembre mil neuf
 cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevay, le treize - un octobre mil neuf
 cent dix - sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Lettre du Conseil d'Etat _____
 Expédition d'acte de notification à Rouen
 Autorisation de l'Attaché militaire belge.
 Déclaration de la légation de Belgique
 à Berne _____
 Actes de publication à Vevay, La tour de
 Peilz, Charvornay et Anvers.
 Permis de célébration du Département.
 Communiqué à la Chancellerie
 d'Etat et aux Etats civils
 de La tour de Peilz et Char
 vornay _____

Les époux :

Cheys Pierre
 Louise Pantet
 Cheys

Les témoins :

De Pelsmaeker G.
 Carsau Victor

L'officier de l'état civil :

A. J. Guéy

Registre des mariages A.

N° 79

Zanotti - Lannaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zanotti, Ernest
 célibataire
 peintre en bâtiments
 originaire de Mergozzo (Tovare, Italie) domicilié à
 Vevey né à
 Vevey le vingt-six novembre
 mil huit cent quatre-vingt-six fils de
 Joseph Zanotti et de
 Marie-Joséphine, née Ramus
 à Vevey

2. Lannaz, Jenny-Louise
 célibataire
 ouvrière de fabrique
 originaire de Bussy sur Morges domiciliée à
 Vevey née à
 Blonay le vingt-deux mars
 mil huit cent septante-six fille de
 Jean-François Lannaz et de
 Marguerite-Louise Rossire
 décédée

Comme témoins :

1. François Daulte, cafetier à Vevey
2. Robert Hegglin, appareilleur, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le quinze août, à Bussy sur Morges, le seize août et à Mergozzo, le vingt septembre mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le trois novembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Lettre du conseil d'Etat.
 Actes de publication à Vevey,
 Bussy sur Morges et Mergozzo,
 avec certificat d'état libre.
 Permis de célébration du Départe-
 ment.

Les époux :

Ernest Zanotti
 Jenny-Louise Lannaz

Les témoins :

F. Daulte
 R. Hegglin

L'officier de l'état civil :

A. Guet

Communiqué à la Chancellerie d'Etat et à l'Etat civil de Villars sous yens

Registre des mariages A.

N° 80.

Gonin - Ruchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gonin, Pierre - Antoine

célibataire

vulcanisateur

originaire de Vice domicilié à

Vice, actuellement en séjour à Vevey comme interné de guerre à

Vice le dix-sept février

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Pierre Gonin, décédé et de

Marie née Passeron

à Lyon

2. Ruchet, Lucie - Marguerite

célibataire

repasseuse

originaire de Ollon domiciliée à

La Tour de Peilz née à

Grandchamp près Villeneuve le dix janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Louis - Eugène Ruchet et de

Marie - Cécile, née Helten

à La Tour de Peilz

Comme témoins :

1. François Gaf, interné à Vevey

2. Fernand Roubinet, interné à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, et à la Tour de Peilz, le vingt-six septembre, à Ollon, le vingt-sept septembre et à Vice, le quinze octobre mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le cinq novembre mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Lettre du Conseil d'Etat.
Acte de décès du père du fiancé.
Consentement pour le fiancé.
Actes de publication à Vevey, La Tour de Peilz, Ollon et Vice.
Certificat de capacité matrimoniale pour le fiancé.
Permis de célébration du Département
Communiqué à la Chancellerie
d'Etat et aux Etats civils
de Ollon et La Tour de Peilz

Les époux :

Gonin
L. Gonin

Les témoins :

Roubinet
Gaf

L'officier de l'état civil :

J. Yonin
rempl.

Registre des mariages A.

N° 81.

Bisig - Schenk

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bisig, Robert

célibataire

coiffeur

originaire de Einsiedeln (Schwyz) domicilié à

Vevey

né à

Vevey

le vingt-deux octobre

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Joseph-Fridolin Bisig, décédé et de

Catherine, née Schoner, à Grenoble

à

2. Schenk, Jeanne - Adèle

célibataire

couturière

originaire de Taville et Renmaz domiciliée à

Vevey

née à

Lausanne

le onze décembre

mil huit cent quatre-vingt-six fille de

Louis - Isaac - Aimé Schenk, décédé et de

Hélène, née Lenoir - Grand, à Vevey

à

Comme témoins :

1. Albert Bovard, négociant, à Vevey

2. Charles Friedrich, commerçant à Vevey,

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-deux octobre, à
Einsiedeln, le vingt-trois octobre, à Taville et à Ren-
maz le vingt-quatre octobre mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quinze novembre mil neuf
cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de publication à Vevey,
Einsiedeln, Taville et Renmaz.

Les époux :

R. Bisig
M. Bing

Les témoins :

Bovard
Friedrich

L'officier de l'état civil :

D. Guet

Registre des mariages A.

N° 82

Wennberg - Lingg

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wennberg, Olof - Sidney

célibataire

lithographe

originaire de Göteborgs (Département de Gothembourg et Bohus (Sélande) domicilié à

Vevay né à

Göteborgs le vingt-neuf juillet

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

David-Lewin Wennberg et de

Augusta Olofsdotter

à Karlagatan

2. Lingg, Frida

célibataire

couturière

originaire de Diesbach près Büren (Berne) domiciliée à

Vevay née à

Vevay le vingt-deux août

mil huit cent quatre-vingt-deux fille de

Benoît Lingg, à Vevay et de

Anna Schläfli

décédée

Comme témoins :

1. Fernand Tapernoux, fondeur à Vevay

2. Pierre Steinacker, tapissier à Vevay

Les publications ont eu lieu à Vevay, le vingt-cinq octobre

et à Diesbach près Büren, le vingt-six octobre

mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevay, le quinze novembre mil neuf

cent dix-sept.

Pièces déposées :

actes de naissance du fiancé.

Pour fiancée, voir registre II.

page 368, Numéro 143,

lettre du conseil d'Etat,

actes de publication à Vevay

et Diesbach près Büren.

Certificat de capacité matrimo-

niale pour le fiancé.

Permis de célébration du Département.

Communiqué à la Chancellerie

d'Etat et à l'Etat Civil

de Diesbach près Büren.

Les époux :

Frida Wennberg.

Olof Wennberg

Les témoins :

P. Steinacker

F. Tapernoux

L'officier de l'état civil :

A. G. J. J. J.

N° 83

Béchervaz - Christin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Béchervaz, Paul-Henri
 célibataire
 ouvrier de fabrique
 originaire de Cuarny domicilié à
 Vevey né à
 Vevey le quatorze juin
 mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
 Jacques-Louis-Antoine Béchervaz, à Vevey et de
 Fanny-Louise, née Kohler,
 décédée

2. Christin, Antonie-Ernestine
 célibataire
 demoiselle de magasin
 originaire de Sainte-Croix domiciliée à
 Vevey née à
 Yvon le onze octobre
 mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
 François-Henri Christin, décédé et de
 Jenny-Jauline-Sophie, née Bugnon
 à Vevey

Comme témoins :

1. Jean Feugin, modesteur, à Vevey
2. Henri Furbinger, charpenter, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-neuf octobre, à
 Cuarny, le trente-un octobre et à Sainte-Croix, le
 trente octobre mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-un novembre mil
 neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés.
 actes de publication à Vevey,
 Cuarny et Sainte-Croix

Les époux :

Paul Béchervaz
 Ernestine Béchervaz

Les témoins :

Jean Feugin
 Henri Furbinger

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J.
 J. J. J. J.

Communiqué aux Etats civils
 de Yvonand et de Sainte-
 Croix.

Registre des mariages A.

N° 84

Cornier - Delorme

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cornier, Charles

divorcé de Fanny Emma née Chevalley

retiré - encadreur

originaire de Vevey et La Tour de Peilz domicilié à
Vevey né à

La Tour de Peilz le vingt janvier

mil huit cent quatre - vingt - six fils de
Abram - Samuel Cornier et de

Louise, née Comte

à Vevey

2. Delorme, Hélène - Marguerite

célibataire

domestique

originaire de Tublens (Haute Savoie) domiciliée à
Tyon née à

Genollier le vingt - trois décembre

mil huit cent quatre - vingt - huit fille de

Jean - Pierre - Ferdinand Delorme, agriculteur, au Thuid et de

Louise - Marie - Amélie, née Desvignes

décédée

Comme témoins :

1. François Vulliet, tonnelier à Vevey

2. Simon Palladin, cavaiste à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, le cinq septembre, à la
Tour de Peilz, le six septembre et à Tyon, le six septembre
mil neuf cent dix - sept.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le vingt - trois novembre mil neuf
cent dix - sept.

Pièces déposées :

acte de mariage du fiancé
avec mention du divorce
acte de naissance de la fiancée.
actes de publication à Vevey, la
Tour de Peilz et Tyon.
Consentement pour la fiancée.
Lettre du Conseil d'Etat.
Certificat de capacité matrimo-
niale pour la fiancée.
Communiqué aux Etats Civils
de La Tour de Peilz, Tyon
et à la Chancellerie d'
Etat.

Les époux :

Ch. Cornier
Hélène Cornier

Les témoins :

François Vulliet
Simon Palladin

L'officier de l'état civil :

A. Jorin
comp.

Registre des mariages A.

N° 85

Thonney - Wanner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thonney, Oscar _____
célibataire _____

polisseur sur bois _____

originaire de Tulliens _____ domicilié à

Vevey _____ né à

Vevey _____ le dix-sept janvier _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fils de

Louis-Auguste Thonney _____ et de

Emma Hottet _____

à Vevey _____

2. Wanner, Anna-Marie _____

célibataire _____

ouvrière de fabrique _____

originaire de Tidau (Berne) _____ domiciliée à

Vevey _____ née à

Vevey _____ le dix-sept décembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fille de

Alexandre-Alexis Wanner, décédé _____ et de

Josephine-Angèle Pilloud _____

à Corseaux _____

Comme témoins :

1. Gustave Tulebert, cafetier à Vevey _____

2. Charles Métraux, chaudronnier, à Vevey _____

Les publications ont eu lieu à Vevey, le dix octobre, à Tulliens,
le onze octobre et à Tidau, le onze octobre mil neuf cent
dix-sept.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le vingt-trois novembre mil neuf
cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication à Vevey,
Tulliens et Tidau.

Les époux :

Thonney Oscar
Thonney Anna

Les témoins :

Ed. Dubert
Ch. Métraux

L'officier de l'état civil :

A. Jossin
sculp.Communiqué aux Etats Civils
de Tulliens et de Tidau.

Registre des mariages A.

N° 86.

Masson - Marguerat.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Masson, Adrien - Vincent
 célibataire
 manoeuvre
 originaire de Châtelard domicilié à
 Vevey né à
 Glarens (Châtelard) le quinze janvier
 mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
 Vincent Masson, décédé et de
 Marie - Elise - Sophie - Louise Ducreux, à Blonay
 à

2. Marguerat, Rose - Charlotte
 célibataire
 ménagère
 originaire de Lutry et Forel (Lavaux) domiciliée à
 Vevey née à
 Corsier le douze novembre
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
 Louis - Jules Marguerat, journalier et de
 Lina - Louise - Jenny, née Barbey
 à Vevey

Comme témoins :

1. Alphonse Ducret, négociant à Vevey
 2. Alexandre Calame, employé à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, le premier novembre, au
 Châtelard, le deux novembre, à Lutry, le deux novem-
 bre et à Forel, le deux novembre mil neuf cent dix-
 sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-neuf novembre mil
 neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication à Vevey,
 au Châtelard, à Lutry et à
 Forel.

Les époux :

Adrien Masson
 Rose Masson

Les témoins :

Ducret alp.
 Calame

L'officier de l'état civil :

A. J. J. J.
 J. J. J. J.

Communiqué aux États civils
 de Montreux, Lutry et
 de Forel.

N° 87.

Schwab - Chanson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schwab, François - Louis

célibataire

menuisier

originaire de Chiètres (Fribourg) domicilié à

Vevey né à

Vevey le vingt-sept janvier

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Charles - Henri Schwab, décédé et de

Louise - Marie, née Rièben

décédée

2. Chanson, Julie - Hortense

célibataire

cuisinière

originaire de Hoiry domiciliée à

Vevey née à

Rigle le vingt-un mai

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Albert - Louis - Elie Chanson, seigneur et de

Marie - Louise - Joséphine, née Voutaz

à Rigle

Comme témoins :

1. Edouard Floeck, ébéniste à Vevey

2. Michel Haillard, huissier à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-deux octobre,
à Chiètres, le vingt-trois octobre et à Hoiry, le vingt-
quatre octobre mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le trente novembre mil neuf cent
dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication à Vevey,
Chiètres et Hoiry.

Les époux :

F. Schwab.

J. Chanson

Les témoins :

Haillard,

Edouard Floeck

L'officier de l'état civil :

J. Yermine
recev.

Communiqué aux Etats civils
de Chiètres et de la Sar-
raz.

Registre des mariages A.

N° 88

Pidoux - Pointet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pidoux, Edmond

célibataire

sellier

originaire de Forel sur Lucens domicilié à

Vevay né à

Correvon le dix-sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Aimé-Louis Pidoux, décédé et de

Rosine, née Heystre, à Correvon

à

2. Pointet, Emma

divorcée de Georges-Abricou Besson, dès le vingt-neuf août
ouvrière de fabrique mil neuf cent seize

originaire de Villarzél domiciliée à

Vevay née à

Corcelles sur Concie le dix-huit octobre

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Gustave-Samuel Pointet, décédé et de

Bertha-Pauline, née Jeumonod, actuellement

femme Apothétoz, à Corcelles

Comme témoins :

1. Maurice Lador, manoeuvre à Vevay

2. Ernest Lindegger, employé de bureau à Vevay

Les publications ont eu lieu à Vevay, le vingt-neuf octobre,
à Forel sur Lucens, le trente-un octobre et à
Villarzél, le trente octobre mil neuf cent dix-
sept.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevay, le premier décembre mil
neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
Acte de mariage de la fiancée,
avec mention du divorce.
Actes de publication à Vevay,
à Forel sur Lucens et à Vil-
larzél.

Les époux :

Edmond Pidoux sellier

Emma Pidoux

Les témoins :

E. Lindegger

Lador Maurice

L'officier de l'état civil :

A. Jamini
recept.

Fab. dimin. Chapuis

N° 89.

Bizzini - Paschoud

Par jugement du Tribunal du District de Vevey, rendu en date du 24 mars 1927, déclaré définitif et exécutoire le 27 avril 1927, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par la divorce.

Le Tribunal a fixé à une année, dès le 27 avril 1927, le délai pendant lequel l'époux ne pourra contracter un nouveau mariage.

Ins. crit. le 29 avril 1927.

L'Officier de l'état-civil :

c 9^{es} pour dup. licita.

Meiring

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bizzini, Edouard-Louis
célibataire

cigariier

originaire de Avegno (Cessin) domicilié à

Vevey né à

Vevey le dix juin

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Edouard Bizzini, sans domicile connu et de

Marguerite Cornomusaz

à Vevey

2. Paschoud, Marie-Césarine

divorcée de Otto Zimmermann, dès le dix-huit décem-

bre mil neuf cent treize

originaire de Döttingen (Argovie) domiciliée à

Vevey née à

Evionnaz le vingt-neuf janvier

mil huit cent quatre-vingt-un fille de

Pierre-Joseph-Eugène Paschoud, agriculteur à

Louise, née Baxman Evionnaz

décédée

Comme témoins :

1. Louis Murry, employé à Vevey

2. Joseph Morand, couvreur à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, le treize novembre, à Avegno, le quinze novembre et à Döttingen, le quinze novembre mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le premier décembre mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé,
acte de mariage de la fiancée
avec mention du divorce.
actes de publication à Vevey,
Avegno et à Döttingen.

Les époux :

Edouard-Louis Bizzini
Césarine Bizzini

Les témoins :

Louis Murry
Joseph Morand

L'officier de l'état civil :

A. Jamin
reçu.

Communiqué aux Etats civils
d'Avegno et de Döttingen.

Registre des mariages A.

N° 90.

Gétatz - Courvoisier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gétatz, Etienne-Philippe-Emile _____
célibataire

employé de commerce _____

originaire de Château d'Oese _____ domicilié à

Vevay _____ né à

Château d'Oese _____ le six avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fils de

Emile Gétatz, agriculteur, à Château d'Oese _____ et de

Ida, née Dellen, décédée _____

à _____

2. Courvoisier, Suzanne-Lina _____
célibataire

institutrice _____

originaire de Donneloye _____ domiciliée à

Donneloye _____ née à

Donneloye _____ le quatre mars _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fille de

Emile-Benjamin Courvoisier, agriculteur _____ et de

Elise née Cortbésy, à Donneloye _____

à _____

Comme témoins :

1. Eugène Dénéreaz, employé à Vevay _____

2. Albert Wursten, employé à Vevay _____

Les publications ont eu lieu à Vevay, le treize novembre, à
Château d'Oese et à Donneloye, le quinze novembre
mil neuf cent dix-sept. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevay, le sept décembre mil neuf cent
dix-sept. _____

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
actes de publication à Vevay,
à Château d'Oese et à Donneloye. _____

Les époux :

E. Gétatz
S. Gétatz

Les témoins :

M. _____
A. Wursten

L'officier de l'état civil :

A. Guellet

Communiqué aux Etats civils
de Château d'Oese et de
Donneloye. _____

Registre des mariages A.

N° 91.
Joyon-Hübbscher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Joyon, Louis-Haxe-David _____
célibataire _____
ouvrier de ville _____
originaire de Bournens _____ domicilié à
Vevay, _____ né à
Vevay _____ le treize janvier _____
_____ mil huit cent soixante-sept _____ fils de
Pierre-Charles Joyon _____ et de
Jeanne-Françoise, née Jaccard _____
décédée _____

2. Hübbscher, née Knuss, Olga _____
veuve d'Emile Hübbscher, dès le quatorze novembre mil
_____ neuuf cent douze _____
ouvrière de fabrique _____
originaire de Wählern (Berne) _____ domiciliée à
Vevay _____ née à
Vevay _____ le vingt-six mai _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fille de
Frédéric-Guillaume Knus, à Versoix (Genève) _____ et de
Marie-Louise, née Michoud, _____
décédée _____

Comme témoins :

1. Jules Desgraz, piqueur de la ville _____
2. Simon Palladino, cariste, - les deux à Vevay _____

Les publications ont eu lieu à Vevay, le quinze novembre, à
Bournens et à Wählern, le dix-sept novembre mil
neuf cent dix-sept. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevay, le huit décembre mil neuf cent
dix-sept. _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé,
voir Registre 13, folio III, n° 331.
Livret de famille de la fiancée
avec inscription du décès de
son premier mari. _____
Actes de publication à Vevay,
Bournens et Wählern. _____

Communiqué aux Etats Civils
de Sullens et de Wählern. _____

Les époux :

Louis Joyon
Olga Joyon

Les témoins :

Olga Joyon
Jules Desgraz
Simon Palladino

L'officier de l'état civil :

V. J. L. H. G.

Registre des mariages A.

N° 92.

Tuffray - Conne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tuffray, Jules - César _____
 veuf de Alice - Marguerite Demys _____
 boucher _____

originaire de Tufflens - le Château _____ domicilié à
 Vévey _____ né à
 Morges _____ le trois mai _____

_____ mil huit cent quatre - vingt - cinq _____ fils de
 François - Henri Tuffray _____ et de
 Emélie, née Duruz, _____
 décédée _____

2. Conne, Bertha _____
 célibataire _____

commerçante _____
 originaire de Puidoux _____ domiciliée à
 Vévey _____ née à
 Corsier _____ le six juin _____

_____ mil huit cent quatre - vingt - quinze _____ fille de
 Jean - Abram Conne, décédé _____ et de
 Alice - Marie, née Chuard _____
 à Vévey _____

Comme témoins :

1. Henri Pouly, voiturier, à Vévey _____
 2. Henri Neylan, employé, à Prilly _____

Les publications ont eu lieu à Vévey, le vingt - un novembre, à
 Tufflens - le - Château et à Puidoux, le vingt - trois no-
 vembre mil neuf cent dix - sept _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vévey, le treize décembre mil neuf cent
 dix - sept. _____

Pièces déposées :

Livret de famille du fiancé
 avec mention du décès de sa
 première femme. _____
 Acte de naissance de la fiancée.
 Actes de publication à Vévey,
 Tufflens - le - Château et
 Puidoux. _____

Communiqué aux États civils
 de Tufflens - le - Château
 et de Chevres. _____

Les époux :

J. Tuffray
 B. Conne

Les témoins :

H. Pouly
 H. Neylan

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Registre des mariages A.

N° 93.

Witz - Baumann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Witz, Julius

célibataire

monteur

originaire de Sissach (Bâle)

domicilié à

Vevey

né à

Liefen (Bâle)

le onze mars

mil huit cent quatre-vingt-six

fils de

Emile Witz

et de

Josephine, née Gerwer

à Sissach

2. Baumann, Bertha - Luise

célibataire

sans profession

originaire de Wassen (Uri)

domiciliée à

Hospenthal

née à

Hospenthal

le vingt-cinq octobre

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Anton Baumann

et de

Maxia - Antonia Comenjinol

à Hospenthal

Comme témoins :

1. Paul Brun, magasinier à Vevey

2. Ernest Winiger, ferblantier, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, le trois novembre, à Sissach, le cinq novembre, à Wassen, le quatre novembre et à Hospenthal, le cinq novembre mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le treize décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
actes de publication à Vevey,
à Sissach, à Wassen et à
Hospenthal.

Les époux :

Witz Julius

Witz Bertha

Les témoins :

E. Winiger

P. Brun

L'officier de l'état civil :

A. G. M. S. M.

Registre des mariages A.

N° 94.

Nicolet dit Félix - Robert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicolet dit Félix, Charles-Auguste

célibataire

commerçant

originaire de La Sagne et des Ponts-de-Nartel (Teuchâtel) domicilié à
Vevey né à

Ponts-de-Nartel le vingt décembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Emile Nicolet dit Félix et de

Marie-Bertha, née Roulet

à Vevey,

2. Robert, Blanche-Hélène

célibataire

sans profession

originaire de La Ferrière (Berne) et du Locle (Teuchâtel) domiciliée à
Châtelard née à

Délémont le treize février

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Ernest-Fernand Robert et de

Marie-Berthe née Sautelin

à Bienne

Comme témoins :

1. John Nicolet, fonctionnaire-postal, à Genève,

2. Jean-Louis Duscher, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, le treize novembre, à La
Sagne, aux Ponts-de-Nartel, au Châtelard, à La Fer-
rière et au Locle, le quatorze novembre mil neuf cent
dix-sept.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le quinze décembre mil neuf
cent dix-sept.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés.
acte de publication à Vevey,
La Sagne, Ponts-de-Nartel,
Châtelard, La Ferrière et le
Locle.

Les époux :

C. Nicolet

B. Nicolet

Les témoins :

J. Nicolet
J. L. Duscher

L'officier de l'état civil :

A. J. J. J. J.

Communiqué aux Etats Civils
de la Sagne, des Ponts, de la
Ferrière et du Locle et de Mon.
Arauc.

Registre des mariages A.

N° 95.
Brütsch - Grossert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brütsch, Max
célibataire
employé de commerce
originaire de Hemishofen (Schaffouse) domicilié à
Zürich né à
Zürich le vingt-cinq juillet
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
Johannes Brütsch, boulanger, décédé et de
Mina-Doska-Kathilde, née Bannert
à Zürich

2. Grossert, Marie
célibataire
sans profession
originaire de Altbüron (Lucerne) domiciliée à
Tevoy née à
Saint-Gall le premier février
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Anna Grossert, décédée et de

à

Comme témoins :

- 1. Charles Brütsch, isoleur, à Tevoy
- 2. Bertha Brütsch, ménagère, à Tevoy

Les publications ont eu lieu à Zürich, le vingt-deux, Hemishofen, Altbüron et Tevoy, le vingt-trois novembre mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevoy, le quinze décembre mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'officier de l'état civil de Zürich.

Les époux :

Max Brütsch
Marie Brütsch

Les témoins :

Charles Brütsch
Bertha Brütsch

L'officier de l'état civil :

A. G. [Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux Etats civils de Hemishofen, Zürich et d'Altbüron.

Registre des mariages A.

N° 96.
Lucas - Morier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lucas, Henri - Auguste
célibataire
employé de bureau, - soldat au 145^{ème} d'infanterie
originaire de Haubourdin (Département du Nord, France) domicilié à
Haubourdin, actuellement en séjour à Tévey comme ^{intégré de guerre} né à
Haubourdin le cinq décembre
mil huit cent quatre vingt - treize fils de
Simable Lucas et de
Marie - Henriette, née Mastain
décédée

2. Morier, Marie - Louise - Antoinette
célibataire
repasseuse
originaire de Château d'Oca domiciliée à
Tévey née à
Tévey le quatorze décembre
mil huit cent quatre - vingt - treize fille de
Abram - Louis Morier, journalier et de
Jeanne - Marie - Chèrese dite Antoinette, née Ghivort
à Tévey

Comme témoins :

- 1. Gustave Morier, Agent de Police à
- 2. Henri Morier, employé C. F. F. Tévey

Les publications ont eu lieu à Tévey, le vingt juin, à Haubourdin, le dix - huit octobre, à La Cour - de - Peily, le vingt juin et à Château d'Oca, le vingt - un juin mil neuf cent dix - sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tévey, le quinze décembre mil neuf cent dix - sept.

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Duplicata de livret de service du fiancé, valant comme acte de naissance. - Acte de notoriété pour le fiancé. - Actes de publications à Tévey, Haubourdin, La Cour de Peily et Château d'Oca. - Lettre du Conseil d'Etat. - Certificat de capacité matrimoniale pour le fiancé. - Permis de célébration du Département. Communiqué à la Chancellerie d'Etat et à l'Etat civil de Château d'Oca.

Les époux :

Lucas Henri
Marie Lucas

Les témoins :

G. Morier agent
Henri Morier

L'officier de l'état civil :

A. Guey

L'acte de naissance du fiancé et les actes de décès de ses père & mère étant perdus, sont joints au dossier. - Par coupe, le duplicata du livret militaire du fiancé lui est restitué pour lui servir ce qu'il en a besoin.
Tévey, 2 mars 1918.
L'officier de l'état civil
A. Guey

Imprimerie Laudoise, Lausanne, 1065 f. a.

Registre des mariages A.

N° 97

Rossier - Soutter

Le Département de Justice et Police du Canton de Vaud, en date du 12 février 1935, a ordonné la rectification de l'acte inscrit ci-contre, en ce sens que le nom patronymique de l'épouse "Soutter" soit orthographié "Sutter" à l'exclusion de toute autre orthographe.

Vevey, le 16 février 1935. - L'Officier de l'état-civil:

[Signature]

Copie et duplicata et aux Etats-civils de Kölliken, Rougemont et Oron.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossier, Alfred
célibataire
employé au téléphone
originaire de Rougemont et Châtillens domicilié à
Vevey né à
Corcier (Plan Dessous) le treize juin
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Jean-Aimé Rossier et de
Honorine-Julie-Louise-Aimée Dufey

décédés

2. Soutter, Lina-Marie
célibataire
ouvrière de fabrique
originaire de Kölliken (Argovie) domiciliée à
Vevey née à
Vevey le dix-juin
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Philippe Soutter et de
Elise Baumann,

à Vevey

Comme témoins :
1. Alexandre Calame, employé de bureau, à Vevey
2. Paul Rossier, facteur, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey et à Rougemont, le vingt-un novembre et à Châtillens et Kölliken, le vingt-deux novembre mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Vevey, le vingt-deux décembre mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication à Vevey, Rougemont, Châtillens et Kölliken.

Les époux :
Rossier Alfred
Soutter Lina

Les témoins :
Rossier Paul
[Signature]

L'officier de l'état civil :
[Signature]
rempl.

Communiqué aux Etats-civils de Rougemont et d'Oron, la Ville et de Kölliken.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 98.

Millasson - Quinlet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Millasson, Louis - Testor _____
 divorcé de Marie - Elise Gagnaux _____
 Jorblantier _____
 originaire de Châtel - Saint - Denis (Fribourg) _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Chailly (Châtelard) _____ le onze octobre _____
 _____ mil huit cent quatre - vingt - six _____ fils de
 François - Alfred Millasson _____ et de
 Marie - Colette, née Saudan _____
 à Tevey _____

2. Quinlet, Alice _____
 divorcée de Louis Duproz, dès le 21 novembre 1912 _____
 ménagère _____
 originaire de Villars - sous - Yens _____ domiciliée à
 Tevey _____ née à
 Chexbres _____ le premier juin _____
 _____ mil huit cent quatre - vingt - deux _____ fille de
 Jean - Louis Quinlet, décédé _____ et de
 Sophie, née Hullymoz _____
 à Tevey _____

Comme témoins :

1. Louis Cercier, cafetier, à Tevey _____
2. Henri Jallard, cafetier, à Tevey _____

Les publications ont eu lieu à Tevey, le cinq décembre, à Châtel -
 St - Denis, le six décembre et à Villars - sous - Yens, le
 sept décembre mil neuf cent dix - sept _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt - deux décembre mil
 neuf cent dix - sept _____

Pièces déposées :

Pour fiancé, voir R. 11, p. 223,
 7-113, _____
 Pour fiancée, voir R. 9, p. 38, 7-124.
 Actes de publication à Tevey, Châ-
 tel - St Denis et Villars - sous -
 Yens _____

Les époux :

Millasson Louis
 Millasson Alice

Les témoins :

L. Cercier
 H. Jallard

L'officier de l'état civil :

A. Jacquin
 marph.

Communiqué aux États civils
 de Châtel - Saint - Denis
 et de Villars - sous - Yens.

Registre des mariages A.

N° 99.

Chevalier - Boulenoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalier, Juste _____
 divorcé de Céline - Aurélie Martignier _____
 jardinier _____
 originaire de Belmont et Ependes _____ domicilié à
 Tevey _____ né à
 Bussy sur Horges _____ le dix - sept décembre _____
 _____ mil huit cent septante - neuf _____ fils de
 Jules Chevalier, décédé _____ et de
 Marie - Louise, née Fuvrouin _____
 décédée _____

2. Boulenoz, Elise - Louise - Jenny _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Corsier _____ domiciliée à
 Buxier _____ née à
 Corsier _____ le dix - huit août _____
 _____ mil huit cent septante - deux _____ fille de
 Louis - Philippe Boulenoz, décédé _____ et de
 Françoise - Louise Forestier, décédée _____
 à _____

Comme témoins :

1. Henri Jacoud, employé de commerce à Montreux _____
 2. Michel Haillard, huissier à Tevey _____

Les publications ont eu lieu à Tevey, le quatre, à Belmont,
 Ependes et Corsier, le six et au Châtelard, le cinq
 décembre mil neuf cent dix - sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le vingt - deux décembre mil
 neuf cent dix - sept.

Pièces déposées :

acte de mariage du fiancé,
 avec mention du divorce.
 acte de naissance de la fiancée.
 actes de publication à Tevey,
 Belmont, Ependes, Corsier
 et Châtelard _____

Communiqué aux Etats civils
 de Belmont, Ependes, Corsier
 et de Montreux _____

Les époux :

J. Chevalier
 E. Chevalier

Les témoins :

H. Jacoud
 Haillard

L'officier de l'état civil :

A. Jamin
 Jamin

Registre des mariages A.

N° 100.

Faucherre - Haire

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Faucherre, Lucien _____

célibataire _____

jardinier _____

originaire de Houdou _____ domicilié à

Vevey _____ né à

Vevey _____ le dix-sept octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de

Frédéric-Louis Faucherre _____ et de

Susanne Bécherraz, à Vevey _____

à _____

2. Haire, Louisa-Méry _____

célibataire _____

gouvernante _____

originaire de Chessel _____ domiciliée à

La Tour de Peilz _____ née à

Vevey _____ le vingt-cinq août _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fille de

Jean-Louis Haire, retraité des Chemins de Fer Fédéraux _____ et de

Henriette-Méry, née de Gruffy, à La Tour de Peilz _____

à _____

Comme témoins :

1. Jean Haire, anc. emp. C.F.F., à La Tour _____

2. Robert Faucherre, ouvrier de fabrique, à Vevey _____

Les publications ont eu lieu à Vevey, le dix novembre, à Houdou
et à Chessel, le treize novembre et à La Tour de Peilz, le
doux novembre mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-neuf décembre mil neuf
cent dix-sept.

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé,
voir R. 4, fol. 253, n° 154.Extrait de naissance de la fiancée,
voir R. I, fol. 280, n° 185.Actes de publication à Vevey,
Houdou, Chessel et La Tour de
Peilz. _____

Communiqué aux États-civils de
Houdou, Villeneuve et La Tour
de Peilz. _____

Les époux :

Lucien Faucherre

Louisa Faucherre

Les témoins :

Faucherre Robert

Haire Jean

L'officier de l'état civil :

A. Jullien

Registre des mariages A.

N° 101.

Anger - Ticolier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Anger, Pierre - Marie - Achille _____
 célibataire _____
 employé _____
 originaire de France _____ domicilié à
 Saint - Pierre es Champs (Vise) actuellement en séjour à né à
 Candas (Canton de Bernaville, le trois octobre _____
 Département de la Somme) ^{Vervey, comme intome de guerre}
 mil huit cent quatre - vingt - dix _____ fils de
 Pierre - Marie - Auguste Anger, décédé _____ et de
 Maria - Eleonore, née Citre _____
 à Saint - Pierre es Champs _____

2. Ticolier, Adèle - Louisa _____
 célibataire _____
 couturière _____
 originaire de Ormout - Dessus _____ domiciliée à
 Vervey _____ née à
 Ormout - Dessus _____ le dix - neuf novembre _____
 mil huit cent quatre - vingt - deux _____ fille de
 Francois - Auguste Ticolier, agriculteur _____ et de
 Julie - Elisabeth Lognall _____
 à Ormout - Dessus _____

Comme témoins :

1. Auguste Hortier, cordonnier, à Blois (Loir et Cher)
2. Paul Laxrière, viticulteur, à Vervey (Marne) les 2 ^{internes à Vervey}

Les publications ont eu lieu à Vervey, le quatre décembre, à Saint -
 Pierre es Champs, le premier novembre et à Ormout -
 Dessus, le six décembre mil neuf cent dix - sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vervey, le vingt - neuf décembre mil
 neuf cent dix - sept.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés.
- Acte de décès du père du fiancé.
- Consentement à mariage pour la fiancée.
- Lettre du Conseil d'état.
- Actes de publication à Vervey, St Pierre es Champs et Ormout - Dessus. Certificat de capacité matrimoniale pour le fiancé. Permis de célébration du Département Communiqué à la Chancellerie d'état et à l'état civil de Ormout - Dessus.

Les époux :

Angé Pierre
 Angé Louisa

Les témoins :

Hortier Auguste
 Laxrière Paul

L'officier de l'état civil :

A. Guet. ug

Le numéro cent et un à la page quatre cent est celui de la dernière inscription faite pendant l'année mil neuf cent dix - sept. - Les deux doubles du présent registre sont conformes. - Ce que nous certifions. Vervey, le trente - un décembre mil neuf cent dix - sept. L'officier de l'état civil: A. Guet. ug

Un double du présent registre a été transmis à l'autorité cantonale le janvier 1918. (S. 14 ord. du 25 février 1910.) L'officier de l'état civil: A. Guet. ug



Ce volume se termine par la N° 101 des inscriptions de l'année 1917. - La suite se trouve au volume dont les inscriptions commencent par la N° 1 de l'année 1918. - Ce que nous certifions. L'officier de l'état civil: A. Guet. ug

Registre des mariages A.

N° 101.

Anger - Ticolier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Anger, Pierre - Marie - Achille _____
 célibataire _____
 employé _____
 originaire de France _____ domicilié à
 Saint - Pierre es Champs (Vise) actuellement en séjour à né à
 Candas (Canton de Bernaville, le trois octobre ^{devey, comme intome de guerre}
 Département de la Somme) _____
 mil huit cent quatre - vingt - dix _____ fils de
 Pierre - Marie - Auguste Anger, décédé _____ et de
 Maria - Eleonore, née Citre _____
 à Saint - Pierre es Champs _____

2. Ticolier, Adèle - Louisa _____
 célibataire _____
 couturière _____
 originaire de Ormout - Dessus _____ domiciliée à
 Vervey _____ née à
 Ormout - Dessus _____ le dix - neuf novembre _____
 mil huit cent quatre - vingt - deux _____ fille de
 Francois - Auguste Ticolier, agriculteur _____ et de
 Julie - Elisabeth Lognall _____
 à Ormout - Dessus _____

Comme témoins :

1. Auguste Hortier, cordonnier, à Blois (Loir et Cher)
2. Paul Laxrière, viticulteur, à Vervey (Marne) les 2 ^{internés à Vervey}

Les publications ont eu lieu à Vervey, le quatre décembre, à Saint -
 Pierre es Champs, le premier novembre et à Ormout -
 Dessus, le six décembre mil neuf cent dix - sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vervey, le vingt - neuf décembre mil
 neuf cent dix - sept.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés.
- Acte de décès du père du fiancé.
- Consentement à mariage pour la fiancée.
- Lettre du Conseil d'état.
- Actes de publication à Vervey, St Pierre es Champs et Ormout - Dessus. Certificat de capacité matrimoniale pour le fiancé. Permis de célébration du Département Communiqué à la Chancellerie d'état et à l'état civil de Ormout - Dessus.

Les époux :

Angé Pierre
 Angé Louisa

Les témoins :

Hortier Auguste
 Laxrière Paul

L'officier de l'état civil :

A. Guet. us

Le numéro cent et un à la page quatre cent est celui de la dernière inscription faite pendant l'année mil neuf cent dix - sept. - Les deux doubles du présent registre sont conformes. - Ce que nous certifions. Vervey, le trente - un décembre mil neuf cent dix - sept. L'officier de l'état civil: A. Guet. us

Un double du présent registre a été transmis à l'autorité cantonale le janvier 1918. (S. 14 ord. du 25 février 1910.) L'officier de l'état civil: A. Guet. us



Ce volume se termine par la N° 101 des inscriptions de l'année 1917. - La suite se trouve au volume dont les inscriptions commencent par la N° 1 de l'année 1918. - Ce que nous certifions. L'officier de l'état civil: A. Guet. us

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Allenbach	Gottlieb	Albligen	35	Asiolat	Rose-Idèle	Ormont-Dessus	28
Almeiras	Marcel-Paul-Louis	Nevy	80	Aubert	Marguerite-Ida	Le Lieu	70
Aebischer	Albert-Daniel	Covel	92	Amaduzzi	Palmyra-Augide	Ronciglione (Italie)	73
Aebenz	Joshua	Philadelphie Amérique	100	Auderset	Marie-Josphine	Boesingen et Cormondy-le-Vieil	87
Andruccoli	Giuglielmo-Guerrino	Bozzo Alto (Italie)	120	Alquadio	Francisco Maddalena	Graglia (Italie)	114
Allamand	Ernest-Alexandre	Ormont-Dessus	160	Aquet, née Vitale	Louisa	Lutry	178
Amiquet	Ernest-Felix	Gryon	183	Antille	Marie-Josphine	Chalais (Valais)	149
Aigröz	Edouard-Robert	Blombremont le Petit	192	Authonnet	Ida-Gabrielle	Pizy	154
Anger	Louis-Mari-Achille	France	400	Akermann	Bertha-Marie	Ennetbirgen	176
				Agnette	Judith-Clementine	Porto Taltra vaudois (Canton Valais)	247
				Arnaut	Julie-Marie	Rossinière	278
				Abühl	Martine-Marie	Därstetten (Bern)	283
				Alder	Marguerite-Flora	Münasch (Appenzel)	297

A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]

[The page contains extremely faint and illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the paper. The text is scattered across the page and does not form any recognizable words or sentences.]

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Bize	Eugène	Villarsel	4	Bolomey	Hélène-Lucie - Elise	Stasigney et Jodet	5
Bruno	Ignace - Achille	Torino (Italie)	6	Brodard	Marie-Lucie	Font-la-Tille (Haute-Savoie)	30
Bruyat	Paul - Edouard	St-Denis (Suisse)	10	Boursard	Marthe - Jeanne	Exillat	40
Bücher	Karl - Werner	Lausen (Bâle)	24	Breuer	Emilie - Antoinette	Les Plats	42
Beetschen	Robert - Edouard	La Lentre	32	Bonjour	Sophie - Louise	Blonay	51
Braillet	Alphonse - Marie	St-Martin	33	Bupelot	Augustine - Clotilde - Adèle	Nyon	63
Bühner	Charles	Lohn	42	Belet	Louise - Henriette	Mont-sur-Saône	99
Baumgart	Emile - Felix	Hirchdorf	43	Beutler	Rosa - Fanny	Lauperswil	109
Bircher	Edouard - Auguste	Trutigen (Borne)	47	Bogo	Louise - Josephine	Fallangen	130
Béchevrat	Samuel - Antoine	Ceareux	63	Belleville	Louise - Amile	Champvent (Aud)	132
Bessero	Cioranni	Migianone (Novare)	64	Bättig	Alice - Marguerite	Hergiswil (Suisse)	140
Bätschi	Jean - Rodolphe	Eggwil (Borne)	82	Blanc	Antoinette - Louise	Lausanne	146
Burkhardt	Immanuel - Auguste	Wangen (Turkheim)	86	Bauy	Rose - Louise	Rossinière	150
Brügger	Wilhelm	Chusstocken (Borne)	88	Balla, née	Marie - Melanie	Taragnano (Curin, Italie)	154
Badibli	Guiseppa - Lodovico	Borghetto (Parma)	89	Berta	Rosa - Antonia - Felicia	Bioglio (Novare, Italie)	172
Bätschi	Robert - Emile	Stummwals (Italie)	90	Biday	Aimée - Marie	Dorénav	185
Brodbeck	Theophil	Cherwil (B.)	95	Boldy	Marie - Blanche	Ormont - Evroz	212
Bolomey	Georges - Ernest	Lutry - Pries	121	Bussard	Jeanne - Alice	Gruyères	232
Donacasa	Pietro - Giuseppe	Inverio - Inferio	127	Brandt	Julia - Rosalie	La Chaux-de-Fonds (du Lalle)	224
Bergoz	François - David	Blonay	136	Bussard	Rose - Lucie	Gruyères	224
Bodmer	Karl - Emil	Zollikon (Zürich)	157	Bösch	Anni - Margareta	Altkloster (Suisse)	229
Bawt	Louis - Aimé	Rossinière	161	Bron	Julie	St-Laphorzi (Clavary)	231
Dalladoue	Carlo - Antonio	Curin (Novare, Italie)	172	Bettex	Lina - Ida	Combremont-la-Ville	233
Béguin	Auguste	St-Légier et La Chiesol	175	Bugnon	Leulalis - Justine	Tornay-le-Grand	238
Birgi	Edouard	Lyss (Berne)	184	Bozet	Louise - Josephine	Vingy - Talley (France)	242
Bron	John - Albert	Saint-Lapho (un, Lavareux)	201	Burla	Eugénie	Sabbia (Italie)	261
Bruyas	Eugène - Jean - Claude	Mauraz	206	Bendel	Mathilde - Louisa	Schaffhouse	262
Baraud	Charles - Henri	Leydin	221	Baeriswyl	Léonie	Fribourg - Gavel	270
Blanchoud	Victor - Adrien - François - Henri - Louis	Oron le Château	227	Burri	Frieda	Guggisberg (Borne)	274
Balmat	François - Henri - Jammara	La Tour de Tilly	242	Baquette	Marie - Jeanne	Porroy (France)	280
Baud	Léon	Genève	247	Barbero	Romaine - Jeanne	Orso - Canavese	290
Beljean	Louis - Edmond	Mauveville (Bass)	255	Barillier	Marthe - Elise	Tielin	293
Buggmann	Antoine - Albert	Legersheim (St-Gall)	258	Berney	Marie - Jeanne	L'Abbaye et Couronne	300
Brunner	Johannes	Cherwil (Bâle-C.)	246	Balmat	Antoinette - Thérèse	Corseaux	303
Bard	Jean - Amide	Lensales	292	Blans	Odèle	St. Gingolph	304
Bugnon	Joseph - Nicolas	Tornay-le-Grand	333	Beaud	Rose - Blanche	Gimel	307
Bellon	César - Emile	Tris - Torrens (Catala)	348	Belat	Lucienne - Albert	Mont-la-Ville	328
Boraley	Emile - Louis - Daniel	Blonay	351	Baumann	Bertha - Lucie	Wassen (Urd)	392
Berner	Adolf	Ruppenswil	357	Boulmaz	Elie - Louis - Jenny	Corso	398
Béguin	Jules - Louis - Thérèse	Saint-Légier et La Chiesol	358	Baabe	Domenica	Settino - Tittone (Prain, Italie)	37
Burnod	Charles - Louis	Villeneuve	359	Baret	Marie - Constance	Promisens	340
Bulenay	Ernest	Cousier	364				
Bisig	Robert	Cinsiedeln	380				
Bickervay	Paul - Henri	Chuvpied	382				
Bizzini	Edouard - Louis	Steg (Bessin)	388				
Brüttsch	Max	Münichswil	394				

11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

100
101
102
103
104
105
106
107
108
109
110

111
112
113
114
115
116
117
118
119
120
121
122
123
124
125
126
127
128
129
130
131
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144
145
146
147
148
149
150
151
152
153
154
155
156
157
158
159
160
161
162
163
164
165
166
167
168
169
170
171
172
173
174
175
176
177
178
179
180
181
182
183
184
185
186
187
188
189
190
191
192
193
194
195
196
197
198
199
200

201
202
203
204
205
206
207
208
209
210
211
212
213
214
215
216
217
218
219
220
221
222
223
224
225
226
227
228
229
230
231
232
233
234
235
236
237
238
239
240
241
242
243
244
245
246
247
248
249
250
251
252
253
254
255
256
257
258
259
260
261
262
263
264
265
266
267
268
269
270
271
272
273
274
275
276
277
278
279
280
281
282
283
284
285
286
287
288
289
290
291
292
293
294
295
296
297
298
299
300

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Champrenaud	Charles Henri	Cully et Lully	5	Calame	Marie-Marguerite	La Bourde Peite	4
Cruchon	Paul-Ernest	Recher	15	Champrenaud	Marie-Clara	Cully et Lully	10
Chappuis	Ernest-Eugène	Rivaz	21	Cuénod	Madelaine Alice	Tify 3 Années	20
Chollet	Henri-Aloys	Naracou	22	Ceruti	Fonisia-Maria	Chagny (Savoie)	25
Clerici	Alessandro	Magenta (Italie)	29	Chevalley	Julia	Châtelard	45
Cherbuin	Jules	Fayenne	30	Cuenod	Julie	Cully et Lully	56
Cameisch	Victor	Rhazius	57	Cameisch	Genevieve	Rhazius (Grisons)	57
Cochara	Jean-Emile	St-Martin (Fribourg)	58	Chappuis	Alice	Rivaz	60
Cartier	François-Eugène	Bruselle (H. Savoie)	70	Cowitel	Marie-Constance	Bagnes (Italie)	74
Carigi	Roberto Pascentino	Urbino (Italie)	76	Choux	Jeanne-Marguerite	Bex	79
Chappuis	Louis-Emile	Ruidoux	79	Couverset	Augusta-Anna	Bellefleur (Chaux)	84
Cachelin	Georges-Alfred	Villiers	93	Compagnon	Bathilde Eug.	Lacorne	96
Cuénod	Jules-Henri	Sevey-Corsier	97	Chappuis	Marie-Aline	Ruidoux	102
Chevalley	Alfred-Louis	Champtauvoz	101	Clerc	Blanche-Marie	Châtillens	108
Cachin	Jean-François	Comaz & Clus	106	Chappuis	Stanne-Lina	Rivaz	112
Cerez	Edouard Charles-Louis	Lausanne & Chaux	114	Cardis	Olimpia Dolgata	Belino (Italie)	121
Crottoy	Louis-Emile	St. Barthélémy	115	Eura-Sura	Domenica	Rueglio (Cessin)	127
Senati	Barnaba Giuseppe	Chisalba (Bergamo)	123	Cleyt-Narrel	Louise-Clotilde	St. Geire-en	152
Cardis	Baldassarre	Dieng (Bovare - Italie)	132	Chavannes	Marthe-Sophie	Sevey	159
Chollet	Henri-Vincent	Naracou	135	Crusaz, née Bargeter	Lina	Stäfa (Zürich)	181
Chenaux	Charles-Louis	Corsier	138	Chiovenda	Agnese-Giacomina	Domodossola	197
Chenuz	Charles-John	Monticher	167	Chambaz	Elise-Eugénie	Cully et Lully	211
Cornuz	Henri-Paul	Aire (Saud) et	178	Charles	Adèle-Françoise	Chyvo	221
Carvin	William-Ernest	Lucerens	191	Chassot	Marie-Julie	Suyterpenset	226
Carigioli	Luigi-Andrea	Gorzano	199	Chaisson	Vergile	Villeneuve (Savoie)	254
Carigi	Dominique	Urbino (Savoie)	218	Cappet	Marguerite -	Tommy	295
Colla	Ercole-Ernest	Alpa (Savoie)	222	Clavel	Anna	Clus	318
Champion	François-An-	Sevey	224	Cuminos	Hortense-Marcellina	Turin	319
Curchod	Ernest	Lausanne, Crisquin	243	Coste	Elise-Georgine	La Bastide sur	324
Convert	Robert-Alexandre	Auvergnier et Neuchâtel	246	Collini	Engelina	Moisano (Tiro)	357
Clerc	Louis-Auguste	Comise de Montiers	250	Chesaux	Pauline	Lavey-Morcles	364
Crispin	Louis-Joseph	Aymovilles (Savoie)	254	Chollet	Elise	Naracou	370
Cornaz	Henri	Favug	260	Chevalley	Louise-Emilie	Châtelard	374
Corbaz	Charles-Justin	Mont St. Sauve	261	Christin	Antonie Ernestine	Sainte-Croix	382
Crausaz	Victor-Auguste	Creys	262	Chanson	Julie-Hortense	Noiry	386
Carloni	Aronte-Fasine-Ricardo	St. Angelo in	284	Couvoisier	Susanne-Lina	Donneloye	389
Cesin	Joseph-Fortune	Pizzola (Italie)	290	Corne	Bertha	Ruidoux	391
Clavel	Edmond-Léon	Sevey	302	Clavaiz	Berthe-Sophie	Collonges (Valais)	356
Cameisch	Victor	Rhazius	331				
Colin	Jean, Adolphe	Heillecourt	337				
Clot	Edmond-Louis	Curdilles	353				
Cheralier	Juste	Belvaux & Epandus	398				

James
...

10

...

...

...

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V

Handwritten text at the top of the page, possibly a title or header.

Main body of handwritten text, appearing as a list or series of entries.

Section of handwritten text on the right side of the page, possibly a summary or conclusion.

Section of handwritten text on the right side of the page, continuing the list or entries.

Section of handwritten text on the left side of the page, possibly a separate list or notes.

Vertical handwritten text along the left margin of the page.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Duperret	Victor-Alexis	Rougemont	28.	Desgraz	Jeanne	Puidoux	21
Dummelet	Alice	Nosalles	50.	Dufay	Henriette	Palézieux	26.
Ducrot	Constant	Chardonne	52	Desgraz	Marie-Victoria	Puidoux	41
Duc	Julien-Ami	Echichens	77	Daxit	Bertha	Tuarnons	44.
Dufay	Auguste	Palézieux	87	Dannelet	Alice	Nosalles	51.
Ducrot	Victor-Etienne	Inte. Croix	130	Doges	Clélie	Mon-la-ville	69
Decker	Charles-Louis	Smillier	140	Dorat	Alice-Suzanne	Moudon	88
Därendinger	Frédéric	Lüterkofen (So. Léman)	158	Compagnon	Mathilde genie Louise	Endaconnexa	96.)
Desaulles	Gorges-René	Genin-Silars- Lauks	164	De Miralt	Marie-Genevieve Michelle	Zürich (Ville)	97
Desoches	Fritz-Henri	Mont-sur-Rolle	179	Dragon	Marie-Giuseppina Masoni	Geneve	98
Dénériaz	Charles-Emile	Chardonne	180	de Rögibus	Aline-Antoinette	Dogogna (Savoie)	101
Dietochi	Paul-Auguste	la Schuytte (Berne)	187	Dénériaz	Augustine-Emma	Chardonne	110
Dinériaz	Ernest-Louis	Chardonne et Chexbres	198	Dufay	Ida	Palézieux	111
Barbellay	Ernest	Liddes (Valais)	235	Delapraz	Mathilde	Corseaux	136
Delachaud dit Gay	Charles Eugène	La Chaux-de-Fonds et du Jorat	241	Dupertuis dit	Armont-dessous	Berthe-Lu	139
Delavy	Aloys-Théophile	Vourey	265.	Neveu	Léon-Aigle-Sporne	Janne	
Därendinger	Fritz-Friedrich	Lüterkofen (Berne)	245	David-Cruz	Marie-Chérie	Bonnevaux	144
Dentan	Louis-Honori	Lutry	280.	Barbellay	Marie-Féline	Liddes (Valais)	143
Desgraz	Alfred	Puidoux	281.	Dupertuis	Henriette-Elisa	Armont-dessous	163
Décocher	Camille	Essertes	296	Desuzinge	Elisabeth	Margencel	173
Delapraz	Edmond	Corseaux	302	Sargel	Pauline	Moosbeuren	202
Delapraz	Léon	Corseaux	304			(Chinget-Kutent)	
Duperret	Constant-Louis	Triphle Rougemont	314	Deschenaux	Marie-Victoire	Usey	207
Dubuis	Edmond-Ferdinand	Corbeyrier	318	Secret	Jeanne-Elise	St-Croix	214
Dénériaz	Marius-Eugène	Chardonne et Puidoux	319	Därendiger	Rosa	Lüterkofen (So. Léman)	223
Dubuis	Camille	Corier et Boissières	328.	de Blotnitzky	Marquise-Jeanne	Geneve	246
Dénériaz	Aloys	Chardonne et Chexbres	339.	Dumont	Emma	Russigny-Morges	260.
De Guiti-Paugy	Gustave Eugène	Premello Pallangy	341	Debrt	Suzanne-Hélène	St-Denis	303
de Rougemont	Edgar-Philippe	St-Aubin Ganges, Envers, Flai, epilles, Ruelles et Thun Chilly	376.	Dupraz	Alice-Marie	Blonay	312
				Duron	Julia	Puidoux et Tassy	320
				De Dominicis	Marianne	Tenarotta (Italie)	330
				Druy	Marie-Antoinette	Chapelle (Glams)	341
				Demierre	Marquise-Louise	Chardonne	349.
				Dupont	Olga	Puidoux et Tassy	361
				Delorme	Hélène-Marguerite	Vublens Haut-Savoie	383.

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

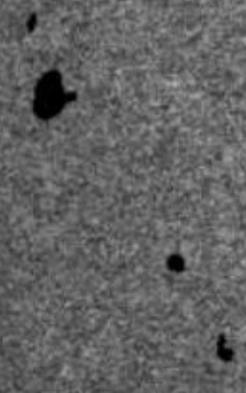
V

X

Y

Z

Handwritten text at the top of the page, including the word "Journal" and other illegible entries.



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Ellena	Pichon	Bergozzo (Nab)	16	Ellis	Henriette, Emilie, Li	Tessey, Colochennac	11
Emery	Alexandre	Chardonne	51	Emery	Lucie	Chardonne	362.
Emmerrer	Joseph-Nicolas	Chandon (Broy)	209				
Eyer	Henri-Rodolphe	Hornberg	210				
Epiney	Emile-François	Ayer (Palais)	225				
Herling	Quint-Alfred	Murri (Argis)	252.				
Emery	Henri-Laurien	Charbonne	278.				
Emely	Henri	Les Cullays	327				

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

E

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y

Handwritten notes in a cursive script, possibly a ledger or account book. The text is arranged in several columns and rows, with some entries appearing to be organized by date or category. The ink is dark and the handwriting is somewhat dense and difficult to decipher.

Handwritten notes, possibly a list or a set of instructions. The text is arranged in a few lines, with some words appearing to be underlined or emphasized. The handwriting is consistent with the notes above.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Foel	Kaizer Claude <i>Henri</i>	Longes, Cully, Louvain Chapuy, Wolochowicz Fleche	20	Fazi	Anna-Gaspara Di Pozzo (Italie)	12.	
Fiscoz	Julies	Corcelles, Tatem	24	Fornaro	Louise-Alice-Frichke <i>Louisa</i>	Rapperschwy	311
Fouquet	Marius	Etats Unis d'Amery	81	Fiochi	Mrs. Marie-Antonia Albrata <i>Albrata</i>	Portomaggiore	72
Faer	Rodolphe-Otto	Schoffland (argentin)	84	Fiochi	Dionica-Maria-Parisina <i>Albrata</i>	Portomaggiore	76
Faron	Victor-Auguste	Lausanne	134	Fundner	Maria-Martha <i>Felkner</i>	Hofgastan	86
Freyburghaus	Charles	Kuenenck, Bonn	155	Fritsche	Jeanne-Ella	Sevey	91
Frey	Alfred-Joseph	Zurzach (Argo)	165	Frésard	Marie-Berthe-Augusta <i>Stoeremont</i>	(Bonn)	165
Fauchere	Charles	Moudon	208	Friedrich	Emma-Anna	Eggirupf (Bonn)	166
Forni	Jean-Baptiste	Charadonney	211	Franchini	Pasqua-Atèle <i>Roversano</i>	(Italie)	191
Furt	Jean-Rodolphe	Chievres (Fr.)	320	Frischkopf	Maria	Julz (Lucerne)	141
Flyo.	Georges, Lion, Gabriel	Cambrai (Nord, France)	338	Fave	Emma-Jule	Chateau-d'Or	169
Faucherre	Marius-Lucien	Moudon	371	Foletti	Aurelia-Santa	Casselle-Lande (Milan, Italie)	199
Faucherre	Lucien	Moudon	399	Frohlicher	Elise-Mathilde	Bellach (Soleure)	264
Faes	Rodolphe-Otto	Schoffland	356	Felder	Helena-Anna	Flubli (Lucerne)	242
				Franchini	Pia-Agostina	Roversano (Italie)	284
				Fresinean	Le Clément	Clermonte-Adrienne	315
				Favre	Felicite	Bratigny St. Bar.	332
				Fasnacht.	Buthe, Pauline-Klara	Montelier, (Fribourg)	337
				Ferrari	Clementine	Chonon les Bains	354
				Frei	Buthe, Emma-Elise	Heidesheim	363
				Fasnacht	Lina	Heidesheim Montelier (Fribourg)	342

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

93

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several columns and appears to be a list or account.]

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Gorini	Luigi Gesau Primo	Jesaro, Italie	13	Galliaz	Jenny - Marie	Tenthione (Sals) 16.	
Gamba	Léon - Joseph	Arola	36.	Granato	Giuseppe	Novara, Italie (Italia) 8	
Graud	Marius	Ecoteaux	41	Graubetta	Maria Giovanni	Châtillon (?) 17	
Gilgen	Edouard	Rüeggisberg (Berne)	41	Gagg.	Caroline - ^{Sofia} Mili - Hannette - Eugénie	Kreuzlingen 24.	
Gdy	Jules - Germain - Louis	Furbaut (Valais)	44	Glancier	Mari - Augustina	Montblason 36.	
Gratjean	Mauri - Jean - Louis	Bellerive	45	Gueter (M)	Ida - Margarita	Sigriswyl 61	
Giovanda	Pietro	Tomarno (Covone) ^{Italie}	102	Guillod	Berthe - Louise	Nant (Fribourg) 62	
Gaborel	Edouard	Savagnier	103	Gauch	Agnes	Tavel 104	
Genoud	Sidonie - Emile	Kuadens	104	Gavillet	Marie - Louise	Bignens et 158	
Grangier	Louis	La Tour de l'Ély	116.	Girard	Hélène	Esmond (Frib) Pat. Valais 170.	
Grossen	Gottlieb	Trutigen	131	Guignard	Hélène - Pauline	L'Isle et du Lac 175	
Guzzetti	Vincent	Arces (Milan)	149	Gallaz	Sophie - Bertha	Dernont tessin 210	
Gilaudoni	Felice - Ernesto	Pellagio, ^{Italie} Torre.	190	Guehret	Emma - Louise	Lanenen ^(Berne) 217	
Haydes Lombes	Léonard	Furbaut (Valais)	214	Gimenez	Simeon - Josefa	Leron (Espagne) 241	
Gauthey	Alfred - Ami	Arnex	231	Giger	Maria - Josefa	Haltbrunn ^{St. Gall.} 252.	
Graud	Adrien	Lovatters	233	Guignat	Méy	Essertes 281.	
Girard	Emile	Port Valais	239	Givret	Berthe - Rosalie	Lanenen (Berne) 314.	
Guilbert	Jean - Baptiste - Hon.	Paris (XI ^e)	287	Groz	Eisa	Gumont (Fribourg) 326	
Gatti	^{re Eugène} Louis - Fritz	Torzo (Novare)	293	Genoud	Olympie - Clémence	Châtel - St. Denis 348	
Quada	Stève - Ferdinand	Coarato	308	Gillieron	Louisa	Hornbach (Berne) 351	
Quagenheim	Sosie	Langnan (Argov)	311	Giusti	Olivia - Maria	Borgone (Quain ^{Italie}) 359.	
Queret	Albert - Emile	Lanenen (Berne)	312	Granno.	Delfina - Maria ^{Emilia.}	Bulla (Novare ^{Italie}) 365.	
Genoud	Oscar - Arthur	Remandens	322	Grossert	Mari	Altbirou 394	
Guntli	Jean - Midard	Viltard (St. Gall)	361				
Gallaz	Marcel - Andrie	Ornon et Dessous	362.				
Ginzel	Emile - Adrien	Ornon et Dessous	367.				
Girard	Maurice	Port Valais (Valais)	370.				
Geneton.	Eugène - Henri	Chardonne	372.				
Gonin	Pierre - Antoine	Nice	379.				
Gidaz	Edienne - Philippe	Château d'Os	389				
Godfroy	^{Emile} Arthur - Maximilien	Andenne (Namur ^{Belgique})	355				

[Faint, illegible handwriting]

[Faint, illegible handwriting]

[Handwritten mark]

[Handwritten mark]

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

[Handwritten signature or initials.]

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Hallwachs	Eugène Otto Jules Hermann	Karlsruhe	57	Haller	Augustine, Elise	Reinach (Arg.)	15
Hausw.	Gottlob Friedrich	Hornberg	91	Holzer	Célestine, d ^{ne} Ida	Bellwald	31
Jenchoz	Henri Louis	Rossmière	112	Hegglin	Clara-Ether, Elise	Hombfingen (gl.)	141
Harling	William Frank	Boston	125	Huber	Ida	Madinwil (Berne)	127
Horni	Georges Louis	Kalnach (Berne)	146	Hovisberger	Anna-Barbara	Auswil (")	131
Hörburger	Nicolas	Bregenz (Vorarlberg)	171	Hoffmann	Marie-Lophie	Guggisberg	142
Heer	Edmond	Coinsins (Autriche)	185	Hirschi	Amélie-Lina	Freib (Berne)	182
Hofmann	Paul-Emile	la Schulte	205	Haller	Louise	Gontenschwil (Arg.)	189
Hubert	Auguste-Alexis	Ormont-Lessous	263	Hamon	Cécile-Marie	Hävin (France)	243
Herbez	Robert-Jules	l'Abergemont	273	Herzog	Héry-Marguerite	Guggisberg (Berne)	269
Hussein	Husni Galib Bey	Smyrne (Cuxque)	274	Hausmann	Félicie-Françoise	Orbe	294
Hearson	Niels	Lillehedinge	345	Hoskettler	Ermny	Guggisberg	323
Hausin	Robert-Louis	Oberburg (Berne)	346	Hosler	Rosa, Humine	Roggwil (Arg.)	336
Hainard	Henri-Robert	Bayards (Yverdon)	354	Hoven	Linna	Nühleberg	364
Hairt	Samuel	Schassried	369	Hübscher nie Knuss	Olga	Wahlern (Berne)	390

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Jacot	Ami-Louis	Loche & Haut du	3	Jaquier?	anne-Marie	Bref vers Sivi	94
Jaquier	Jean-Sulpice	Bref vers ^{Hilly} Sivi	94	Jeanrenaud	Alice-Mathis	Châtiers. Gell	95
Baggi	Jean-David	Gadmen (Berne)	145	Jaccoud	Milanie-Elisa	Jugness	116
Invernizzi	Francesco	Sigra (Comez)	154	Isoz	Alice-Julie	Château d'Or	145
Jaquier	Henri-Louis	Peypres et Saldens	169	Jourdey	Marie-Hélène	Montferand	156
Juvet	Jules-Alexandre	Buttes et de	182	Jaccoud	Charlotty-Lo	Pruidaux	192
Imbert	Antoine	La Côte au Jés	189	Joly	Hélène-Louise	Blonay	194
Isoz	Alfred-Julien	Château d'Or	212	Jost	Elise-Mina	Langnau	198
Jomini	Jean-Charles-	Payerne	219	Jost	Julie-Marie	Ragatz	292
Jon	Andre						
Joyon	Giacomo.	Sellino-Viltone	256				
	Louis-Marc-	(Turin, Italie)					
	David	Bournens	390				

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

19 27th 1891
11
175
1
185
187
188
189
190
191
192
193
194
195
196
197
198
199
200

...

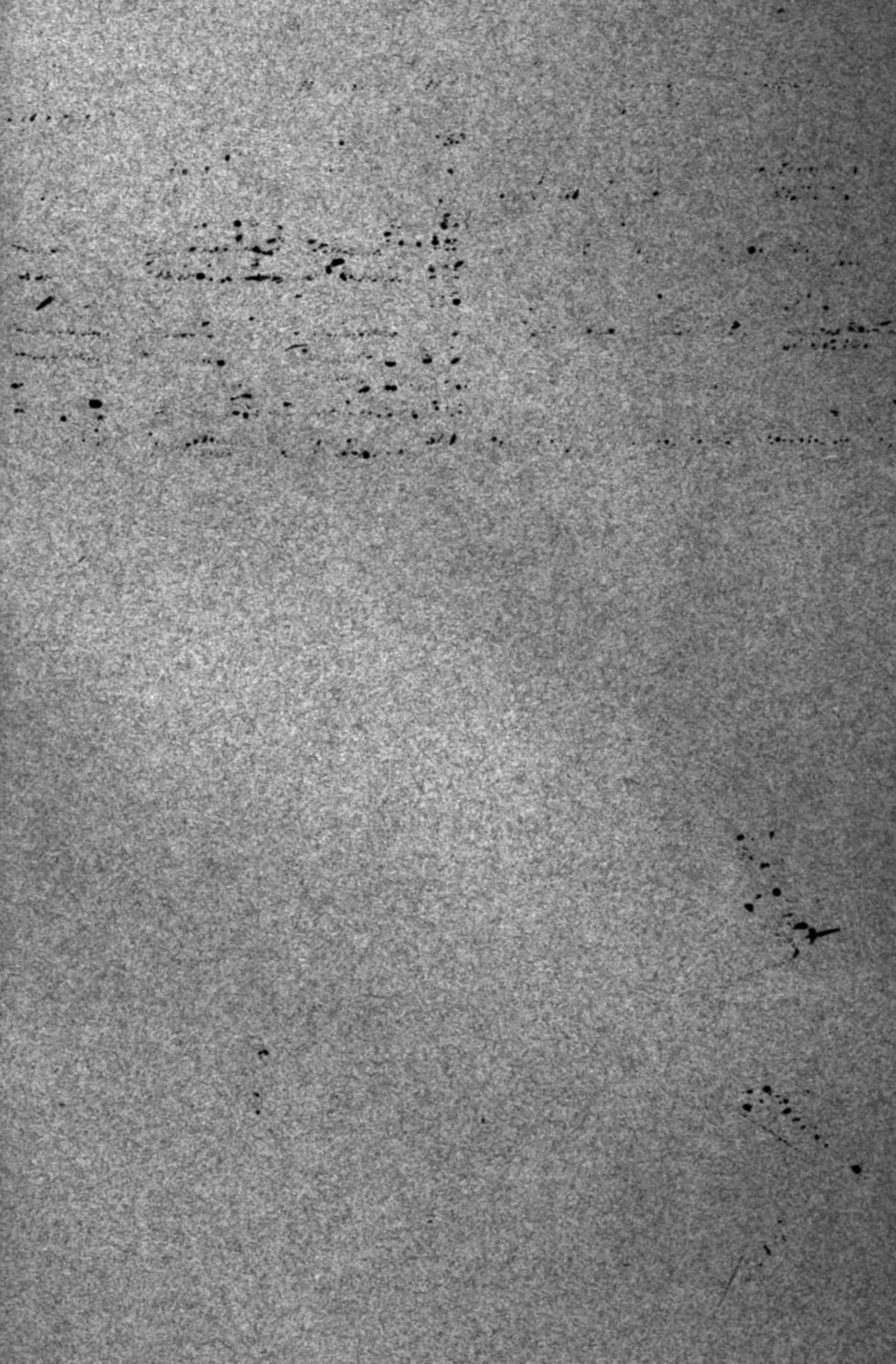
...

...

...

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Knoll	Otto	Heiligenberg	109	Kuntz	Maria	Dattwal-alkon	81
Koch	Alfred Philippe	Belmont s. L.	119	Konzet	Albertine	Mulhouse	164
Kolb	Charles-Louis	Charannesdesbois	126	Kolb,	Lina-Elionor	Chavannes	175
Künz	Emil	Regensburg	188	Kistler	Frieda	Haste b. Burg	188
Kramer	Georges-Samuel	Cherbourg	251	Keheli	Elisabeth-Bertha	Brienz	205
Kappeler	Heinrich	Oberweins	257	Kniess	Alice	Eggivyl	208
				Kugler	Agnis	St. Martin (Aubrich)	246
				Lang	Maria-Cécile	Massonnans	289
				Konert.	Julie-Rosa.	Eggivyl (Bene)	338
				Krisnar	Kreszentia	St. Gallen	345
				Kolly	Maria-Laustine	Wittenberg Geyvaux (S. Gallen)	82

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V



[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

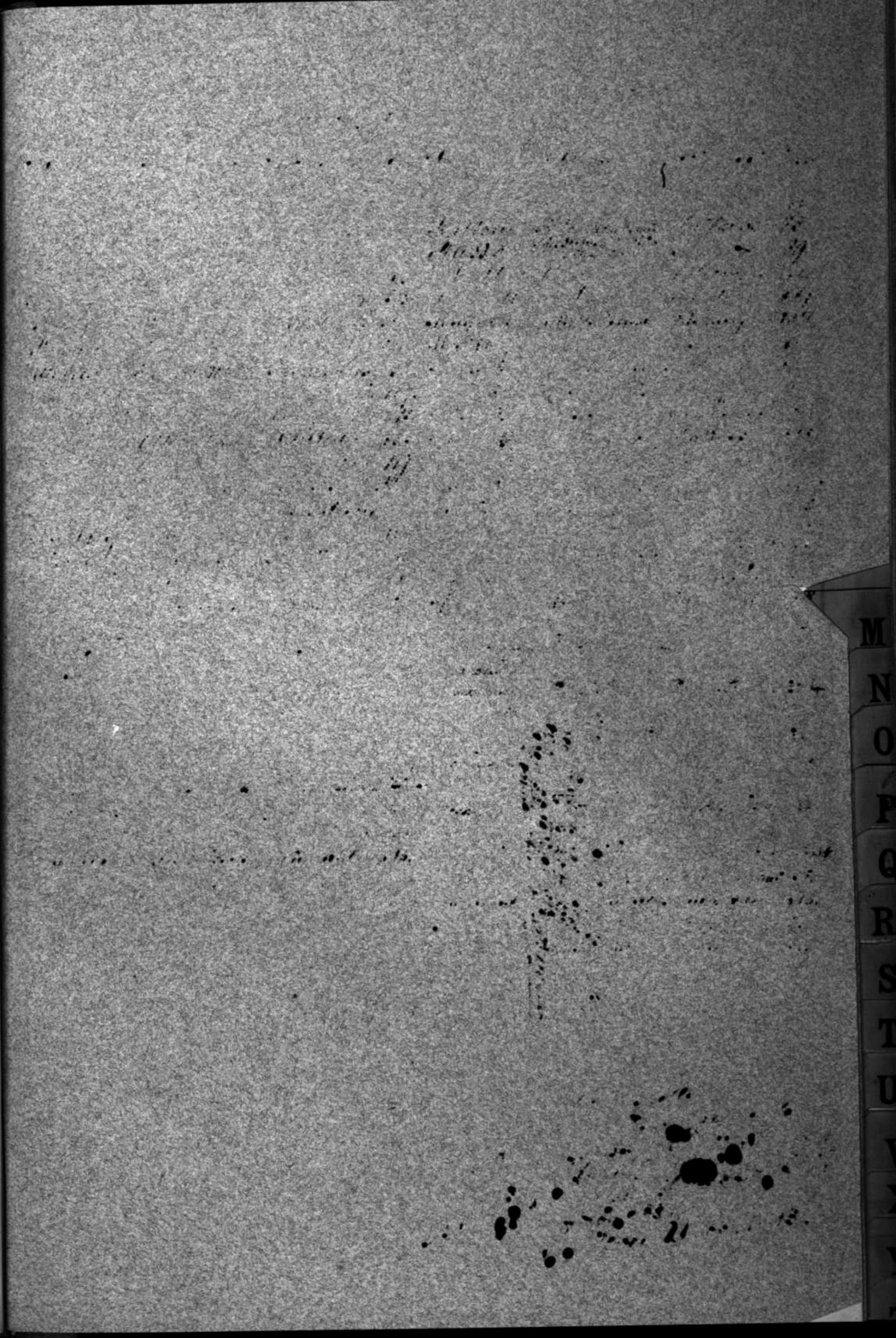
[Handwritten signature or name, possibly "John Smith".]

[Handwritten signature or name, possibly "John Smith".]

[Handwritten signature or name, possibly "John Smith".]

[Small handwritten mark or signature.]

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Lett	Paul-William	Sachsens du Rhin	44	Lafaye	Adèle	Corgolin (Côte d'Or)	58
Lädermann	Pierre Michel	Aubonne	108	Liaudet	Clara-Lucie	Montpreveyras (France)	67
Liard	Etienne-Louis	Villars-Mandraz	228	Lehmann	Maria	Wimmis (Berne)	71
Lenz	Johann-Jacob	Oberwag (Grisons)	232	Lequint	Marie-Louise	Givryns	92
Ludwig	Gerhart	Berne	245	Lenz	Jeanne-Bertha	Biglen	93
Laub	Pierre-Raymond	Coinins	249	Léonard	Louise-Adelaide	Chavornay (Chablais sur Chavornay)	137
Lamy	Pierre-Edouard	Cintrey (Hte Saône)	253	Lädermann	Suzanne-Al	Ruderswil (Berne)	167
Laub	Edmond-Augustin	Coinins (France)	300	Lambert	Margarethe	Châtillon (Berne)	183
Losey	Florin-Joseph-Jules	La Tournaise	305	Leuba dit Galland	Jeanne-Alice	Buttes (Kundatal)	181
Légeret	Edouard-Frédéric	Chexbres	307	Lexpert	Marie-Julie	Orsine Fenis (Turin)	236
Lehmann	Albert	Oberdisbach	316	Lahire dit Beremund	Marie-Isabelle	Maisons Lafitte (Suisse et vic)	253
Lädermann	Samuel	Ruderswil	317	Losek	Leontine-Marie	La Tournaise (Fribourg)	263
Leupin	Charles-Emile	Mutterz (Bâle)	326	Lacombe	Aline-Angèle	Begnins	286
Liaudet	Armand-Robert	Montpreveyras	328	Laurant	Suzanne	Orsine (Suisse)	325
Larnoin	Jean-Baptiste	Montleucon (Allier-France)	368	Lannaz	Jenny-Louise	Bussy sur Orge	378
Lucas	Henri-Auguste	Haubourdin	395				



Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mostly illegible due to fading and bleed-through.

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mostly illegible due to fading and bleed-through.

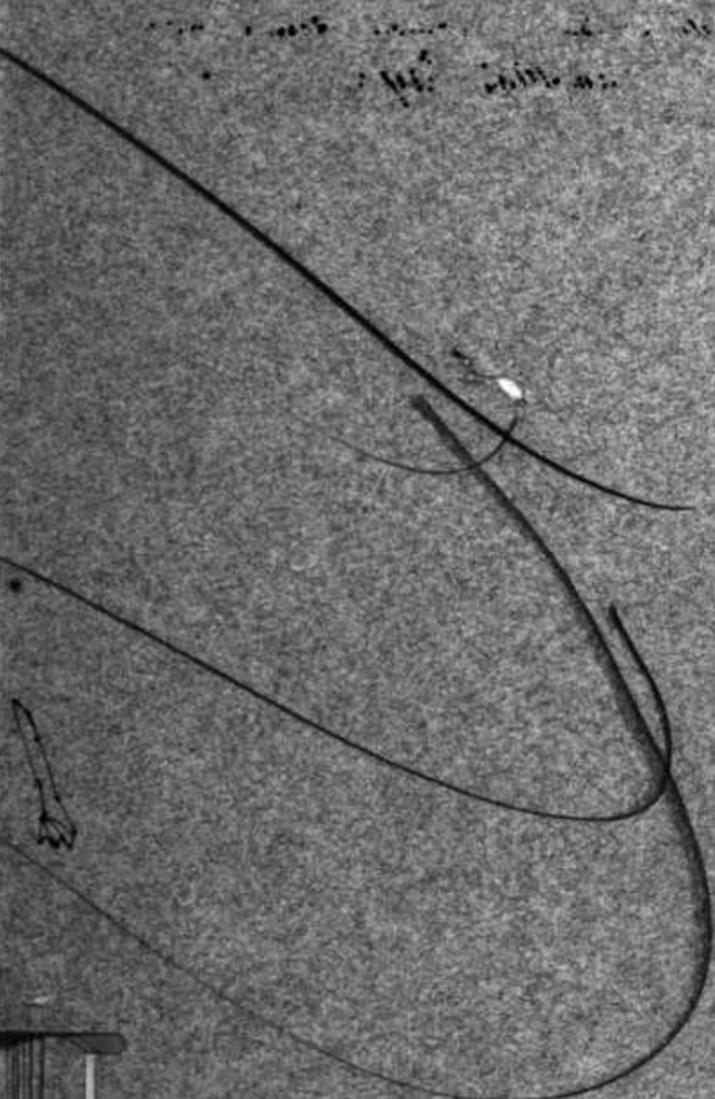
Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mostly illegible due to fading and bleed-through.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Massimelli	Armando - Amleto	Basile - Imperato	1	Mombelli	Emilia - Antonietta	Stadio (Cant.)	
Marini	Andrea - Vincenzo	Basile - Imperato (Italie)	2	Misteli	Maria - Anna	Etziken (Suisse)	13
Mumma	Pierre	Domus d'Asola (Italie)	8	Muller	Anna	Patthal	35
Agner	Carmelo - Gindaro	Mosara Sicilia	8	Mouron	Blanche - Henriette	Chardonne	39
Michel	Gaston	Château d'Or	9	Müller	Bertha - Ida	Sigriswyl (Suisse)	49
Maillet	Johannes	Lutschenthal (Suisse)	13	Matthey	Berthe - Marie - Louise	Tallorbe	83
Maillet	Pierre - Cyrille	Sesirie L.	31	Musso	Giustina - Deside Maria	Sayona (Italie)	89
Maillet	Fritz	Chesalles d'Or	37	Muller	Emma	Tollikopf	111
Maillet	Gustave - Alfred	Chesalles d'Or	50	Morandi	Ma - Jeanne	Curio (Suisse)	119
Mariethoud	Louis	Sallat (Malais)	53	Magnin	Juliette - Louise	Blonay	129
Michaud	Henri - Ernest	La Tour de Peitz	56	Matthey	Justine	Sallobes	133
Mocafico	Angelo	Castaglia	78	Mamin	Emma - Louise	Blonay	138
Modoux	François - Joseph	Promasens	83	Mugnier	Marie - Elise	Terney - Soltau	151
Möder	Kernmann	Hörsing (Suisse) / Bâle	107	Misteli	Elisa	Deschi (Suisse)	153
Marquardt	Friedrich - Oscar	Kleinschlocher	110	Marendaz	Emma - Louise	Nathod	160
Mauer	Otto - André	Adelboden	111	Mauron	Marie - Eugénie - Camille	Sales (Suisse)	177
Molino	Giovanni - Carlo	Campetagno (Italie)	117	Macherich	Mathilde - Eve	Boxex	179
Menoud	Emile - Marc	Gaillard (Suisse)	143	Mauris	Rosalie - Louise - Evoline	Salais	225
Meyer	Charles	Grandcour	173	Mineti, née Catherine	Elisabeth - Céline	Porto Valtravaglia	235
Matthey	Adrien	Loche	194	Marietam, née Puthoud	Louise - Thérèse	Sal d'Illes	237
Mischol	Andreas	Remjis (Suisse)	196	Mauron	Léa - Marie	Chardonne	240
Margariac	Eduard - Emil	Sillette	202	Murith	Marie - Jeanne	Gruyères d'Or	258
Mayer	Georges - Emile	Hergiswyl	203	Matzinger	Maria - Christine	Bâle	259
Mesiller	Louis - François	Orny	223	Müldersmann	Frida - Madeline	Dürrenroth	298
Maulay	Jules - Alfred	Villars - Berquin	237	Mordasini	Faustina - Giovanna	Crana	301
Mouron	Louis - Emile - François	Chardonne	240	Mormay	Charles - Thé	Châbles - Frilbourg	304
Mitrad	Victor - Louis - Séverin	Saint - Julien (Suisse - France)	244	Mozzalen	Stéphanie - Hélène	Miljerei (Suisse)	316
Mottay	Charles - Abram	Syens	240	Morier	Alice - Eugénie	Château d'Or	321
Morano	Jean - Gustave	Cour de Coëme - La Pasquier	247	Moringard	Alice - Louise	Chappelle	328
Meier	Joseph	Eägerig (Suisse)	282	Maretz	Eugénie - Elise	Camposto (Suisse)	330
Mossier	Jean - Marie	Châtel - St. Denis	306	Mogg	Rosa	Mosbireh (Bade)	331
Mouron	Julien - Elvy	Chardonne	321	Monnerat	Marie	Vevy - Alpburner	346
Malinge	Marie - Jean - Marie	Brest (Finistère, France)	349	Magnin	Aurélien	Marsens (Suisse)	358
Masson	Adrien - Vincent	Châtelard	355	Milby	Marguerite - Thérèse	Quiblon (Suisse)	371
Millaton	Louis - Nestor	Châtel - St. Denis	397	Malguemat	Robe - Charlotte	Loubry et Friel	385
				Morier	Marie - Thérèse - Antoinette	Château d'Or	395
				Maire	Louisa - Mary	Chesud	399

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y

Handwritten text at the top left, possibly a header or title.

Handwritten text at the top right, possibly a date or location.

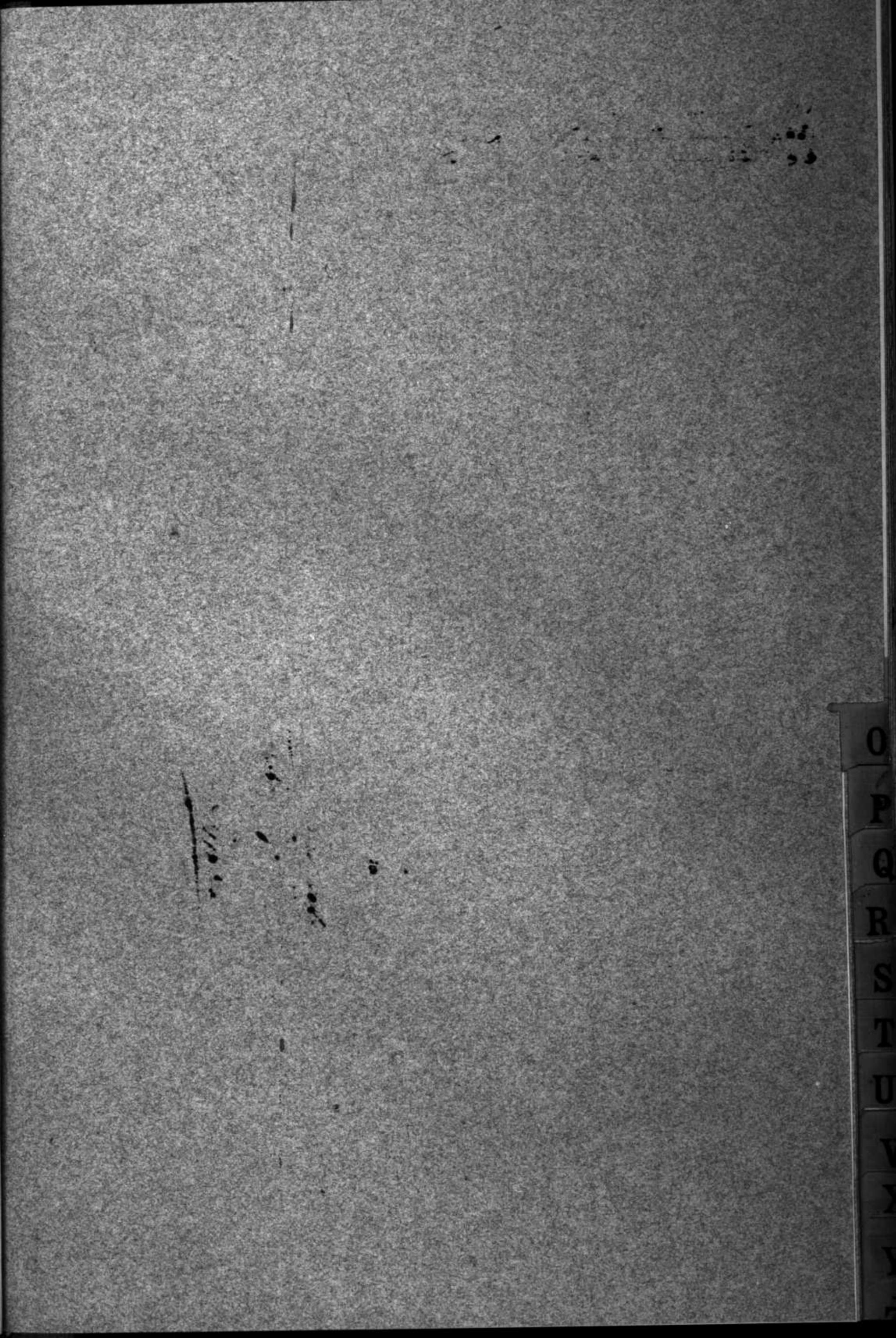


Handwritten text in the middle right section.

Handwritten text in the lower middle section.

Handwritten text at the bottom left.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Nicoletta	Seccondino - Giacomo	Settimo-Torone	27.	Narbel	Blanche	Goussais-la-Ville	68
Neirotti	Joseph André - Beltrami	Turin	40.	Niquet, née Carron	Desirée - Elisabeth	La Chapelle	128
Nicolet	Eustache - Alfred	Châtelles sur	50.	Nicole	Adeline	Lièze & du Haut	345
Niquet	Louis	Gron et Gullit. La Charité (France)	128	Nicolet	Marie - Elise	Villeneuve	372.
Nippenkamp	Charles - Henri	Eaux-Vives	141	Nicolier	Sainte Louise	Orvault - Reuss	400.
Nicole	Charles - Auguste	Montcherand	157	Mey	Louise - Jenny - Marie	Payerne	343
Noverraz	Max - Auguste	Cully - Lutry	234				
Nicola	Alexandre - Jules	Premosello (V. de re. Italie)	374.				
Nicolet dit Félicie	Edouard - des Pons de Nardel.	Charles - Auguste	393				



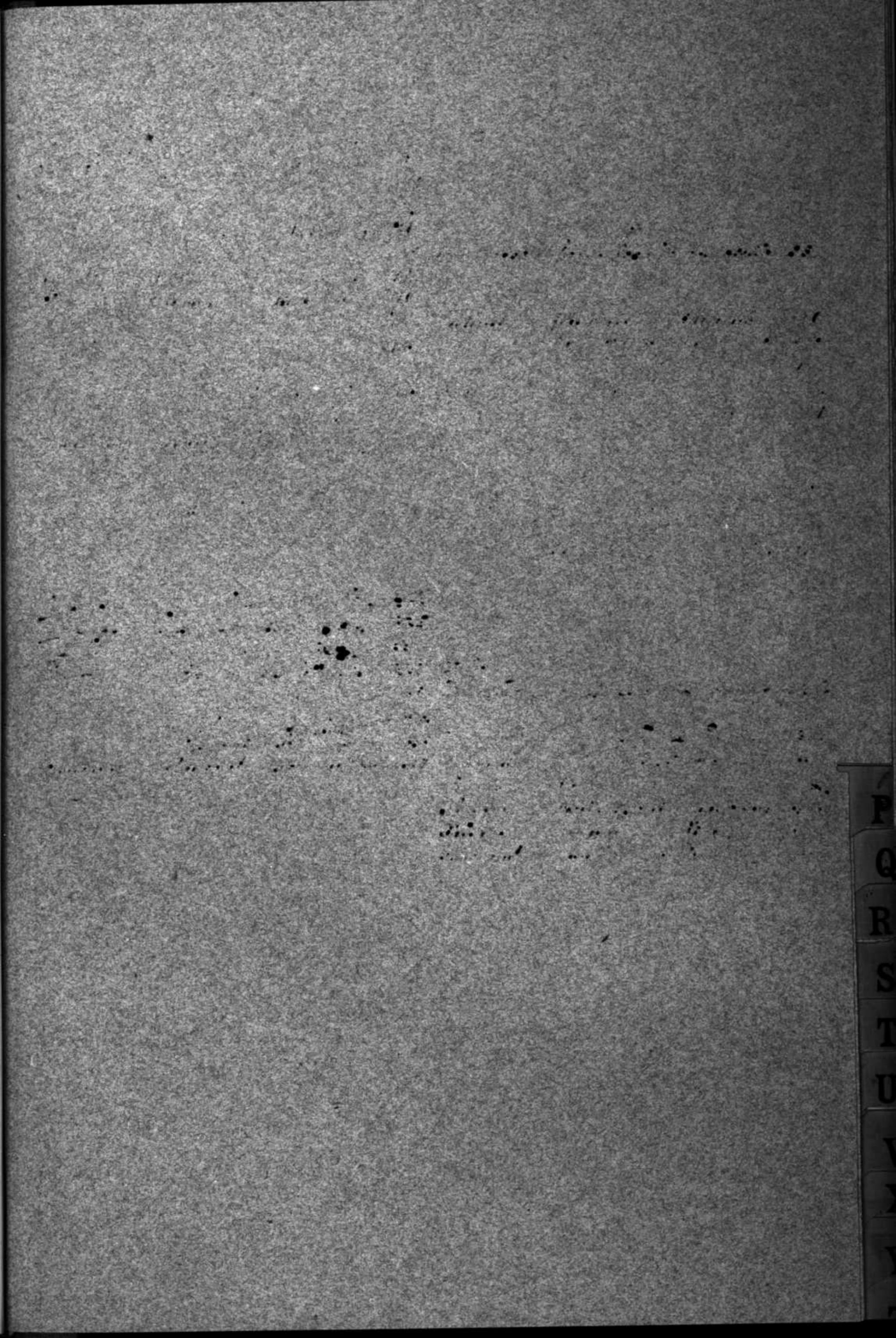
Handwritten text in the top left corner, possibly a header or title, including some numbers and illegible script.

Vertical handwritten text or markings on the right side of the page.

Large handwritten text or signature in the lower right quadrant of the page.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
				Oulevay	Emma-Henriette	Bavois	191
				Ingars	Marthe, Marguerite	Litiera (Vidua)	251
				Ott	Maria	Eidberg (Siam)	313

O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is scattered across the page and includes some numbers and words that are difficult to decipher.]

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Paganon	Ango-Auguste	Tillencourt (Haut-Rhin)	14	Prini	Célestina - Maria - <i>Francosa</i>	Belgique (Haut-Rhin)	1
Pasteur	Adolphe	Reuvs	55	Paschoud	née Andrey Eugénie - Salomé	Luby et Foul	2
Poucionni	Riccardo	Crana (Cottin)	59	Pfeifle	Anna - Maria	Güllingen (Haut-Rhin)	3
Primatesta	Auguste-Alfred	Arara (Norance, Haut-Rhin)	67	Pauwet	Jeanne-Hélène	Tauchers (Haut-Rhin)	9
Petra	Domenico-Orlando-Joseph	St. Michel (Haut-Rhin)	73	Pasquier	Maria-Rosa	Tales (Haut-Rhin)	11
Puillon	Jean-Claude	Charmes (Haut-Rhin)	96	Progin	Maria-Louise	Neuvy (Haut-Rhin)	16
Pédrolé	Carlo-Felice	Chignolo (Haut-Rhin)	98	Primatesta	Maria-Rosalina	Premiosella	23
Prantl	Otto	Stengen	113	Pugin	Maria-Esther	Raasch et Echarlens	31
Pistonami	Giovanni	Castiglione	76	Péclard	Rose	Pailly	77
Pfliig	François-Paul	Griesingen	153	Pahud	Jeanne	Agens	126
Perrinaz	Auguste-Henri	Chavornay (Haut-Rhin)	156	Pilet	Rose-Maria	Rassinieres	134
Palézius de de la Vallée	Ernest-Auguste	Vevey, Niville (Bleu)	159	Pellaton	née Louise-Lydie	Favannes (Bourgogne)	155
Pilet	Georges-David	Rassinieres	176	Paccot	Maria-Françoise	Singier (Haut-Rhin)	195
Pache	Joseph-Léon	Epalinges	177	Perrin	Emilie-Emma	Giez	201
Progin	Emile-Joseph	Misery (Haut-Rhin)	186	Paudat	Maria-Lucie	Sornay (Valais)	213
Philipona	Henri-Léopold	Stuppen, Harzels (Haut-Rhin)	213	Pillet	Stérence	Cernex (Haut-Rhin)	216
Pouly	Henri-Louis	Cullayes et Montpe (Haut-Rhin)	230	Pivet	Léopoldine	Tournay (Haut-Rhin)	218
Gauthier	Alfred-Ami	Arnex	237	Pasquier	Julia-Bertha	Tales (Haut-Rhin)	228
Porchet	François-Philippe	Corcelles, G. Jorat	259	Pailard	Marthe-Maria	St-Croix	230
Peissard	Alexandre-Jean-Joseph	St-Antoine (Haut-Rhin)	285	Perroud	Alice-Elisa	Villars-St-Gierre	256
Parlier	Albert	Boz	286	Pastore	Adèle-Marine	Borgomanero (Italie)	266
Pasche	Emile-Eugène	Oron-la-Ville	293	Perrin	Maria-Anna	Abbaye de Sion	267
Plammer	Joseph-Auguste	Sulzberg	325	Papaut	Maria-Madeleine	Creysvieux (Haut-Rhin)	277
Perrin	Louis-Alfred	Giez	332	Pilet	Martine-Augusta	Château d'Or	285
Perru	Alain-Dominique	Attalens	335	Pillet	Rose-Maria	Cernex, St-Julien	309
Pist	Alfred-Gustave	Pailly	350	Piedbierre	Ernestine-Délie	Guillebeuf (Eure)	317
Piaget	Emile-Henri	Grands-Bayards	363	Philipona	Marguerite-Maria	Frossens (Tr.)	322
Perroud	Alfred-Louis-Marius	Reulens (Haut-Rhin)	375	Perrin née Robin	Maria-Joséphine	Sensales	333
Pidoua	Edmond	Foul sur Luems	387	Paccard	Hélène-Florentine	Houckes	352
				Pouly	Rose-Hélène	Cullayes et Montpe	353
				Pantet	Louise-Gorgine	Chavornay	377
				Pointet	Emma	Villarsel	379
				Paschoud	Maria-Césarine	Dillingen	388

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

Handwritten text at the top of the page, possibly a title or header, including the word "L'année".

Handwritten text in the middle section, possibly a date or a specific entry.

Handwritten text in the lower middle section, possibly a list or a detailed entry.

Handwritten text in the lower section, possibly a signature or a note.

Handwritten text in the bottom left corner, possibly a list or a collection of notes.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Rapin	Marcel-August	Cordelles p. Payson	38.	Riard	Josephine	Dijon	10
Recordon	Pierre-Max-Ernest	Raves	60	Ruchat	Adèle-Fanny	Grandcour	22
Rubatel	Ernest	Muibroy, les Vieilles	69	Ramonda	Marie-Louise-Félicie	Comologno	33.
Rutishauser	Conrad	Scherzingen	85	Rossier	Julie-Anna-Louise	Châtillena	52
Rochat	Benjamin-Albert	Lieu	99	Rossini	Pauline-Honorine	Rougemont Tusone	53
Prealini	Albert	Coldreio (Cassin)	129	Regner	Julie-Joséphine	Frauekfort/M	54
Rossier	Marius	Rougemont et Châtillena	141	Remonda	Dorine	Comologno (Cassin)	159
Raubler	Albert-Félix	Sommertier (Fribourg)	195	Rossier	Lina-Louise-Madeleine	Rougemont	65
Rossi	Bartolomeo-	Fumgello (Novare, Italie)	197	Ravida	Caterina	Furmani (Italie)	66
Rochat	Edmond-Henri	Lieu	217	Rava	Amalia	Dorxand (Italie)	78
Rossini	Alfred-Giorgio	Insona (Cassin)	266	Rugger	Alice	Mourau (Churg)	80
Rossier	Paul-Ami	Rougemont	289	Ruchonnet, nee	Cottier, Rose-Marguerite	Quidoux et des Vieilles	180
Richter	Auguste-Charles	Neuchâtel	272.	Riva	Maria-Luigia	Torino (Turin) (Italie)	190
Rinsoy	Ernest	Chardonne	283.	Reuteler	Carola-Francesca Kofina Anna Benedicta	Saanen	193
Rossier	François-Henri	Rougemont	291/4	Riigger	Emilie-Fanny	Mourau (Churg)	203
Roth	Hans-Ernst	Grossalptern	299	Riilger	Marie-Lydia	Niederrist (Rochiat, Berne)	219
Rohr	Salade-Auguste	Magenwil	313	Rinsoy, nee	Marquerite	Chardonne	234
Renaud	Alexandre-Louis	Mont le Grand	315	Rapin	Jeanne-Elise	Cordelles p. Payson	246
Raus	Maurice-Alexandre	Genève	334	Rey	Bertha	Forel p. Lucene	249
Roth,	Charles	Aronville (Interlaken)	336.	Rossier	Marie-Louise	Tourny	250
Rossier	Alfred	Rougemont et Châtillena	396	Rondo-Grando	Althalie-Albertine	Mottaciatte (Cassin)	255
Richoz	Jean-Hyacinthe	Vaudrens	340	Rouiller	Alice	Collonges (Salaï)	265
Rochat	Marc-Félix-Aloys	St. Georges et Lob. Baye	342	Ramponi	Marie-Maddeline	Quarna Sotto (Italie)	273.
				Reymond	Eda-Rosa	Taulion	291
				Rigollet	Marie-Basilisse	Pontey (Turin)	324.
				Rochat.	Louise, Alice, Marie	Croy	344
				Righini	Angèle-Thérèse.	Bavenno (Novare) (Italie)	347
				Rozat	Alice	Dijon. (Cote d'Or)	363
				Rey	Marie-Emilie	Val d'Alley (Salaï)	366.
				Rueket	Lucie-Marguerite	Ollon	379.
				Robert	Blanche-Klére	La Ferrière et du Boile	393.

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

S
E
D
V
Y
Y

Handwritten text at the top of the page, possibly a header or title, including the word "Handwritten" and "1870".

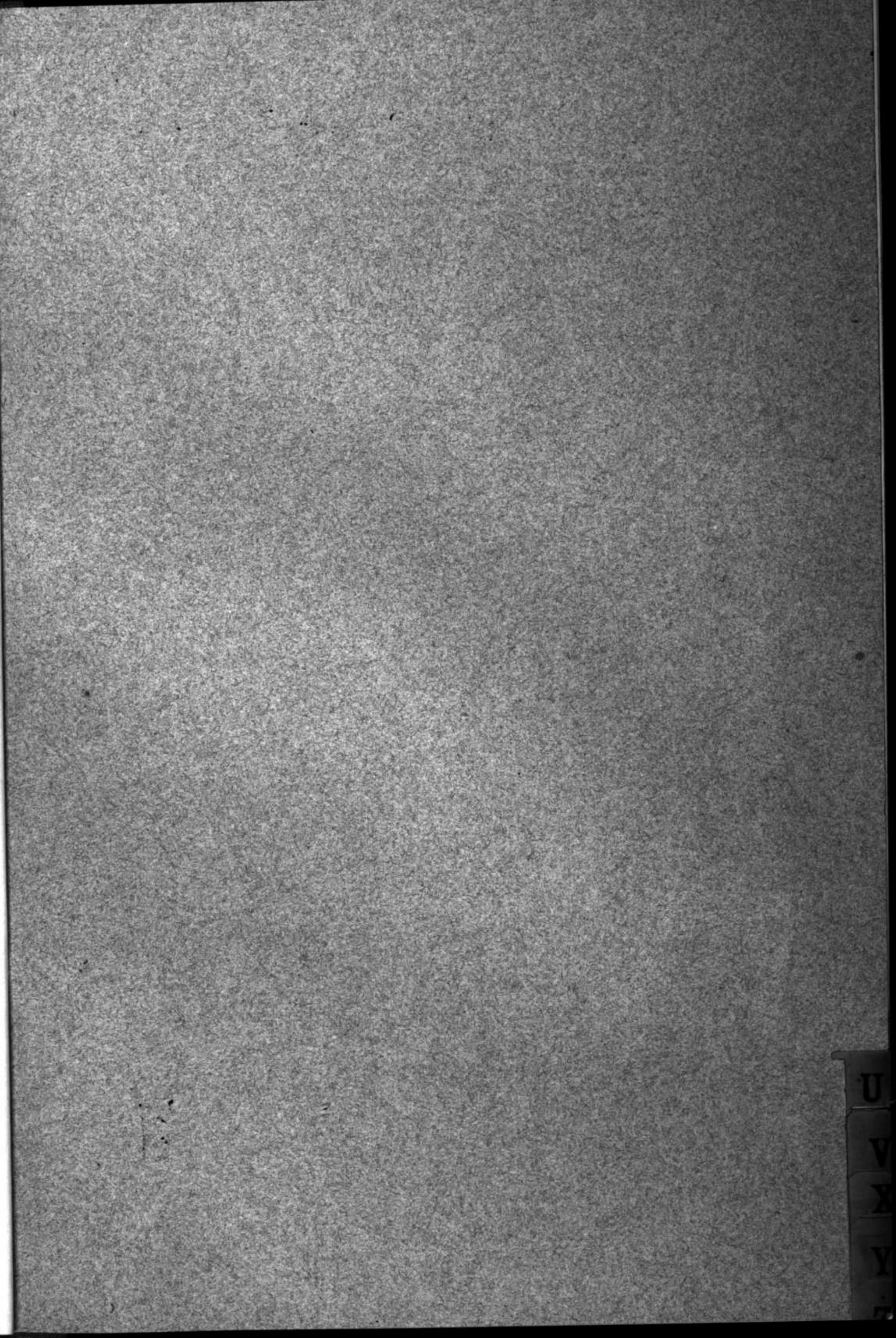
Main body of handwritten text, appearing to be a list or account, with several lines of cursive script.

Handwritten signature or name, possibly "John D. ...".

Lower section of handwritten text, including a large diagonal scribble or signature that spans across several lines.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Savoy	Michel-Etienne	Attalens (Fribourg)	7	Schobinger	Marquerite	Lucerne	45
Schwaab	Hennri-Juques	Ob- u. Nid- u. Oberlangenegg	10	Steiger	Rosina	Bleibach	77
Sculati	Giuglielmo-Gio-	Muceno	23	Sottas	Mari-Caroline	Charmey (Fribourg)	90
Salino	Msidoro	Casaglia (Italie)	25	Santschi	Helene	Sigriswyl	100
Saugy	Louis	Rougemonty	26	Schweizer	Louisa-Adèle	Höbstein (Basel)	103
Schläfli	Emile	Alvelgen	34	Schubnell	Bertha-Helena	Tottnau (Basel)	107
Steiner	Georges-Léon	Signau (Berne)	49	Senn	Emma-Philippine	Ober-Siggenthal	113
Sala	Giordanni-Battista	Borca (Italie)	118	Sringa	Mari-Sulie	Muralto (Tessin)	117
Stern	Friedrich	Gurzelen (Basel)	144	Schmid	Mathilde-Emma	Münter (Arg.)	123
Stam	Victor	Rothenbach	148	Steg	Elise-Marie	Stahlen (Berne)	162
Stoller	Edouard-Jean	Grindelwald	162	Sedazzari	Anna-Farfa	Bergamo	168
Signorelli	Luigi-Giuseppe	Bergamo	168	née Albionico	Fia-Clara	(Italie)	168
Schopper	Justave-Ern-	Gessenay	170	Schroepfer	Anna-Alma	Stadtilm (Schwyz)	171
Schubnegger	Jean-Gottfried	Grindelwald	193	Schnyder	Rose-Gabrielle	St. Gallen	174
Sudmann	Jean-Joseph	Marly-le-Grand	204	Steiner	Martha	St. Gallen	187
Savoy	Henni-Jean	Attalens	207	Stucker	Anna	Bowl (Berne)	206
Schüssler	Ferdinand	Linthal (Glarus)	229	Tardi	Filicie-Marie	Paris	244
Savoy	Jean-Louis	Attalens	238	Ton (van)	Maria	Baroz (Ile de France)	248
Schüpfer	François-Joseph	Günzwyl (Lucerne)	264	Sauer	Jeanno-Marie	Mizery 4, Domeloge	268
Stadelmann	Pierre-Paul	Stühli (Lucerne)	267	Schindler	Ida	Rothenbach (Basel)	279
Schwarzer	Ernest	Haltenbach	279	Saissi	Mari-Ammonie	Menthon	287
Stahl	Jean	Furberthal	288	Schmid	Marie-Louise	Niederwald	296
Schalk	Kerst-Charles	Noville et Remaz	289	Schalck	Ida	Noville et Remaz	311
Schindelholz	Emile-Oscar	Indersmatt	291	Sissin	Gasparine-Mathilde	Chalais (Valais)	350
Sartori	Celso	Crana	301	Sager	Ida-Georgine	Menziken	360
Keiser	William-Alfred	Signau	310	Schenk	Jeanne-Adèle	Noville et Rem.	380
Sorens	Pietro	Salassa (Turin)	324	Soutter	Lina-Marie	Hölliken	386
Serkeyn	Joseph	Belgique	352				
Soulier	Etienne-Louis	Lyon	365				
Schwab	François-Louis	Chiesres (Fribourg)	386				

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Tappy	Auguste - Albert	Levery	10.	Tanner	Emilio - Lévy	Erismygl	43
Taviney	Ami	Jongny	18.	Tettoni	Martine	Cogogna	186
Tille	Paul - Ami	Mont-Dessus	65	Texier	Claude - Marie - Jean noté Horrieta	Paris	206
Taroni	Claver - Calisto - Maria	Modena (Italie)	66	Tharin	Sophie	Champagne	232
Testa	Giovanni - Luigi	Cumasco, (Italie)	72	Vestuz	Lucie	Villeth - Suty	271
Thelin	Fernand	Mex	151	Tornay	Catherine - Séraphine	Chareat	288.
Trachsel	Francis - Albert Charles	Frutigen	174	Toberini	Berthe	Santius	308.
Toberini	Jean	Lanling Nova re. Italie)	200	Trobold	Genevieve - Lina	Lollikofen	310
Trost	Robert - Benjamin	Dorlikon (Sv)	268.				
Trolliet	Albert - François	Hemmen	271				
Tavernier	Henri - Louis	Jongny	295				
Thianich - Terzag	Marcel	Paris	297				
Taute	Edouard	Quige - Lespin	309				
Tavel	Henri - Eugène	Chardonné	330				
Tanner	Marcel.	Erismygl.	344.				
Taussier	Paul - Vincent	France	360				
Trachsel	Pierre	Lenk. (Berne)	366.				
Théys	Pierre - Guillaume	Belgique	377.				
Todnier	Charles	Vevy et La Cour de Pully.	383. X				
Thonny	Oscar	Vulliens.	384.				



nyje

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Wanner	Emile-Louis	Nidau (Berne)	45.	Wicky	Hélène-Françoise	Flühli	29.
Wuiger	Ernst	Zoua (St Gall)	61	Wanher	Julio Emilie-Eugène	Nidau	32.
Woutaz	Aimé	Aigle	62	Wicht	Hélène	Säidestrib	55
Wiguerat	Numa-Emile	Blonay	68	Wittwer	Anna-Maria	Brub (Berne)	85
Woutaz	John	Aigle	122	Widma	Germaine-Mariane	Wädenswil	115
Wilkening	Frédéric Ernest	Chessel	133	Wittonatti	Maria Giannina	Borgo (France)	122
Wuadens	Louis-Jules	Blonay	150	Wandelyveld	Année-Carry	La Haye (Pays Bas)	125
Willen	Pierre Edouard	Basel (Berne)	163	Wunderaa	Hélène-Emerentien	Steinboig	135
Wicky	Jeanne Séraphine	Flühli	165	Wauthey	ni Jacques, Marguerite	Sugnens	161
Wauthey	Eugène-Joseph	Rernaupens	166	Waltania	Maria-Desolina	Roversano	166
Waldensberg	Jean	Unter Holzberg	181	Wanner	Salera-Emilie	Stingen	196
Wignnet	Cyprien-Alphonse	Attalens	215	Walter	Juliette-Marie	Gosseris	200
Wanner	Charles-Louis	Nidau (Berne)	216	Weglanthen	Elise	Guin et Teibaug	209
Woorhauve	Hendrik-Willem-Adriaan	La Haye	248	Weyra	Marie-Louise	Favria (Turin)	215
Wanner	Reni-Louis	Nidau (Berne)	349	Wuki	Jeanne-Séraphine	Flühli	165
Wennberg	Olof-Sidney	Göteborgs (Suède)	388.	Wuthy, ne	Guirin, Marie-Louise	Soringes	239
Wuffray	Jules César	Wuffray (Phâteau)	391	van Lon	Maria	Baros (Ile de Java)	248
Witz	Jules	Lissack (Bâle)	392.	Wahlen	Martha-Frieda	Rubigen (Bâle)	257.
				Wibero	Mathilde	Wählem (Berne)	275.
				Wälther	Marie	Krauchthal (Berne)	282.
				Wial	Augustine Catherine	St. Martin (Fr.)	306.
				Wehren	Madeleine	Rongemont	329.
				Wauthey	Jeanne-Sophie	Charmey	339.
				Witz	Marie-Cécile	Uerlied (Berne)	368.
				Wahlström	Sigrid	Suède	376.
				Wanner	Anna-Marie	Nidau (Berne)	388.

W
V
Y

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Zazzera	Fulvia-Peresita	Paolina Ciacenza (Italie)	104	Zürmofen	Filomena	Loèche les Bains	18
Ziger	Robert-Paul	Münzen (Saxe)	105	Zingy	Frida	Diesbach près Buren	381
Zurbuchen	Frédéric-Gottlieb	Hatthorn (Berno)	142				
Zandini	Achille	Prignasec (Savoie)	236				
Zanotti	Ernest	Mergozzo (Novare) (Italie)	378				
Zawr	Henri	Blanches	152				

